

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

OFFICE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE
DES PÊCHES MARITIMES

3, Avenue Octave-Gréard - PARIS

MÉMOIRES
DE L'OFFICE DES PÊCHES MARITIMES
(SÉRIE SPÉCIALE)

N° 11

MANUEL DES PÊCHES MARITIMES
FRANÇAISES

publié sous la direction de ED. LE DANOIS
Directeur de l'Office des Pêches Maritimes

PAR

MM. BEAUGÉ, BELLOC, BOURY, DESBROSSES, FAGE, LE GALL,
LAMBERT, RÉMY, SCHVINTE
de l'Office des Pêches Maritimes

avec un résumé de l'histoire de la pêche française,
par le Commandant COCHIN, *Capitaine de vaisseau de réserve*

FASCICULE 3

FÉVRIER 1936

PRÉFACE.

Les deux premiers volumes du MANUEL DES PÊCHES MARITIMES FRANÇAISES ont déjà paru et l'accueil qui leur a été réservé par le public s'intéressant aux questions maritimes a été des plus favorables.

Dans ces ouvrages, nous nous sommes attachés à mettre en évidence le développement de la pêche française et, en particulier, dans le fascicule 2, l'évolution des navires et des engins.

Cette évolution a été suivie exactement par un perfectionnement de l'outillage des ports de pêche et de ce point de vue, le meilleur exemple est la création de toutes pièces du port de Lorient dont les plans furent établis suivant les conceptions les plus modernes.

La modernisation des navires a conduit tout naturellement à une extension de leur rayon d'action ; les chalutiers français travaillent maintenant sur toute l'étendue de l'Atlantique Nord et on les rencontre aussi bien autour des glaces du Groënland et de la côte Mourmane que sous le soleil tropical de la Mauritanie. C'est grâce à ce vaste champ d'exploitation que la pêche française subsiste encore ; car, sans la possibilité de croisières lointaines fructueuses, elle eût été ruinée par l'appauvrissement des fonds du Plateau Continental dans les mers limitrophes des côtes de France.

C'est la double étude de la modernisation des ports et de l'utilisation des fonds de pêche lointains qui fait l'objet du troisième volume du MANUEL.

Je renouvelle mes remerciements à mes collaborateurs pour la clarté et la science avec lesquelles ils ont traité ces deux questions si importantes et je rappelle tout particulièrement le rôle joué par M. JEAN LE GALL comme Secrétaire de Rédaction et l'aide apportée par M. HENRY LUERMITTE, Attaché Administratif, qui a bien voulu assurer la réalisation pratique et la présentation du MANUEL.

Le quatrième et dernier volume complètera cette encyclopédie de la pêche française en traitant des industries annexes avec un chapitre spécialement développé sur l'Ostréiculture.

ED. LE DANOIS, Dr. Sc.

Directeur de l'Office des Pêches Maritimes.

LISTE DES AUTEURS

ayant collaboré à la rédaction du Manuel des Pêches Maritimes Françaises.

MM.

- L. BEAUGÉ, Capitaine de Frégate de Réserve, Commandant le navire « *Président Théodore Tissier* », chef du laboratoire à la mer de l'Office des Pêches Maritimes.
- G. BELLOC, Licencié ès Sciences, Chef du laboratoire de l'Office des Pêches Maritimes à La Rochelle.
- M. BOURY, Ingénieur Agronome, Chef du laboratoire de l'Office des Pêches Maritimes à Paris.
- J. COCHIN, Capitaine de Vaisseau de Réserve.
- P. DESBROSSES, Licencié ès Sciences, Chef du laboratoire de l'Office des Pêches Maritimes à Lorient-Kérouan.
- L. FAGE, Docteur ès Sciences, Sous-Directeur de Laboratoire au Muséum National d'Histoire Naturelle, Attaché Scientifique à l'Office des Pêches Maritimes.
- J. LE GALL, Agrégé de l'Université, Chef du laboratoire de l'Office des Pêches Maritimes à Boulogne-sur-Mer.
- L. LAMBERT, Docteur en Pharmacie, Inspecteur Général du Contrôle Sanitaire Ostréicole à l'Office des Pêches Maritimes.
- D. RÉMY, Licencié ès Lettres, Secrétaire Administratif de l'Office des Pêches Maritimes.
- J. SCHVINTE, Chimiste, Préparateur chargé des études frigorifiques à l'Office des Pêches Maritimes.
-

PLAN GÉNÉRAL DE L'OUVRAGE.

FASCICULE I.

Première partie.

Introduction à l'histoire des Pêches Maritimes en France par le COMMANDANT COCHIN.

Deuxième partie.

L'état actuel de l'Industrie des Pêches Maritimes en France par J. LE GALL.

L'Organisation de la Pêche en France par D. RÉMY.

Les croisières de recherches :

Les croisières de l'Office Scientifique des Pêches par G. BELLOC;

La coopération de la navigation aérienne par G. BELLOC;

La collaboration de la Marine française aux recherches océanographiques par J. LE GALL.

FASCICULE II.

Troisième partie.

Les différentes pêches et leurs engins :

Le chalutage par G. BELLOC et J. LE GALL;

La pêche au filet dérivant (Hareng et Maquereau) par J. LE GALL;

Les autres genres de pêches en mer :

La pêche à la sardine par J. LE GALL;

La pêche au thon par G. BELLOC;

La pêche aux crustacés par G. BELLOC et J. LE GALL;

La pêche aux lignes par J. LE GALL;

La pêche littorale par G. BELLOC et J. LE GALL;

La Grande Pêche par le COMMANDANT BEAUGÉ.

FASCICULE III.

Quatrième partie.

Les principaux ports et les fonds de pêche :

- Mer du Nord et Manche par J. LE GALL;
- Océan Atlantique par G. BELLOC et P. DESBROSSES;
- Méditerranée par L. FAGE;
- Islande, Terre-Neuve, Groënland par le COMMANDANT BEAUGÉ;
- Maroc et Mauritanie par G. BELLOC et J. LE GALL.

FASCICULE IV.

Cinquième partie.

Les Industries annexes de la pêche :

- Fumage, Salage et Conserves par M. BOURY;
- Traitement des sous-produits par M. BOURY;
- Frigorification par J. SCHVINTE;
- Traitement des algues marines par J. LE GALL.

Sixième partie.

L'Ostréiculture, la Mytiliculture et la Conchyliculture par L. LAMBERT.

Le contrôle sanitaire coquillier par L. LAMBERT.

Septième partie.

Aperçu sur la réglementation par D. RÉMY.

MANUEL
DES PÊCHES MARITIMES FRANÇAISES

FASCICULE 3

SOMMAIRE.

QUATRIÈME PARTIE.

LES FONDS DE PÊCHE DE L'ATLANTIQUE
ET LES PORTS DU LITTORAL FRANÇAIS.

CHAPITRE I. — LES FONDS DE PÊCHE DE LA MER DU NORD,
DE LA MANCHE ET DE L'ATLANTIQUE.

LES FONDS DE PÊCHE DE LA MER DU NORD ET DE LA MANCHE,

Pages

Mer du Nord.

Les Fonds et les bancs.....	18
Hydrologie.....	20
La faune ichthyologique, sa répartition.....	20
Les lieux de pêche.....	22

Manche.

Les Fonds, les Bancs.....	24
Hydrologie et Faune.....	24
Les lieux de pêche.....	26

LE PLATEAU CONTINENTAL ATLANTIQUE DE L'IRLANDE AU SÉNÉGAL.

Les pêcheries au large des côtes de France.

Banc de la Grande Sole.....	27
Banc Germain, Banc Cockburn, Banc Labadie.....	27
Banc de la Petite Sole.....	27
Banc Melville, Banc Jones.....	28
Banc Shamrock, Banc Parsons, Banc de La Chapelle.....	28
Banc du «Président Théodore Tissier».....	29
Le Golfe de Gascogne : Grande Vasière, Penmarch, Belle-Isle.....	30
Gouff de Cap Breton.....	30

Les pêcheries au large des côtes d'Espagne.

Parages du Cap Peñas.....	31
Parages du Cap Ortegal.....	31
Parages du Cap Finistère : Toriñana et Pontevedra.....	31

Les pêcheries au large des côtes du Portugal.

Parages de Porto et de Mondego.....	32
Parages des Berlingues et de Sétubal.....	33
Parages de Sinès et du Cap Saint-Vincent.....	33

Les pêcheries de la côte occidentale d'Afrique.

Les espèces.....	33
Pêcheries du Sénégal.....	33
Parages de Saint-Louis.....	35
Pêcheries de la Mauritanie.....	35
Parages du Cap Mirik et Portendick.....	35
Pêcheries du Rio de Oro.....	35
Parages du Cap Blanc, du Cap Barbas, du Rio de Oro.....	36
Parages de Garnet : Penha Grande et Leven.....	37
Parages de Boca Barlovente : Los Matillos et Faux Cap Bojador.....	38
Déroit Canarien et Banc Conception.....	39
Pêcheries du Maroc.....	40
Parages d'Imi et d'Agadir.....	40
Parages de Tafelneh et de Mogador.....	41
Parages de Doukala.....	42
Parages de Casablanca-Fedalah.....	43
Parages de Méhédia et Fosse de Rabat Salé.....	43
Parages de Larache et de Spartel.....	44
Les données bretons sur la côte occidentale d'Afrique.....	44
La pêche de la Langouste verte.....	44
La pêche de la Sardine.....	46

LA GRANDE PÊCHE DE LA MORUE : ISLANDE, TERRE-NEUVE ET GROENLAND.

L'ISLANDE.....	48
La pêche française en Islande.....	51
Gadidés.....	52
Clupéidés, Pleuronectidés.....	53
Autres espèces comestibles.....	53
LA MER DE BARENTS.....	54
La pêche en Mer de Barents.....	57
TERRE-NEUVE.....	57
La pêche à Terre-Neuve.....	60
GROENLAND.....	63
La pêche au Groenland.....	65

**CHAPITRE II. — LES PORTS DE PÊCHE DU LITTORAL FRANÇAIS
DE LA MER DU NORD, DE LA MANCHE ET DE L'ATLANTIQUE.**

Mer du Nord.

Dunkerque-Gravelines.....	63
Calais.....	70

Manche.

DU CAP GRIS-NEZ À L'EMBouchURE DE LA SOMME.....	71
Boulogne sur-Mer.....	71
Historique et développement.....	71
Le port.....	76
Les différentes pêches boulonnaises.....	77
La Halle au Poisson.....	79
Le travail du poisson à terre.....	82
L'enseignement technique et professionnel.....	84

Étaples, Berck-sur-Mer, Cayeux.....	85
Le Crotoy et Saint-Valéry sur-Somme.....	85
DE L'EMBOUCHURE DE LA SOMME À L'EMBOUCHURE DE LA SEINE.....	85
Le Tréport.....	85
Dieppe.....	86
Historique et développement.....	87
Le Port, la Halle, son fonctionnement.....	88
Fécamp.....	89
Historique et développement.....	90
Les bateaux et leur pêche.....	91
Saint-Valéry-en-Caux.....	91
LA CÔTE NORMANDE : DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE À CHERBOURG.....	91
Honfleur, Trouville, Ouistreham.....	92
Port-en-Bessin et Grand-Camp.....	92
Saint-Vaast-la-Hougue et Barfleur.....	93
DE CHERBOURG À GRANVILLE.....	95
Cherbourg.....	95
Granville.....	96
LA CÔTE NORD DE BRETAGNE.....	96
Cancal et la Baie du Mont Saint-Michel.....	96
Saint-Malo, Saint-Servan.....	97
La Baie de Saint-Brieuc : Dahouët, Binic, Pontrieux, Portrieux.....	97
Paimpol et Loquivy.....	98
Tréguier et Lannion.....	98
Morlaix et Roscoff.....	99
La côte de Roscoff à Brest.....	99
L'archipel d'Ouessant.....	99

Atlantique.

LA CÔTE SUD DE BRETAGNE.....	100
Camaret, Crozon, Morgat.....	101
Douarnenez.....	103
Audierne et l'Île de Sein.....	103
Penmarch, Guilvinec, Lesconil.....	104
Concarneau, Brigneau et Doëlan.....	106
Lorient.....	107
Outillage et fonctionnement du port.....	107
Les bateaux et leurs équipages.....	112
La pêche.....	114
Écoulement des produits de la pêche.....	116
Port-Louis, Gavres, Groix, Etel.....	117
Quiberon, Belle-Isle, Houat et Hœdic.....	119
Le Bono, Séné.....	120
La Turballe, le Croisic, Saint-Nazaire.....	120
LA CÔTE DE VENDÉE : DE L'EMBOUCHURE DE LA LOIRE À CELLE DE LA GIRONDE.....	122
Pornic.....	122
L'Herbaudière (Île de Noirmoutier).....	122
Port-Joinville et La Meule (Île d'Yeu).....	122
Saint-Gilles et Croix-de-Vie.....	123
Les Sables-d'Olonne, la Baie de l'Aiguillon.....	123
La Rochele.....	125
Outillage et fonctionnement du port.....	126
Les bateaux et leur pêche.....	127
Écoulement des produits de la pêche.....	127
Fouras, La Cotinière (Île d'Oléron).....	132
La Tremblade, Marennes, Royan.....	132
LA CÔTE DE GASCogne : DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE À LA FRONTIÈRE PYRÉNÉENNE.....	132
Bordeaux.....	133
Arcachon.....	134
Biarritz.....	135
Saint-Jean-de-Luz, Le Socoh.....	137

CHAPITRE III. — LA PÊCHE FRANÇAISE EN MÉDITERRANÉE.

RÉGIONS DE PÊCHE.....	139
PÊCHE LITTORALE.....	140
Les espèces comestibles.....	140
Les engins de pêche.....	142
PÊCHE CÔTIÈRE.....	144
Les espèces comestibles.....	145
Les engins de pêche.....	146
PÊCHE DES POISSONS MIGRATEURS.....	147
La Sardine.....	149
Le Thon.....	150
LE RENDEMENT DE LA PÊCHE.....	154
PRINCIPAUX PORTS.....	154

**NOMS DES PRINCIPAUX POISSONS ET INVERTÉBRÉS MARINS COMESTIBLES
DANS LES DIFFÉRENTS PAYS RIVERAINS DE L'ATLANTIQUE NORD-EST.**

1° POISSONS.....	158
2° INVERTÉBRÉS.....	164

TABLE DES FIGURES.	170
---------------------------	-----

CHAPITRE III. — LA PÊCHE FRANÇAISE EN MÉDITERRANÉE.

RÉGIONS DE PÊCHE.....	139
PÊCHE LITTORALE.....	140
Les espèces comestibles.....	140
Les engins de pêche.....	142
PÊCHE CÔTIÈRE.....	144
Les espèces comestibles.....	145
Les engins de pêche.....	146
PÊCHE DES POISSONS MIGRATEURS.....	147
La Sardine.....	149
Le Thon.....	150
LE RENDEMENT DE LA PÊCHE.....	154
PRINCIPAUX PORTS.....	154

NOMS DES PRINCIPAUX POISSONS ET INVERTÉBRÉS MARINS COMESTIBLES DANS LES DIFFÉRENTS PAYS RIVERAINS DE L'ATLANTIQUE NORD-EST.

1° POISSONS.....	158
2° INVERTÉBRÉS.....	164

TABLE DES FIGURES.....	170
------------------------	-----

QUATRIÈME PARTIE.

LES PRINCIPAUX FONDS DE PÊCHE
ET
LES PORTS DU LITTORAL FRANÇAIS.

CHAPITRE PREMIER.

**LES FONDS DE PÊCHE
DE LA MER DU NORD, DE LA MANCHE
ET DE L'ATLANTIQUE. ⁽¹⁾**

LES FONDS DE PÊCHE DE LA MER DU NORD ET DE LA MANCHE. ⁽²⁾

MER DU NORD ET MANCHE.



La Mer : le champ ouvert à tous.
Fig. 1.

Photo Yvon.

De toutes les mers de l'Atlantique Nord, la Mer du Nord a toujours été la plus pêchée. Même à présent que ses fonds, autrefois exceptionnellement riches, tendent à s'épuiser et que les puissants chalutiers modernes s'aventurent de plus en plus loin à la recherche de nouveaux fonds inexplorés, elle fournit à elle seule la moitié de la consommation des pays du Nord de l'Europe. Sa fertilité est encore extraordinaire ; la variété la plus grande des espèces marines comestibles s'y trouve réunie, et, malgré l'appauvrissement très marqué de ses fonds, elle est et sera encore pendant longtemps un des plus grands réservoirs à poissons du monde entier.

Partout où il y a côte, il y a des pêcheurs ; aussi, depuis des générations, des armées d'hommes, appartenant à toutes les nations ayant accès sur cette mer, ont moissonné ce champ ouvert à tous. Le fameux plateau sous-marin, situé au milieu de la Mer du Nord, connu sous le nom de *DOGGER BANK* (Banc *Dogger*), que rien pourtant ne distingue pour le commun des eaux environnantes, mais que le moindre pêcheur connaît aussi bien que le Parisien la place de la Concorde, est certainement le *Carrefour des Nations du Nord*. C'est là que, se donnent rendez-vous les chalutiers des sept nations : Norvège, Danemark, Alle-

⁽¹⁾ Par le Commandant BEUGÉ, Gérard BELLOC et Jean LE GALL.

⁽²⁾ Par Jean LE GALL.

magne, Hollande, Belgique, France et Grande-Bretagne qui l'avoisinent et qui, de tout temps, ont pris une part plus ou moins active à l'exploitation de ses richesses.

Ces chalutiers y travaillent d'un bout de l'année à l'autre ; il n'y a certainement pas un mètre carré de ce fond qui n'ait été raclé, et, les marins anglais ont coutume de dire en parlant du Dogger, le « *Père des Bancs de la Mer du Nord* » : « Laissez tomber votre montre à la mer. Un premier coup de chalut ne la ramènera peut-être pas ; il y a beaucoup de chances pour qu'un deuxième vous la rende ; mais vous pouvez être certain de la retrouver au troisième. »

Les fonds et les bancs.

L'expression géographique « MER DU NORD » s'applique à l'étendue d'eau, allongée du Sud au Nord, entre l'étroit goulet du Pas-de-Calais qui la fait communiquer avec la Manche et la large ouverture qui, des Shetlands, au Nord de l'Angleterre, à l'extrémité Ouest de la Norvège la met en relation avec la Mer de Norvège.

Sa superficie totale est d'environ 547.600 kilomètres carrés, soit à peu près les $\frac{4}{5}$ ^{èmes} de celle de la France ; sa plus grande largeur est d'environ 1.000 kilomètres : des côtes du Norfolk aux plages du Jutland, tandis que sa longueur maximum, du Nord au Sud, à partir du cap Gris-Nez dépasse 1.100 kilomètres.

La Mer du Nord résulte d'une transgression marine récente de faible amplitude qui en fait une mer peu profonde. Aux époques préglaciaires, la surface qu'elle couvre aujourd'hui était encore exondée, sauf un golfe profond près des côtes de Norvège, et, sur l'emplacement du Dogger Bank actuel vivait alors une faune quaternaire, dont le chalut ramène parfois quelques vestiges et que l'homme paléolithique a peut-être connue sur place.

L'ennoyage postérieur aux glaciations quaternaires, postérieur encore à la période où le Rhin avait son estuaire dans la fosse connue aujourd'hui sous le nom de « *Fladen* », reporté ensuite dans celle du *Silver Pit*, est un épisode géologique relativement récent. « *La partie méridionale de la Mer du Nord est la plus récente conquête de la mer* », a dit A. J. JUKES BROWN.

Son origine géologique récente explique la faible profondeur de ces eaux. A part une étroite bande de mer profonde le long de la côte de Norvège, la sonde n'atteint nulle part plus de 200 mètres et encore ces maxima sont très rares.

Le vaste haut-fond du *Dogger*, orienté Sud-Ouest - Nord-Est, entre le 54° et le 56° de latitude Nord, ne dépasse nulle part 40 mètres et, par endroit, la profondeur des eaux atteint à peine 15 mètres. (Voir pl. I.)

Au Nord de ce banc, les fonds s'inclinent lentement pour atteindre 80 et 100 mètres sur une ligne qui rejoindrait la pointe de *Ratray*, en Écosse, au cap *Hanstholm*, à l'entrée Sud du Skagerrak ; mais les bancs moins profonds sont encore nombreux : « *Long Forties* », « *Turbot Bank* », « *Great Fisher Bank* », « *Little Fisher Bank* », « *Jutland Bank* », où les profondeurs sont moins considérables. Enfin, le plateau continental, toujours parsemé de bancs, s'incline sans atteindre nulle part plus de 200 mètres jusqu'aux accores de la Fosse Norvégienne profonde et à celles de la Mer Norvégienne : entre le banc du *Viking* et le *Mucckle Flugga*, au nord des Shetlands, par environ 61° de latitude Nord.

Dans la partie méridionale, au contraire, dernière conquête de la mer, au sud d'une ligne qui rejoindrait *Flamborough Head* au cap *Hanstholm*, les fonds n'atteignent nulle part 50 mètres.



PLANCHE I.

Fig. 2. Les fonds de Pêche de la Mer du Nord.

Que la Mer du Nord s'abaisse seulement de 40 mètres et toute cette région se reliait à la terre ferme, exception faite pour un canal peu profond parallèle à la côte d'Angleterre et que le flux venant de la Manche a creusé un peu plus que le reste.

Toute cette région est encombrée de bancs, séparés par des chenaux peu profonds : bancs du « *Dowsing* », du « *Leman* », de « *Well* », alignés parallèlement à la côte anglaise du Norfolkshire; bancs de la Tamise, du « *Goodwin* », du « *Kentish Knock* », du « *Gallop* », puis, de l'autre côté, les bancs des Flandres : le « *Ruytingen* », les « *North* » et « *West Hinder* », « *Terschelling* », « *Borkum* », recouverts par quelques mètres d'eau seulement, sur lesquels la mer brise par mauvais temps et entre lesquels la navigation est difficile en toute saison.

Dans cette mer peu profonde la nature des fonds dépendra étroitement des mouvements de la mer et des apports fluviaux : fonds de sables, de graviers plus ou moins coquilliers dans la partie méridionale; vase sableuse et vase dans la vaste zone qui forme, de l'Elbe à l'Escaut, l'estuaire sous-marin des fleuves continentaux; sable gris, jaune ou noir, vase sableuse et parfois cailloux roulés sur les bancs entre les Fladen, les Fisher Grounds et les Fourteen Broads; sables et graviers coquilliers, cailloux et roches sur tous les bancs. Seuls, le ravin de Norvège, les accores du plateau continental et les fosses profondes qui s'y raccordent et où les eaux sont calmes montrent des dépôts de vase bleue terrigène et de fine argile pélagique.

Hydrologie.

Les eaux de la Mer du Nord, brassées jusqu'au fond par les courants, sont troubles, vertes et jaunâtres au large, d'une teinte café au lait aux abords des embouchures. La teinte bleue des eaux océaniques ne se retrouve que dans la partie septentrionale où, là seulement, la Mer du Nord retrouve ses caractères océaniques; les petits fonds, la configuration des côtes, les apports des grands fleuves, ceux de la grande mer intérieure qu'est la Baltique, les ayant ailleurs modifiés sans toutefois les faire disparaître.

Sous l'influence des eaux atlantiques qui y pénètrent : un peu par la porte méridionale réalisée par le Détroit du Pas-de-Calais, beaucoup plus par l'entrée septentrionale, où elles se présentent à l'Est des côtes d'Écosse après avoir contourné les Iles Britanniques par le Nord, la salinité des eaux est plus élevée à l'entrée du Pas-de-Calais et entre les Shetlands et la Norvège. Elle atteint dans ces régions 35,0 p. 1.000 environ. Partout ailleurs, elle se maintient entre 34,5 et 34,0, tombant même au-dessous dans les eaux orientales où les apports des fleuves sont plus abondants. Leur température varie de + 6° en hiver à + 12° ou + 14° en été, plus chaude ou plus froide, suivant les saisons dans le voisinage des côtes. Presque partout elles sont homothermes, sauf dans les fosses profondes, où se fait sentir le contraste des eaux atlantiques, venant du Nord et empiétant sur ce domaine continental, avec les eaux continentales qui s'opposent à leur mouvement et qu'elles refoulent.

La faune ichthyologique ; sa répartition.

La faune de la Mer du Nord est une faune marine arctique, froide et tempérée, dont la distribution est régie par la profondeur, la nature des fonds et le régime des eaux.

Les espèces sont abondantes, extrêmement variées, et, en ne nous arrêtant simplement qu'aux poissons qui intéressent l'industrie des pêches maritimes, nous trouverons :

PARMI LES ESPÈCES PÉLAGIQUES :

Tout d'abord, le Hareng (*Clupea Harengus* LINNE). Ses bancs immenses apparaissent en hiver et au début du printemps sur les côtes de Norvège; puis, à peu près en même temps, sur celles des Shetlands. Dès le début de l'été, ils sont sur la côte orientale d'Écosse; et, à partir de ce moment, ils apparaissent de plus en plus vers le Sud, semblant à chacune de leurs apparitions se rapprocher de plus en plus de l'entrée de la Manche où, dès novembre, arrivent les premières concentrations qui s'y succéderont jusqu'à la fin de l'hiver.

L'importance et les modalités de la pêche du Hareng ont été étudiées dans les deux premiers fascicules de ce *Manuel* et nous ne nous y arrêterons plus.

Puis, le Maquereau (*Scomber Scombus* LINNE), qui n'est spécifiquement pas une espèce arctique, mais pénètre en Mer du Nord avec la transgression des eaux chaudes et salées de l'Atlantique. Nos chalutiers français le poursuivent dans ses déplacements et le retrouvent, presque à longueur d'année, aux accores de la Mer Norvégienne, dans la Fosse des Fladen, au Nord de la Mer du Nord, puis, pendant les mois d'été, sur le banc *Dogger* et dans les parages du *Terschelling*, non loin de la côte de Hollande.

Le Sprat (*Clupea Sprattus* LINNE), abondant sur les côtes françaises de la Mer du Nord pendant les mois d'hiver et sur la côte orientale d'Angleterre, vers l'embouchure de la Tamise, où il fait, comme sur les côtes de Norvège l'objet d'une pêche active.

L'Anchois (*Engraulis Encrasicolus* LINNE), abondant sur la côte de Hollande et dans le *Zuyderzee* où il venait régulièrement pondre avant que la fermeture récente de cette petite mer intérieure ne l'ait complètement dépaycé et obligé de rechercher ailleurs des frayères que l'on n'a pas encore découvertes.

PARMI LES POISSONS DE FOND :

Sur les fonds peu profonds du Sud de la Mer du Nord, de 0 à 40 mètres : les poissons plats : Soles (*Solea Vulgaris* QUENSEL), Plies (*Pleuronectes Platessa* LINNE), Flôts (*Pleuronectes Flesus* LINNE), Limandes (*Pleuronectes Limanda* LINNE), Barbues (*Rhombus Laevis* GOTTSCHÉ), Turbots (*Rhombus Maximus* LINNE) sont les plus caractéristiques. On peut encore y joindre : les Lançons (*Ammodytes Lanceolatus* LESAUVAGE; *A. Tobianus* LINNE), la Vive (*Trachinus Draco* LINNE), le Callionyme (*Callionymus Lyra* LINNE), puis les immatures de quelques Gadides : Morues (*Gadus Morrhua* LINNE), Merlans (*Gadus Merlangus* LINNE) et Tacauds (*Gadus Luscus* LINNE), quelques Raies (*Raia* sp.) et des Chiens de mer (*Acanthias Vulgaris* LINNE).

De 40 à 100 mètres, ce sont les Gadides : Merlans (*Gadus Merlangus* LINNE), Haddocks (*Gadus Aeglefinus* LINNE), Morues (*Gadus Morrhua* LINNE), Lieux jaunes (*Gadus Pollachius* LINNE) qui dominent avec quelques poissons plats : Limandes (*Pleuronectes Limanda* LINNE), Limandières (*Pleuronectes Microcephalus* LINNE), Plies (*Pleuronectes Platessa* LINNE), Turbots (*Rhombus Maximus* LINNE), quelques jeunes Flétans (*Hippoglossus Vulgaris* FLEMING) dans le Nord, des Loups (*Anarrhichas* sp.), auxquels il convient d'ajouter quelques espèces des eaux plus chaudes : Grondins (*Trigla Gurnardus* LINNE. *T. Pini* BLOCH), jeunes Merlus (*Merluccius Merluccius* LINNE), des Congres (*Conger Conger* LINNE), des Baudroies (*Lophius Piscatorius* LINNE) et toujours des Raies diverses et des Chiens de mer (*Acanthias* et *Scyllium* sp.).

Au-dessous de 100 mètres de profondeur, les conditions physiques du milieu influent toujours sur la distribution des espèces : le Haddock (*Gadus Aeglefinus* LINNE) est encore l'espèce la plus abondante; la Morue (*Gadus Morrhua* LINNE) est déjà plus rare; le Colin (*Gadus Virens*) abondant avec le Brosme (*Brosmus Brosme* ASCANIUS), la Lingue (*Molva Vulgaris* FLEMING), les gros Merlus (*Merluccius Merluccius* LINNE), la fausse Limande (*Drepanopsetta Platessoides* O. FABRICIUS), la Cardine (*Lepidorhombus Megastoma* WALBAUM) et le Flétan (*Hippoglossus Vulgaris* FLEMING).

Aux accores du plateau continental de la Mer du Nord et de la Fosse Norvégienne, de 200 à 300 mètres de fond, les espèces suivantes sont les plus importantes : Colin (*Gadus Virens* LINNE), Lingue (*Molva Vulgaris* FLEMING), Brosme (*Brosmus Brosme* ASCANIUS) et le Flétan (*Hippoglossus Vulgaris* FLEMING); elles se rencontrent avec les gros Merlus, les Plies Cynoglosses (*Pleuronectes Cynoglossus* LINNE), les Cardines (*Lepidorhombus Megastoma* WALBAUM), les Chévues (*Sebastes Marinus* LINNE), les Lingues Bleues (*Molva Byrkelange* WALBAUM) et les Argentines (*Argentina Silus* ASCANIUS).

Ajoutons enfin que la faune côtière et littorale de la Mer du Nord offre de nombreuses variétés de Mollusques et de Crustacés comestibles; nous citerons parmi ces derniers : les Crabes tourteaux (*Cancer pagurus*), les Homards (*Homarus vulgaris*), abondants sur les fonds rocheux avoisinant la côte, les Langoustines (*Nephrops Norvegicus*) trouvées à la limite des fonds de sable et de vase, en bordure des fosses profondes séparant les bancs, et différentes espèces de Crevettes parmi lesquelles la Crevette grise (*Crangon Vulgaris*), qui fait l'objet d'une pêche active sur la petite portion du littoral français bordant la Mer du Nord.

Les lieux de pêche.

Toutes les nations riveraines de la Mer du Nord ont, de tout temps, exploité cet immense réservoir de poissons riches en espèces abondantes. Les Français y participèrent de très bonne heure, soit que leurs « dreigeurs » allassent traîner leurs dreiges sur les bancs des Flandres ou à l'embouchure de la Tamise, soit qu'ils se rendissent à bord de leurs barges ou de leurs grands « droggers » sur les côtes orientales d'Angleterre, à la poursuite des bancs de harengs. Dès le xv^e siècle, nos bateaux harenguiers allaient déjà au-devant de ces bancs jusqu'à la hauteur des Shetlands.

Cette pêche s'est continuée avec les mêmes traditions, suivant les mêmes méthodes, mais avec un matériel nautique de plus en plus amélioré.

Nos chalutiers, particulièrement ceux de Boulogne, de Calais, de Gravelines ont fréquenté d'abord : les bancs du Sud de la Mer du Nord. L'application de la vapeur à la propulsion de leurs navires leur permit ensuite d'augmenter leur rayon d'action jusqu'à la hauteur du Dogger Bank; puis, après un abandon de quelques années se plaçant après la guerre, ils ont repris le chemin du Nord : leurs moyens d'action leur permettant d'atteindre actuellement les accores du plateau continental de la Mer du Nord et de la Fosse Norvégienne quand ils ne vont pas, armés à la Grande Pêche, rechercher la Morue sur les côtes Nord de la Norvège, sur la côte Mourmane, aux abords de l'île aux Ours et jusqu'au Spitzberg.

Ce serait dépasser le cadre de cet ouvrage que de vouloir nommer ici les multiples bancs ou fonds de pêche, plus nombreux que les départements en France, exploités par nos pêcheurs.

Leurs noms ne se trouvent d'ailleurs pas toujours sur les cartes marines; connus seulement des pêcheurs, ils ont été baptisés par eux et ils les reconnaissent sans se tromper : à la sonde, à la nature du fond où à la faune des invertébrés qui les habitent.

Chacun d'entre eux à sa « saison » bien déterminée qu'il ne faut pas manquer pour y trouver le poisson convoité.

Ainsi, pendant que nos grands chalutiers exploitent pendant presque toute l'année la bordure occidentale de la fosse norvégienne du Banc « *Viking* » à l'entrée du Skagerrak, en passant par les accores du « *Patch* », la fosse d'« *Utsire* », le « *Klondyke Ecosais* », le « *Reef* », le « *Grand et le Petit Fisher Bank* », pour y trouver suivant la saison des Colins, Morues, Haddock, Merlans, ou des Maquereaux et quelques Merlus; d'autres vont sur les « *Fladen* », le « *Gut* », le Bord Nord-Ouest du « *Dogger* », le « *Brucey Garden* » chaluter le Hareng, d'août à octobre. Les moyens chalutiers, à rayon d'action plus faible, s'installent dans le Sud du *Dogger* : au « *Silver Pit* », ainsi nommé par les abondantes captures de Soles qui y furent faites, sur le « *Coal Pit* », le banc du « *Leman* », le « *Puzzle* », le « *Cimetière* », l'« *Hôpital* » où les Haddock, les Morues, les Soles, les Turbots, les Barbués et autres poissons plats sont abondants pendant les premiers mois de l'année, jusqu'à la fin de l'été; tandis que les petits chalutiers, à rayon d'action limité, se cantonnent non loin de l'entrée sud de la Mer du Nord : sur les bancs au large de la Tamise : le « *Galloper* », le « *Gabbard* », le « *Winterton* » le « *Tea Kettle* », plus au Nord; le *Brown Bank*, près des côtes de Hollande et où les Poissons Plats, les Merlans sont abondants pendant les mois d'hiver et de printemps et, enfin, sur les bancs des Flandres, entre le « *Dyck* » et le « *Sandettie* », où, outre les poissons plats, ils trouveront encore, sur le fond, des bancs abondants de Harengs ayant récemment pondu et de nombreux Merlans venus là pour dévorer leurs œufs.

*
* *

L'immense réservoir à poissons incessamment dragué par les chalutiers menace cependant de s'épuiser; les bonnes pêches s'y font rares. C'est pourquoi nous verrons l'activité de nos pêcheurs, même celle des pêcheurs de Boulogne admirablement placés pour exploiter ces fonds à proximité de leur port, se reporter vers d'autres régions et aller tout le long de la Manche, jusqu'à l'entrée occidentale de cette mer, traîner leur chalut sur le vaste plateau continental qui s'étend, en Atlantique, au large de nos côtes et à l'Ouest des Iles Britanniques.

LA MANCHE.

La Manche, ce bras de mer épicontinentale qui sépare actuellement la France de l'Angleterre est une zone d'effondrement submergée, puis émergée, à différentes reprises, aux temps Tertiaires et Quaternaires, entre les deux massifs primaires de la Bretagne et de Cornouailles et qui s'est ensuite prolongée vers le Nord-Est, par l'ouverture du Déroit du Pas-de-Calais, mettant en communication définitive une mer d'origine secondaire avec l'aire d'ennoyage de la Mer du Nord bien plus récente.

Les fonds et les bancs.

La topographie de la Manche porte la marque de son histoire géologique. Nulle part, les profondeurs n'atteignent plus de 100 mètres, si ce n'est dans la « *Fosse centrale* », dépression longitudinale dans l'axe du chenal, débutant au large du cap de la « *Hague* » pour se prolonger jusqu'au banc de « *La Chapelle* » et que l'on a attribué, à tort ou à raison, à la vallée sous-marine de la Seine. (Voir pl. II.)

De chaque côté de cette fosse, les fonds se relèvent en pente douce. Il en est de même vers le Nord-Est; et, dans la Manche Orientale, ils n'atteignent plus qu'en moyenne 60 mètres, puis 30 mètres. dans le Pas-de-Calais, où des bancs longitudinaux de sable viennent encombrer le milieu du chenal.

Dans ce chenal relativement peu profond entre l'Atlantique et la Mer du Nord, les fonds de sable, de gravier et même de roches dures dominant, attestant l'agitation des eaux de ce golfe largement ouvert sur l'Océan. Les fonds de vase y sont rares et ne se rencontrent que dans les zones parfaitement abritées : surtout vers la côte anglaise où les courants sont moins forts et où la houle du large se fait moins sentir.

Hydrologie

Le régime hydrologique est influencé par la présence dans l'axe de la Manche d'eaux de caractère océanique, à salinité supérieure à 35 p. 1.000, dont l'importance varie suivant les saisons. Néanmoins, presque partout les eaux sont isohalines du fond vers la surface avec une légère décroissance de la salinité de l'Ouest vers l'Est et sur la côte où se fait sentir l'influence des apports fluviaux et où elles se montrent de caractère nettement continental avec une salinité allant de 33 à 35 p. 1.000.

Presque partout, également, elles sont isothermes du fond vers la surface et leur température, variable suivant les saisons est : de 6° à 15°, sans s'abaisser toutefois au-dessous de 10° à l'entrée occidentale de cette mer.

La faune.

La faune de la Manche est abondante et variée. Au point de vue ichthyologique, on y retrouve encore presque toutes les espèces septentrionales rencontrées en Mer du Nord, et, comme elle se trouve à la limite des formes des mers chaudes, il vient s'ajouter aux espèces que nous avons déjà vues quelques espèces méridionales : comme les dorades roses ou grises (*Pagellus Centrodontus* DELAROCHE et *Cantharus Lineatus* MONTAGU), diverses espèces de Grondins (*Trigla Pini* BLOCH, *Trigla Hirundo* BLOCH, *Trigla Lineata* LINNE), le Bar (*Morone Labrax* LINNE), le Jean Doré ou Saint Pierre (*Zeus Faber* LINNE), des petites Soles (*Solea Variegata* DONAVAN et *Solea Lascaris*); la Mustelle (*Mustelus Vulgaris*), l'Ange (*Squatina Angelus* LINNE) qui étaient rares ou complètement absentes en Mer du Nord. Par contre, nous arrivons aussi à la limite méridionale des formes froides comme : la Morue, le Colin, le Haddock, les Loups, les Flétans, et enfin le Hareng qui disparaîtront où seront rares à mesure que l'on approchera des eaux chaudes de l'Atlantique.

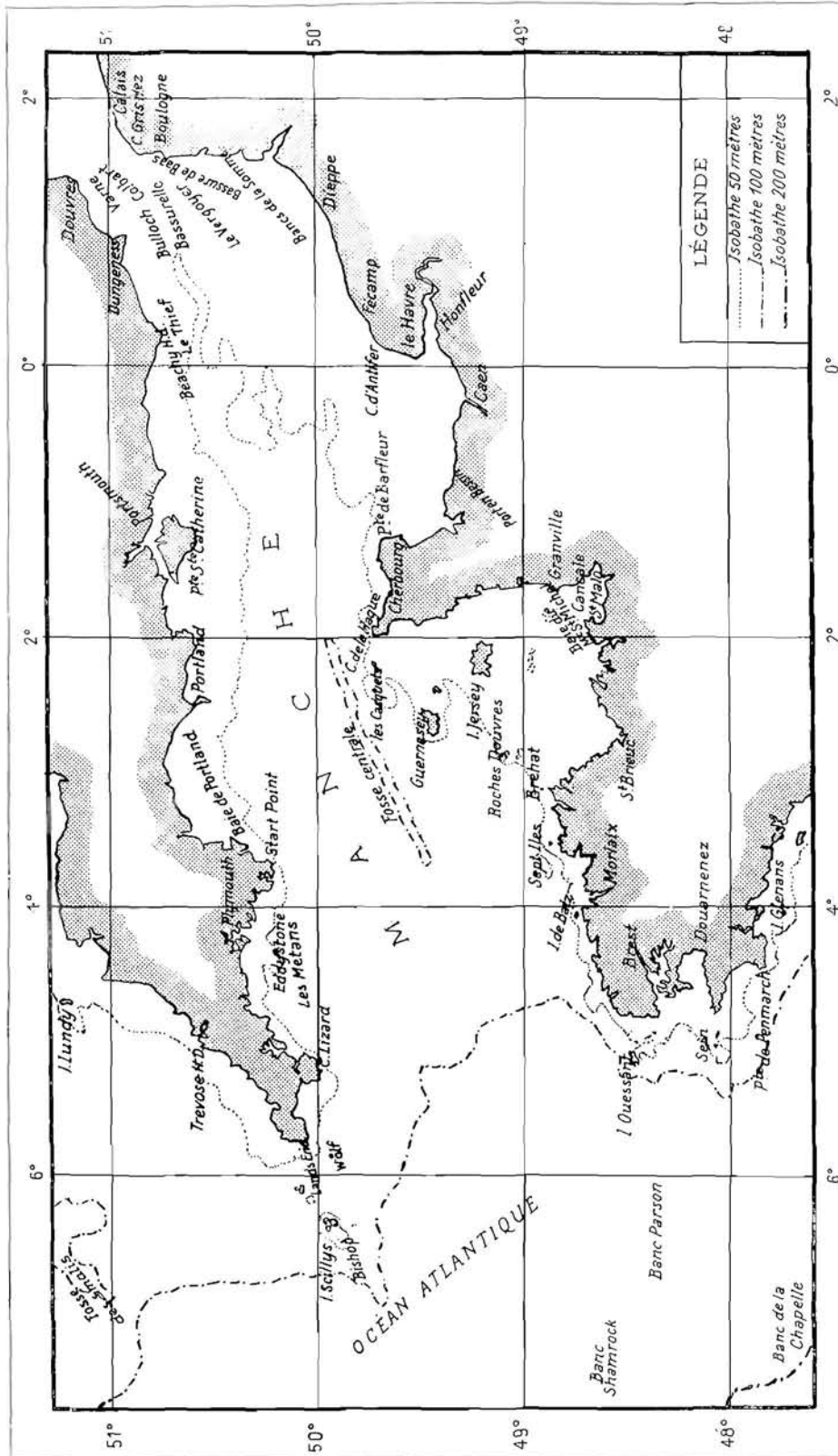


Fig. 3. Les fonds de pêche de la Manche.

PLANCHE II.

Les pêcheries.

Les pêcheries de la Manche sont aussi très actives. Le Hareng qui apparaît à l'entrée orientale, dès la mi-octobre et persiste pendant tout l'hiver, est pêché d'octobre à février sur les côtes françaises, et de novembre à février sur les côtes anglaises, particulièrement en Baie de Plymouth, où nos chalutiers vont le rechercher, sur le fond, après que la saison de pêche aux filets dérivants est terminée dans la même région.

Le Maquereau est pêché aux filets dérivants à l'entrée de cette mer dès le début du printemps; puis, à la ligne traînante, le long des côtes, pendant tout l'été. Il se retrouve sur le fond au début de l'automne et du printemps : sur le banc du « *Vergoyer* », en Manche orientale, puis, en Baie de Plymouth en hiver.

La Sardine apparaît sur notre littoral de la Manche en deux points seulement : près de Roscoff et en Baie de Lannion où elle est pêchée à la fin de l'été. Nos chalutiers vont la draguer sur le fond en Baie de Plymouth où elle s'y trouve dès le début du printemps. Enfin, sous le nom de *Célans*, les pêcheurs de harengs capturent fréquemment, en hiver, de grosses sardines dans leurs filets tendus sur le passage des bancs de harengs.

Des chalutiers de tous tonnages opèrent dans le voisinage de la terre, sur les fonds de sable ou de gravier nombreux sur toute la côte. Les bancs du « *Vergoyer* », les « *Ridens* » du Pas-de-Calais, de la Somme; les parages du « *Thief* » près de Duungeness; la Baie de « *Portland* », les fonds de « *Start Point* », les abords de la Fosse Centrale de la Manche, les environs des *Casquets* sont les endroits les plus fréquentés en Manche orientale, tandis que dans la Manche occidentale, les parages des *Roches Douvres*, toute la Baie de *Plymouth*⁽¹⁾, de *Start Point* à *Lizard*, les parages du *Wolf* et les abords des îles *Scillys*, enfin, les bons fonds de sable et de gravier le long de l'isobathe des 100 mètres, entre les *Scillys* et *Ouessant* ont été longtemps prospectés par les chalutiers de Boulogne et de Dieppe qui doivent maintenant s'en écarter et aller chercher encore plus loin, jusqu'aux accores du plateau continental, un poisson qui se fait de plus en plus rare pour avoir été trop pêché.

LE PLATEAU CONTINENTAL ATLANTIQUE DE L'ÉCOSSE AU SÉNÉGAL.⁽²⁾

Les chalutiers français fréquentent les lieux de pêche de l'Atlantique du Nord-Ouest de l'Écosse jusqu'au Sénégal.

Les bancs de pêche situés au large des Îles Britanniques sont : à l'ouest de l'Écosse, *Butt of Lewis*, *St Kilda*, *South-East Ground*, *Dubh Artach*, les bancs de *Stanton* et *Imishtrahull*; autour de l'Irlande : *Klondyke*, *Chicken*, *Bahama*, *Tuskar Rock*, les *Smalls*, les *Saltees*, *Mine Head*, *Ballycotton*, *Kinsale*, *Fastnet*, *Hurd Bank*, *Dingle*, *Galway*, *Donegal* et *Tory*.

Nous ne décrivons que les fonds de pêche situés au large des eaux territoriales françaises et quelques-uns parmi les principaux de la péninsule ibérique.

⁽¹⁾ Connue des pêcheurs sous le nom des « *Metans* ».

⁽²⁾ Par Gérard BELLOC.

LES PÊCHERIES AU LARGE DES CÔTES DE FRANCE.

Dans la partie nord de ce secteur, au large de l'entrée de la Manche, le plateau continental s'avance très loin vers l'ouest, jusqu'à 240 milles de l'île d'Ouessant, le point le plus occidental de la Bretagne. Ce vaste socle immergé présente une série de vallées sous-marines séparées par des chaînes, de hauteurs plus ou moins importantes, dont les sommets constituent les bancs. Ces chaînes et ces vallées ont une direction générale Nord-Est-Sud-Ouest. Les chalutiers pratiquent suivant la saison ces vallées appelées « souilles » et les bancs.

Le banc de la GRANDE SOLE (Fig. 4), le plus occidental, est situé par $49^{\circ} 30'$ de latitude Nord et $10^{\circ} 15'$ de longitude Ouest de Greenwich, son sommet est à 115 mètres de profondeur; par extension les pêcheurs désignent sous le nom de Grande Sole tout le bord du plateau continental sur une largeur de 40 milles et une longueur de 80 milles. Les fonds sont de sable coquillier et de sable fin, à Astéries (*Astropecten irregularis*), Ophiures et Spatangues avec quelques taches de graviers et de vase à Holothuries (*Stichopus*) et Chondractinies. Ce fond de pêche est pratiqué pendant toute l'année; on y capture des Grandins gris et rouges, de la Morue et de l'Églefin, du Merlu (principalement d'avril à septembre), des Juliennes, de la Baudroie, des Cardines (*Zeugopterus megastoma*) et des Raies.

Le banc GERMAIN par $49^{\circ} 23' N.$ et $9^{\circ} 23' W.$ Gr. a une longueur de 60 milles et une largeur de 10 milles; il est de sable fin piqué de noir dans le nord, et dans le sud, on y trouve des pierres, du gravier et du sable vasard à Spatangues et Chondractinies; il est surtout fréquenté en août et septembre.

Le banc COCKBURN, situé au N.-E. du précédent, est moins allongé; il a 25 milles de longueur sur 12 milles de largeur, son sommet est à 102 mètres; les fonds sont de sable fin gris piqueté de roux dans la partie nord, de sable fin jaune avec quelques galets et des graviers dans le sud. C'est un bon fond de pêche de mai à juillet et en septembre.

Le banc LABADIE, dans le prolongement des précédents, a une profondeur moindre (62 mètres à son point culminant) par $50^{\circ} 32' N.$ et $8^{\circ} 14' W.$; il s'étend sur 30 ou 35 milles de longueur et 10 milles de largeur. Il est de sable fin gris dans le nord et de sable fin piqueté de noir avec des coquilles brisées et des Spatangues dans le sud. Il est fréquenté surtout en été et riche en Raies, Églefins, Tacauds, Juliennes, Merlus, Soles et Plics; on y capture aussi des Langoustines, dans la petite vasière qui le borde au sud-ouest et dans la grande vasière de l'Est.

Le banc de la PETITE SOLE, situé en bordure du plateau continental par $48^{\circ} 25' N.$ et $8^{\circ} 50' W.$, a son point culminant à 115 mètres de profondeur. Il est long de 45 milles et large de 14 milles.

Ce fond est de sable fin avec des coquilles et des taches de petit gravier avec des Dentales et des Astéries (*Astropecten*); il est bordé dans l'ouest par une zone de coraux (*Caryophyllies*, *Flabellum*). Nos chalutiers le fréquentent principalement au printemps et en automne.

Le banc MELVILLE, par $49^{\circ} 18' N.$ et $8^{\circ} 20' W.$, est particulièrement intéressant de mai à juillet et août. Il a 25 milles de longueur et 15 milles de largeur; ses fonds sont sableux à Spatangues, avec des pierres et des coquilles dans le sud-est. On y fait ordinairement de bonnes pêches de Merlus en juin.

au-dessous du niveau de la mer. Il est formé de coquilles brisées avec quelques graviers et de sable à Oursins (*Echinus melo*, *Spatangus purpureus*) à Astéries (*Luidia ciliaris*, *Tethyaster subinermis*) et Ophiures (*Ophiura*, *Ophiothrix*), Holothuries (*Stichopus*), des Pectunculus et des Pétoncles (*Chlamys varia*), d'énormes Jambonneaux (*Pinna nobilis*). Sur la pente du plateau continental, on rencontre une faune remarquable très caractéristique, composée de Térébratules (*Terebratula vitrea*), d'Oursins à longs piquants (*Dorocidaris*) et des Caryophyllies. Ce banc est fréquenté par les chalutiers de mars à novembre ; on y pêche suivant la profondeur,

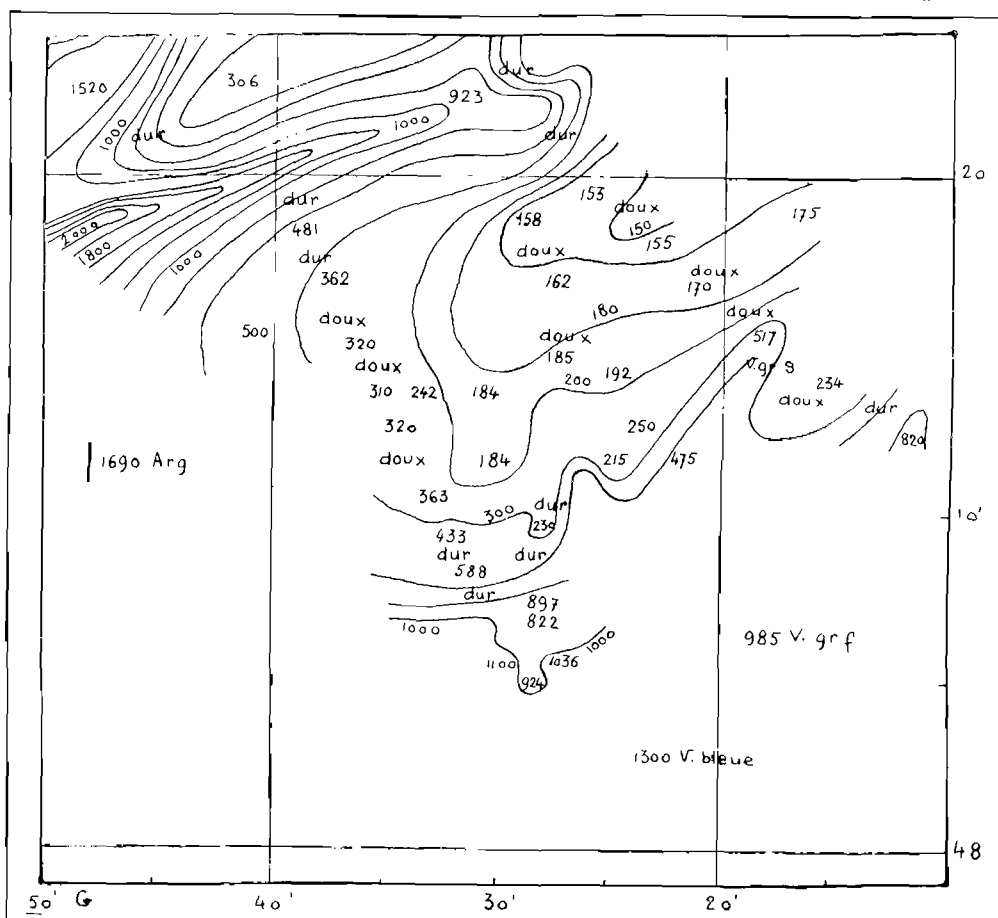


Fig. 5. Banc du «Président Théodore Tissier».

des Tacauds, des Merlus, des Grondins gris et rouges, des Beryx et des Rascasses, des Argentines, des Congres, des Cardines, des Raies et des Anges de mer.

Au cours d'une récente croisière, le navire de recherches de l'Office des Pêches maritimes, le «Président Théodore-Tissier», a découvert entre le 48° 05' et le 48° 20' de latitude Nord et le 9° 20' et le 9° 40' de longitude ouest Greenwich, un vaste haut-fond, véritable éperon du Plateau continental, formant une plateforme s'enfonçant vers le Sud-Ouest en pente très douce jusqu'à 500 mètres. Le point culminant de ce plateau se place environ à 148 mètres. La surface du nouveau banc, au-dessus de l'isobathe 200, couvre une superficie de plus de 150 kilomètres carrés. Le fond y est très doux, recouvert de piquants d'Alènes (*Dentalium*)

et de Tuyaux de plume (*Hyalinoecia*). Dans cette région située au Sud-Ouest de la « Petite Sole », les cartes marines ne portaient aucune sonde, cette lacune a été comblée par le navire de recherches de l'Office, et une carte détaillée de toute la région explorée a déjà paru de ce haut-fond, qui a été appelé « Banc du PRÉSIDENT THÉODORE-TISSIER ». Plusieurs chalutiers y ont travaillé depuis sa découverte et ont capturé des Raies, des Merlans bleus, du Merlu, des Julienne et des Cardines. (Fig. 2.)

Les fonds de pêche situés sur le plateau continental au large des côtes françaises, entre Ouessant et l'embouchure de la Bidassoa, sont désignés sous le nom général de GOLFE. Dans cette région la bordure du plateau continental se rapproche de plus en plus de la côte, à mesure qu'on descend vers le sud jusqu'à être tout près de terre, au GOUFF DE CAP BRETON; il n'existe pas de bancs caractérisés, comme ceux de l'ouest de la Manche et les noms des divers lieux de pêche ne sont pas officiels; ils varient suivant les différents ports, et leur origine est très différente; elle est géographique : *Penmarch, Belle-Ile, Rochebonne*, ou topographique : le *Fer à Cheval*; ou zoologique (d'après la forme des animaux vivant sur le fond) : le *Champ de Patates*, etc. Nous ne retiendrons que ceux qui sont le plus généralement adoptés.

Le Plateau continental présente, de la côte vers le large, trois bandes à limites irrégulières : deux zones sableuses, une rapprochée du rivage, l'autre limitée extérieurement par le bord du plateau continental et, entre elles, une zone intermédiaire de vase, appelée la Grande Vasière.

La GRANDE VASIÈRE s'étend sur une largeur de 20 à 30 milles de $47^{\circ} 50'$ à $45^{\circ} 50'$ de latitude Nord; elle est composée de vase très molle avec un peu de sable gris fin et présente dans sa partie septentrionale, quelques taches rocheuses particulièrement au sud de Penmarch et dans les parages de l'île de Groix : les Langoustines y sont très abondantes.

Les pêcheurs désignent par FONDS DE PENMARCH, deux zones de pêches que les Anglais appelleraient *Inner Penmarch* et *Outer Penmarch*. La première empiète sur la Grande Vasière et est située au sud du Finistère, elle est surtout pratiquée, pendant toute l'année, par les pêcheurs de Langoustines du Guilvinec et les petits dragueurs de cette région. La seconde est extérieure à la Grande Vasière entre $47^{\circ} 03'$ et $46^{\circ} 40'$ de latitude Nord, $5^{\circ} 00'$ et $5^{\circ} 30'$ de longitude ouest; elle est de sable et vase, au bord des fonds on y trouve des Térébratules. C'est un bon fond de pêche pour le Merlu, de mars à juin.

Les parages de BELLE-ÎLE comprennent eux aussi deux fonds de pêche semblablement placés par rapport à la Vasière. La plus littorale est située par les fonds de vase de 106 à 113 mètres avec la pointe Sud-Ouest de Belle-Île à 26 milles E.-S.-E. et l'extrémité orientale de l'archipel des Glénans dans le N. $1/4$ N.-E. à 23 milles. Les fonds sont de vase avec des roches et quelques coraux par les fonds de 88 mètres. Le Merlu fréquente parfois ce lieu de pêche de juillet à septembre.

D'avril à juillet et août, nos chalutiers fréquentent la région comprise entre $46^{\circ} 20'$ et $46^{\circ} 57'$ N. et $4^{\circ} 20'$ et $5^{\circ} 26'$ W. au-delà de l'isobathe de 150 mètres. Les fonds y sont variés : de sable à éponges plates, Tiquants d'Alènes et Tubes de Plumes avec Avicules par $46^{\circ} 42'$, de sable vasard à Holothuries nombreuses et Étoiles plates (*Palmipes membranaceus*) et sur le bord du plateau des coraux (*Amphihelia, Lophohelia, Dendrophyllia*) et des Térébratules. En raison de la diversité des fonds, on y capture une grande variété de poissons : des Raies, des Rougets-Barbets, des Soles et des Turbots, des Merlus, des Saint-Pierre, des Baudroies et des Cardines, des Beryx et des Rascasses, des Congres.

Pendant l'hiver et une partie du printemps, les chalutiers rochelais pratiquent plus particulièrement, ce qu'ils appellent les « *fonds du Golfe* ». Ils limitent cette désignation aux fonds de pêche compris entre $45^{\circ} 00'$ et $46^{\circ} 40'$ N. Ces fonds, en dehors de la Vasière, sont de sable fin et de sable à coquilles brisées avec Piquants d'Alènes, Tubes de Plumes, Étoiles de mer, Bryozoaires et Hydraires dans le Nord, et à Ophiures, Étoiles de mer (*Astropecten*). Coquilles Saint-Jacques et Pectunculus dans le Sud; on y pêche des Merlus, des Juliennes, des Baudroies, des Rougets-Barbets, des Grondins gris et rouges, des Turbots, des Cardines et des Limandes. Sur le plateau de Rochebonne, situé à l'est de la Vasière, des Congres, des Maquereaux, et des Langoustes.

Au sud du 45° degré, les fonds sont de sable fin et de sable vasard à Chondractinies et sont riches en Soles et en Turbots; les chalutiers d'Arcachon les pratiquent toute l'année, mais les meilleures pêches se font au bord des fonds en janvier et en octobre.

Les chalutiers du Socoa pratiquent les bords du Gouff de Cap Breton, qui sont assez difficiles en raison de la rapidité de la pente et de l'étroitesse du plateau continental dans cette région.

LES PÊCHERIES AU LARGE DES CÔTES D'ESPAGNE.

Nos chalutiers fréquentent plus rarement les fonds de pêche de la côte Nord d'Espagne, et donnent quelques traits de chalut à l'aller ou au retour sur la côte portugaise, lorsqu'ils vont pêcher sur les côtes d'Afrique. (Fig. 6.)

Les fonds du cap PEÑAS sont de sable par 112 à 200 mètres de profondeur, au sud de la vallée sous-marine la Pregona du Sud entre $5^{\circ} 20'$ et $5^{\circ} 27'$ W.

Dans les parages d'ORTEGAL, existent plusieurs fonds intéressants : les fonds de la Estaca de Vares à 15 milles dans le N.-E. de ce cap, sableux, par 140-150 mètres. Les fonds d'Ortegal, de sable et de vase, à 20 milles dans le Nord-Est du cap par 180 à 200 mètres de profondeur. Les fonds des Sisargas sont situés au Nord de ces îles par des profondeurs d'environ 250 mètres et sont limités à l'ouest par l'alignement pointe du Roncudo et Mont Castelo.

A partir du cap VILLANO, les chalutiers se rendant sur les côtes d'Afrique, passent au-dessus d'une série de fonds de pêche où ils donnent quelques traits de chalut à l'aller ou au retour. Il est arrivé parfois, qu'après un essai très fructueux sur ces bancs, ils y ont fait toute leur pêche. Ces fonds sont ceux de FINISTERRE, de PORTO, de MONDEGO, des BERLINGUES, de SETUBAL, du cap SINES et du cap SAINT-VINCENT.

Dans les parages de FINISTERRE, existent deux fonds de pêche : TORIAXA, au N. W. du cap de ce nom, par 260 mètres, sur des fonds de sable et de vase à Ophiures et à Astéries; et PONTEVEDRA à 30 milles dans le sud de Finisterre et 8 milles dans le S. W. $1/4$ W. de l'île Salvora, où les Soles sont abondantes par les fonds inférieurs à 90 mètres, et où on fait aussi de bonnes pêches entre 130 et 140 mètres, ces deux zones sont séparées par des coraux.

LES PÊCHERIES AU LARGE DES CÔTES DU PORTUGAL.

Les fonds de pêche portugais (Fig. 6) sont ceux de PORTO, entre 41° et $41^{\circ} 25'$ N., riches en Soles, avec quelques roches à éviter par $41^{\circ} 17'$ N. et 157 mètres; de MONDEGO, entre $40^{\circ} 02'$

et 40° 35', de 140 à 180 mètres, de sable vaseux à glauconie et de sable grossier à petits

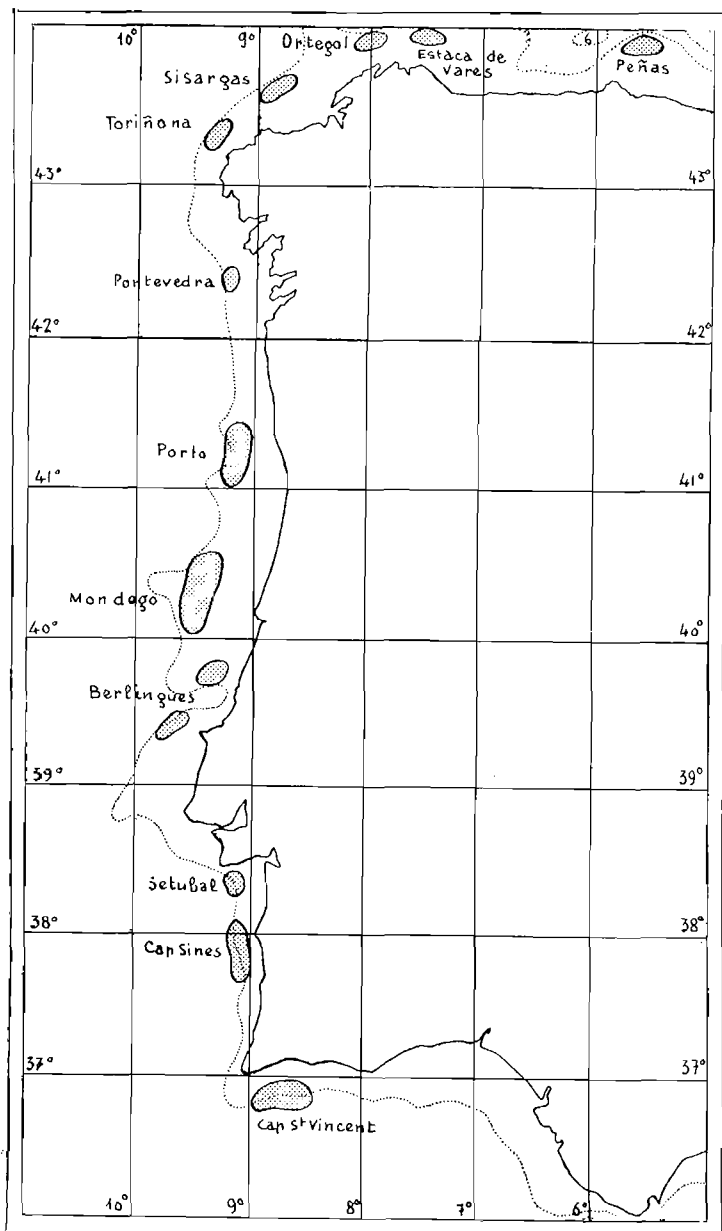


Fig. 6. Fonds de pêche de la Péninsule Ibérique fréquentée par les chalutiers français.

graviers avec Spongiaires de couleur soufre, des Oursins et des Comatules, très productifs de novembre à mai (Chinchards, Barbarins, Pagels, Grondins, Sabres, Merlus, St-Pierre, Baudroies, Soles et Raies).

Les fonds des BERLINGUES, situés l'un au N. E., l'autre au Sud-Ouest de ces îles sont caractérisés : le premier, par des Ophiures et des Gorgones rouges, le second, par des Oursins, des Comatules, des Éponges de couleur soufrée et la grande éponge *Asconema setubalense*.

Le lieu de pêche de SETUBAL, situé du Sud au Sud-Est du cap Espichel aux accores, sur des fonds de sable et de vase à éponges en coupe et à Holothuries rouges, où les grandes crevettes rouges abondent (*Aristeomorpha foliacea* et *Aristeus antennatus*).

Les fonds de SINES, de vase, sable et sable vasard, entre le cap Sines et le cap Sardão; et enfin, les fonds du CAP SAINT-VINCENT, de 180 à 700 mètres, au sud de la côte de l'Algarve, entre les relèvements du cap au N. 8° E. et N. 36° W.

LES PÊCHERIES DE LA CÔTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE.

L'exploitation intensive des fonds de pêche situés sur le plateau continental ou en bordure de celui-ci, à proximité des grands centres d'armement, les a appauvris à un tel point que

les chalutiers ont dû étendre de plus en plus leur rayon d'action et aller rechercher dans des régions encore inexploitées un poisson qui, troublé dans ses habitudes, a fini par s'écarter des fonds trop fréquentés ou a réellement diminué par suite des énormes captures trop souvent répétées.

C'est ainsi que, suivant les accores du Plateau Continental au large des côtes de France, nos chalutiers vinrent, dès 1903, traîner leur chalut au large des côtes d'Espagne et du Portugal. Ils descendirent ensuite de plus en plus vers le Sud; s'installèrent un moment sur les côtes du Maroc, puis, bientôt, sur les côtes de Mauritanie, dans les parages du cap Blanc ou du cap Juby, où, dès 1905, ils ramenaient déjà, à chaque voyage, soit à Arcachon, soit à Boulogne, de 100 à 120 tonnes de poissons frais conservés en glace ou en chambre froide.

Les chalutiers boulonnais, reportant toute leur activité vers les fonds de pêche du Nord de l'Atlantique, abandonnèrent pratiquement, dès l'après-guerre, ces expéditions lointaines pour eux, et les pêcheries de la côte occidentale d'Afrique, principalement celles de la côte de Mauritanie jusqu'à l'embouchure du Sénégal, ne furent plus exploitées que par quelques chalutiers d'Arcachon et par ceux de La Rochelle, géographiquement mieux situés pour exploiter ces pêcheries méridionales qui, bien que partiellement épuisées par endroits, se montrent encore suffisamment rémunératrices.

Au large de la Côte occidentale d'Afrique, les fonds chalutables fréquentés par les chalutiers français, sont généralement situés en dehors de la ligne des 180 mètres; ils sont limités par des massifs rocheux ou coralliens. Par les profondeurs moindres, les fonds durs, moins étendus il est vrai, sont beaucoup plus nombreux et disséminés, rendant ainsi le chalutage très difficile à moins d'une longue pratique. (Pl. III.)

La plupart des espèces comestibles européennes, ou des espèces très voisines, existent sur les fonds de pêche africains, en même temps qu'une très grande variété de Sparidés, de Serranidés et de Scombridés, aussi fins que nos Dorades, nos Gerniers et supérieurs de beaucoup à nos Chinchards (les Sérioles par exemple). Les poissons plats y sont aussi très nombreux : les Soles sénégalaises sont aussi savoureuses que nos Soles indigènes, et les Flétans du Sud (*Psettodes Belcheri*) d'un goût très agréable et d'une taille plus marchande que les énormes Flétans du Nord. Les Langoustes roses de profondeur (*Palinurus mauritanicus*) y sont parfois très communes.

C'est une erreur de croire que le poisson des côtes d'Afrique est moins bon que celui des côtes d'Europe. A l'objection qu'on ne manquera pas de faire au sujet du Merlu, nous répondrons qu'il existe dans ces régions des « Merlus noirs » à la chair molle et se conservant mal; mais cette variété (nous lui donnerons ce nom en attendant de les mieux connaître) forme des groupes nettement localisés, et le Merlu absolument semblable à celui de nos côtes y existe aussi et en quantité plus grande.

Nos chalutiers fréquentent les fonds de pêche du Sénégal situés au nord de la presqu'île du cap Vert, de la Mauritanie, du Rio de Oro, du Maroc, et le banc Conception situé au nord de Lanzarote, la plus septentrionale des îles Canaries.

Sénégal.

La ligne des fonds de 200 mètres semble être sensiblement parallèle au rivage; elle s'en écarte cependant en face les embouchures du Sénégal et du Marigot des Maringouins, et est

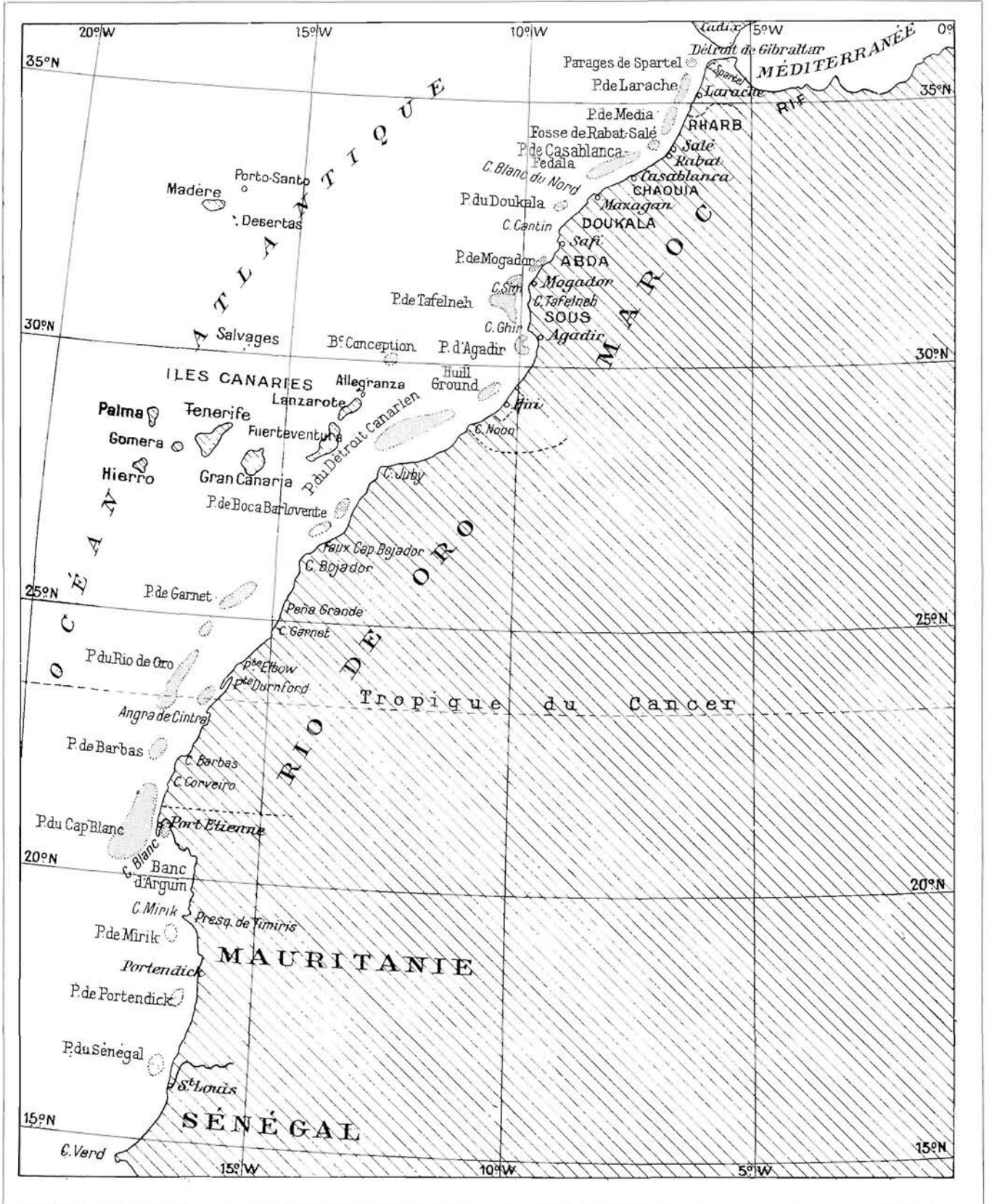


Fig. 7. Fonds de pêche de la Côte Occidentale d'Afrique.

située de 20 à 30 milles de la côte. L'isobathe de 100 mètres en est de 10 à 15 milles. Ces fonds sont constitués d'une manière générale par du sable vasard et au Sud par des fonds de vase verte due aux alluvions du Sénégal. Plus au Sud, le plateau continental se rétrécit et devient plus rocheux à mesure qu'on s'approche du cap Vert.

Le chalutier «*Jean Hamonet*», des Pêcheries de France, a reconnu la présence du Merlu dans cette région en mars 1932 par des fonds de 215 à 320 mètres, de sable vasard. Plus à terre il a capturé de nombreuses Soles de forte taille, des Pagres, des Serrans et des Courbines.

Mauritanie.

CAP MIRIK ET PORTENDICK.

Au sud du cap Mirik, le plateau continental est régulier, les fonds sensiblement parallèles à la côte épousent la forme de la vaste baie de Tanit.

Dans les faibles profondeurs, le fonds est sableux, généralement jaunâtre, avec quelques coquilles brisées et parfois du gravier avec quelques têtes de roches par 50-60 mètres de profondeur, entre le Sud-Ouest du Banc d'Arguin et le Banc d'Angel. Le sable devient plus fin à 100 mètres; après 150 mètres, il est légèrement vasard. Au delà de 200 mètres, on rencontre des fonds de sable pur ou de sable vasard. Au large de la côte, sur le parallèle 18° Nord, les fonds de 200 mètres sont de sable fin. Dans ces parages, la présence du Merlu a été constatée au mois de mars 1932 par des profondeurs supérieures à 200 mètres.

Plus près de terre on capture des Pleuronectes : Soles sénégaliennes et Flétans du sud (*Psettodes*), des Maigres ou Courbines, des Epinephelus ou Chernes, des Diagrammes et de nombreux Sparidés (Pagres, Pagellines, etc.).

Rio de Oro.

PARAGES DU CAP BLANC.

Les fonds compris à l'intérieur de l'isobathe de 50 mètres sont, du Nord au Sud, de sable vasard puis de sable coquillier et enfin de coquilles avec quelques têtes de roches dans le Nord et des rochers schistoïdes plus ou moins saillants dans le Sud; ils sont caractérisés par de Gorgonides blanches et rouges et quelques massifs isolés de Corail jaune (*Dendrophyllia cornigera*).

L'isobathe de 100 mètres est très sinueuse. Les fonds de 50 à 100 mètres forment une bande généralement sableuse de 8 à 20 milles de largeur; le sable vert dans le Nord devient foncé et vasard dans le Sud. Dans cette zone nous retrouvons quelques massifs de corail (*Dendrophyllia ramea*) coloré en rouge vif et dégageant une forte odeur musquée, diverses éponges, de grosses Holothuries brunes à tubercules noirâtres et des Ascidies. Par 20° 48' Nord à 100 mètres de profondeur existe un banc important d'Avicules. Entre 100 et 200 mètres, le fonds est de sable plus ou moins vasard ou coquillier, à éponges variées; dans le Sud, le chalut ramène quelques Gorgones et des fragments de Coraux. Au delà de 200 mètres, le sable est légèrement vasard dans la partie Nord et coquillier au large du cap Blanc.

Le Merlu est abondant dans les parages du cap Blanc particulièrement d'octobre à mars; il vit en profondeur pendant les mois d'hiver et se rapproche de la côte au printemps. Toute cette région est extrêmement poissonneuse : on y trouve toute l'année des Soles, des Saint-Pierres, de nombreux Sparidés (Dorades, Pagels, Pagres et Sargues) de nombreux Serranidés, des Courbines ou Maigres, des Grondins et des Meuils. On peut capturer ces derniers en grandes quantités sur la côte à l'aide de sennes. Elle est aussi très riche en Langoustes: Langoustes roses de profondeur (*Palinurus mauritanicus*) au large, et Langoustes vertes ou de Mauritanie (*Panulirus regius*) près de la côte. Enfin ces parages sont très riches en Scombridés de diverses espèces (Thons, Bonites, Tazards, Coryphoenes) qui, depuis quelques années, font l'objet d'une véritable pêche par des chalutiers étrangers spécialement armés dans ce but.

PARAGES DU CAP BARBAS.

Les lieux de pêche du cap Barbas s'étendent sur une longueur de 24 milles au large de la côte, entre la pointe de Galhe et les collines de Cintra.

L'isobathe de 100 mètres est sensiblement parallèle à la précédente dans le Sud, elle s'en rapproche beaucoup par 22° 28' où les fonds passent brutalement à 230 mètres. Le plateau continental est généralement sableux : entre 50 et 100 mètres de sable blanc ou vert dans le Nord, plus ou moins mélangé de coquilles brisées entre 22° 34' et 22° 18' Nord, puis de sable vert; par les profondeurs inférieures à 50 mètres, de fin sable vert dans le Nord, de sable jaunâtre près du cap Barbas et de sable coquillier dans le Sud. Dans le voisinage de Barbas, on trouve fréquemment de grandes coquilles de « Jambonneaux » (*Pinna*). En dehors de la ligne de 200 mètres les fonds sont de sable vasard vert ou de sable fin jaunâtre.

Les parages du cap Barbas sont compris entre 22° 13' et 22° 34' Nord; le bord du plateau continental y est très accore, particulièrement par 22° 28' où la falaise est très abrupte et s'élève très rapidement de 230 mètres à 110 mètres. Il est prudent par cette latitude de se maintenir par des fonds supérieurs à 230 mètres; en général, pour employer l'expression des pêcheurs, il faut « travailler creux ».

Ces parages sont réputés des patrons de chalutiers qui ont fait là d'excellentes pêches; ils sont séparés des lieux de pêche du cap Blanc par une région parsemée de roches et de coraux qui rendent le chalutage difficile : au Sud du parallèle de Pedra de Galhe, on fait des avaries graves.

La meilleure saison de pêche du Merlu est d'octobre à avril, particulièrement de décembre à mars. Ces fonds sont riches en Saint-Pierres et en Baudroies. En se risquant à terre par des fonds de 40 à 80 mètres, on pêche de grandes quantités de Sparidés (Pagellines, Pagres), des Diagrammes et des Courbines (*Sciaena aquila*).

Au Nord des parages du cap Barbas, entre 22° 41' et 23° 08' Nord, les fonds relativement sains, mais très inégaux, rendent le chalutage difficile.

PARAGES DU RIO DE ORO.

Le plateau continental est très étendu dans ces parages. Les fonds inférieurs à 50 mètres sont de sable coquillier au Nord du 24° Nord et de sable plus ou moins grossier mélangé de

coquilles brisées au Sud de ce parallèle. Par 40 mètres et 24° 26' existe un banc d'huîtres (*Ostrea cochlear*). Entre 40 et 50 mètres, le chalut ramène quelques algues calcaires incrustantes rouges, de nombreuses éponges brun jaunâtre dites « Pains d'épice », des Holothuries, des Astéries de grandes tailles, des Oursins, des Hydroïdes, des Ascidies du genre *Cynthia*, et plus rarement quelques Moules (*Mytilus* sp.). La ligne de 100 mètres est située à 60 milles de la côte dans le Nord, puis s'en rapproche légèrement pour n'être plus qu'à 50 milles dans le Sud. A mesure que l'on descend en latitude le bord des fonds devient de plus en plus accore.

Les fonds compris entre 50 et 100 mètres sont de coquilles brisées, entre 25° et 24° 35'; de sable, entre 24° 35' et 24°; de sable grossier plus ou moins coquillier, entre 23° 30' et 24° Nord; puis de sable fin plus ou moins vasard. Par 50-60 mètres de profondeur et 24° 26', nous retrouvons les éponges volumineuses brun jaune dites « Pains d'épice ». Au delà de 100 mètres, les fonds sont généralement sableux.

Ces lieux de pêche réputés très riches en Merlus particulièrement entre 23° et 24° N. par les fonds de 180 à 420 mètres, sont rarement pratiqués par les chalutiers rochelais, sauf dans la partie Nord que nous décrirons plus loin sous le nom de parages de Leven. Les époques de meilleur rendement pour la pêche du Merlu sont de fin octobre à mars, particulièrement en novembre et décembre.

Cette région est très poissonneuse; on y pêche en quantité, à des profondeurs différentes suivant la saison, des Emissolles, des Guitares, des Torpilles, des Raies et des Tères, des « Capitaines » ou Tassargals (*Temnodon saltator*), des Chernes (*Epinephelus*), des Courbines (*Sciaena aquila*), des Ombrines, des Diagrammes, de nombreux Sparidés, des Soles de grande taille, des Vives et des Baudroies.

La zone de pêche littorale est située dans le S-W de la pointe Durnford; par les fonds de 15 à 40 mètres, elle est très riche en Courbines (*Sciaena aquila*), en Bars (Mars), en Rougets-Barbets et en Soles. La baie de Garnet et la baie d'Angra de Cintra sont aussi très poissonneuses et fréquentées par les Canariens.

PARAGES DU CAP GARNET.

Dans les parages du cap Garnet, existent deux lieux de pêche, Penha Grande et Leven, séparés par une région parsemée de roches et de coraux. On trouve du corail par 26° 17' N. et 250 mètres de profondeur, et le fond est parsemé de roches du cap Bojador au 26° parallèle qui constitue la limite septentrionale des lieux de pêche de Penha-Grande, dont les fonds sont généralement de sable et de coquilles brisées, avec, par 25° 38' environ, une forte tache de coraux sur la pente entre 310 et 515 mètres, et de 24° 57' à 25° 12' une région de roches et de coraux. Au Sud, les fonds sont sableux jusqu'à la limite méridionale du lieu de pêche de Leven, et on retrouve un fond dur de roches et de coraux à partir de 24° 30' N. De 150 à 200 mètres, les fonds sont généralement de sable coquillier ou de coquilles brisées avec des Hydroïdes, des Gorgones, de nombreux Oursins et Astéries; au Nord du 26° N. le cap Bojador est entouré d'un massif rocheux; le sable fin domine au Sud de 24° 30' N. Il existe un banc d'Avicules par 68-75 mètres et 25° 05' N. et une tache de corail au large des Pylones par 95 mètres de profondeur, et on trouve quelques Huîtres (*Ostrea cochlear*) par 24° 26' N. et 40 mètres de profondeur.

FONDS DE PENHA-GRANDE.

Les fonds de Penha-Grande sont limités à l'Est par la ligne des 200 mètres, au Nord par le 26° de latitude où commence le massif rocheux et corallien du cap Bojador, à l'Ouest par des coraux et au Sud par une région malsaine de roches et de coraux qui les séparent des fonds de pêche de Leven. Ils sont caractérisés au Nord par de nombreux Oursins à longs piquants trapus (*Dorocodaris*) et des Holothuries brunes, et, dans le Sud, par des éponges dites « Couvertures » (*Asconema setubalense*), des Ophiures et des Bryozoaires (*Escharra*), connus des pêcheurs sous le nom de « Corail Pourri ». Les Langoustes roses (*Palinurus mauritanicus*) y fréquentent les abords des roches et des coraux.

Le Merlu fréquente ces parages de septembre à avril; les meilleures saisons de pêche sont ordinairement octobre, novembre et décembre. On pêche aussi sur les fonds de Penha-Grande des Squales (Roussettes, Emissoles, Hâ, Aiguillats), des Anges et des Guitares, des Torpilles, des Raies diverses et des Pastenagues; parmi les poissons osseux: des Chinchards et des Maquereaux espagnols, des Sabres (*Lepidopus caudatus*), des Pagres et des Pagels, des Rougets-Barbets, plusieurs espèces de Trigles, des Rascasses, des Saint-Pierre et des Baudroies. Si l'on se risque à atterrir, on capture des Diagrammes, des Serrans, des Epinephelus (Chernes), des Bogues, des Sargues, des Vives, parmi lesquelles la grande Vive du Maroc (*Trachinus radiatus*) et de nombreux Pleuronectes.

FONDS DE PÊCHES DE LEVEN.

Le fond de pêche de Leven est situé dans le S.-W. des fonds de Penha-Grande, dont il est séparé par un massif rocheux et corallien. Il est encerclé d'une manière presque continue de coraux au Nord, à l'Ouest et au Sud; à l'intérieur de la ligne des 300 mètres, on fait parfois des avaries légères. La région saine étant limitée et réduite en largeur, surtout dans le Sud, il est indispensable de mouiller une bouée pour éviter les avaries. Les fonds sont caractérisés par des Holothuries, de grandes Étoiles orangées et une espèce de Ver tubicole que les patrons désignent sous le nom de « Tuyaux de Pipe » et sont particulièrement riches en Langoustes roses.

Le Merlu fréquente ces fonds d'octobre à mars; les meilleures pêches s'y font d'ordinaire en janvier. On y trouve les mêmes espèces que sur le fond voisin de Penha-Grande. Plus à terre, on capture des Guitares, des Torpilles, des Murènes, des « Capitaines » ou Tassargals (*Temnodon saltator*), des Diagrammes, des Courbines ou Maigres de grande taille (*Sciaena aquila*), des Pagels, des Soles et des Vives.

PARAGES DE BOCA BARLOVENTE.

Dans ces parages, les fonds sont généralement sableux et deviennent coquilliers en approchant du rivage; dans le Sud on rencontre des coraux par 380 mètres. Cette région est séparée de celle du cap Garnet par une zone rocheuse qui s'étend au large du faux cap et du cap Bojador. Quelques roches, placées de part et d'autre du 27° N., séparent le fond de Los Matillos de celui du faux cap Bojador.

Ces fonds sont caractérisés par des Actinies (*Chondractinia*), connues des pêcheurs sous le nom de « culs de mulets » et de très nombreux Echinodermes (*Antedon*, *Ophiura*, *Luidia*, *Chœtaster*, *Tethyaster*, *Dorocodaris* et Holothuries diverses).

Ces lieux de pêche sont sains entre $27^{\circ} 02'$ et $27^{\circ} 30'$ N. pour Los Matillos et à partir de $26^{\circ} 57'$ jusqu'à la ligne N. 31° W. du cap pour les fonds de pêche du faux cap Bojador. « Sur le versant Nord du faux cap Bojador et par les fonds de 344 mètres, on file le chalut et on traîne quelques 12 milles au S. 15° E. en obliquant jusqu'au S. 30° W.; il faut avoir présent à la mémoire qu'au delà de 380 mètres, vers l'Ouest, on trouve du corail. »

Ces parages sont riches en Merlus de septembre à mars, et on y fait d'ordinaire d'excellentes pêches en janvier et en février. Le chalut capture en même temps que le Merlu de nombreux Squales, des Anges, des Raies et des Pastenagues, des Congres, des Beryx, des Chinchards, des Maquereaux espagnols, des Sabres (*Lepidopus caudatus*), des Diagrammes, des Epinephelus, de nombreux Sparidés, des Rougets-Barbets, des Grondins rouges, des Rascasses (*Sebastes* et *Scorpoena*), des Saint-Pierre (*Zeus faber* et *Parazenopsis argenteus*), des Soles et des Cardines (*Zeugopterus megastoma* et *Z. Boscii*), des Phycis et des Baudroies. Les grandes Crevettes rouges (*Aristeus* et *Aristeomorpha*), qui atteignent la taille des Langoustines, y sont très abondantes, ainsi que les Caramotes (*Peneus caramota*). On capture souvent des Langoustines (*Nephrops norvegicus*) sur les fonds de Los Matillos.

Il existe quelques bancs de Coquilles Saint-Jacques dans le voisinage des fonds de pêche du faux cap Bojador.

DÉTROIT CANARIEN.

Les fonds chalutables s'étendent sur une longueur de plus de 100 milles, entre le parallèle de l'embouchure de l'Oued Assaka et le méridien du cap Juby. D'une manière générale, ces fonds sont de sable diversement coloré, plus ou moins grossier avec des débris de coquilles. Ils sont caractérisés par des grandes Éponges siliceuses blanches (*Asconema setubalense*), des Oursins à longs piquants trapus (*Dorocidaris*) des Oursins sphériques (*Echinus*) et des Ophiures. Les Comatules et les Hydraires sont abondants par les fonds voisins de 100 mètres. On rencontre des roches et des coraux (*Lophohelia*, *Dendrophyllia* et *Caryophyllia*) au Nord du parallèle de l'embouchure de l'Oued Assaka, et le massif rocheux de Juby, situé à l'Est du 13° méridien, borde ces lieux de pêche dans leur partie occidentale; au large on rencontre du corail pourri et des éponges ovoïdes grosses et creuses.

Le détroit canarien est un très bon fond de pêche pour le Merlu et la Dorade, particulièrement d'octobre à avril. On y capture aussi de nombreux Squales, Chiens espagnols, Aiguillats, Roussettes, Emissoles, Liches, Centrophores, Humantins, une grande variété de Raies, des Aigles et des Pastenagues, des Congres et des Beryx, des Sabres, de nombreux Sparidés (*Pagellus*, *Pagrus* et *Dentex*), des Rascasses (*Sebastes* et *Scorpoena*), des Saint-Pierre (*Zeus faber*, *Parazenopsis argenteus*, *Cyttopsis roseus*), des Phycis, des Cardines et des Baudroies.

Les fonds sont très sains en dehors de la ligne des 220 mètres; ils sont limités au N.-E. en latitude de l'Oued Assaka par des roches et du corail; dans le S.-W. en longitude du cap Juby, par des prolongements du massif rocheux qui entoure le cap.

A terre de la ligne des 220 mètres, on risque des avaries sur des roches éparses ou sur des coraux, notamment par $28^{\circ} 41'$ et 165 mètres de profondeur.

La côte africaine voisine est très poissonneuse et est fréquentée par les goëlettes canariennes; on y pêche en particulier de très gros Rougets-Barbets (*Mullus barbatus*) à certaines époques de

l'année, à tel point que les canariens appellent l'entrée de l'Oued Noun, actuellement fermée par un banc de sable, la Boca de Los Robalos.

BANC CONCEPTION.

Le Banc Conception est très poissonneux. Le sommet de ce banc est situé par $29^{\circ} 57' N.$ et $12^{\circ} 45' W.$ à 50 milles environ dans le N. $49^{\circ} E.$ du feu d'Allegranza, petite île au Nord de Lanzarote (Canaries). Il est couvert par 179 mètres d'eau. Le fond est généralement de sable et de sable coquillier sur toute l'étendue du banc, sauf dans son extrémité Nord qui est rocheuse à partir de 360 mètres. Les fonds sableux sont caractérisés par des éponges de tailles et de formes très variées : ovoïdes, rameuses ou en coupe; la plus fréquente, au point qu'elle gênait les opérations de pêche au début du chalutage sur ce banc, est une grande éponge blanche en coupe très haute, dont le tissu ressemble à un feutrage de verre filé (*Asconema setubalense*). Les Echinodermes y sont nombreux : *Echinus melo*, *Dorocidaris*, *Asthenosoma hystrix*, *Astrospartus arborescens* et des Holothuries gris-brun. Sur le sommet du banc, on trouve des Sertulaires, des Gorgones et des Comatules (*Antedon*) et dans la partie rocheuse du corail jaune (*Dendrophyllia cornigera*).

Le Merlu est très abondant sur le banc Conception en novembre, décembre et janvier. On y pêche aussi en quantité importante, des Dorades communes (*Pagellus centrodontus*), des Pagres et des Dentés, des Chinchards, des Maquereaux espagnols, des Sabres (*Lepidopus caudatus*), des Rougets-Barbets, des Grondins roses, des Saint-Pierre (*Zeus faber* et *Parazenopsis argenteus*), des Vives et des Baudroies, quelques Cerniers, des Raies, des Pastenagues et des Squales. Dans le N.-E. du banc, à proximité des rochers, on capture des Rascasses (*Sebastes*), des Congres et des Murènes.

Maroc.

PARAGES D'IFNI.

Les parages d'Ifni sont situés en bordure du plateau continental entre $29^{\circ} 45' N.$ et $29^{\circ} 25' W.$ Les fonds sont de sable, gravier et coquilles brisées, avec deux fonds de roches, l'un par 53 mètres en face de l'Oued Sidi Bu Naar, l'autre par 101 mètres par $29^{\circ} 28'.$ Le Merlu fréquente ce lieu de pêche de novembre à mars. Il y est très abondant en décembre et janvier.

PARAGES DE LA BAIE D'AGADIR.

Les parages de la baie d'Agadir comprennent deux fonds de pêche séparés par du corail et des roches, mais qui se rejoignent par le large; ce sont les fonds de pêche d'Agadir et d'Agulah. Le fond de pêche d'Agadir s'étend sur une dizaine de milles en direction Nord-Sud entre $30^{\circ} 30'$ et $30^{\circ} 20'$ de latitude Nord. Le fond de pêche d'Agulah est limité au Nord par le parallèle de l'embouchure de l'Oued Mesa, au Sud par la ligne N. W. du cap d'Agulah.

Dans la baie d'Agadir, les fonds jusqu'à 100 mètres sont de sable ou de vase; ils sont caractérisés par des Echinodermes (Holothuries et Ophiures : *Astrospartus arborescens*). On ren-

contre des roches dans l'Ouest d'Agadir par 112 mètres de profondeur. A partir de 200 mètres, on trouve du sable gris à Piquants d'Alènes (Dentales) et des coquilles brisées. De 30° 02' à 30° 20', le corail est abondant de 200 à 425 mètres de profondeur. Le fond d'Agulah est de sable et de sable coquillier avec éponges blanches et jaune soufre, des Echinodermes (Étoiles de mer et Holothuries) et des coquilles de Jambonneaux (*Pinna*); il est limité au Sud par la ligne N. W. du cap d'Agulah qui le sépare d'une région parsemée de roches, impropre au chalutage.

Les fonds d'Agadir et d'Agulah sont très bons en dehors de la ligne des 200 mètres et jusqu'à perdre le fond. Ils sont séparés par un puissant massif corallien qui descend jusqu'à 425 mètres. Avec une longueur de funes suffisante pour déborder le corail on peut travailler sans avaries et passer de l'un à l'autre de ces lieux de pêche.

Dans le S. W. des fonds d'Agulah, la profondeur augmente très rapidement; en se maintenant sur les profondeurs de 200 mètres on tombe sur le corail. Il ne faut pas franchir la ligne N. W. du cap.

Les meilleures époques de pêche du Merlu sont d'ordinaire décembre et janvier, mais ce poisson fréquente les parages d'Agadir de septembre à mars. Avec le Merlu on y capture des Squales (Aiguillats, Roussettes, Emissoles), des Torpilles, des Anges et diverses Raies, des Maquereaux et des Chinchards, des Sabres, des Tassargals (*Temnodon saltator*), des Ombrines, des Pagels, des Pagres et des Dentés, des Grondins rouges, des Saint-Pierre, des Pleuronectes et des Baudroies. A proximité des rochers : des Chèvres, des Rascasses, des Congres et des Murènes.

La baie d'Agadir est constituée par une vaste plaine de sable plus ou moins vaseux à Ophiures et Comatules, parsemée de quelques têtes de roches; on y pêche des Merluchons, des Congres, des Murènes, des Maquereaux espagnols; des Tassargals, des Courbines, des Bars, des Rougets-Barbets, des Pleuronectes et quelquefois des Aloses.

Près du cap Ghir, existe un autre fond de pêche peu étendu, qui est limité au Nord par l'alignement de la pyramide du cap Ghir et du point culminant du Djebel Tazenart (1.350 m.) et au Sud par la ligne S. W. du cap. Il est bordé au Nord et au Sud par des roches qui déchirent fortement les chaluts; les fonds chalutables sont vaseux.

PARAGES DE TAFELNEH.

Le plateau de Tafelneh, très élargi dans sa partie nord se rétrécit rapidement pour former dans le Sud une bande étroite terminée par un massif rocheux situé dans le N. W. du cap Ghir. Il est de nature très variée : sable, sable vasard, vase à Oursins, Étoiles de mer et Holothuries. Il atteint sa plus grande largeur par 31° 15' N. Les roches sont à l'intérieur de l'isobathe de 110 mètres, sauf dans le Sud du parallèle de l'Oued Ammer, où elles descendent plus profondément. On trouve également des roches clairsemées au Nord du parallèle du cap Sim. Le plateau de Tafelneh est très sain, à condition de ne pas atterrir et d'éviter les roches clairsemées qui le bordent au Nord, au large du cap Sim, et au Sud dans le N. W. du cap Ghir.

Le Merlu y est abondant en décembre, janvier et février. Les meilleures pêches ont lieu d'ordinaire en janvier.

PARAGES DE MOGADOR.

Les lieux de pêche de Mogador sont limités au Nord par le parallèle du Djebel Hadid et au Sud par le parallèle de Mogador. Il existe dans ces parages un très bon lieu de pêche littoral compris entre l'embouchure de l'Oued Tensift et la pointe Hadid.

Le bord du plateau continental descend en pente assez régulière et douce jusqu'à 500 mètres, les fonds sont de vase ou de sable grossier. Entre 100 et 200 mètres le fond est vaseux dans le Nord et de sable dans le Sud. Par les profondeurs inférieures à 100 mètres, le sol sous-marin est généralement vaseux et parsemé de taches rocheuses dont la plus importante est située par 83 mètres et 31° 33' de latitude Nord. Un puissant massif rocheux entoure le cap Sim, s'étend jusqu'à Mogador dans le Nord, jusqu'à 80 mètres de profondeur dans l'Ouest du cap et se prolonge dans le Sud jusqu'au cap Glir.

Un autre massif rocheux moins important entoure la pointe Hadid. Entre l'embouchure de l'Oued Tensift et la pointe Hadid, les fonds littoraux sont de sable, de gravier ou de coquilles brisées, jusqu'à 33 mètres; au delà de cette profondeur, on trouve des roches, particulièrement dans le Sud; les fonds chalutables sont caractérisés par quelques Echinodermes et de gros Mollusques au pied très charnu, violacé, piqueté de brun rouge (*Voluta*). En dehors de la ligne des 100 mètres, les fonds sont sains entre la pointe Hadid et Mogador. Au delà de ces limites des roches et des coraux rendent le chalutage difficile, surtout dans le Sud. Le Merlu fréquente ces parages de septembre à avril; il y est abondant de décembre à février.

La zone de pêche littorale du Djebel Koriat est particulièrement riche en Soles (*Solea azevia* et *Solea solea*), Flétans du Sud (*Psettodes Belcheri*), Bars (*Morone labrax*), Capitaines ou Tassar-gals (*Temnodon saltator*), Courbines (*Sciaena aquila*) Trigles rouges, Sparidés et Raies. Les Crevettes caramotes y abondent. Près des roches on capture des Congres et des Murènes et quelquefois des Langoustes et des Homards. Cette zone, qui s'étend sur une vingtaine de milles parallèlement au rivage, est très réduite en largeur par le fait que les fonds durs sont très rapprochés de la limite des eaux territoriales.

PARAGES DU DOUKALA.

Les parages du Doukala constituent un très bon fond de pêche, compris entre les parallèles du cap Blanc du Nord et le N. 10° W. du feu de Cantin.

Dans ces parages, les fonds sont généralement vaseux et caractérisés par des Echinodermes : Holothuries (*Stichopus*), Étoiles de mer (*Chaetaster longipes*, *Porania pulvillus*) et Oursins (*Echinus acutus*). Deux puissants massifs rocheux bordent le rivage : celui du Nord s'étend de la pointe d'Azemmour au cap Blanc du Nord et descend jusqu'à 50 mètres; il est séparé des fonds vaseux du Doukala par une zone de sable coquillier et de gravier; celui du Sud entoure le cap Cantin et descend plus profondément, jusqu'à 75 mètres environ dans l'Ouest du cap, et 100 mètres dans le Sud-Ouest, au large de Safi; il est séparé de la vase par une étendue de sable fin. A l'intérieur de l'isobathe de 230 mètres, existent quelques taches rocheuses dont la plus importante est située par 33° 09' et 82 mètres de profondeur. Une tache de corail est située par 33° 18' entre 400 et 500 mètres de fond.

Les fonds de pêche de Doukala sont très bons au delà de l'isobathe de 238 mètres, entre le parallèle du cap Blanc du Nord et la ligne N. 10° W. du feu de Cantin. A partir de 33° 00'

N. et 9° 17' environ on peut travailler sans avarie jusqu'aux fonds de 160 mètres sur un fond de sable à éponges blanches et oursins à grands piquants (*Dorocidaris*). Le Merlu est abondant, sur ces fonds de septembre à avril, et les meilleures pêches se font d'ordinaire en fin décembre, janvier et février.

PARAGES DE CASABLANCA-FEDALA.

Ces parages constituent un bon fond de pêche qui s'étend depuis la fosse de Rabat-Salé jusqu'au N. 45° W. de Mazagan, au delà de l'isobathe de 210 mètres.

Entre le cap Mazagan et Rabat, de puissants massifs rocheux s'appuient sur la côte et descendent jusqu'à la profondeur de 50 mètres; l'un d'eux s'étend du cap Blanc du Nord à la crique des Oulad-Jerar; un autre est situé en face la pointe d'El-Aunk et Casablanca; un troisième s'étend du cap Fedala à l'Est de Bou-Znika. Entre 50 et 200 mètres les fonds sont généralement vasards, caractérisés par des Echinodermes (Holothurics); ils sont parsemés de nombreuses taches rocheuses particulièrement dans la région au Nord de Casablanca, et de petits massifs de coraux (*Dendrophyllia cornigera* et *ranea*). A 130 mètres de profondeur, par 34° 05' N. et 7° 10' W. existe un banc d'Avicules et d'Huitres (*Ostrea cochlear*); on retrouve ces huitres de 128 à 158 mètres par 31° 51' N. Au-dessous de 200 mètres, les fonds sont vaseux et ne présentent plus de roches, sauf par 210-220 mètres, au Nord de Mazagan et à l'Ouest de la ligne N. 45° W. de ce cap. A l'exception d'une « roche » sérieuse à éviter par les fonds de 210-220 mètres au Nord de Mazagan, ce fond de pêche, généralement vasard, à Holothurics, est très bon par les fonds supérieurs à 210 mètres. Par les profondeurs moindres, on risque de déchirer les chaluts sur les nombreuses taches rocheuses ou coralliennes que nous avons indiquées. Il existe dans cette région un excellent lieu de pêche très peu étendu, à fond de vase molle, au Nord de Casablanca, par 238 mètres de profondeur, qui a été particulièrement riche en 1921 et 1922. Les fonds chalutables sont limités à l'Ouest par un massif rocheux situé au Sud de la ligne N. 45° W. du cap Mazagan; ils rejoignent dans l'Est la fosse de Rabat Salé.

Le Merlu fréquente les parages de Casablanca-Fedala d'octobre à mars; les meilleures époques de pêche sont ordinairement janvier et février. En même temps que le Merlu on pêche des Raies, des Chinchards, des Maquereaux, des Congres, des Rougets-Barbets, des Pagres, des Pagels (*Pagellus centrodontus* et *acarne*) des Grondins gris et roses, des Chèvres, des Soles, des Cardines; plus à terre : des Aloses, principalement en juin-juillet, des Tacauds, des Rascasses, des Soles, des fausses Limandes, des Murènes et parfois des Esturgeons.

PARAGES DE MEHEDIA.

Les fonds de pêche de Méhedia sont limités au Nord par le parallèle de Moulay-Bou-Selham, au Sud par la fosse de Rabat et à l'Est par l'isobathe de 210 mètres. Ils sont fréquentés par le Merlu de novembre à avril. Plus à terre, on capture de beaux échantillons de Soles, mais les risques d'avaries sont nombreux en raison des taches rocheuses éparpillées sur ces fonds.

La fosse sous-marine de Rabat-Salé est très rapprochée de la côte. C'est un excellent lieu de pêche compris tout entier dans le secteur de visibilité du feu de Rabat, avec d'excellents repères à terre, en particulier la tour Hassan. Cette fosse est entourée du Nord à l'Est par des fonds durs et escarpés. Le fond chalutable est caractérisé par une espèce d'Ascidie connue des pêcheurs sous le nom de « Melon ».

PARAGES DE LARACHE.

Ce fond de pêche, compris entre la latitude du Djebel-Beni-Mçaouer au Nord et celle de Moulay-Bou-Selham au Sud, est très bon par les fonds supérieurs à 220 mètres. Par les profondeurs moindres, il existe quelques taches rocheuses qui déchirent les chaluts.

Les fonds de pêche de Larache sont fréquentés par le Merlu d'octobre à mars; les meilleures pêches y ont été faites en janvier et février. On y trouve avec les Merlus, des Aiguillats, des Emissoles, des Raies, des Chinchards, divers Sparidés (Dorade commune, Pagel acarne, Pagres), des Rougets-Barbets, des Grondins rouges, des Chèvres, des Saint-Pierre, des Soles, des Cardines. En se risquant par les profondeurs moindres, on fait souvent de belles pêches de Soles, de fausses Limandes et quelquefois de Turbots, mais ces derniers sont devenus rares depuis quelques années.

PARAGES DE SPARTEL.

Ce lieu de pêche, compris entre le parallèle de la Djebila et celui de Beni-Mçaouer, est limité à l'Est par la ligne des 183 mètres; il est constitué par un bon fond de sable et de gravier. Il est bordé du côté du large par des coraux.

Le Merlu fréquente le lieu de pêche de Spartel entre octobre et avril. Les meilleures pêches y ont été faites en janvier et février. On retrouve dans ces parages les mêmes espèces que dans le secteur de Larache et de Méhédia, avec quelques espèces provenant de la Méditerranée, comme le Capelan (*Gadus capelanus*). Les fonds de sable, de gravier et de sable coquillier sont très riches en poissons plats.

LES DUNDÉES BRETONS SUR LA CÔTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE.⁽¹⁾

LA PÊCHE DE LA LANGOUSTE VERTE.



Fig. 8. Bateau langoustier faisant la pêche en Mauritanie.

Depuis 1900, l'armement pour la pêche des Crustacés a pris sur les côtes de Bretagne un développement considérable. Mais, par suite du dépeuplement rapide des fonds littoraux, la pêche du Homard et celle de la Langouste, purement locales au début, se pratiquant sur les fonds ou autour des îlots rocheux à proximité du rivage, durent s'étendre de plus en plus et aller rechercher au loin les Crustacés qui avaient sérieusement diminué sur les côtes de France.

S'éloignant de plus en plus de leur port d'attache, à la recherche de nouveaux fonds de pêche d'une exploitation plus lucra-

⁽¹⁾ Par Jean LE GALL.

tive, les pêcheurs bretons traversèrent la Manche, dès 1901, pour aller poser leurs casiers sur les côtes de Cornouailles, puis, sur celles du Pays de Galles. Ils s'aventurèrent également vers l'Écosse et, dès 1919, s'installèrent autour de l'Irlande. Mais, dans ces eaux septentrionales, froides, la Langouste devient plus rare si le Homard abonde; or, sur le marché français, celui-ci est moins estimé que celle-là. Pour retrouver de nouveaux fonds langoustiers, les pêcheurs bretons allèrent donc de plus en plus vers le Sud. Dès 1909, on vit les bateaux de Camaret et de Douarnenez exploiter les fonds rocheux au large de la côte d'Espagne; refoulés par les Espagnols qui, pour se protéger, reportèrent la limite de leurs eaux territoriales de trois à six milles, ils se dirigèrent vers le Portugal.

Poussant plus loin, toujours plus loin, à la recherche de Langoustes toujours plus belles et plus abondantes, ils s'installèrent, dès l'année suivante, sur la côte du Maroc et tentèrent de pêcher la Langouste rouge (*Palinurus vulgaris* LATH.) dans les parages de Casablanca, de Safi et de Mogador, puis, entre Mogador et Agadir, autour du cap Sim.

A côté de la Langouste ordinaire (*Palinurus vulgaris* LATH.) ils y trouvèrent, particulièrement dans la partie méridionale du Maroc, une autre espèce venue la remplacer, car sa limite méridionale extrême de présence peut être située justement dans les parages de la baie d'Agadir.

Cette Langouste, extrêmement abondante plus au Sud, à partir du cap Barbas, sur toute la côte occidentale d'Afrique jusqu'à l'Angola, est de couleur verte, un peu plus grande que la Langouste vulgaire. C'est une espèce voisine (*Panulirus regius* BRITO. CAP.) Elle fut d'abord assez mal accueillie sur les marchés de l'intérieur; mais après une campagne acharnée, habilement menée par les mandataires, elle conquiert rapidement, de haute lutte, sa place sur tous les marchés et, immédiatement sa pêche s'intensifia (1).

Les pêcheurs douarnenistes s'aventurèrent alors plus au Sud, sur la côte de Mauritanie, jusqu'à Dakar et Sainte-Marie-de-Guinée, délaissant bientôt la côte marocaine proprement dite qui s'appauvissait rapidement et aussi, sans doute, en raison des dispositions du Dahir marocain du 31 mars 1919 qui, dans son article 9, interdit la pêche des crustacés du 15 août au 1^{er} janvier.

En 1910-1911, il était débarqué, en France, environ 150.000 «Langoustes vertes» dites «Marocaines» ou «de Mauritanie». En 1911-1912, ce nombre était porté à 200.000. En 1913 : 23 bateaux pratiquaient régulièrement cette pêche, faisant chacun trois voyages par an sur ces rivages éloignés; ils rapportèrent plus de 300.000 langoustes.

Depuis la guerre, cette pêche, sur une côte inhospitalière battue incessamment par les vagues s'est notablement ralentie : en 1928, cependant, vingt bateaux ramenaient encore 220.000 kilogrammes de Langoustes vertes des côtes de Mauritanie. Depuis ces dernières années, la concurrence qui leur est faite par les queues de langoustes congelées provenant du Cap a mis cet armement particulier en de sérieuses difficultés.

DOUARNENEZ est actuellement le seul port armant encore pour la pêche de la Langouste sur la côte occidentale d'Afrique.

Les bateaux se rendant en Mauritanie sont des forts dundees à vivier de 50 à 100 tonneaux,

(1) Le premier voyage des Douarnenistes en Mauritanie fut accompli en 1910 par le dundee «*Philantrope*», patron PERNES de Douarnenez. Après un voyage de 44 jours, il revint au port avec 6.000 kilogrammes de langoustes vendues 1 fr. 25 le kilogramme.

munis tous d'un moteur auxiliaire. (Fig. 8.) Ils portent sur le pont deux forts canots à moteur de 2 à 3 tonneaux qui leur serviront à faire la pêche. Armés par huit ou dix hommes, ils vont s'installer dans les parages de Mogador, du cap Sim et surtout vers le Rio del Oro, le cap Blanc et Port Étienne, en Mauritanie.

Pendant très longtemps, la pêche fut faite aux casiers mouillés, une fois appâtés, à proximité des fonds rocheux. Mais, la houle énorme qui règne à peu près toute l'année sur cette côte et finit par remuer les fonds à plus de 20 mètres de profondeur, rendait ces engins peu productifs. Ils furent donc partiellement remplacés par des filets dormants, dits « langoustiers » d'environ 28 mètres de longueur, de 1 à 3 mètres de haut, avec des mailles de 10 à 15 centimètres d'ouverture. Ces filets, mis à l'eau par les canots annexes, sont calés verticalement dans les régions où la Langouste est repérée en quantités abondantes, souvent au milieu des brisants. Les crustacés en circulant de nuit se prennent et s'empêtrent dans les filets qui sont relevés le lendemain matin. Les Langoustes vivantes, recueillies, sont conservées dans la cale-vivier du bateau.

Les langoustiers de Mauritanie, qui sont encore au nombre d'une vingtaine à Douarnenez, font, chaque année, de trois à quatre voyages d'une durée approximative de deux mois. Ils rapportent à chaque voyage de 5 à 12.000 kilogrammes de Langoustes vertes qui sont achevées par les marceurs au cours de 8 à 16 francs le kilogramme. Elles sont gardées en viviers par les marceurs locaux en attendant leur expédition par trains de marée sur les marchés de l'intérieur et jusqu'en Belgique, en Italie ou en Allemagne.

LA PÊCHE DE LA SARDINE.

Pour utiliser leur matériel une fois la campagne du Thon terminée, quelques Armateurs et Patrons Thonniers eurent, dès 1914, l'idée de diriger leurs bateaux vers les côtes du Maroc, où, sur la côte occidentale, la Sardine est très abondante et peut se pêcher pendant toute l'année.

Le premier voyage fut accompli par le dundee « *Emmanuella* » de Douarnenez (patron Raoul PAUL). Les résultats obtenus furent bons et, dès lors, une petite flottille de bateaux douarnenistes arma régulièrement, dès la fin de la pêche du Thon et avant d'entreprendre celle du Maquereau sur les côtes d'Angleterre et d'Irlande, pour faire la pêche de la sardine marocaine.

Les bateaux faisant cette campagne du Maroc sont des dundees thonnières de 50 à 100 tonneaux, montés par 8 à 11 hommes d'équipage et portant deux ou trois forts canots à moteur à bord desquels se fera la pêche.

Ils arment dès la fin de septembre ou la mi-octobre et quittent Douarnenez, leur port d'attache, avant le début de novembre.

Actuellement munis tous d'un moteur auxiliaire, ils arrivent, après quinze jours environ de route, sur les lieux de pêche : dans les parages de Safi, qu'ils choisissent actuellement comme base après avoir autrefois travaillé dans le voisinage de Fedhala, de Casablanca et du cap Blanc de Mazagan.

La pêche se fait uniquement à bord des canots : le bateau ne servant plus que d'habitation et de magasin. Elle se pratique, comme sur les côtes de Bretagne, à l'aide de filets droits et parfois de filets de dérive ; le poisson étant attiré en surface par une distribution de farine d'arachide et de roque.

La sardine pêchée est traitée à bord du bateau porteur qui, son chargement fait, ce qui représente une pêche de 400.000 à 600.000 sardines, reprend le chemin du retour dès la fin de décembre; car la sardine qui était de belle taille et d'excellente qualité jusqu'à ce moment, change, devient plus petite, molle et à chair maigre à partir du mois de janvier et surtout en février.

Au cours des premières campagnes, la sardine pêchée était jetée en cale et «salée en vac» : c'est-à-dire saupoudrée de sel et mise en tas. Ce système ne donna pas de brillants résultats, la clientèle montrant peu d'empressement à acheter un produit mal présenté : dur, jaunâtre, réellement peu appétissant; l'arrivée simultanée de plusieurs bateaux chargés de grosses quantités de poissons rendit également, à maintes reprises, encore plus difficile l'écoulement des produits de cette pêche.

Actuellement, la sardine, nettoyée et salée, est rangée dans des barils et arrive à Douarnenez en parfait état de conservation. Elle n'en est pas moins difficilement vendue, bien que les bateaux pratiquant cette pêche soient de moins en moins nombreux et ne semblent la poursuivre que pour occuper pendant une période creuse un équipage inactif entre deux périodes d'armement.



Fig. 9. Coucher de soleil.

Photo Yvon.

LA GRANDE PÊCHE : ISLANDE, TERRE-NEUVE, GROENLAND.⁽¹⁾

La Grande Pêche française s'exerce depuis un temps immémorial en *Islande* et depuis le xv^e siècle d'une façon continue à *Terre-Neuve*. Depuis 1929, elle a appris à passer dans l'Est de l'Atlantique, d'Islande à la *Mer de Barents* et à l'*île aux Ours*, sur les pentes occidentales qui réunissent cette île au *Spitzberg*; enfin dans l'Ouest de l'Atlantique elle passe de même, avec les conditions hydrologiques ambiantes, de *Terre-Neuve au Groënland*.

I

L'ISLANDE.

On sait que l'Islande est une des parties, encore visibles à la surface des eaux, de l'ancien continent septentrional qui unissait le bouclier russe et scandinave aux premiers soulèvements américains du Labrador au Groënland. La crête Wyville-Thomson rappelle encore, par des fonds de moins de 600 mètres d'où pointent les Féroés, la liaison ancienne de la mer du Nord au Groënland. Cette crête, vers le Sud-Est est presque entièrement séparée des hauts-fonds de la mer du Nord par une vallée étroite et profonde encore de plus de 1.000 mètres qui joue un rôle capital dans les échanges hydrologiques entre la mer de Norvège et l'Atlantique. Entre l'Islande et le Groënland, le détroit de Danemark est également sillonné par les plissements d'un barrage de moins de 600 mètres, presque interrompu en son centre par une vallée assez étroite inclinée vers la mer de Norvège et profonde de plus de 1.000 mètres. (Pl. IV.)

Cet ensemble de hautes chaînes sous-marines, malgré sa profondeur relative, constitue un barrage qui bloque complètement du Groënland aux Féroés les eaux atlantiques de plus de 35 p. 1000 de salinité, et ne les laisse passer qu'à l'Est, dans le canal des Shetland le long du plateau continental européen. L'obstacle produira comme toujours dans l'hémisphère Nord, au moment des transgressions chaudes, un mouvement de rotation sinistroyre qui ramènera les eaux de pente repoussées par les eaux atlantiques le long du talus continental groënlandais, sous les eaux polaires, avec le même mouvement de translation du N. E. au S. W. que ces dernières.

Au contraire, le flux chaud et salé qui pénétrera en été dans la mer de Norvège entraîné par la dérive à droite que provoque la rotation terrestre, s'appuiera contre la côte norvégienne, et, suivant les années et l'importance de la transgression, entrera plus ou moins profondément dans la mer de Barents et baignera à une profondeur variable la pente du talus continental asiatique de l'île aux Ours au Spitzberg.

L'eau froide descendant le long du talus groënlandais, heurtera le barrage de l'Islande et commencera son mouvement de rotation sinistroyre, qui viendra compléter dans la mer de Norvège le vaste mouvement tourbillonnaire indiqué par le flux chaud.

Il résultera de ceci une différence de température de 4° dans le détroit de Danemark, de 2° à 4° entre l'Islande et les Féroés, de 8° dans le chenal des Shetland entre les eaux qui baigneront la crête de part et d'autre, à la profondeur de 600 mètres. Aux étages supérieurs les

(1) Par le Commandant L. BEAGÉ.

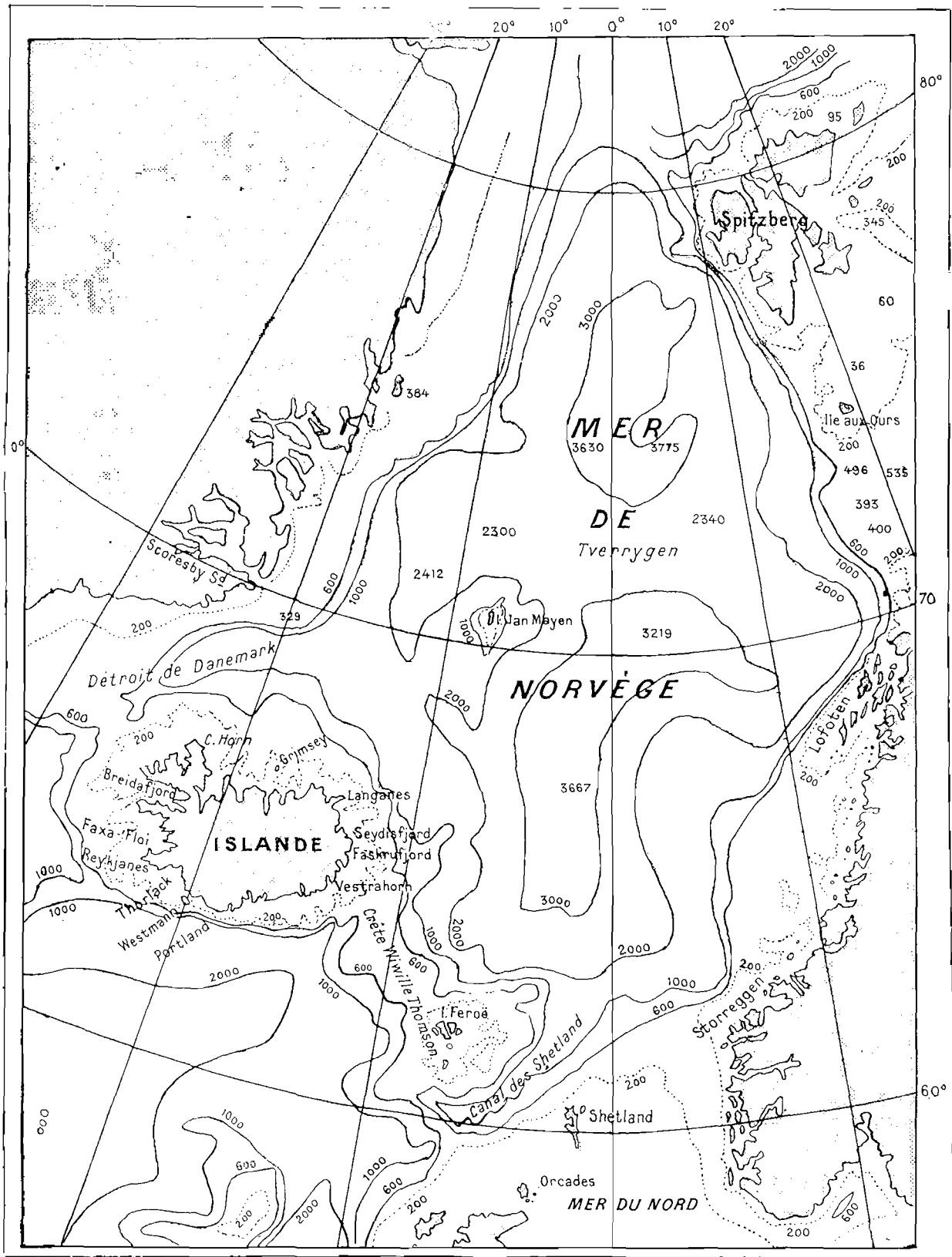


Fig. 10. Liaison sous-marine des rives de la mer de Norvège.

PLANCHE IV.

influences polaires et atlantiques se combattront suivant la valeur de la densité des eaux en présence.

Ces considérations sommaires suffisent à comprendre le mécanisme de la pêche autour de l'Islande.

Si l'on se rappelle que la Grande Pêche française cherche *uniquement la Morue* et que tout autre poisson est considéré comme sans valeur marchande par les pêcheurs, il sera facile, en suivant les déplacements de la morue, au cours de l'année, de déterminer les lieux de pêche fréquentés par les navires de Gravelines et Fécamp.

C'est en décembre et janvier que les morues adultes recherchent les eaux chaudes de la côte Sud d'Islande pour frayer. La température la plus favorable pour la ponte est de 3 à 5°, elle peut monter exceptionnellement à 7° dans le voisinage des côtes. La Morue recherche l'eau

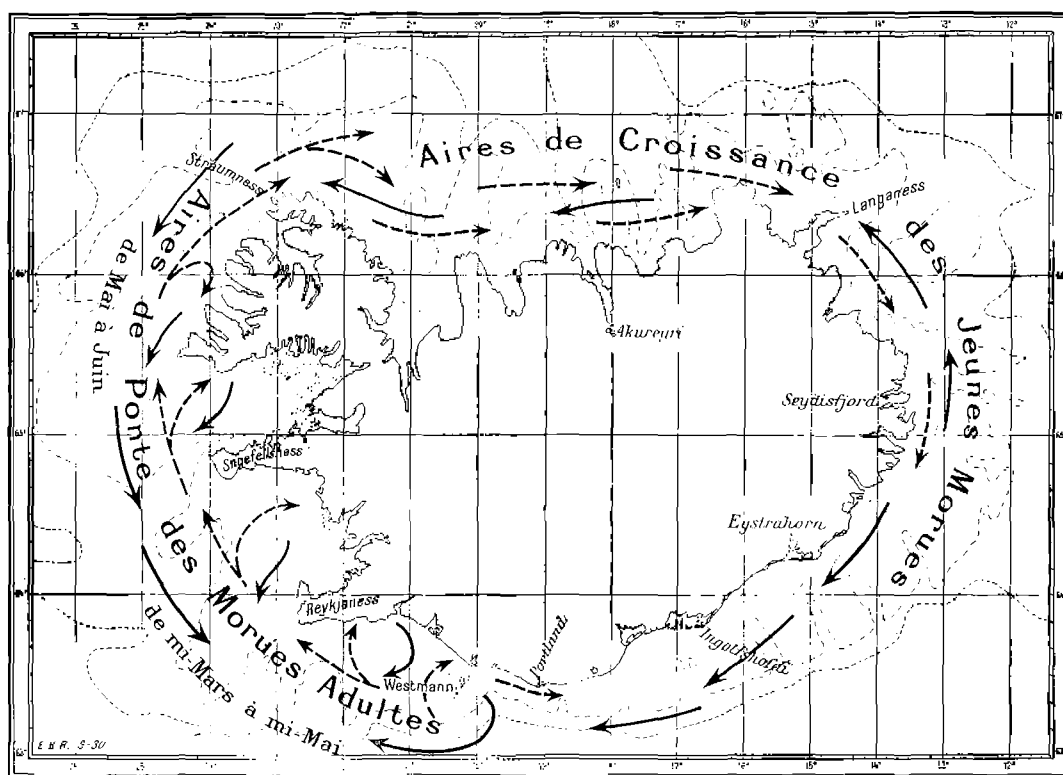


Fig. 11. Déplacement de la morue sur les Côtes d'Islande.

continentale et se plaît surtout dans celles de 32 p. 1000 à 34 p. 1000 de salinité. Ces conditions sont généralement remplies à une profondeur variable suivant les années le long de la pente du talus continental, lorsque la transgression chaude a cessé de se faire sentir et qu'avec le refroidissement hivernal, l'eau polaire commence à progresser vers le Sud, amenant avec elle les innombrables micro-organismes polaires si favorables au développement des espèces inférieures dont s'alimentent les alevins de Morue et leurs larves.

C'est dans les fonds de 80 à 200 mètres, de Portland à Reykjanes, au large des Westmann que se rassemble la Morue en quantité la plus abondante. Cette région est fréquentée de temps

immémorial par tous les pêcheurs de l'Europe septentrionale. Les fonds sont durs par endroits, mais il ne manque pas de parages où l'on peut poser un chalut et la place repérée, en s'aidant d'une bouée, on peut travailler sans avaries trop fréquentes. (Fig. 11.)

Après la ponte, qui se termine fin mars ou début d'avril, la Morue se disperse pour se nourrir. Elle se rapproche des petits fonds et de la côte qui possèdent une faune sédentaire plus riche. Mais c'est surtout de Lançons, de Capelans ou de Harengs que se nourrit la Morue. A l'exception du Lançon qui séjourne pendant des années entières dans les mêmes parages pour disparaître parfois totalement et pour une longue période, les autres proies recherchées par la Morue sont des poissons migrateurs qui cherchent des eaux continentales de température voisine pour s'y reproduire et qui se dispersent également, leur ponte terminée.

Avec la transgression chaude de printemps, les larves, entraînées par les courants, avancent vers l'Ouest, dont les eaux s'échauffent peu à peu et deviennent favorables à de nouveaux rassemblements de ponte, moins importants peut-être que ceux du Sud, mais encore considérables, surtout quand les conditions ont été défavorables sur la côte Sud. Les pêcheurs remontent alors vers le Faxaloi, le Breidafjordur et sur les fonds de 100 à 200 mètres qui s'étendent au large de Patrifjord au cap Horn. C'est en mai et juin normalement que ces fonds deviennent favorables. A partir de juillet et jusqu'en novembre, on trouve enfin le poisson sur la côte Nord. Mais la côte Est et Sud-Est reste généralement froide et peu favorable aux rassemblements de ponte. C'est pourquoi, sauf exceptionnellement, on n'y trouve que du poisson de petite taille (la proportion de petite morue y atteint 66 p. 100 tandis qu'elle n'est que de 16 p. 100 au S. W. de l'île).

La pêche française en Islande.

Les pêcheurs d'Islande quittent la France dans le courant de février. Les chalutiers mettent en général six jours pour atteindre les lieux, y compris l'escale faite en Angleterre pour charbonner. Les goélettes traversent en dix à quinze jours et passent en général par l'Ouest de l'Irlande.

La pêche se divise en deux périodes : la pêche de printemps dure du 15 février au 1^{er} mai. La Morue se trouve alors, comme nous l'avons expliqué, au Sud (Westmann, Portland, Vestrahorn). On opère plutôt par les fonds de moins de 100 brasses, où le poisson se rencontre généralement.

On peut dire que les fonds supérieurs sont inconnus. L'abondance de la Morue sur la côte Sud, dont les fluctuations sont uniquement une question de rythme périodique n'ayant rien à voir avec le dépeuplement des fonds, est telle que les pêcheurs n'ont jamais eu, à proprement parler, l'idée de chercher plus avant le long du talus, dans les cas de raréfaction relative, tandis qu'il existe bien des régions de pêche, où cette tactique seule a pu sauver la situation.

Une partie des navires rentrent dès le mois de mai, avec leur plein. Jadis, le poisson était déchargé sur des chasseurs et la pêche continuait. Actuellement tous les chalutiers qui viennent de Fécamp rentrent au port une fois chargés et font une deuxième pêche soit à Terre-Neuve ou au Groënland, soit depuis quelques années en mer de Barents. Quant aux voiliers, ils viennent en général décharger en France, cette première pêche faisant prime sur le marché.

Certains Gravelinois continuent encore la pêche d'été en Islande. Le long de la côte Ouest on atteint successivement les bancs de Reykjanes, du Faxebugt, du Snœffel, l'entrée de l'Isa-

fjord et les parages de Langaness côte Nord. Cette pêche était surtout pratiquée par les Paimpolais qui maintenant n'ont plus que deux navires armés à la Grande Pêche. Par l'Est, les Gravelinois bougent peu, ou s'élèvent jusqu'à Faskrufjord. Mais comme nous l'avons vu, la Morue y est petite.

Les derniers voiliers rentrent au plus tard en août alors que la pêche est souvent excellente au Nord en septembre et octobre, tandis que la Morue commence à rétrograder par le Nord-Ouest. Mais aucun Français n'est dans les eaux islandaises à cette époque.

C'est en 1926, qu'à l'imitation de quelques dundees des îles Féroés, les premières goélettes de Paimpol sont allées tenter leur seconde pêche au Groënland. Les résultats ont été très encourageants. Le poisson s'y est trouvé abondant et de très belle qualité. Les conditions climatiques y étaient meilleures qu'en Islande, car la région est en général dans le domaine de l'anticyclone canadien. Depuis cette date, la région est fréquentée tous les ans et le nombre de navires armés pour cette pêche a augmenté tant que les conditions ont été bonnes, soit jusqu'en 1932.

Poissons d'Islande.

Ce que nous dirons pour l'Islande s'appliquera sans changement à Terre-Neuve, car les conditions hydrologiques recherchées en général instinctivement par nos pêcheurs étant les mêmes, il n'y a pas lieu de s'étonner que la faune soit la même.

Les seuls poissons recherchés par les Français sont les Gadidés et encore, parmi ceux-ci, seuls la Morue et l'Eglefin sont conservés pour la salaison. Toutefois les chaluts et les cordes ramènent de temps à autre quelque autre poisson que consomment les équipages, ou qu'on sale accidentellement. Enfin, quelques chalutiers de pêche fraîche de Boulogne font parfois un chargement dans les eaux islandaises et rapportent en glace les espèces propres à la consommation que nous citerons, en passant, à côté des autres.

GADIDÉS.

La Morue est sans conteste le plus important des poissons d'Islande. Nous avons indiqué où on la pêche. Elle atteint une taille de 75 centimètres à 1 mètre et dépasse rarement cette dimension qu'elle atteint vers onze ou douze ans. Cependant, on pêche parfois des spécimens de 1 m. 50 pesant plus de 50 kilogrammes. Elle est adulte vers 4 à 6 ans et mesure alors 60 centimètres pour les mâles et 70 centimètres pour les femelles. Ce développement est fonction de l'abondance de nourriture dans les premières années de la vie, et on semble avoir remarqué une croissance moins rapide parmi les morues pêchées à l'Est de l'Islande en eau plus froide. Sur la côte Ouest du Groënland, la morue paraît au contraire se développer plus vite et atteint à 10 ans une quinzaine de centimètres de plus que partout ailleurs.

La Morue se nourrit surtout de Harengs, Capelans, Encornets et Lançons, mais quand ces proies font défaut, elle se rabat sur bien d'autres animaux. En dehors de tous les animalcules du plancton, Amphipodes ou Schizopodes en particulier, elle absorbe des Crustacés de taille moyenne, Crabes et Araignées de mer, en outre des Annélides, des Échinodermes, des Mollusques de toutes espèces, voire même des Coéllentérés comme les Anémones.

L'*Eglefin* ou *anon* est également très abondant. Il cherche les eaux de 2 à 3° plus chaudes que celles qui plaisent à la Morue, et, quand on trouve l'un, il suffit souvent de se déplacer très peu vers le côté des températures convenables pour trouver l'autre. C'est pourquoi on trouve

l'Anon sur les côtes Sud et Ouest en toute saison; il y prolonge son séjour plus longtemps que la Morue. Par contre si l'Églefin est encore courant sur la côte Nord en juin-juillet et jusqu'à l'automne, il est rare sur la côte Est.

Ponte vers 4 à 5 ans, taille de 50 centimètres environ. Croissance maxima 80 à 90 centimètres, poids 4 à 6 kilogrammes.

Les Islandais consomment beaucoup l'Églefin à l'état frais; les chalutiers anglais le rapportent pour en faire du haddock. Les Français s'en écartent quand ils peuvent faire autrement; mais le rapportent salé pour le vendre à un cours moins élevé que la Morue.

Le *Colin noir* habite principalement les eaux du Sud de l'île, surtout à l'état adulte, vers 5 ans (60 centim.). Les jeunes sont près des côtes, entrent dans les fjords où on les pêche en abondance, sur tout le pourtour de l'île, du Sud au Nord par l'Ouest. Les Français salent le Colin comme la Morue et le produit se vend comme l'Anon.

Le *Merlan* craint les eaux froides qui sont de règle en Islande. Il apparaît sur les bancs du Sud après la Morue, en juillet, et pond en été. On ne trouve guère que les jeunes au Nord de l'île.

La *Lingue* est encore plus rare, cherche une eau plus chaude et ne se trouve guère sur cette côte que par grands fonds; mais on découvre des rassemblements de ponte : des Westmann au Snoefellsnes. Le *Brosme* et la *Petite Lingue* sont rares et peu estimés.

Trois autres petits Gadidés se rencontrent parfois dans l'estomac des morues; le premier et le deuxième abondamment même sur les bancs du Sud, le troisième plus rare : ce sont le *Poutassou*, le *Tacaud norvégien* et la *Motelle*.

LES CLUPÉIDÉS.

Le *Hareng* est extrêmement abondant sur la côte d'Islande. C'est la boëtte de choix de la Morue et, comme tel, il a son importance pour nos pêcheurs qui, par ailleurs, n'en font aucun cas. Nous ne le citons donc que pour mémoire bien qu'il soit susceptible d'entretenir une pêche fructueuse.

LES PLEURONECTES.

Les plus abondants des Pleuronectes dans les chaluts sont : la *Plie* ou *Carrelet* qui atteint 80 centimètres et 5 kilogrammes, toujours dans les eaux du Sud, la *Limande* et le *Balai*, qui est particulièrement méprisé, sa chair étant glaireuse pendant la plus grande partie de l'année.

Enfin, sans être abondant comme au Groënland dans les grands fonds, le *Flétan* se capture certaines années en quantité. Il atteint jusqu'à 2 mètres de long et 100 kilogrammes. Comme au Groënland, ce poisson pond dans les fonds de 800 à 1.000 mètres, vers 9 à 12 ans pour la première fois. Après la ponte, on le trouve quelquefois sur les cordes ou les lignes à main beaucoup plus près des côtes et par de petits fonds. C'est un poisson excellent, très estimé, mais qui se dessèche dans le sel et n'est pas très vendable comme poisson salé. Aussi les Français l'abandonnent-ils aux équipages qui en font une petite part de pêche personnelle.

AUTRES ESPÈCES COMESTIBLES.

Les *Loups* (*Anarrhicas lupus* et *minor*) sont fréquemment pêchés en Islande, à Terre-Neuve, et au Groënland surtout. On les rencontre avec la Morue. Leur chair est excellente, mais le

point de vue commercial primant tous les autres, ces poissons ne sont salés par les marins que dans leur part de pêche personnelle. Les capitaines les rejettent à la mer.

Les *Cycloptères* si appréciés des Islandais sont purement et simplement rejetés à la mer.

Les *Poissons rouges* (*Sebastes marinus*), extrêmement fréquents au moment de la ponte dans les eaux de 4 à 5°, sont couramment pêchés avec la Morue, et surtout avec l'Eglefin. Ils servent uniquement à l'alimentation des équipages. Ils abondent à Terre-Neuve sur les accores Sud du Grand Banc ainsi que du banc de l'île des Sables. Il est fréquent d'en ramener 6 à 7 palanquées (10 tonnes) d'un seul coup de chalut de deux heures.

Le *Capelan*, le *Lançon*, très abondants, constituent pour la Morue un appât et une nourriture qui les retiennent dans les mêmes lieux pendant de longues périodes.

Parmi les *Raies*, les plus fréquentes sont le *Pocheteau* (*Raia batis*), la *Raie bouclée* (*Raia clavata*), la *Raie radiée* (*Raie radiata*), le *Chardon* (*Raie fullonica*), la *Raie blanche* (*Raia lintea*). Elles sont communes et rejetées à la mer comme faux poisson.

Les *Squales* sont fréquents. Le *Chien de mer* est un signe certain de réchauffement de l'eau. Les pêcheurs, confondant la cause et l'effet, déclarent qu'il chasse la Morue. La *Taupe* et surtout le *Requin du Groënland*, que les pêcheurs nomment *Apocalle* ou *Marache*, très vorace et nuisible, étaient jadis pêchés par les Islandais qui en faisaient de l'huile de foie. Les pêcheurs français n'en tirent aucun parti, et rejettent même les foies à la mer, malgré leur richesse en huile.

On trouve encore fréquemment le *Rat* (*Macrurus rupestris*) et la *Chimère* (*Chimaera monrostrata*) qui abondent au-dessous de 300 mètres, sur la côte Sud.

II

LA MER DE BARENTZ.

Du détroit de Béring au Spitzberg s'étend un immense plateau continental dont les fonds de moins de 100 mètres s'étendent parfois à plus de 600 milles au large des côtes sibériennes. Ce plateau est uni aux Terres polaires du Nord de l'Amérique par un seuil de moins de 1.000 mètres entre le Spitzberg et le Groënland. Au Sud de ce seuil, la mer de Norvège atteint 3.600 mètres et l'océan Glacial au Nord a plus de 3.500 mètres. L'océan Glacial est séparé du Pacifique par une barrière de 50 mètres, le *détroit de Béring*. Les chenaux des îles qui constituent les terres polaires du Nord de l'Amérique ne dépassent pas 200 mètres de profondeur; et entre la *mer de Baffin* et le *détroit de Davis*, il y a également un seuil de 200 mètres. Il en résulte que les eaux de l'océan Glacial ne pourront communiquer avec celles de l'Atlantique que par la coupure entre Spitzberg et Groënland. A l'Ouest de la *mer de Kara* et de la *Nouvelle-Zemble*, entre les montagnes norvégiennes et les hauts plateaux de la côte Mourmane d'une part, le socle qui soutient l'archipel François-Joseph et le Spitzberg d'autre part, s'étend une dépression mouvementée qui appelle immédiatement l'idée d'une submersion post-glaciaire de l'extrémité Nord du Continent européen. (Pl. V.)

On distingue dans le relief de cette étendue trois grands plissements, qui peuvent être d'origine sismique : la Nouvelle Zemble, qui prolonge au delà du détroit de Kara le soulèvement de l'Oural septentrional et les hauteurs du *Pai Khoï*. A droite et à gauche se creusent des dépressions de 2 à 300 mètres et au delà d'une vallée de plus de 300 mètres descendant vers la baie ouverte au Nord de la Nouvelle Zemble, on retrouve le massif de l'archipel François-Joseph.

Le deuxième plissement prolonge au Nord la côte Mourmane par 35° de longitude Est, jusqu'au plateau de moins de 200 mètres qui s'étend de 76° à 79° de longitude et que deux vallées séparent du Spitzberg et de l'archipel François-Joseph.

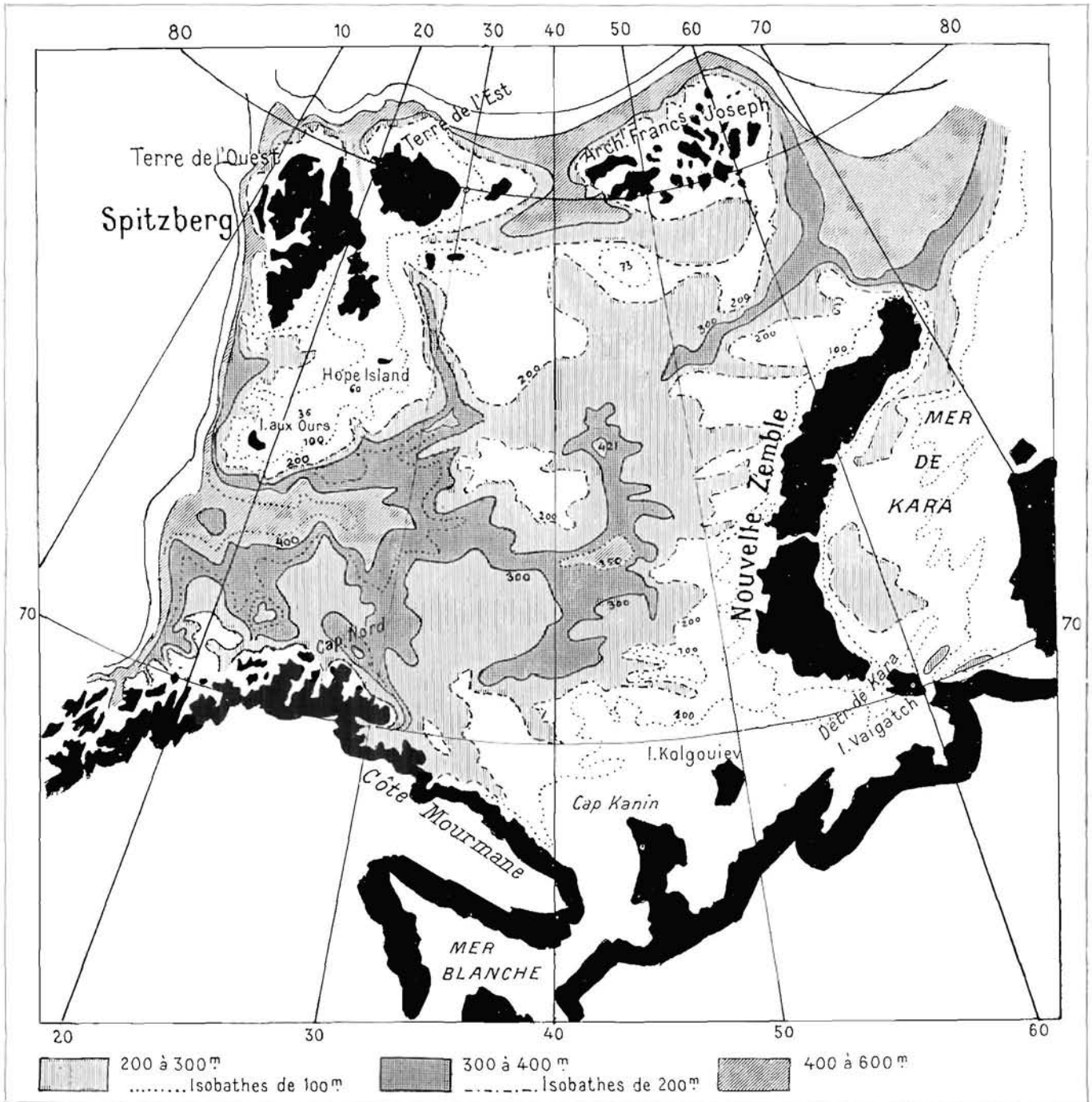


PLANCHE V.

Fig. 12. Les fonds de la mer de Barentz.

Le troisième plissement, au Nord du Finmark et du cap Nord, relie, par delà le canal de Barentz, les terres norvégiennes au massif du Spitzberg.

Les vallées transversales qui découpent profondément ces plissements ne peuvent avoir été creusées que par l'érosion. Le canal de *Vardö*, étroit et sinueux, présente absolument le caractère d'un fleuve ou d'un fjord. De plus, les pentes du talus Sud-Ouest de l'île aux Ours, comme le démontrent les captures des chaluts, sont semées de blocs et d'amas détritiques.

La branche principale du *chenal de Barentz* s'ouvre dans la mer de Norvège vers $72^{\circ} 30'$ de latitude Nord. Sa profondeur est supérieure à 450 mètres sur 200 milles de longueur. Avant de traverser la chaîne médiane, deux affluents viennent le rejoindre. Du Nord arrive le *chenal de Hope Island*, profond de 3 à 400 mètres; du Sud, le *chenal de Vardö*, étroite vallée, pro-

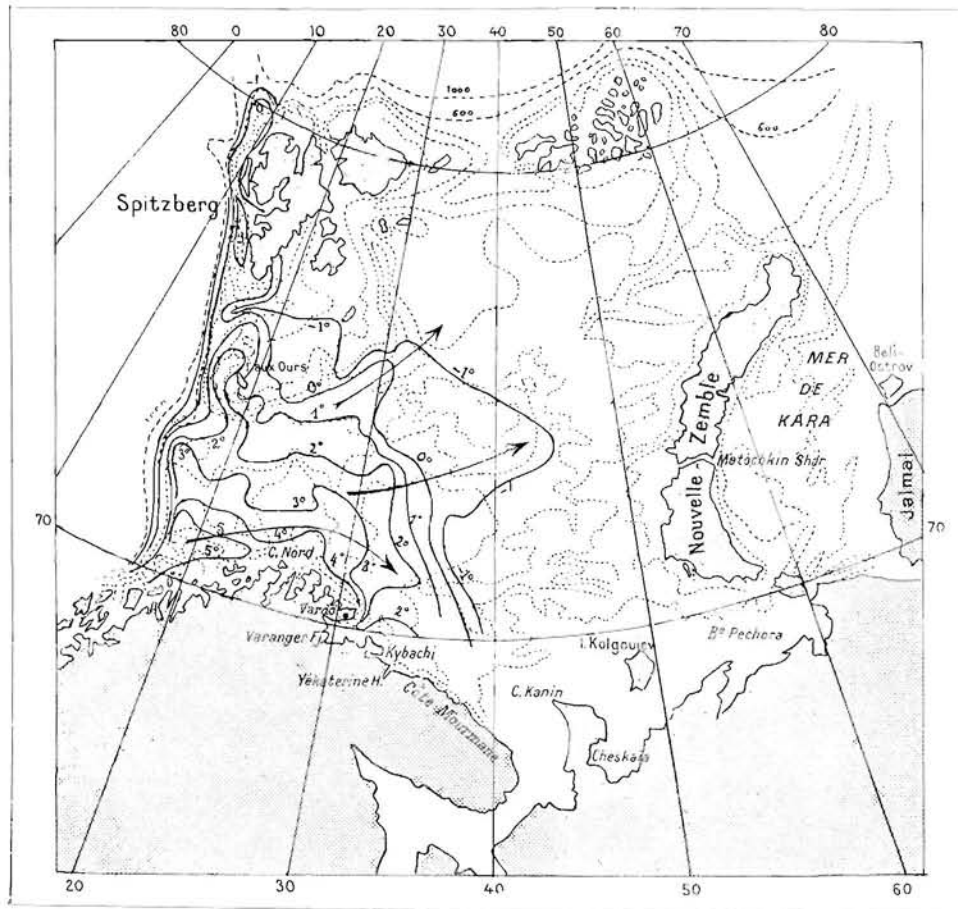


Fig. 13. Températures moyennes sur le fond.

onde par endroits de plus de 400 mètres, qui longe le Finmark et reçoit un tributaire venant du Varanger Fjord. Une vallée, aujourd'hui disparue, servait jadis à l'évacuation de la mer Blanche dont l'orifice ancien est partiellement comblé par des débris glaciaires et des sédiments.

Le *chenal de Barentz* traverse la chaîne médiane par une coupure de plus de 300 mètres, large par endroits d'une dizaine de milles, pour trouver de l'autre côté de ce plissement une longue dépression dont le profil du côté Ouest est à peu près régulier et dessine un arc de cercle de 300 milles de longueur, mais dont le versant oriental est fortement découpé. De pro-

fondes indentations sculptent le massif de la Nouvelle Zemble. Ces vallées sont alignées de l'Est à l'Ouest. La plus méridionale borde les fonds de 100 mètres du talus russe et rejoint le *détroit de Kara*. De ce côté, les fonds atteignent encore 170 à 180 mètres.

Au Nord du massif central de la chaîne médiane une dépression de moins de 300 mètres s'étend en direction Nord-Est avec 256 mètres de profondeur minima au franchissement de la chaîne. Deux versants semblent émaner de ce point; l'un vers le chenal de Barentz, l'autre vers une vallée profonde de plus de 300 mètres qui s'étend jusqu'au Nord de la Nouvelle Zemble.

Lorsque le réchauffement estival se produit, l'axe de la transgression suit le chenal de Barentz, (Fig. 13) puis s'incline vers le Nord-Est lorsque les eaux adhérentes au fond rencontrent le talus continental, dans les profondeurs de 200 mètres vers 50° de longitude Est. Plus ou moins mélangées à l'eau de pente les eaux atlantiques progressent suivant trois axes qui correspondent au chenal de Hope Island, au chenal principal et au chenal de Vardö. La transgression prend ensuite un mouvement sinistroyre et tourne sur elle-même, renforcée dans son retour par une nouvelle introduction d'eau atlantique ou d'eau de pente qui pénètre entre le Spitzberg et François-Joseph, en doublant le Spitzberg par le Nord.

LA PÊCHE EN MER DE BARENTZ.

Lorsque le poisson commence à quitter les fonds de pêche du Sud de l'Islande pour gagner les fonds favorables de la côte Nord, les chalutiers, dès qu'ils cessent de le capturer en quantité suffisante, se rendent sur les pentes du talus continental de l'île aux Ours, où la transgression provoque un réchauffement satisfaisant, en général dès le mois de mai. Suivant les années, la Morue peuple les pentes à un étage plus ou moins élevé. La pêche dure un mois environ, après quoi les rassemblements de Morues se dispersent, tandis que d'autres se forment plus loin vers le lointain Spitzberg où la pêche française n'a pas encore appris à les poursuivre, soit dans l'intérieur de la mer de Barentz où l'on pêche dans les fonds de 100 à 150 mètres, au Nord de l'île de *Kolgouiev* et du *cap Kanin*.

Quant à la côte Mourmane proprement dite, connue depuis longtemps comme un lieu d'exode de la Morue qui a pondu aux Lofoten en décembre et janvier, elle n'est pas du tout pratiquée par nos navires. Il semble d'ailleurs qu'en général il est nécessaire de s'approcher des eaux territoriales pour trouver le poisson en quantité intéressante et cette nécessité rend la pêche impossible aux étrangers.

III

TERRE-NEUVE.

De toutes les hypothèses à l'aide desquelles on a voulu expliquer la présence au Sud de l'Île de Terre-Neuve d'un socle continental d'une superficie considérable (près de celle de la France), la plus plausible est certainement celle de l'existence d'un débris de l'ancien continent Nord-Atlantique effondré sur lequel des dépôts glaciaires sont venus s'accumuler.

Sur tout le pourtour des Bancs se creusent de profondes entailles verticales, de véritables fjords sous-marins et l'on remarque en maints endroits des amas détritiques, principalement à l'issue des vallées qui sculptent le plateau central.

On a longtemps figuré l'ensemble des Bancs par une carte dans laquelle on les définissait à l'aide de l'isobathe de 100 mètres et quelquefois de celle de 50 mètres, toutes deux d'ail-

leurs tracés avec une certaine inexactitude par suite de l'insuffisance des sondes. Cette représentation ne rend pas du tout compte du relief que l'on n'entrevoit, encore bien vaguement, qu'à la condition de tracer les isobathes de 10 en 10 mètres. Un certain nombre de vallées apparaissent alors; ce qu'on appelle le *Trou Baleine* est un chenal, une coupure qui, à 90 mètres de profondeur, fait communiquer le *Chenal d'Avalon* avec la lisière Sud du *Grand*

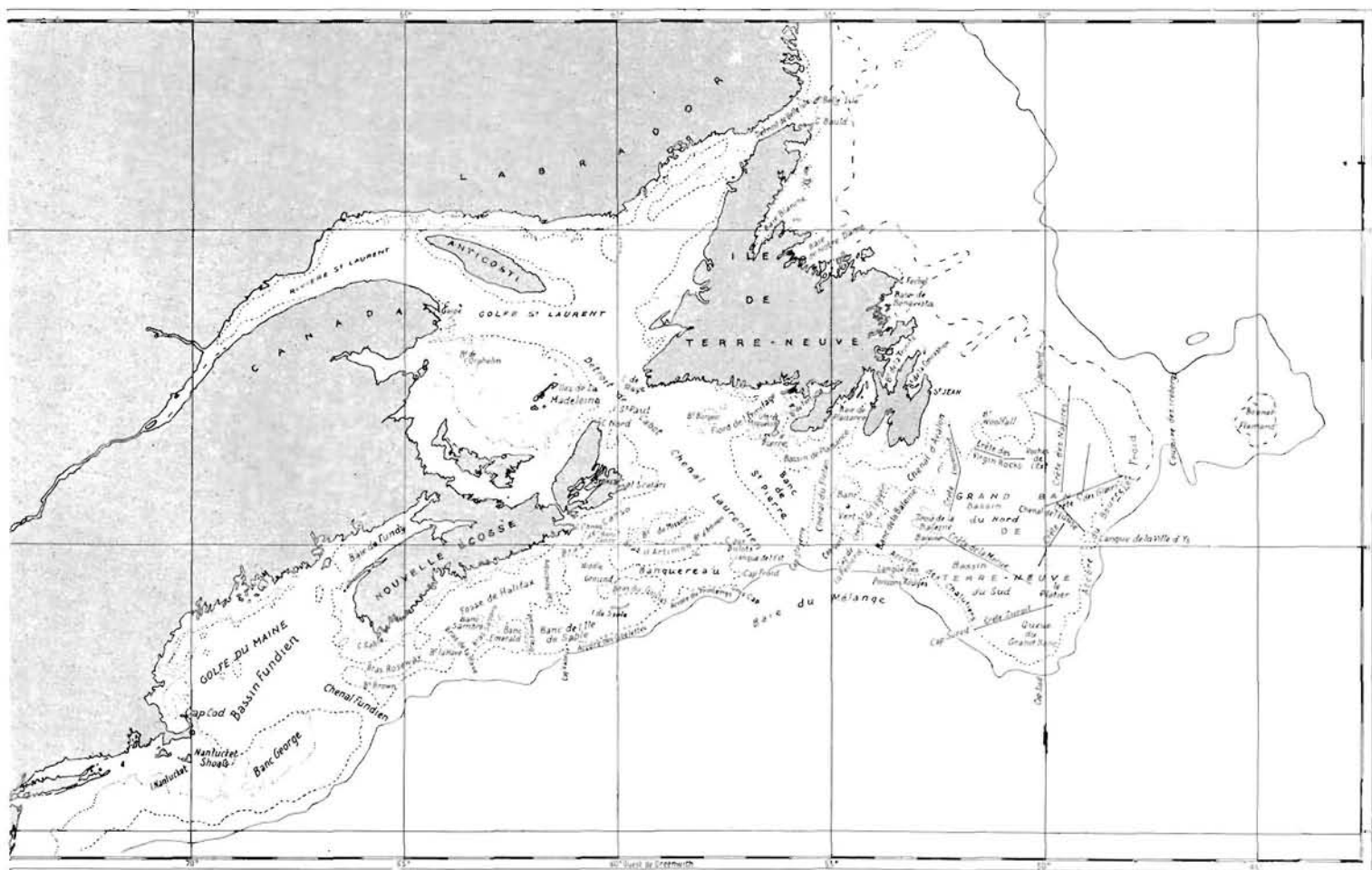


Fig. 14. Carte générale des Banes de Terre-Neuve et de Nouvelle-Écosse.

PLANCHE VI.

Banc. Une autre vallée voisine des *Virgin Rocks* s'avance à 80 mètres de profondeur jusqu'au cœur même du Grand Banc depuis la lisière Nord du plateau.

Plus on se rapproche de la côte américaine, plus les détails et les bouleversements de ces fonds se dessinent avec netteté.

Quoi qu'il en soit, on peut considérer comme acquise dans ses grandes lignes la topographie générale. (Pl. VI.)

En arrivant sur le plateau continental, quand on vient de l'Est par la latitude de 47° , on rencontre d'abord le *Bonnet Flamand*, qu'une dépression profonde de près de 1.000 mètres, imparfaitement accusée sur les cartes, sépare du *Grand Banc*. C'est par cette coursive que passent les icebergs trop profondément immergés pour entrer dans le *Chenal d'Avalon*, de 100 à 140 mètres de profondeur, qui sépare le Grand Banc de l'Île de Terre-Neuve. On pénètre ensuite sur le *Grand Banc* que le *Chenal de l'Égglefin*, prolongation vers le Sud du Chenal d'Avalon, sépare du Banc à Vert. Puis vient le *Banc à Vert* séparé lui-même du *Banc de Saint-Pierre* par le *Chenal du Flétan*. Ces deux derniers chenaux ne dépassent pas 150 mètres. Mais le Banc de Saint-Pierre est séparé du *Banquereau* par le *Chenal Laurentien*, prolongation et décharge des eaux de la *vallée du Saint-Laurent*, dépression de 400 mètres qu'utilisent également les eaux de pente, poussées par les eaux atlantiques, pour réchauffer les fonds.

Alors commencent les bancs de l'Ouest qui s'étendent jusqu'à *Nantucket* et comprennent le *Banc de Misaine*, le *Banc d'Artimon*, le *Middle Ground*, le *Banc de l'Île des Sables*, le *Banc Esmerald*, le *Sambro*, le *Brown* et au delà du *Bras Fundien*, chenal d'accès des eaux vers la baie de Fundy, le *banc George*.

Ici les coupures au lieu d'être dirigées du Nord vers le Sud vont de l'Est à l'Ouest, et aboutissent à une dépression profonde, la *Fosse de Halifax*, prolongée vers le Nord-Est, le long de la côte de Nouvelle-Écosse par le *bras de Canso*.

Les fonds chalutables actuellement repérés comprennent une étendue importante du *Middle-Ground* (990 kilom. carrés), la plus grande partie des bancs de l'Ouest jusqu'à *Sambro* (1.200 kilom. carrés), une étendue de plus en plus importante du *Banquereau* qui s'accroît encore depuis l'emploi des diabolos (3.900 kilom. carrés), les accores du *Grand Banc*, du *Trou Baleine* au cap du *Suroît*.

Entre les deux on peut également citer la pointe Sud du Banc de Saint-Pierre, récemment découverte et exploitée. D'une façon générale toutes ces étendues n'ont guère été explorées au-delà de 200 mètres et il serait nécessaire de les prolonger au-delà, car le poisson descend fréquemment jusqu'à 300 mètres et davantage suivant la température des eaux. Le Nord de *l'Accore des Chalutiers* dans la région du *Trou Baleine* est occupé par des amas chaotiques de gros blocs parmi lesquels il est impossible aux chalutiers de passer sans avaries majeures.

Enfin : le Sud-Ouest et le Sud du *Platier*. Les sables fins sont ici en couche moins épaisse et très fréquemment les coquillages se sont amassés en bancs compacts de carbonate de chaux qui constituent des dépôts excessivement épais et rocailleux. Il n'est pas rare de voir les chaluts y détacher des blocs de près d'une tonne, non sans avaries graves. Les parages dangereux sont signalés au premier abord par des Moules, puis par des éponges nommées « *Pains d'Épices* » où les avaries commencent. Entre ces fonds durs, il existe des îlots peu repérés où l'on ne peut pêcher qu'avec une bouée et après une reconnaissance préalable, mais où l'on est susceptible de faire des pêches excellentes (environ 8.000 kilom. carrés).

En outre de ces surfaces, les voiliers cordiers fréquentent : la moitié du *Middle Ground* inaccessible au chalut (900 kilom. carrés); une surface importante du *Banquereau* (1.800 kilom. carrés); les deux tiers Nord du Banc de Saint-Pierre (4.900 kilom. carrés); toute la région Nord-Est du *Grand Banc* de Terre-Neuve depuis les *Virgin Rocks* jusqu'aux *Accores* du Nord et de l'Est (26.000 kilom. carrés); la queue du *Grand Banc*, de $43^{\circ} 50'$ de latitude aux *Accores* du Sud (26.000 kilom. carrés); la réserve principale de la Morue, terre d'élec-

tion sans laquelle Terre-Neuve serait un lieu de pêche quelconque et qui s'étend depuis les accores Est du Trou Baleine jusqu'au Platier, entre les parallèles 43° 50' et 45° 30'. Le fameux Platier n'est qu'un élément de cette région, non des moindres d'ailleurs. L'ensemble fait 50.000 kilomètres carrés.

Ces deux dernières régions sont de plus en plus pénétrées par les chalutiers qui autrefois s'en écartaient à cause des avaries qu'ils y faisaient. L'usage des diabolos a permis de passer sur bien des obstacles considérés jadis comme infranchissables.

Il y a certainement bien des parages actuellement non explorés et qui doivent connaître parfois le passage de la Morue. C'est ainsi qu'en 1932 c'est le hasard qui fit découvrir la Morue en abondance aux accores de l'Est de Terre-Neuve au-dessous de l'eau polaire, par 250 à 300 mètres de fond, dans des parages où jamais on n'avait plongé un chalut.

Il est certain cependant qu'une très grande surface de Bancs est impraticable aux engins traînants dans les fonds de moins de 100 mètres. Et c'est pourquoi la pêche aux cordes aurait tort d'abandonner une pratique qu'il s'agit simplement de moderniser, mais qui a fait ses preuves.

La pêche à Terre-Neuve.

Les chalutiers quittent la France pour Terre-Neuve dès la fin de janvier. Ils mettent de 10 à 14 jours à faire la traversée. Ces départs de bonne heure sont de date récente. Les voiliers arment encore en mars et partent vers la fin du mois. Leur voyage dure de 20 à 50 jours, soit près de 40 en moyenne. Le retour favorisé par les vents d'Ouest se fait en une moyenne de vingt jours. Jusqu'à ces dernières années, Terre-Neuve était considérée comme une pêche d'été, pour les voiliers qui pêchent à l'aide de doris posant des lignes de fond. L'inclémence du temps n'aurait pas permis de commencer la pêche dès mars, ni de la prolonger au-delà de l'équinoxe d'automne.

Or, l'océanographie nous apprend que la région de Terre-Neuve, située à l'extrême Sud des eaux polaires, présente en hiver des conditions favorables à la Morue, au moins dans les années normales; tandis qu'en été, il arrive toujours que les bancs sont plus ou moins appauvris pendant les mois de juillet et août. Dans les années mauvaises ou de forte transgression chaude, la période de désertion des Bancs par la Morue s'étend de juin à octobre; aussi la pêche devient-elle très mauvaise pour les voiliers qui n'y stationnent précisément qu'à cette époque. Le phénomène est analogue à ce qui se passe du côté européen entre les Iles Lofoten et la côte Mourmane. Les îles Lofoten sont fréquentées par les morues en hiver de décembre à février, pour les rassemblements de ponte; il en est de même du Sud de l'Islande, et, à Terre-Neuve, de la région des bancs Ouest comprise entre le cap Cod, le banc George et le banc de l'Île des Sables. Puis la Morue remonte vers le Nord, par l'Ouest en Islande, le long du Finmark en Norvège, cependant qu'une partie s'avance vers l'Île aux Ours. A Terre-Neuve, la Morue se rassemble successivement au Sud de l'Île des Sables et au Banquereau en année normale, à l'époque où les Français arrivent sur les Bancs (début de mars). Vers mai, elle est au Trou Baleine, essayant de remonter sur les bancs peu profonds, dès que la température y est suffisante. Elle y suit alors le Capelan (10 juin à Saint-Pierre-Miquelon) l'Encornet (fin juillet, mois d'août) qui traverse le banc pour aller vers les rivages de l'Île de Terre-Neuve et la côte labradorienne. La Morue, suivant la progression lente des eaux chaudes (6 à 7 milles par jour) avance vers le

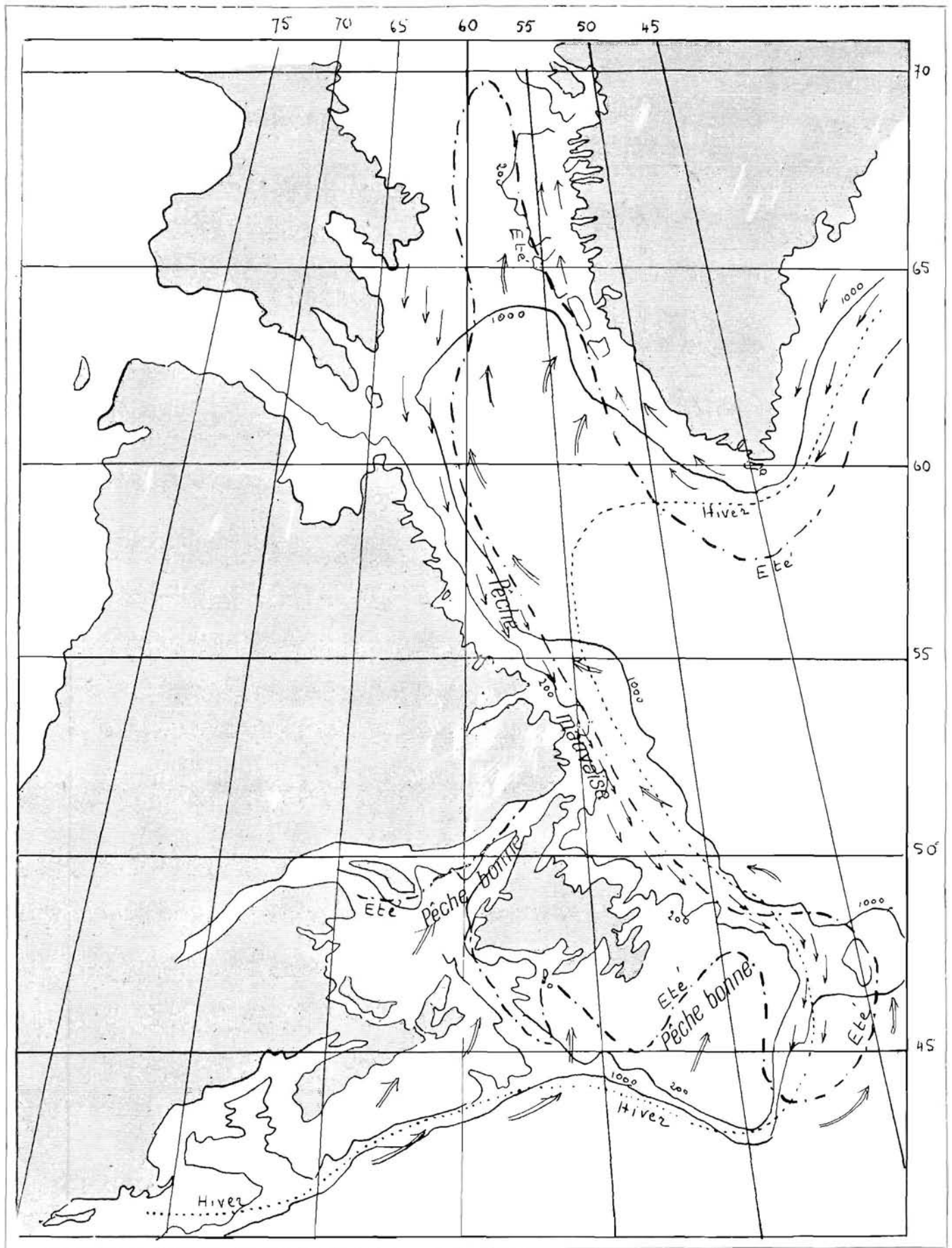


Fig. 15. Année normale de Terre-Neuve.

PLANCHE VII.

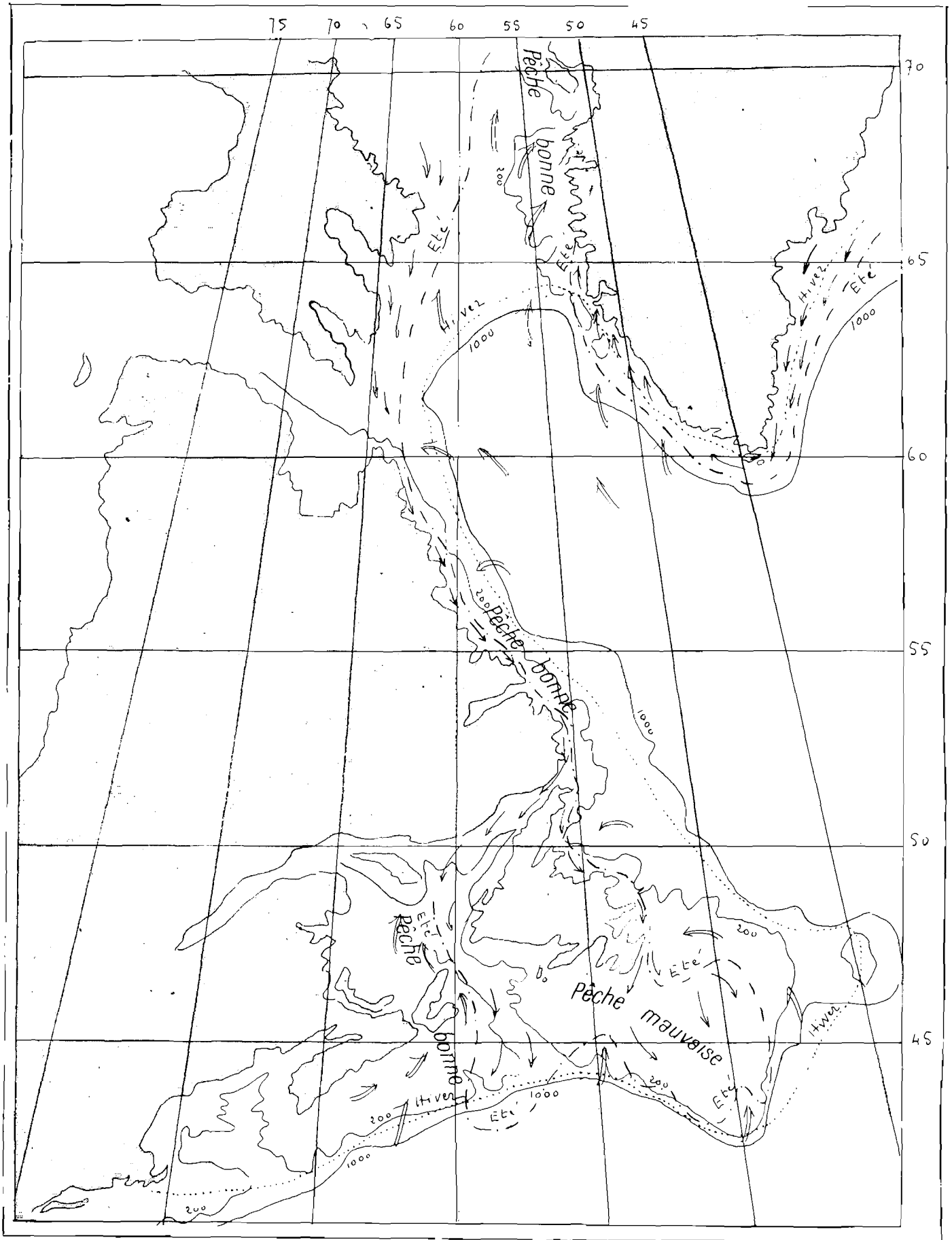


Fig. 16. Année de transgression chaude.

Nord du Grand Banc. Ce mouvement peut être fortement modifié par la température de la saison suivant que la transgression chaude est en avance ou en retard, forte ou faible. C'est ainsi que la date du rassemblement aux Accores du Sud du Grand Banc, peut avancer considérablement dans le cas où la transgression a été tardive et en discordance avec le réchauffement estival. Ces années-là (1928, 1929 par exemple), le refroidissement hivernal est incomplet, la Morue ne retourne pas hiverner au banc George; elle s'arrête au Sud du Grand Banc sur les Accores, plus ou moins profondément (150 à 300 mètres) suivant les lieux, car le plan d'eau favorable n'est pas horizontal mais ondulé, et, quand la température devient trop forte, elle fuit vers le Nord, *si* à ce moment la température de la surface du banc n'est pas trop basse (de $-1^{\circ}5$ à -2°), température que la Morue ne peut supporter. *Si* elle dépasse $2^{\circ}5$, alors le poisson traverse lentement le Grand Banc. Si au contraire le banc est envahi par l'eau froide, la Morue contourne le Grand Banc par l'Est en plongeant sous la couche d'eau polaire qui va de 50 à 150 mètres. Et on la retrouve dans les couches de 34 à 35 p. 1000 de salinité, et de 3° à 5° de température, entre 200 et 400 mètres.

Lorsque la pêche a lieu dans ces rassemblements des pentes du talus continental, la récolte est prodigieuse. Tout chalutier compte au moins cinq à six fois dans sa campagne, en deux heures de trait, une capture de 20 à 30 palanquées. La palanquée de poisson frais qui donnera 12 à 14 quintaux de 55 kilogrammes, soit 650 à 775 kilogrammes de morue séchée, pèse à l'état frais, avant triage et préparation de la morue, de 1.500 à 2.000 kilogrammes. Le trait que nous citons *pèse donc de 30 à 45 tonnes*. On s'en aperçoit d'ailleurs par la gêne qu'il fait prendre aux chalutiers qui n'ont pas la précaution de répartir la capture faite sur toute la surface de leur pont. En tous cas, dans ces circonstances, les pêches fréquentes, on peut dire normales, sont de 6 palanquées, soit 9 tonnes de frais en deux heures. Ces mois rapportent 4.500 et jusqu'à 6.000 quintaux alors que la moyenne est de 2.500 à 3.000.

Mais si les chalutiers pêchent dans les rassemblements de Morues en train de frayer, les voiliers n'opèrent pas à ces profondeurs et n'y feraient probablement pas très bonne pêche, car la Morue ne s'alimente guère pendant la ponte et présente, en général, à cette époque un estomac vide. C'est après la dispersion, quand la Morue se répand sur les petits fonds pour s'y nourrir que le voilier fait ses meilleures pêches. Si l'année est normale, c'est-à-dire l'eau polaire abondante et profonde, elle contourne les bancs quand vient l'été et qu'arrive la décharge froide du courant polaire labradorien, et le centre des bancs est respecté par l'eau glacée. L'eau de pente l'envahit alors et la pêche est bonne dans les petits fonds, pour les voiliers. Si au contraire la décharge polaire est faible, elle est peu profonde, envahit les plateaux de moins de 100 mètres et la Morue disparaît, en partie parce qu'elle descend le talus et plonge au-dessous de l'eau froide, en partie parce qu'elle émigre vers d'autres parages.

IV

LE GROËNLAND.

C'est en cherchant la Morue disparue momentanément des petits fonds de Terre-Neuve que les navires français ont été amenés à tenter la pêche au Groënland. Ceci ne veut pas dire que la Morue de Terre-Neuve passe au Groënland et qu'on l'y a retrouvée. En réalité, on igno-

rait en 1929 l'importance du glissement de la Morue le long du talus continental, lorsque les pêcheurs se transportèrent au Groënland pour la première fois ⁽¹⁾. On supposait cependant que la Morue, disparue des bancs de Terre-Neuve, devait se retrouver quelque part, et effectivement on s'aperçut, en suivant les statistiques, que la pêche augmentait fortement le long de la côte labradorienne. Mais ce qu'on cherchait au Groënland, ce n'était pas la Morue de Terre-

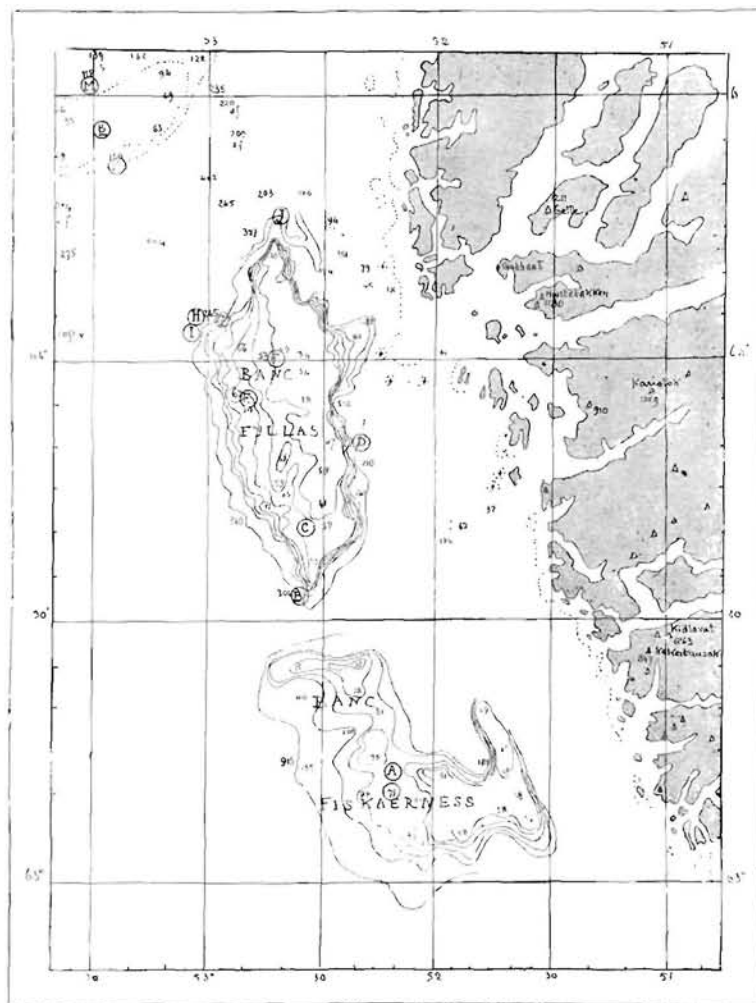


Fig. 17. Carte du Banc «Fylla».

Neuve qui ne s'y trouve pas; les expériences de marquage ont prouvé l'existence d'exodes périodiques du Groënland vers l'Islande et vice-versa, le long du barrage du détroit de Danemark, de la côte Est du Groënland puis de la côte Ouest. Ce qu'on cherchait, c'était la présence de circonstances favorables, en eau peu profonde, au rassemblement de la Morue et ceci on l'a trouvé. On l'a si bien trouvé que, les années ayant passé, nous assistons au phénomène inverse, de telle façon que la situation hydrologique groënlandaise, la clef des mouvements du poisson, semble en quelque sorte complémentaire de celle de Terre-Neuve, en ce sens que les circonstances sont favorables en l'un des points (sur les petits fonds, plus accessibles aux pêcheurs), lorsqu'elles sont défavorables dans l'autre région

et vice-versa. De telle sorte que le balancement des situations étant périodique, on peut annoncer à l'avance les années qui seront favorables à la pêche dans un endroit donné et celles qui seront défavorables.

La côte Ouest du Groënland visitée en été par une vague de réchauffement susceptible de faire monter la température de juillet à décembre, dans les fonds de 50 à 100 mètres (les

⁽¹⁾ En réalité, un premier essai de pêche fut tenté au Groënland en 1925; mais il fut malheureux, les deux chalutiers qui le tentèrent ayant été arrêté par les glaces dans le détroit de Davis.

seuls explorés actuellement, à l'exception de quelques éminences de moins de 50 mètres), de $-1^{\circ}5'$ à 6° et même par endroits 10° , est précédée, vers le large, par une série de bancs parallèles à la côte elle-même. A la sortie des fjords, on rencontre d'abord une vallée profonde, par endroits, de 150 à 250 mètres, puis une chaîne montagneuse et rocheuse à sa partie supérieure, très abrupte vers l'Est, culminant à des hauteurs variables entre 30 et 120 mètres et descendant ensuite en pente assez douce vers le large sur une largeur de 30 à 50 milles, avant d'atteindre les fonds de 100 mètres. De profondes coupures séparent, perpendiculairement à la côte, les bancs *Fiskaerness*, du *Fylla*, du *Little Hellefske* et du *Store Hellefske*. Ces bancs s'étendent de 63° à 71° , tout au moins dans la région actuellement fréquentée par les navires français. (Pl. IX et fig. 17.)

La pêche au Groënland.

Il est inutile de s'aventurer au Groënland avant le mois de juillet. La glace y apparaît tardivement sur les bancs Ouest, vers février ou mars; mais les icebergs ne fondent pas avant juillet. En juin, les bancs du Sud sont fréquemment couverts par les icebergs. La région du *Store Hellefske* est plus épargnée. Le réchauffement annuel y entretient tout l'hiver une température supérieure à 0° sauf exceptionnellement en surface et les glaces de la banquise, qui durent toute l'année sur la côte Ouest de la mer de Baffin, ne s'étendent guère à l'Est du méridien médian de cette mer. Cependant, la vague de réchauffement, qui suit d'abord le thalweg du détroit de Davis, appuyée progressivement vers la terre par le mouvement de rotation, vient accoster le talus continental en un point variable suivant les années. Mais, généralement la masse d'eau froide, qui contourne le cap Farewell et remonte ensuite vers le Nord en bloquant l'entrée des fjords, empêche l'eau chaude d'accoster les bancs du Sud les premiers, et c'est entre 66° et 67° de latitude que se fait le contact. Par la suite, le flux polaire, allant en diminuant au cours de l'été et surtout de l'automne, l'eau chaude finit par baigner et même par inonder la surface des bancs, du Nord au Sud, en commençant par le Nord. La Morue envahit les petits fonds dès que la température vers 100 à 80 mètres manifeste une tendance marquée au réchauffement qui devient bientôt très rapide. La température passe de 0° à 3° en deux à huit jours et la Morue se tient aux confins de la vague chaude et de l'eau polaire.

La saison de pêche au Groënland est donc calée sur la seconde moitié de l'année. Elle est plus ou moins courte suivant l'importance, la précocité ou le retard de la transgression. Importante de 1927 à 1931 elle a diminué depuis, fortement. Les années 1933 et 1934 ont été mauvaises pour la pêche au chalut. Les cordiers s'en sont bien tirés en pêchant à la faulx ou à la ligne à main, car la Morue est levée et poursuit entre deux eaux les animalcules très abondants du flot polaire. Un phénomène remarquable de cette pêche, c'est le rassemblement de départ du poisson avant le retour des eaux froides en profondeur. A ce moment, mi-octobre au *Store-Hellefske*, la densité de la Morue devient impressionnante. On signale des captures de 7 à 800 quintaux par jour. Les chalutiers filent leur chalut, n'accrochent même pas le chien, traînent un quart d'heure à peine et remontent un filet plein à crever. Ces pêches extraordinaires durent quelques jours à peine et tout disparaît. Après cela, il n'y a plus un poisson.

A Terre-Neuve, le mélange des espèces est fréquent dans les captures. Ce que nous avons

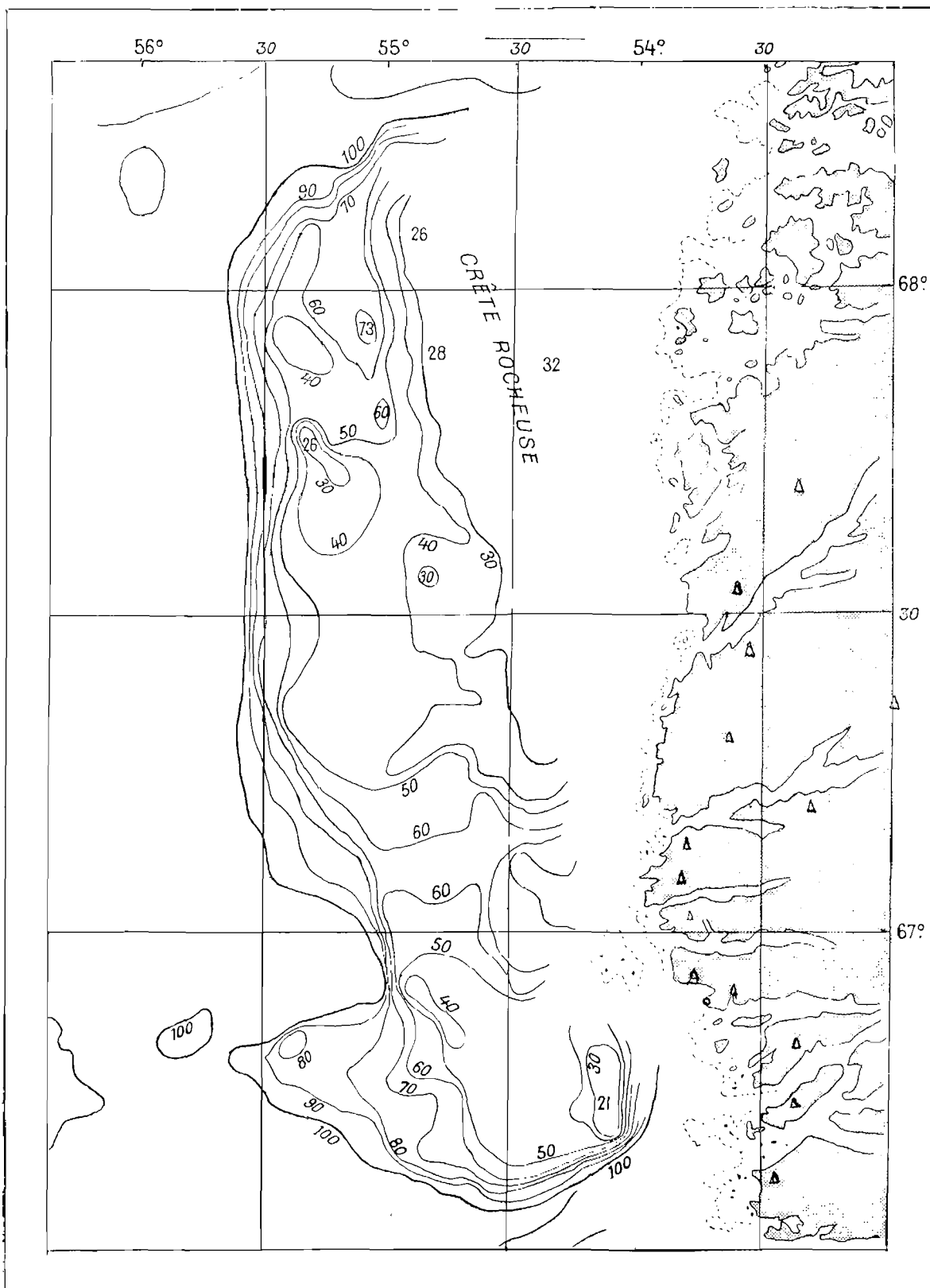


PLANCHE IX.

Le «Store Hellefiske.»

dit pour l'Islande s'applique parfaitement à la situation animale à Terre-Neuve. Mais si l'on passe à l'île aux Ours, ou au Groënland, la situation change. Le faux poisson disparaît. Il n'y a même plus d'Anons. Les Chiens, les Raies, les Poissons rouges font défaut. On ne trouve plus que de la Morue, du Lançon en abondance et beaucoup de Loups (*Anarrhichas lupus*). Dans les grands fonds, de 1.000 à 500 mètres on trouve une grande quantité de Flétans qui se rapprochent peu à peu des petits fonds avec l'été et que l'on finit par pêcher avec la Morue, sur les bancs mêmes.

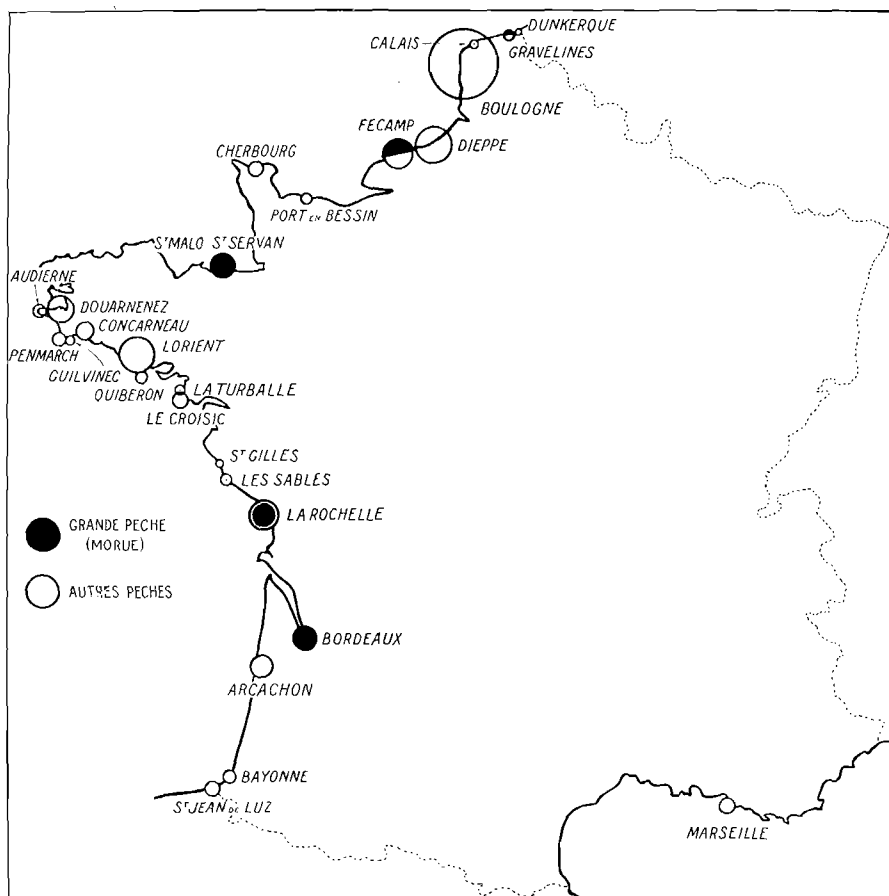
Comme dans les autres parages de Grande Pêche, ce poisson excellent n'est pas prisé par les Français qui ne le salent pas, faute de vente. Le Flétan est conservé par les hommes comme part individuelle de pêche avec les joues et langues de Morue. Une partie considérable de la récolte est ainsi perdue.

Toutefois, on commence à apercevoir quelques navires outillés pour la conservation de la boîte frigorifique qui possèdent une partie de leurs cales aménagée en chambres froides de — 20 degrés centigrades. Ces navires pratiquent la congélation à cœur par aspersion de saumure à — 20 degrés centigrades. Ce sont des voiliers à moteur d'un modèle nouveau en fer, ou des cargos spécialement aménagés. Ce mode d'armement semble donner d'excellents résultats, susceptibles de couvrir largement les frais supplémentaires que provoquent ces installations. Un cinquième environ de la cargaison est ainsi ramené à l'état frais. Le chargement, qui remplace peu à peu la boîte congelée, consiste en Flétans et en Morues.



Fig. 19 Aux bords mystérieux du monde occidental.
(Photo Yvon)

LES PRINCIPAUX PORTS DE PÊCHE FRANÇAIS.



VALEUR TOTALE DES PRODUITS DE PÊCHE DÉBARQUÉS PENDANT L'ANNÉE 1933.

GRANDE PÊCHE, PÊCHE HAUTURIÈRE, PÊCHE CÔTIÈRE¹⁾

1. Boulogne-sur-Mer	162.260.488 francs.	14. Sables d'Olonne	11.362.231 francs.
2. La Rochelle	94.382.575 —	15. Cherbourg	10.916.435 —
3. Lorient	52.453.760 —	16. Audierne	10.519.564 —
4. Dieppe	48.324.615 —	17. Bayonne	9.722.230 —
5. Arcachon	42.810.513 —	18. Saint-Malo	9.357.668 —
6. Douarnenez	36.011.750 —	19. Guilvinec	8.993.483 —
7. Fécamp	34.736.414 —	20. Penmarch	7.300.400 —
8. Concarneau	32.544.405 —	21. Sète	7.249.945 —
9. Marseille	25.522.304 —	22. La Turballe	6.222.603 —
10. Le Croisic	14.802.850 —	23. Martigues	5.764.160 —
11. Bordeaux	14.646.574 —	24. Camaret	5.611.658 —
12. Gravelines	12.456.266 —	25. Groix	5.508.634 —
13. Saint-Jean-de-Luz	11.369.944 —	26. Saint-Servan	5.199.250 —

¹⁾ Établi d'après les chiffres officiels publiés dans la *Statistique des Pêches Maritimes*, année 1933, éditée par le MINISTÈRE DE LA MARINE MARCHANDE, PARIS, 1935.

CHAPITRE II.

LES PORTS DE PÊCHE DU LITTORAL FRANÇAIS DE LA MER DU NORD, DE LA MANCHE, ET DE L'ATLANTIQUE. ⁽¹⁾

MER DU NORD. ⁽²⁾

La France possède environ 80 kilomètres de côtes sur la mer du Nord, entre la frontière belge et le cap Gris-Nez à l'ouverture du Pas de Calais.

Sur cette côte rectiligne, orientée W. S. W.-E. N. E., bordant une mer peu profonde avec de nombreux bancs recouverts par une faible épaisseur d'eau rendant la navigation difficile, sans aucun cap remarquable, sans aucun golfe qui mérite ce nom, les ports sont rares et n'ont pu s'établir qu'à l'embouchure des petits fleuves côtiers, comme *Gravelines* situé à l'embouchure de l'Aa, ou dans quelques indentations de la côte, qui de suite prennent de l'importance, comme *Dunkerque* et *Calais*.

DUNKERQUE est un grand port de commerce mais un port de pêche sans importance. (Fig. 21.)

Les pêcheurs islandais qui, autrefois, le fréquentaient, se sont tous actuellement reportés sur le port voisin de *Gravelines*. A Dunkerque, il n'existe plus que 36 unités à voiles, vétustes pour la plupart et de faible tonnage, et quelques bateaux à moteurs pratiquant la pêche de la drague ou de la crevette dans le voisinage de la côte et sur les bancs des Flandres.



Fig. 21. Dunkerque, le port de pêche.

GRAVELINES ET DUNKERQUE armaient autrefois de nombreux navires pour la pêche de la morue en Islande: plus de 150 bateaux vers 1860, 52 en 1913, 15 en 1926. Cet armement est encore

(1) Par Gérard BELLOC, Pierre DESBROSSES et Jean LE GALL.

(2) Par J. LE GALL.

en décroissance, car ces dernières années une dizaine de dundées seulement, presque tous à moteur, jaugeant de 70 à 180 tonneaux et montés par des équipages de 14 à 22 hommes, sont partis pour la campagne d'Islande. La production de cette pêche est d'environ 1.500 tonnes.

La pêche du poisson frais est faite par de petits dundées, lougres ou côtres pontés de 5 à 25 tonneaux, actuellement tous munis de moteurs à explosion, armés au chalut et opérant sur les bancs des Flandres, ou se livrant à la pêche du Merlan et des poissons plats aux petites cordes.

Ces bateaux font également, d'octobre à janvier, la pêche du Hareng aux filets dérivants : les bateaux de fort tonnage travaillant entre 10 et 15 milles du rivage entre Blanc-Nez et Dunkerque, ceux de moyen tonnage opérant de 2 à 4 milles dans la même région, les plus petits ne s'éloignant guère à plus de 3 milles et se tenant entre Calais et Dunkerque. Dès le début de janvier, quand le Hareng a pondu, les filets dérivants sont remplacés par le chalut dit à l'étalage (voir Fasc. 2, p. 73) dont la poche a généralement une vingtaine de mètres de longueur et l'ouverture de 5 à 6 mètres. C'est avec le chalut à l'étalage que les pêcheurs de cette région capturent de grandes quantités de Sprats à la même époque.



Fig. 22. Calais, le port de pêche.

A CALAIS (fig. 22), la flottille de pêche comprend une trentaine de bateaux à moteur et 17 voiliers faisant la pêche du Hareng en saison, la pêche au chalut et aux cordes pendant le reste de l'année, ou encore, comme les petits chalutiers de Gravelines et de Dunkerque, la pêche de la Crevette grise abondante sur ces côtes basses.

Les industries connexes de la pêche restent peu développées dans la région. Trois usines de conserves existent à *Dunkerque*, mais ne travail-

lent qu'une petite partie de l'année au moment de la saison du Sprat et du Hareng; quatre chantiers de constructions et trois fabriques ou maisons de vente de cordages et d'engins de pêche fournissent le matériel nécessaire aux bateaux.

A *Gravelines*, quatre sécheries de morues fonctionnent, quatre ateliers de salaison traitent le Hareng et le Sprat; deux fabriques de glace assurent le ravitaillement des bateaux et deux chantiers de construction sont en activité. Enfin, il existe à *Calais*, quatre ateliers de salaison et de fumaison du Hareng, deux fabriques de glace et un chantier de construction.

MANCHE.

DU CAP GRIS NEZ A L'EMBOUCHURE DE LA SOMME.⁽¹⁾

Dans le détroit du Pas de Calais, les profondeurs sont plus considérables qu'en face de la côte flamande et le rivage se redresse, bordé de falaises entre Blanc-Nez et Alprecht. *Boulogne-sur-Mer*, situé à l'embouchure de la Liane, profite d'une indentation marquée de la ligne littorale.

BOULOGNE-SUR-MER.

Historique et développement.

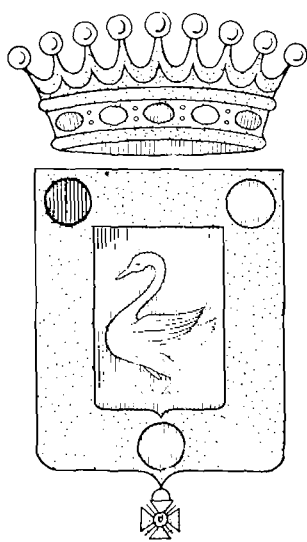


Fig. 23.
Les Armes de Boulogne.
(Cliché Arts Ménagers.)

Par sa situation géographique à l'entrée du Pas de Calais, entre la Manche et la mer du Nord, l'humble bourgade gau-loise qui s'élevait, il y a deux mille ans, à l'embouchure de la Liane était toute désignée pour devenir un grand centre mari-time.

Dès l'époque de la conquête romaine, Jules César l'occupa et sous le nom de *Gésoriac*, en fit le port d'attache de la flotte romaine. La pêche semble, à ce moment, y avoir déjà été exercée.

Tout s'accorde à démontrer que la pêche fut dans la suite des temps la source de prospérité de Boulogne.

La première révélation historique, où elle se trouve signa-lée, remonte à 932. Dans un acte, à cette date, le Comte de Boulogne et Abbé de Saint-Pierre accordait à son monastère le droit de «*traîner la Wade*» sur tout le littoral de sa dépendance (2).

Au XII^e siècle, la pêche est déjà abondante dans le quar-tier, le commerce du poisson y est profitable, et, dès la fin de ce siècle, l'organisation de l'industrie de la pêche apparaît

dans les conventions d'armement qui s'établissent et dans la réglementation du commerce.

En 1330, il y avait déjà à Boulogne des bateaux pêcheurs capables de porter dix «*lès*» de harengs; qui, par conséquent, jaugeaient déjà de 12 à 15 tonneaux et étaient aussi forts que les plus grands modèles employés encore aujourd'hui dans la pêche littorale par les marins du Portel, d'Équihen ou de Berck.

Dès cette époque, les pêches se spécialisent en plusieurs catégories : on compte déjà des

(1) Par J. LE GALL.

(2) La *Wade* (Waade ou Vaad) est une sorte de seine portant deux ailes à l'entrée et se terminant par une poche en cul-de-sac analogue à celle du chalut. La *Wade* est encore employée au Danemark, dans le Slesvig et en Baltique.

pêcheurs de harengs, des pêcheurs de maquereaux, des cordiers, des tramailleurs en même temps que des pêcheurs de marée (dragueurs ou chalutiers); cinquante espèces de poissons sont citées comme comestibles en y comprenant... le marsouin et la baleine. On commerçait alors du poisson « frais, salé et sor », transporté au loin dans l'intérieur du pays.

Au xiv^e siècle, la pêche, déjà florissante, souffrit cruellement des guerres qu'eut à supporter la France, et, au cours des siècles suivants, l'essor de Boulogne fut, à différentes reprises, contrarié pour la même raison.

En 1456, il ne restait plus que 18 bateaux armés pour le Hareng. On sait que le siège de 1544 devait même ruiner la ville et disperser les habitants. Mais, quelques années plus tard, les habitants chassés de Boulogne s'empressèrent de rentrer avec leurs bateaux et l'activité du port reprit. En 1698, il y avait 40 barques de pêche de 5 à 6 tonneaux; en 1713, ce nombre s'élevait à 80 et le produit de la pêche atteignait la valeur de 400.000 livres. La pêche avait repris toute son activité; elle était, avec la vente du thé et de l'eau-de-vie aux Anglais, l'unique ressource du pays qui comptait alors 10.000 habitants dont les marins formaient la plus grande part.

Vers 1750, il existait plus de 40 grands bateaux de 20 tonneaux, mesurant 30 pieds de long. Ces bateaux faisaient plusieurs pêches, surtout celle du Hareng qui rapportait à Boulogne 300.000 livres par an, puis, celle du Maquereau qui rapportait 150.000 livres et enfin, celle du poisson frais qui rapportait bon an mal an 120.000 livres. Les lieux de pêche de l'époque étaient ceux que la pêche littorale fréquente encore régulièrement : les bateaux aux harengs commençaient la pêche d'octobre au Dyck, au large de Calais et de Gravelines, puis ils se rapprochaient du port à la Toussaint et s'éloignaient ensuite vers le large, poursuivant le poisson sur la Bassure des bancs du Varne et du Colbart et jusqu'au travers d'Hastings vers la côte anglaise. Ces bateaux étaient gréés, comme le furent les bateaux de pêche boulonnais jusque vers 1870 et comme le sont encore les bateaux d'Étaples actuels, avec misaine carrée, foc, mallet et pantalon.

Ce n'est que plus tard que les relations avec les ports de la Vendée, du Poitou et de la Bretagne firent connaître dans le Nord le gréement en « skute » ou « chasse-marée » abandonné depuis une trentaine d'années seulement par les pêcheurs d'Étaples.

Au début du siècle dernier, *Boulogne* armait 100 bateaux de 6 à 40 tonneaux et les débouchés augmentant, les armateurs, afin d'étendre leur champ d'action vers les mers lointaines, furent amenés à remplacer peu à peu les voiliers de petite capacité par des bateaux de fort tonnage jaugeant 30, 35, 40 et 45 tonneaux conservant toutefois le même caractère et le même gréement. En 1831, il y avait à Boulogne 213 unités de 50 à 70 tonneaux.

L'apparition du chemin de fer en 1848, facilitant le transport de la marée à grande distance, donne une nouvelle impulsion à l'industrie de la pêche; la vente s'intensifie et la flottille augmente.

En 1851, il y a 253 bateaux, jaugeant ensemble 4.845 tonneaux; en 1865 : 245 bateaux pour 7.021 tonneaux; en 1871 : 268 bateaux pour 7.433 tonneaux. A ce moment, la vente des produits de la pêche dans le quartier s'élève déjà à plus de 8.500.000 francs.

Le grand chalutier à voiles s'arrête, à ce moment, au tonnage de 45 à 50 tonneaux; mais les grands bateaux harenguiers continuent encore à s'agrandir et passent des 50 à 70 tonneaux de jauge. en 1878, au type des derniers voiliers qui existaient encore à Boulogne il

y a quelques années, jaugeant de 100 à 120 tonneaux et armés d'un cabestan à vapeur (adopté depuis 1869) disposé pour le halage à bord des filets trainants ou dérivants.

Ces grands voiliers constituent la caractéristique primordiale de l'armement à la pêche de Boulogne au cours des dernières années du siècle dernier. (Fig. 24.)

Dans la même période, l'adoption de la vapeur pour l'appareil moteur des bateaux de pêche vint compléter cette évolution commandée par l'extension constante des régions de pêche et par l'importance prépondérante de la consommation du poisson frais.

L'application de la vapeur aux bateaux de pêche date, à Boulogne, de 1879. Mais, ce n'est qu'à partir de 1894 que parut l'entreprise nouvelle de la pêche du Hareng, du Maquereau et au chalut par de grands vapeurs en acier dont le premier fut la « *Ville de Boulogne* » appartenant à M. BOUCLER et C^{ie}. Dès lors, la flotte ne cesse de s'accroître. En 1900, elle compte plus de 300 bateaux jaugeant ensemble plus de 16.000 tonnes; et, les produits annuels de la pêche ayant triplé en trente ans, atteignent annuellement la valeur de plus de 14 millions de francs. Depuis trente ans, Boulogne a déjà, au point de vue de la production, la suprématie sur tous les ports français.



Fig. 24. Type de Harengüier.

A cette époque, la pêche se pratique à l'aide de quatre principaux types de bateaux :

1° *Les grands voiliers*, faisant les pêches du Hareng et du Maquereau aux filets dérivants; bateaux de 24 mètres environ de longueur de quille, d'un tonnage net de 100 à 140 tonneaux, grésés en dundées et montés par un équipage de 18 à 22 hommes. Il en existait environ 80;

2° *Les moyens bateaux à voiles*, faisant la pêche au chalut (Raies, Soles, Limandes, Barbues, Turbots, Grondins, Rougets, Vives, etc.), ayant de 50 à 60 tonneaux de jauge, une longueur de quille de 17 m. 50, grésés en ketch- Dundée et montés par 8 à 11 hommes. Ces bateaux étaient au nombre de 85;



Fig. 25. Boulogne, vue d'ensemble.

(Cliché "Compagnie du Chemin de Fer du Nord".)

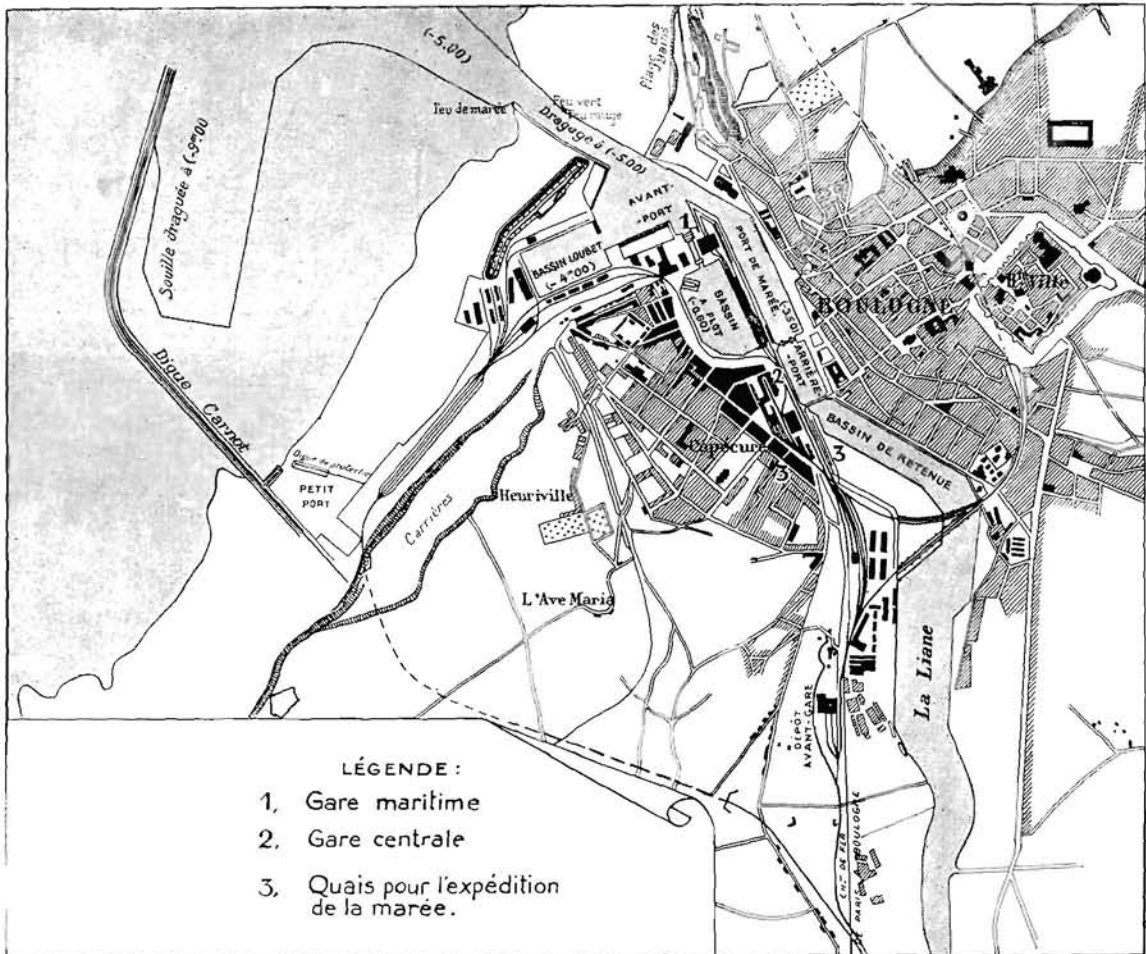


Fig. 26. Plan de la ville et du port de Boulogne-sur-Mer.

(Cliché "Compagnie du Chemin de Fer du Nord".)

3° *Les petits cordiers à vapeur*, faisant la pêche avec des lignes de fond. Leur longueur variait de 12 à 18 mètres, leur tonnage de 20 à 50 tonneaux, leur équipage de 10 à 14 hommes. Il en existait 34, dont 14 en fer;

4° *Les grands harenguiers et chalutiers à vapeur*, au nombre de 11, plus un bateau mixte à voiles et à vapeur armé pour la grande pêche; bateaux de 28 à 38 mètres de long, d'une jauge nette de 110 à 215 tonneaux, actionnés par des machines de 200 à 400 chevaux et montés par un équipage de 16 à 18 hommes.

A côté de ces quatre types, il existait encore un grand nombre de petits bateaux venant des ports voisins, montés par quelques hommes seulement et pratiquant : soit la petite pêche au chalut, la pêche du Hareng à l'époque du passage de ce poisson sur leurs côtes, la pêche à la Crevette ou celle des petites cordes.

L'essor du port de pêche de Boulogne s'est encore accentué depuis le début du xx^e siècle. Non seulement le tonnage du port a augmenté, mais une transformation radicale s'est produite dans l'armement. Les Boulonnais ne se contentent plus d'exercer les pêches déjà anciennes, telles celles du Hareng, du Maquereau, du poisson pris aux cordes; le chalutage du poisson s'intensifie et le champ d'action s'étend : les chalutiers vont de plus en plus loin à la recherche du poisson, et un certain nombre d'entre eux vont jusqu'en Islande pratiquer la pêche de la Morue. Des perfectionnements sont, ainsi, apportés sans cesse au matériel de navigation existant, aux engins de pêche; le drifter et le chalutier à vapeur remplacent petit à petit les grands voiliers qui disparaissent l'un après l'autre.

En 1910, 395 bateaux sont armés à la pêche et le tonnage total est passé à 31.139 tonnes, plus du double du tonnage précédent de 1900. En 1914, le nombre de bateaux a diminué du fait de la transformation de la flotte et du remplacement des voiliers par des vapeurs de plus fort tonnage : il n'y a plus que 287 navires armés; mais, leur tonnage monte à 47.250 tonneaux.

La guerre frappe durement la flottille de pêche. Elle se relève rapidement et s'accroît encore : en 1920, le tonnage total est remonté à 29.016 tonneaux avec 271 navires dont 127 vapeurs jaugeant 26.067 tonnes. Les voiliers, au nombre de 237 en 1905, ne sont plus que 140, jaugeant 2.654 tonnes; et, en 1924, disparaissant toujours devant le progrès, il ne reste plus que 138 petits bateaux jaugeant ensemble 698 tonnes à peine : 1/60^e du tonnage total (34.346 tonnes), tandis que les vapeurs sont montés au nombre de 164 avec un tonnage de 33.344 tonneaux.

En 1930, le tonnage total de la flottille boulonnaise est resté sensiblement le même. Elle comprend : 95 chalutiers à vapeur de 30 à 50 mètres de long, 50 grands vapeurs harenguiers de 40 à 50 mètres de long, 130 petits bateaux à moteurs et 90 bateaux à voiles.

La valeur des produits débarqués, qui atteignait 17.202.000 francs en 1900, s'élève à près de 165.000.000 de francs (chiffres officiels) c'est-à-dire près de dix fois plus; le tonnage des produits débarqués étant passé à plus de 60.000 tonnes.

Au cours de ces dernières années, le tonnage de la flottille de pêche armée à Boulogne-sur-Mer est resté sensiblement le même, la production a augmenté et s'est élevée pour 1934

(chiffres officiels de la Halle aux Poissons) à 79.493.115 kilogrammes de poissons débarqués et vendus pour la somme de 123.911.115 francs.

En ajoutant à ces chiffres les transactions passées hors le marché officiel, il est permis de dire que la production boulognaise s'élève actuellement à 100.000 tonnes annuelles atteignant la valeur de près de 150.000.000 de francs.

Enfin, il convient d'ajouter, en terminant cette étude rétrospective de l'évolution du port de Boulogne, l'apparition, au cours de ces toutes dernières années, de chalutiers à moteur de 20 à 35 mètres de long, munis de moteurs Diesel ou Bolinders à huile lourde de 300 CV environ. Ces chalutiers de taille moyenne conviennent parfaitement à la pêche et aux conditions d'exploitation actuelles très difficiles. Les résultats obtenus par ces bateaux, dont l'exploitation est moins onéreuse que celle des chalutiers à vapeur de même tonnage, ont été excellents. Ils se traduisent par un rajeunissement et une modernisation de la flottille de pêche qui voit disparaître petit à petit ses anciens chalutiers à vapeur remplacés par ces navires modernes à moteur.

Le port de pêche.

Le port de Boulogne est situé à l'embouchure de la Liane, entre le cap Gris-Nez au Nord et le cap d'Alprecht, au Sud. Les ouvrages construits sur cette côte et qui constituent le port comprennent : le port en eau profonde, l'avant-port, le bassin de marée, le bassin à flot, le bassin Loubet et l'arrière-port. (Fig. 26 et 27.)

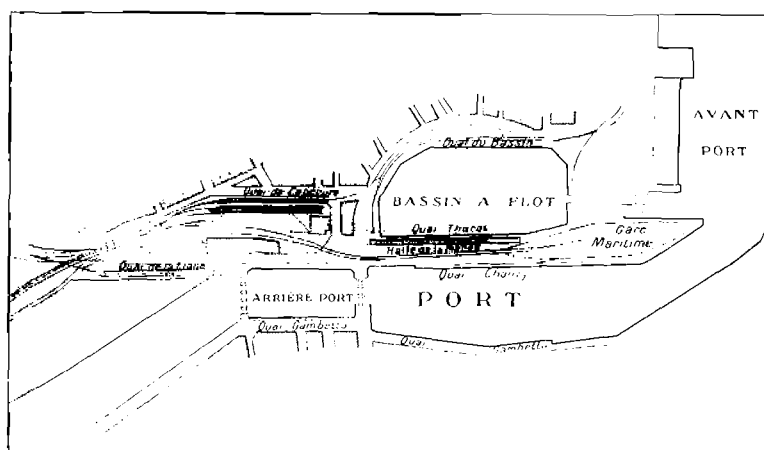


Fig. 27. Plan du port de Boulogne. Vue d'ensemble.

Le bassin de marée et une partie du bassin à flot sont réservés à la flotte de pêche.

Le bassin de marée va de l'avant-port à l'ancienne écluse de chasse du pont Marquet. Sa forme est celle d'un rectangle allongé d'environ 650 mètres de long sur 135 mètres de large. Au milieu de ce bassin le fond est en moyenne à la cote — 3 m. 50. Au pied du quai Gambetta, elle se relève à — 2 m. 50 en moyenne, mais descend jusque — 4 mètres vers l'appontement qui termine vers l'Ouest le quai Chanzy.

Le quai Ouest de ce bassin (quai Chanzy) est occupé en partie par le service des passagers des Compagnies transatlantiques ou de la *South Eastern and Chatham Railway*, service régulier

entre la France et l'Angleterre. L'autre partie, en face de la nouvelle Halle de marée, est occasionnellement utilisée pour la pêche.

Mais, le quai Est ou quai Gambetta est complètement réservé à la pêche, sauf la partie Nord où, pendant la belle saison seulement, plusieurs paquebots débarquent journallement des excursionnistes.

Le bassin à flot est situé à l'ouest du bassin de marée, à l'emplacement de l'ancien bassin circulaire créé au commencement du siècle dernier pour les bâtiments de la flottille impériale.

Ce bassin a 387 mètres de longueur totale et 192 mètres de largeur. Sa longueur est parallèle à la direction du bassin de marée.

Sa communication avec le chenal est assurée par une écluse à sas de 21 mètres de largeur dirigée dans le sens de la longueur du bassin. La longueur du sas est de 100 mètres. La hauteur d'eau au seuil de ce sas varie de 7 à 9 mètres suivant la force de la marée. Le fond du bassin est à la cote 0 m. 64. Ce bassin n'est accessible qu'aux heures de pleine mer, ce qui n'est pas sans inconvénient pour les mouvements de la flotte de pêche qui rentre au port à toute heure de jour et de nuit. Aussi semble-t-elle préférée, malgré toutes les facilités de déchargement, de charbonnage, de ravitaillement qu'elle peut trouver autour de ce bassin, l'ancien bassin de marée accessible à toute heure.

L'arrière-port, situé en amont du pont Marquet, a été rendu utilisable à la pêche à la suite de travaux importants entrepris au cours de ces dernières années.

L'ancien pont Marquet a été remplacé par un pont tournant à manœuvre électrique et un appontement en béton armé a été construit sur la rive droite de ce bassin, pendant que le dragage de l'arrière-port était poursuivi jusqu'à la cote du radier du pont Marquet (3 m. 10). La pêche dispose ainsi d'un bassin de 220 mètres de long sur 108 mètres de large, occupé surtout par les bateaux en désarmement.

L'outillage du port est non seulement des plus complets, mais encore des plus modernes.

Un important service de remorquage assure les déplacements de bassin à bassin, les entrées et sorties du port. Un dock flottant de 75 mètres de longueur, placé à l'extrémité S.-O. du bassin à flot peut soulever les navires d'une jauge brute maximum de 1.200 tonnes et ne dépassant pas 5 mètres de tirant d'eau.

Trois grils de carénage placés à l'extrémité Sud du bassin de marée permettent le nettoyage des coques et les courtes réparations de bateaux. Treize grues électriques de 1.500 quintaux réservées à la pêche permettent le déchargement rapide des navires. Deux postes de charbonnages, une dizaine de chalands charbonniers assurent un ravitaillement rapide en charbon; six ateliers de construction avec deux slipways, cinq fabriques de glaces, dix-huit maisons de vente ou fabriques de cordages, voiles, filets, lignes ou matériel de pêche, complètent les installations du port de pêche où il n'est pas rare de voir, à certains jours, au moment de la pêche du Hareng en Manche, 40 à 50 vapeurs, 80 à 100 bateaux à moteur parmi lesquels de nombreuses barques des petits ports voisins : Calais, Audreselles, Ambleteuse, Équihen, Étaples, Berck, Saint-Valery.

Les différentes pêches boulonnaises.

Rapprochés des nations étrangères les plus habiles dans l'exploitation des eaux, les pêcheurs boulonnais subissent, depuis plusieurs siècles, l'entraînement de leur exemple. Leur caractère



Fig. 28. Boulogne. Le Quai Gambetta. (Cliché Desille.)



Fig. 29. Boulogne. Le Bassin de Marée. (Cliché Yvon.)

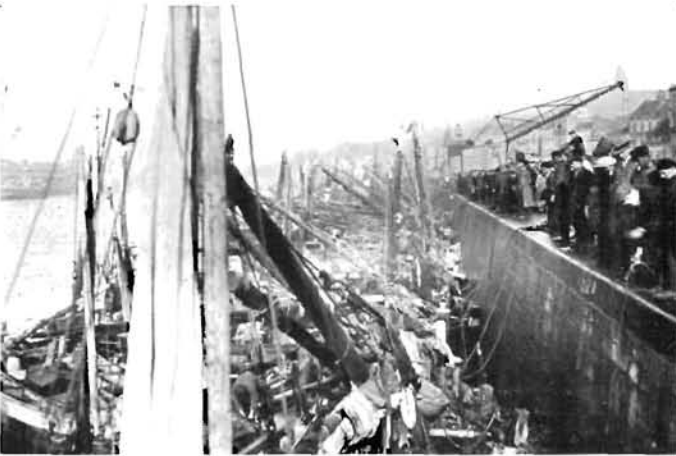


Fig. 30. La saison du Hareng à Boulogne. (Cliché Desille.)



Fig. 32. Triage du poisson à l'arrivée.



Fig. 31. Triage du poisson.
Répartition en mannes.

hardi et entreprenant a su profiter de l'émulation qui a toujours existé dans la Manche et la Mer du Nord entre les Anglais, Hollandais, Flamands et Boulonnais.

Ils pratiquent tous les genres de pêche, depuis celles du Hareng, du Maquereau, du Merlan, qui se faisaient déjà au Moyen Age, sans avoir cependant le développement qu'elles atteignent aujourd'hui :

Harengs, de 30.000 à 50.000 tonnes environ par an;

Maquereaux, de 10.000 à 20.000 tonnes;

Merlans, de 8.000 à 15.000 tonnes;

jusqu'à celle de la Morue qu'ils vont rechercher jusqu'en Islande à bord de leurs puissants chalutiers qui la ramènent tantôt fraîche, le plus souvent salée, et celle du Merlu et des poissons divers qui les entraîne sur la bordure du plateau continental européen depuis les mers froides de Norvège jusque dans les eaux chaudes de Mauritanie et du Sénégal où les chalutiers congélateurs vont faire sur ces côtes peu explorées une abondante moisson de poissons de choix. Plus de 10.000 tonnes de poissons divers, provenant de toutes les mers, sont ainsi débarquées annuellement sur ses quais.

La pêche aux filets dérivants, celle au chalut, la pêche aux cordes sont donc les principales pêches pratiquées par les Boulonnais. Elles ont été étudiées dans les chapitres qui leur ont été consacrés. Il est donc inutile de s'y attarder davantage. Mais, à côté de ces grandes pêches, un millier de pêcheurs des villages environnants pratiquent la pêche dite « à pied » le long du littoral où les moulières fournissent une moule de petite taille très estimée, où sur les fonds de sable, les bancs de Coques ou « Hénons » abondent et où la Crevette grise peut être capturée à longueur d'année (1).

Le port de Boulogne est ainsi ravitaillé en espèces comestibles marines les plus variées, parmi lesquelles il sera cité par ordre d'importance (Chiffres officiels de la Halle [2]) :

Le Hareng (<i>Clupea harengus</i> L.).....	40.000.000	kilogrammes.
Le Merlan (<i>Merlangus vulgaris</i> L.).....	16.800.000	—
Le Maquereau (<i>Scomber scomber</i> L.).....	10.000.000	—
Le Merlu (<i>Merluccius merluccius</i> L.).....	1.745.000	—
Les Raies (<i>Raja variae</i>).....	975.000	—
La Plic (<i>Pleuronectes platessa</i> L.).....	305.000	—
La Morue (<i>Gadus callarias</i> L.).....	375.000	—
Le Turbot (<i>Rhombus maximus</i> L.).....	256.000	—
La Sole (<i>Solea vulgaris</i> L.).....	160.000	—
Le Congre (<i>Conger conger</i> L.).....	155.000	—
La Barbue (<i>Rhombus loevis</i> L.).....	141.000	—

La halle au poisson.

La Ville de Boulogne avait fait construire, en 1866, une Halle au Poisson dans le but de réunir, dans le même établissement, toutes les organisations de la vente à la criée ou au détail

(1) Il est annuellement pêché dans le quartier maritime de Boulogne : 1.500 hectolitres de Moules représentant une valeur de 150.000 à 200.000 francs et 16.000 kilogrammes de Crevettes valant environ 50.000 francs.

(2) Ces chiffres ne tiennent pas compte des transactions directes faites sans passer par la criée officielle.



Fig. 33. Chalutiers Quai Thurot



Fig. 34. La nouvelle Halle de vente de la marée.



Fig. 35. Chargement la marée pour les localités du P. L. M.

PLANCHE XII.

(Clichés «Compagnie du Chemin de Fer du Nord».)

et de pouvoir ainsi contrôler d'une manière plus absolue le montant des ventes, source de revenus importants pour les finances municipales.

Cette Halle rendit pendant longtemps les services qu'on attendait d'elle; mais, avec l'extension énorme que prit la pêche à Boulogne dès le début du xx^e siècle et particulièrement depuis la Grande Guerre, elle devint manifestement insuffisante car elle exigeait la manipulation longue, compliquée et coûteuse du poisson exposé et vendu sur une longue série de « *ballades* » défilant tour à tour devant les acheteurs à la criée. (Fig. 31-32.)

Une mission d'étude se rendit alors en Angleterre, en Hollande et puisa, dans les ports modèles britanniques ou hollandais, les éléments nécessaires à la création d'une nouvelle Halle adaptée aux besoins particuliers et à la production du port de Boulogne.

Cette nouvelle Halle est entrée en service en 1926 (fig. 34). Elle consiste en un immense hangar métallique d'une longueur de 230 mètres et d'une largeur variant de 10 m. 25 à 19 m. 25. Dotée de tous les perfectionnements modernes permettant le déchargement rapide des bateaux, la circulation ininterrompue des caisses de poissons destinés à la vente, elle comprend deux criées : une criée réservée à la vente du poisson de chalutage présenté sur des chariots traînés par des tracteurs électriques venant successivement au rond-point où se trouvent rassemblés les mareyeurs, et où les crieurs jurés procèdent à l'adjudication du poisson qui, remorqué toujours par les tracteurs circulant constamment dans le même sens, regagne l'endroit déterminé où le mareyeur qui l'a acheté le chargera sur la voiture devant le transporter à l'atelier de marée.

Une deuxième criée est réservée à la vente des harengs, maquereaux, merlans, colins et autres poissons qui, mis directement en caisses glacées à bord, au moment de leur pêche, ne sont vendus que sur présentation d'un échantillon exposé dans cette salle spéciale de vente. Dans cette même salle se vend également le hareng frais à la mesure (double décalitre) et le hareng salé en baril.

Le vendeur qui passe par cette criée doit déclarer le nombre de mesures de harengs, la quantité de caisses et de barils, le poids de ces caisses ou de ces barils qu'il déclare soumettre à l'adjudication. La qualité du poisson, quand il s'agit du Hareng, est également déclarée. La vente se fait à l'enchère ascendante et le poisson est livré le long du bateau.

Ces ventes se font habituellement *à terme*, avec règlement à 30 jours pour les salaisons, à huitaine pour la marée fraîche. Aucune adjudication ne peut être faite sans dépôt d'un cautionnement.

Transport par chemin de fer.

L'industrie de la pêche à Boulogne dispose de quais étendus, le long desquels sont répartis des trains spéciaux qui sont mis en route, chaque jour, dans toutes les directions, quel que soit le tonnage offert.

Sur ces quais s'effectue rapidement la reconnaissance des envois de poissons dont le chargement est facilité par une organisation de wagons distributeurs spécialement affectés à chacune des directions françaises. Il est ainsi possible de charger, en une même journée, à certaines époques, 180 wagons, soit 800.000 kilogrammes de marée fraîche.

Celle-ci, par une organisation concertée entre la Compagnie du Nord qui dessert le port de

Boulogne et les autres réseaux de chemins de fer français, est distribuée le lendemain de son expédition avant midi dans la plus grande partie de la France (fig. 36).

La gare de Boulogne expédie ainsi, chaque année, plus de 100.000 tonnes de marée fraîche, coquillages et salaisons qui se répartissent dans les dernières statistiques parues de la manière suivante :

Année 1932.

Marée fraîche expédiée.....	96.641 tonnes.
Coquillages.....	1.309 —
Salaisons en grande vitesse.....	10.135 —
Salaisons en petite vitesse.....	9.853 —
TOTAUX	117.938 tonnes.

Le travail du poisson à terre.

Le producteur de Boulogne n'est pas détaillant. Il rapporte le poisson au port mais, d'une façon générale, ne se charge pas de sa distribution à l'intérieur du pays.

Les armateurs de Boulogne sont bien les premiers qui aient compris tout le profit qu'ils pouvaient tirer en s'adressant à des courtiers : les mareyeurs, qui, les débarrassant du souci de courir après la clientèle, leur permettent de se consacrer d'une façon plus absolue à leur rôle de producteurs.

Ceci explique pourquoi le nombre de mareyeurs a toujours été, et est encore, beaucoup plus considérable à Boulogne que partout ailleurs en France.

Les statistiques officielles donnent le chiffre de 145 mareyeurs occupant 1.984 employés. Ce chiffre est certainement au-dessous de la réalité et Boulogne compte au moins de 200 à 225 mareyeurs.

Ces mareyeurs achètent le poisson aux Halles, le préparent et se chargent de sa distribution dans l'intérieur du pays. Leur clientèle s'étend partout en France et même à l'étranger, et les expéditions faites par la gare de Boulogne donnent une idée de l'importance de cette corporation dans l'industrie locale de la pêche.

La production du port reste d'ailleurs insuffisante pour subvenir aux besoins de leur importante clientèle française et étrangère et Boulogne, premier port de pêche de France, doit encore importer chaque année environ 12.150 tonnes de poissons de mer de Grande-Bretagne. (5.800 tonnes environ) de Norvège, (4.000 tonnes environ) du Danemark, et de la Belgique (1.100 et 1.200 tonnes).

Le développement et la rapidité des transports permettent maintenant de faire parvenir de plus en plus facilement le poisson frais dans les centres les plus éloignés de la mer et une grande partie de la production du port de Boulogne est expédiée à l'état frais. Cependant, l'industrie de la salaison et celle de la fumaison continuent à occuper dans ce port une situation très florissante.

Elles s'appliquent surtout au Hareng et il est tout naturel qu'à Boulogne, premier port harenguer, elles soient développées plus que partout ailleurs en France.

Il y a à Boulogne 98 ateliers de salaison et de fumaison employant plus de 2.300 employés.

Ces ateliers préparent le hareng salé ou fumé sous ses différentes formes : harengs saurs, harengs saurs demi-sel ou doux, craquelots ou boullis, Kippers fendus et peu saurés, puis, les filets de harengs saurs qui sont expédiés au naturel ou en boîtes hermétiques à l'huile. Leur production se chiffre annuellement à environ 15.000 tonnes.

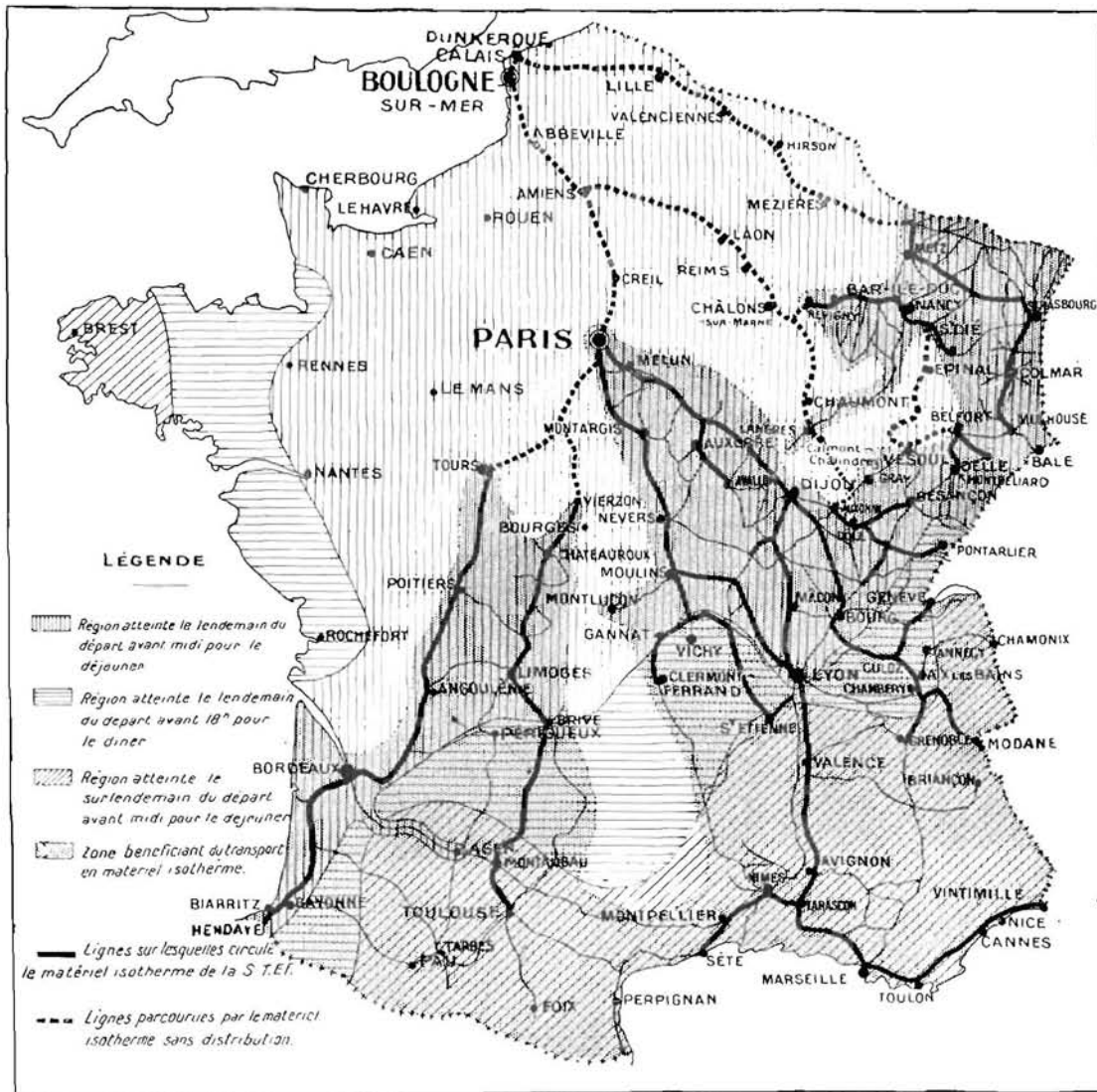


Fig. 36. Carte de distribution de la Marée au départ de Boulogne.

(« Gliché Compagnie du Chemin de Fer du Nord. »)

Plusieurs fabriques préparent également à Boulogne les conserves de poisson, mais cette industrie n'a encore acquis qu'un développement relatif, et, sauf deux maisons spécialisées, les autres font simplement de la conserverie une des branches de leur exploitation. Les espèces travaillées à Boulogne sont naturellement les espèces localement abondantes : harengs et

maquereaux qui sont marinés au vin blanc ou au vinaigre. Les harengs sont encore roulés, pimentés et conservés au vinaigre sous le nom de « Rollmops »; les filets fumés sont conservés à l'huile dans des boîtes hermétiques. Enfin, diverses préparations à la tomate sont actuellement faites avec les petits merlans, les petits grondins, les caringues et surtout avec les grosses sardines connues dans le pays sous le nom de « Célines » ou de « Pilchards ». Cette dernière conserve vendue sous le nom de « Pilchards » à la sauce tomate paraît avoir obtenu rapidement la faveur de la clientèle et sa préparation est appelée à se développer rapidement (1).

Le développement récent de l'industrie de la conserve du poisson a entraîné la fondation d'une importante usine pour la fabrication des boîtes métalliques complétée d'une installation modèle d'imprimerie sur fer-blanc.

Les déchets de poisson provenant des ateliers de marée, de salaison, ou des usines de conserve trouvent leur utilisation dans deux usines de traitements qui préparent soit des engrais pour l'agriculture, des huiles de poisson pour l'industrie et des farines pour l'alimentation du bétail.

Enseignement technique et professionnel des Pêches.

En terminant cette étude de l'organisation du port de pêche de Boulogne, il faut encore signaler les efforts réalisés pour encourager et faciliter le recrutement des équipages et perfectionner leur instruction professionnelle.

Les cours de mousses de l'École primaire Bucaille et de l'École du quartier de Saint-Pierre donnent aux jeunes élèves les rudiments des connaissances maritimes les plus indispensables en s'efforçant de leur donner le goût des choses de la mer et le désir de devenir et de rester marins. L'enseignement, surtout pratique, est complété par des visites d'usines, de bateaux et des sorties en mer.

L'enseignement technique proprement dit est donné par l'École pratique de Commerce et d'Industrie qui a une section d'apprentis mécaniciens de la Marine et une section annexe d'Électricité et T. S. F.; puis, par l'École nationale de Navigation maritime et École de Pêche qui prépare aux divers brevets d'officier de la Marine marchande, de mécaniciens d'opérateur de T. S. F., aux brevets de capitaine de pêche, de patron de pêche ou au certificat de capacité et au permis de conduire.

Enfin, des cours techniques d'un degré supérieur comportant l'hydrographie, l'océanographie, la biologie des animaux marins comestibles, la technique de la pêche et des industries connexes sont professés par l'Office Scientifique et Technique des Pêches Maritimes dont la bibliothèque et le laboratoire sont ouverts aux travailleurs désirant se perfectionner ou effectuer des recherches scientifiques et techniques dans le domaine de l'industrie des pêches maritimes.

Le laboratoire de l'Office Scientifique et Technique des Pêches Maritimes à Boulogne a succédé à la Station Aquicole, fondée en 1883, par la Chambre de Commerce et la Ville pour l'étude scientifique et technique des divers problèmes intéressant le développement de la

(1) La même préparation se fait actuellement avec du Hareng frais et connaît la grande faveur de la clientèle.

pêche maritime. L'Armement se plaît à reconnaître l'œuvre réalisée par l'une comme par l'autre et la contribution apportée par ces deux organismes scientifiques au développement de la pêche maritime à Boulogne.

*
**



Fig. 37. Berck. Vue barque de pêche.

Les basses plages d'alluvions reparaissent entre Alprecht et l'embouchure de la Somme et les seuls abris de ce littoral déprimé sont les embouchures des fleuves côtiers : la Canche, l'Authie et la Somme dont les passes s'ensavent et se comblent rapidement. ÉTAPLES, BERCK, CAYEUX, LE CROTOY, SAINT-VALÉRY-SUR-SOMME, seuls ports de ce littoral, font surtout la pêche du poisson frais à proximité des côtes, à bord de leurs lougres pontés de 10 mètres environ de longueur ou de leurs grands « étadiers » montés par 8 à 12 hommes. Ils pratiquent la pêche au chalut (poissons et crevettes) ou celle des « cordes » (petites palangres pour les merlans et les poissons plats) sur les bancs et les ridens, dans le voisinage ou à quelques milles de la terre. Pendant la « saison », ils arment tous pour la pêche du Hareng aux filets dérivants. Enfin, les bancs de Cardiums (Coques ou Hénons) de la baie d'Authie et de la Somme sont extrêmement riches et régulièrement exploités par les pêcheurs à pied qui,

par tolérance, tendent encore quelques bas parcs et hauts parcs sur les plages basses et dans les estuaires.

DE L'EMBOUCHURE DE LA SOMME A L'EMBOUCHURE DE LA SEINE.

Au Sud de l'embouchure de la Somme jusqu'à l'estuaire de la Seine, c'est une suite de falaises crayeuses dont quelques-unes dominant la mer de plus de 100 mètres. Les golfes où se sont établis les quelques ports de cette région : LE TRÉPORT, DIEPPE, SAINT-VALÉRY-EN-CAUX, FÉCAMP, ne pénètrent pas profondément dans les terres et sont le plus souvent resserrés entre deux falaises au débouché d'une vallée fluviale taillée perpendiculairement au littoral. Leur accès est difficile par mauvais temps.

LE TRÉPORT.

L'industrie de la pêche y est en décroissance. Sa flottille qui, autrefois, a compté plus de 40 grands voiliers faisant la pêche du Hareng ou du Maquereau, puis, dernièrement encore, trois grands chalutiers à vapeur, ne comporte aujourd'hui que des canots au nombre de 43, jaugeant en moyenne 8 tonneaux et montés par 3 hommes.

Le port assèche à chaque marée et les pêcheurs n'y peuvent entrer qu'à l'heure des pleines mers. Cette heure variant chaque jour, il en résulte dans les arrivages de bateaux des variations incompatibles avec les nécessités de l'approvisionnement des marchés de l'intérieur du pays. (Fig. 38.)

La pêche se borne ainsi à l'approvisionnement local ou régional; ses produits atteignent néanmoins une valeur voisine de 2 millions annuellement, mais montrent une nette décroissance d'une année à l'autre.



Fig. 38. Le Tréport.

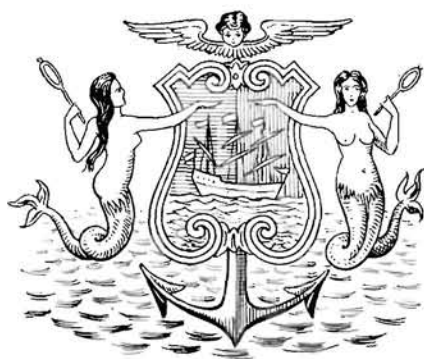


Fig. 39. Les Armes de Dieppe.

(Cliché Arts Ménagers.)

DIEPPE.

Dieppe est vraisemblablement le doyen des ports français du littoral de la Manche. Les *Chroniqueurs* attribuent sa fondation à BRENNUS, prince gaulois, 300 ans avant J. C. Il est probable, qu'à ce moment, des pêcheurs se trouvaient déjà installés sur le sol d'alluvions qui bordait la Manche à l'endroit où l'Arques se jette dans la mer.

En 809, Charlemagne y établit une position fortifiée qui devint *Bertheville*. Les Normands, au moment de l'invasion, ne laissèrent pas subsister la trace de Charlemagne. Ils remplacèrent la dénomination de *Bertheville* par celle de « *Dyppe* » (qui en scandinave veut dire « profond », « bon mouillage » et est retrouvée dans le mot « *Deep* » anglais qui a la même signification). L'appellation de *Dyppe*, corrompue par les siècles, devint *Dieppe*.

La pêche du Hareng et du Maquereau fut une des premières grandes pêches maritimes qui attira l'activité des marins dieppois; son développement fut favorisé par la situation voisine de salines à Rouxmesnil qui, exploitées jusqu'au milieu du XI^e siècle, fournirent le sel indispensable à la conservation du Hareng et du Maquereau.

De plus, Dieppe, situé à 168 kilomètres de Paris, fut de longue date le grand pourvoyeur de poissons frais de la région parisienne, et, dès l'an 1300, on trouve déjà trace d'un service régulier de voitures (qui devint plus tard le fameux « *Chasse Marée* ») qui assurait cet approvisionnement.

Mais, Dieppe ne resta pas uniquement un port de pêche. Vers 1364, commencèrent les voyages qu'entreprirent ses navires dans les lointains parages de la terre d'Afrique et du Nouveau-Monde; ils amenèrent la fondation des fameux comptoirs transocéaniques qui apportaient à Dieppe les essences les plus rares et plus particulièrement l'ivoire. Vers 1560, Dieppe « l'Opulente » comptait déjà 60.000 âmes.

Pendant les siècles suivants, le port connut des fortunes fort diverses : sous les règnes d'Henri IV et de Louis XII, nous le retrouvons réduit à la condition d'un modeste port de pêche armant cependant vers le milieu du XVII^e siècle, une dizaine de « dreigeurs » pour la pêche du Hareng et du Maquereau. La malchance le poursuit cependant : tempête qui détruit sa flotte, Révocation de l'Édit de Nantes qui disperse ses habitants, bombardement par une flotte anglaise qui incendie une grande partie de la ville, si bien qu'en



Fig. 40. Le port de Dieppe. Vue générale.

1750, Dieppe ne possède plus un seul bateau. Situation désespérée dont il se relève rapidement. En 1781, sa flottille remontée comporte 33 bateaux qui ramènent 3.008 lasts de harengs vendus 1.478.232 livres; en 1787, elle a 69 bateaux; les produits de sa pêche atteignent déjà le chiffre de 4 à 5 millions; la marée fraîche du port atteint Paris en un jour, Orléans en quarante-huit heures et Lyon connaît déjà, grâce à elle, l'incomparable poisson frais de la Manche.

Jusqu'en 1830, Dieppe demeure le premier port de pêche de France. Ses bateaux se livrent toujours à la pêche du Hareng et du Maquereau, à celle du poisson frais à la drague ou aux cordes; mais ils ont délaissé, pendant longtemps, tout au moins jusqu'en 1815, la pêche à Terre-Neuve à cause de l'insécurité des mers.

En 1824, il existe à Dieppe 60 barques chalutières, du tonnage moyen de 25 tonneaux; une centaine y vient, en outre, du Calvados; la grande pêche à Terre-Neuve emploie une tren-

taine de navires de l'ordre de 300 tonneaux. C'est l'ère de prospérité pour l'armement à la pêche de Dieppe.

Depuis cette date, la pêche a lentement évolué à Dieppe. Petit à petit la grande pêche à Terre-Neuve ou en Islande a été abandonnée; les armateurs dieppois laissant également de côté la pêche du Hareng ou du Maquereau aux filets dérivants se sont spécialisés dans la pratique de la pêche fraîche. Les premiers chalutiers à vapeur y apparurent à la fin du siècle dernier; et en 1914, 20 chalutiers à vapeur étaient attachés à ce port. A la fin de 1931, la flottille dieppoise comportait 61 chalutiers à vapeur, 19 grandes barques à moteur, 63 canots à moteur et les 9.252 tonnes de marée fraîche qu'elle débarquait pendant l'année la classait au cinquième rang des ports de pêche français.

A l'heure actuelle, la pêche dispose au port de Dieppe de l'avant-port, sauf la partie réservée aux paquebots, de la darse de pêche et du bassin Duquesne, le tout représentant 540 mètres de quai à marée et 445 mètres de quai à flot. Pour les réparations, elle dispose en outre d'une partie des quais du bassin Berigny. (Fig. 40.)

Un marché couvert affecté à la vente du poisson en gros a été construit par la Ville, place Guillaume-Terrien, à proximité de l'avant-port. Cette halle comporte toutes les installations modernes susceptibles de faciliter les différentes opérations qui sont effectuées sous le contrôle facultatif de la « Société du Service des Pêches » constituée entre les Armateurs et les Mareyeurs.

Deux grils de carénage, un dock flottant, une forme de radoub permettent aux divers chantiers maritimes dieppois de procéder aux réparations et à la construction des bateaux de pêche.



Fig. 41. Dieppe. L'avant-port.
A droite : le Marché couvert.

(Photo Yvon.)

Le service des transports de la marée a été sérieusement aménagé grâce au concours de l'Administration du Réseau des Chemins de fer de l'Etat. En quelques heures, le marché parisien est atteint et Dieppe expédie encore les produits de sa pêche non seulement vers les villes de l'intérieur, mais aussi dans les autres régions maritimes : en Bretagne, dans le Midi de la France, voire en Italie, en Suisse et même en Espagne, tout en conservant sa réputation de port expédiant du

poisson d'une exceptionnelle fraîcheur et offrant à sa clientèle l'un des plus beaux choix de produits de la mer qui puissent se trouver sur les côtes de France.

FÉCAMP.

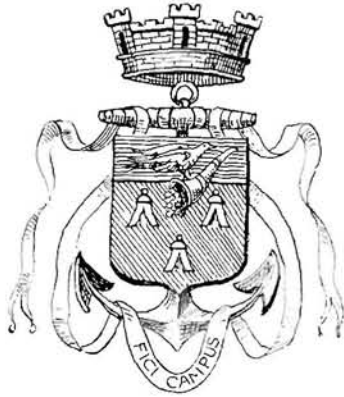


Fig. 42. Les Armes de Fécamp.
(Gliché Arts Ménagers.)

harengs. Vers la même époque, le Hareng était également sauri, car un texte de l'époque montre que le cellerier de l'Abbaye de Fécamp avait coutume de céder à la paroisse de Colleville, un ou deux arbres à prendre dans les bois du Torp pour saurir des harengs. Ce serait là le plus ancien texte concernant cette industrie, ce qui ne prouve pas, d'ailleurs, qu'elle ne remonte pas beaucoup plus loin.

A la même époque, Fécamp pêchait et salait également le Maquereau. La pêche de ces deux poissons se continue ensuite sans interruption à travers les siècles. Disons simplement qu'en 1796 les armements de Fécamp sont de 124 bateaux montés par 1.800 hommes; en 1815 il y a dans le port 50 grands bateaux, 163 petits et 1.523 hommes d'équipage. Un siècle plus tard, en 1929, la pêche du Hareng et du Maquereau aux filets dérivants est pratiquée par 24 chalutiers haren-guiers, 10 dundeas ayant ensemble plus de 900 hommes d'équipage, puis, par une centaine de petits bateaux armant pour cette pêche au moment du passage de ces poissons migrateurs.

Fécamp s'intéressa en outre de très bonne heure à la grande pêche de la Morue. Le premier

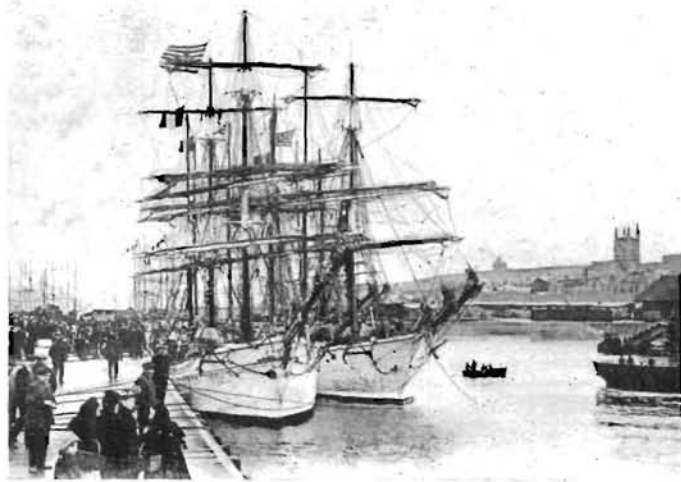


Fig. 43. Fécamp.
Terre-Neuvas au moment du départ.

document attestant l'existence à Fécamp de bateaux armés pour la pêche de Terre-Neuve date de 1561 et laisse croire que, dès 1520, 28 ans après Christophe Colomb, Fécamp faisait déjà le commerce de la morue de Terre-Neuve. Cette pêche se continue aussi à travers les âges, interrompue fréquemment par les nombreuses guerres qui entravent son essor et aussitôt reprise sans défaillance jusqu'à nos jours. De 1728 à 1792, les armements varient de 1 à 12 navires suivant les alternatives de guerre ou de paix. En 1815, les essais reprennent timidement, s'amplifient d'année en année; en 1844, 35 navires jaugeant ensemble 5.040 tonneaux arment pour la grande pêche; depuis cette époque jusqu'à nos jours, c'est une importante flottille qui, chaque année, part de Fécamp pour Terre-Neuve ou l'Islande.

En 1929, 11 voiliers de grande pêche, un voilier à moteur, 18 chalutiers de grande pêche étaient armés pour cette pêche. (Fig. 43 et 44.)

Les dernières statistiques du port donnent les résultats suivants:

Grande pêche à la Morue.....	45.930.000 francs.
Maquereau.....	4.027.517 —
Harang	20.431.630 —
Pêche fraîche, divers.....	825.000 —

Elles font de Fécamp un des plus grands ports de pêche de France et le premier port d'armement à la Grande Pêche.



Fig. 44. Un chalutier à vapeur de Fécamp.

Cependant, les moyens d'action du port de Fécamp sont assez précaires et entraveront rapidement son développement si l'on n'y remédie.

Le port manque de tirant d'eau et les navires de pêche actuels, drifters de 35 à 43 mètres, ne peuvent entrer et sortir que trois heures avant et après la pleine mer; les vapeurs de grande pêche (50 à 60 mètres de long) qui viennent à Fécamp, ne peuvent évoluer qu'à l'approche de la pleine mer.

Les deux bassins réservés à la pêche sont trop souvent encombrés, (Fig. 45) les mouvements du port sont difficiles en l'absence de remorqueurs et il n'existe qu'un seul slip de carénage.

Malgré ces moyens précaires, l'industrie de la pêche à Fécamp est encore en pleine activité et la presque totalité de la population vit des industries maritimes ; la pêche de la Morue, du Hareng et du Maquereau, le travail à terre de ces trois espèces alimente une quantité d'industries connexes qui emploient un nombre important d'ouvriers et d'ouvrières. On y trouve en effet : 5 sècheries de morues, 35 ateliers de salaison ou de fumaison du Hareng et du Maquereau, une usine de conserves de poissons, 2 fabriques de glace, 2 usines traitant les sous-produits, 5 chantiers de construction et 9 maisons d'accessoires divers pour l'armement.

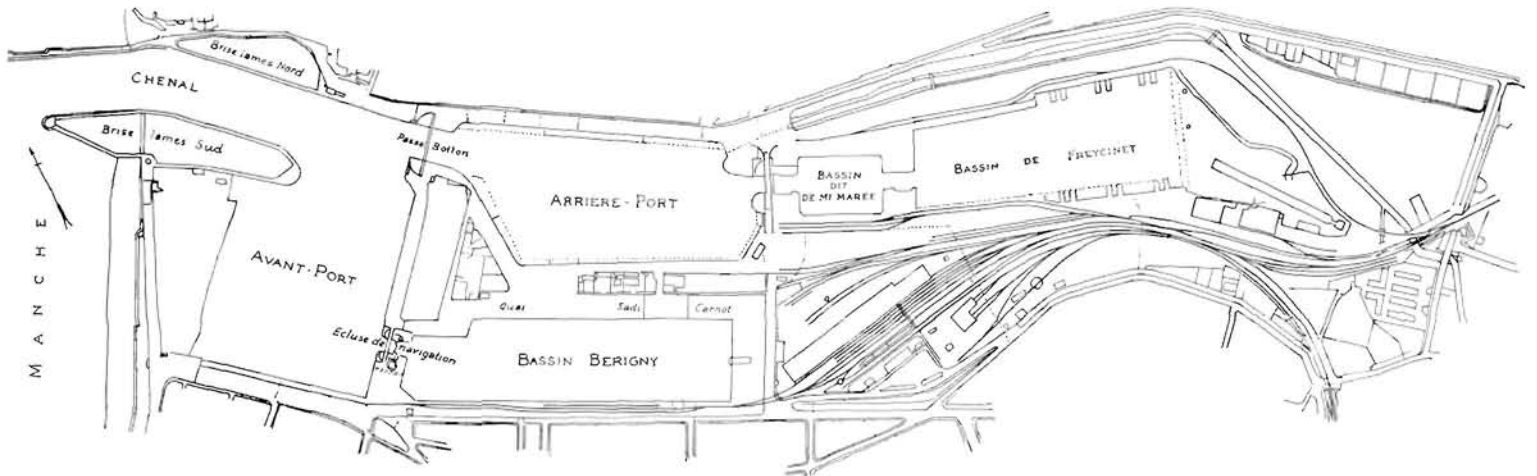


Fig. 45. Plan du port de Fécamp.

SAINT-VALÉRY-EN-CAUX et SAINT-PIERRE-EN-PORT ne possèdent que quelques bateaux à moteurs de 5 à 25 tonneaux et une quinzaine de voiliers de moins de 5 tonneaux pratiquant la petite pêche le long du littoral.

LE HAVRE, sur la rive droite de l'estuaire de la Seine, est surtout un grand port de commerce et une tête de ligne importante pour les paquebots, néanmoins, trois chalutiers à vapeur, armés au Havre, pratiquent la pêche à Terre-Neuve, un vapeur de 2.891 CV a été armé pour la pêche aux Iles Kerguelen et le nombre de petits bateaux à moteurs, de 5 à 25 tonneaux de jauge, pratiquant la pêche en baie de Seine, s'est accru au cours de ces dernières années et est monté à 130, le nombre de bâtiments à voile restant sensiblement le même (80 environ).

LA CÔTE NORMANDE DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE A LA POINTE DE BARFLEUR.

La côte normande, de l'embouchure de la Seine jusqu'à la péninsule de roches anciennes du Cotentin, est, en général, plate, tantôt développée en belles grèves sablonneuses, tantôt bordée de petites dunes ou même de collines médiocres ; les falaises ne sont continues qu'entre

Port-en-Bessin et la baie de la Vire. Peu de golfes ramifiés; au large, un cordon de rochers, sur lesquels vint se briser le navire de l'Invincible Armada qui donna son nom au Calvados (SALVADOR), court en face des plages sablonneuses. Les abris sont formés, pour la plupart, dans les estuaires des fleuves côtiers; ils n'ont permis que l'établissement de petits ports de pêche.

A HONFLEUR (Fig. 46), 60 chaloupes de 4 à 8 tonnes, presque toutes à moteur, pêchent au chalut en baie de Seine ou de Caen. Tous ces bateaux font aussi la crevette en plus de 30 crevettiers de 12 à 15 tonnes à moteurs. Les plus fortes chaloupes ont des chaluts à bâton de 24 pieds. La pêche se fait surtout de nuit, des tolérances permettant aux pêcheurs de draguer à 1 ou 2 milles de terre.



Fig. 46. Honfleur. Le port.

(Photo Yvon.)

De la mi-novembre à la mi-février, ces bateaux pratiquent presque exclusivement la pêche du Hareng et celle du Sprat à l'aide d'un engin connu sous le nom de Diable : filet fixe à poche conique ou pyramidale dont l'ouverture est montée sur un cadre de bois rectangulaire de 4m.50 de largeur et de 2 mètres de haut, mouillé perpendiculairement au courant et relevé à chaque marée. (Fig. 47.)

Un type d'embarcation spéciale, le « Flondrier », chaloupe non pontée, de 6 mètres de long sur 2 m. 30 de large et 0 m. 90 de tirant d'eau, est

encore employé pour la pêche des poissons plats au tramail.

A TROUVILLE, une vingtaine de petits bateaux de 2 à 3 tonneaux, à voiles ou à moteur, pêchent aux environs du port. A OUISTREHAM, une cinquantaine de petits bateaux à voiles, de 0 à 5 tonneaux, les « picoteux », font la pêche au carrelet (carreau ou hunier), à la ligne de fond ou à la ligne à main. A l'embouchure de l'Orne, quelques dragueurs de 10 à 25 tonneaux complètent la flottille qui ne s'écarte guère de la baie de Seine.

PORT-EN-BESSIN est le centre de pêche le plus important de la région. Des traces de fortifications romaines retrouvées sur les plateaux d'Escures et du Castel laissent penser que les Romains avaient déjà entendu protéger ce port où ils faisaient aborder leurs galères et c'est à *Port-en-Bessin* que débarqua la flotte des Barbares du Nord qui fondirent sur *Bayeux* en 846 ainsi que les barques normandes de ROLLON en 850.

Le premier port, simple bassin d'échouage, date de 1475 et fut construit par Louis DE HARCOURT. Une tempête forma, au début du XVII^e siècle, une levée de galets devant l'entrée et le bassin se combla peu à peu. Pendant tout le cours des XVII^e et XVIII^e siècles, les habitants cherchèrent en vain à faire rétablir leur port, mais ce ne fut qu'au milieu du XIX^e siècle qu'un bassin de refuge put être terminé.

Ce port est un de ceux où la navigation à moteur a fait les plus rapides progrès et sur 100 navires montés par 228 pêcheurs, 17 seulement sont encore à voiles.

Les dundees motorisés, de 11 à 50 tonneaux et plus, pêchent au chalut dans les environs; mais, en hiver, les plus forts s'aventurent au milieu de la Manche, jusque dans la baie de

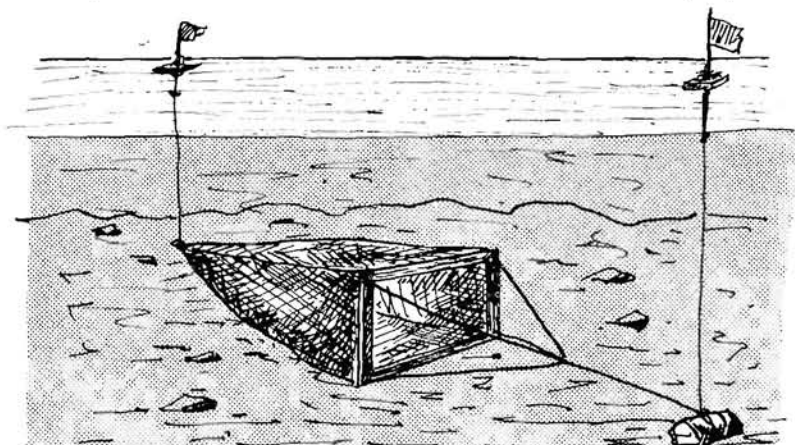


Fig. 47. Le Diable.

Plymouth, tandis qu'une flottille spécialisée dans la pêche des Coquilles Saint-Jacques à la drague vient sur les bancs du Pas-de-Calais, à l'entrée orientale de la Manche à la recherche de ce coquillage qu'ils débarquent soit à *Boulogne* ou à *Dieppe*. (Fig. 48.)

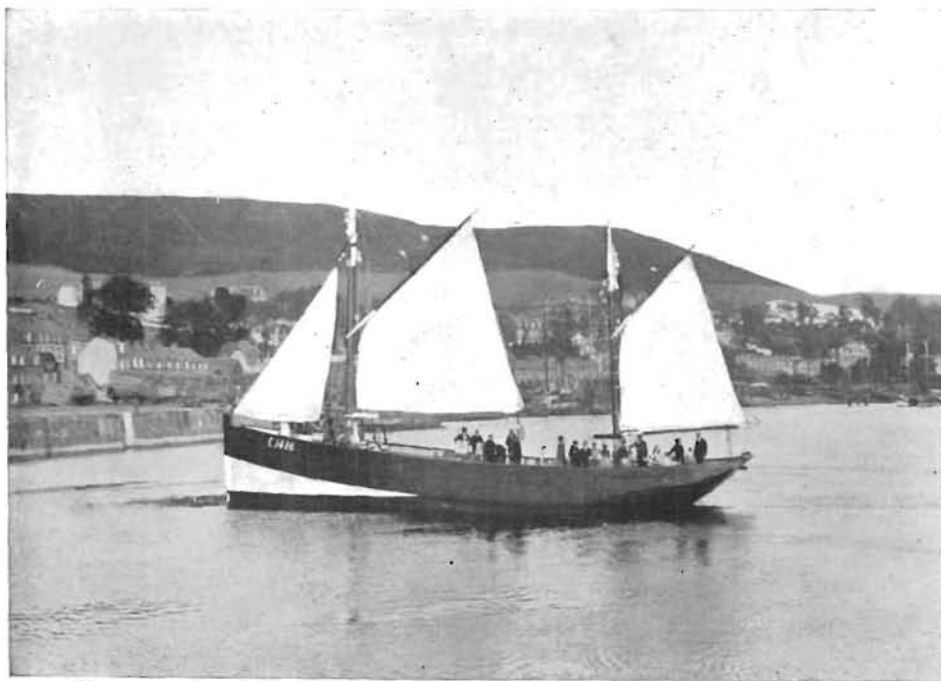


Fig. 48. Un bateau dragueur de Port-en-Bessin.

Les chaloupes arment d'avril à octobre pour la pêche de la Crevette et font également la pêche aux cordes avec lesquelles elles capturent surtout les Congres et les Chiens de mer.



Fig. 49. Cancale. Une bisquine.



Fig. 50. Cancale. Parc aux huîtres.

(Photo Yvon.)



Fig. 51. Baie du Mont Saint-Michel.

(Photo Yvon.)



Fig. 52. Cancale. «La Houle.»

(Photo Yvon.)

La valeur des produits pêchés atteint plus de 8 millions de francs, la caractéristique du marché étant la diversité des espèces rapportées : Raies, Carrelets, Merlans, poissons divers, et la grande spécialité restant la pêche à la Coquille Saint-Jacques : près de 600.000 coquilles ayant été débarquées en 1934.

A GRANDCAMP, le matériel est à peu près le même que celui de *Port-en-Bessin*. Une cinquantaine de bateaux font la pêche au chalut dans les mêmes zones; quelques-uns, toutefois, pratiquent également la pêche aux cordes tandis que les « flambarts » ou « vaquelottes » de faible tonnage font la pêche de la Dorade grise et celle du Maquereau à la ligne pendant l'été. *Grandcamp* est également spécialisé dans la pêche de la Coquille Saint-Jacques, près de 200.000 coquilles ont été rapportées par ses bateaux en 1934.

Les bancs d'huîtres de cette région de Normandie, autrefois prospères, ont actuellement à peu près disparu.

A SAINT-VAAST LA HOUGUE ET BARFLEUR, sur la côte orientale de la péninsule du Cotentin, on ne trouve que quelques bateaux de faibles tonnages de 1 à 10 tonneaux, à voiles pour la plupart, faisant la pêche aux cordes et quelques-uns la drague, puis la pêche du Hareng au filet dérivant pendant les mois d'hiver.

LA PRESQU'ILE DU COTENTIN : DE CHERBOURG A GRANVILLE.

La côte Nord de la péninsule du Cotentin est basse, rocheuse dans sa partie orientale. A l'Ouest du Cap de Barfleur s'ouvre une large baie, mal abritée des vents et où CHERBOURG, port militaire, avec sa rade abritée par l'île Pelée et sa digue, est le seul port de pêche. La flotte du quartier est constituée par 3 chalutiers à vapeur, 60 navires à moteurs et 220 navires

à voiles travaillant généralement non loin des côtes, soit au chalut, soit aux palangres ou encore, se livrant, pour les plus petits d'entre eux, à la pêche des crustacés: Homards, Crabes, Tourteaux, Crevettes, Bouquets et « Demoiselles » (Étrilles : *Portunus puber*) abondants sur cette côte rocheuse aux eaux agitées.

La côte occidentale du Cotentin est plus riche en abris que les côtes de Flandre, d'Artois, de Picardie et de Normandie; les anses y sont plus nombreuses, mieux ramifiées, moins assiégées par les sables, mais les courants violents qui sévissent entre les îles anglo-normandes, les pla-



Fig. 53. Granville.
Le port.

(Photo You.)

teaux rocheux des Minquiers, des îles Chaussey et la côte rendent la navigation côtière dangereuse et les ports de pêche sont rares.

GRANVILLE (Fig. 53) est le plus important et arme une vingtaine de dragueurs du type « Bisquine » de 11 à 50 tonneaux presque tous motorisés faisant la pêche au chalut dans la baie du Mont-Saint-Michel, le long de la côte du Cotentin dans les environs de *Port-Bail*, ou plus au large sur les fonds de sable et de gravier situés non loin de la côte : à l'ouest des Chaussey et des Minquiers. Ces bisquines se livrent encore à la pêche du Maquereau à la ligne traînante pendant les mois d'été.

Granville a armé, pendant très longtemps, pour la pêche de la Morue à Terre-Neuve, mais cet armement spécial a quitté en grande partie ce port pour *Saint-Malo* et on n'y trouve plus qu'un seul chalutier à vapeur et trois voiliers pratiquant encore ce genre de pêche sur les bancs de Terre-Neuve, au Groënland ou au Spitzberg.

LA CÔTE NORD DE BRETAGNE.

Dans la baie du Mont-Saint-Michel, envahie par les sables, quelques petites barques de VIVIER-SUR-MER font la pêche à la ligne ou aux filets en baie. Il existe encore, dans le fond de la baie, une quarantaine de pêcheries fixes ou « *bouchots* », s'étendant sur un front de 12 kilomètres à 3 ou 4 kilomètres de la côte. Chacune est exploitée par un ou deux propriétaires qui la louent parfois à d'autres exploitants. Elles sont appelées à disparaître car leur pouvoir destructeur est énorme.

A CANCALE (Fig. 49 et 50), sur la côte Ouest de la baie, une trentaine de bisquines de 15 à 25 tonnes, dont une quinzaine sont munies de moteurs auxiliaires font la pêche au chalut sur les hauts fonds : de Bréhat au passage de la Déroute : aux Roches Douvres, aux environs du Grand Léjon dans la baie de Saint-Brieuc. Elles arment de mai à novembre, puis font également la pêche aux longues cordes sur les fonds rocheux du voisinage.

La pêche de la Crevette qui était autrefois pratiquée en baie a été interdite et la drague réglementée dans la presque totalité de la baie.

Cancale est surtout renommé par ses gisements d'huîtres. Ces bancs naturels, qui s'étendaient autrefois sur une superficie de 22.000 hectares, ont connu une grande prospérité. Au XIX^e siècle, on en a retiré jusqu'à 100 millions d'huîtres par an. Dès 1900, on n'y draguait plus que de 20 à 30 millions d'huîtres dans les bonnes années. Les bancs s'étaient cependant un peu reconstitués pendant la guerre, et, en 1919, on a pu prendre environ 20 millions d'huîtres à Cancale et 4 millions à Granville; mais, une maladie tombant sur ces huîtres vint détruire en partie ces gisements qu'on a essayé, en 1930-1931, de repeupler par l'introduction d'huîtres morbihannaises. Devant cet épuisement des gisements naturels, les ostréiculteurs se contentent de parquer des huîtres morbihannaises dans leurs parcs d'expédition, au nombre d'une trentaine environ, au lieu de conserver les parcs d'étalage, simples relais entre les bancs naturels et les parcs d'expédition, et qui, en 1928, couvraient encore 47 hectares.



Fig. 54. Port Breton.

Après M. MEHEUT.

Après Cancale, la côte Nord de Bretagne se présente rocheuse, découpée. Les rochers se montrent d'abord entre Dol et Cancale; puis, la montagne bretonne se rapproche graduellement de la mer; les découpures, les saillies, les ramifications de la côte se multiplient. De grandes échancrures : la baie de Saint-Malo, la baie de Saint-Brieuc, la baie de Lannion s'ouvrent vers le large avec de nombreux estuaires; la presqu'île de Léon qui termine la pointe avancée de la Bretagne vers l'Atlantique, n'est pas moins riche en détours, moins enveloppée de caps aux formes fines, de baies bien enfoncées. Chaque baie, chaque anfractuosité abrite, ici, un petit port de pêche; on ne saurait les citer tous et nous ne nous arrêterons plus qu'aux plus importants.

SAINT-MALO ET SAINT-SERVAN (Fig. 55) dont l'histoire maritime est si glorieuse, armaient autrefois pour Terre-Neuve plus d'une centaine de voiliers (109 en 1907, 146 en 1913). En 1914, il y en avait encore 90; en 1930, 63 seulement; en 1931, 33. En 1934, il ne restait plus que 40 trois-mâts-goélettes, de 200 à 500 tonnes de port en lourd dont quelques-uns seulement munis de moteurs. Montés par une trentaine d'hommes, ces bateaux partent chaque année au printemps et ne reviennent qu'en octobre. Une demi-douzaine de chalutiers modernes est heureusement venue, depuis quelques années, remonter cet armement désuet en pleine décadence et dont la production annuelle ne dépasse plus guère 10.000 à 12.000 tonnes.

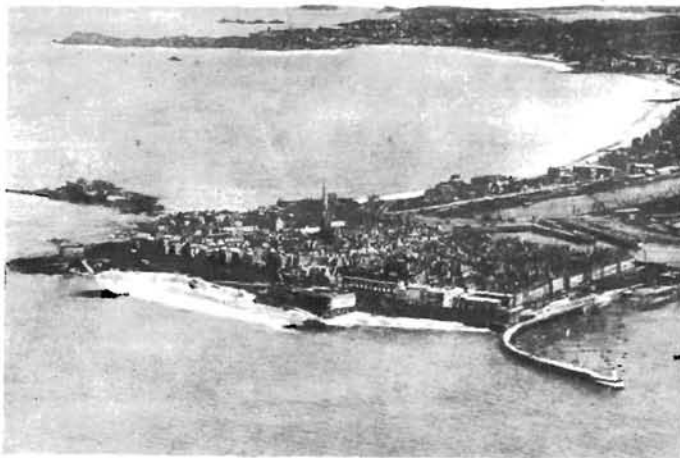


Fig. 55. Saint-Malo. Vue générale.

Les autres embarcations du quartier sont des petits sloops servant pour la pêche à la ligne du Maquereau pendant l'été, au tramail en baie, ou des doris et des waris utilisés pour la pêche côtière ou pour la pêche à la senne dans l'estuaire de la Rance.

De Saint-Malo à Saint-Brieuc, plus de 200 bateaux (lougres de 6 à 7 mètres, canots de 4 à 5 mètres, doris et waris) font la pêche aux cordes, aux casiers, aux filets le long du littoral, ou la pêche du Maquereau à la ligne de la mi-avril à la fin de l'été; à SAINT-JACUT DE LA MER une quinzaine de bateaux, de 4 à 8 tonnes, grées en côtres et montés chacun par 4 ou 5 marins, font la drague dans les baies situées aux environs du cap Fréhel.

Autrefois, les ports de DAHOUE, BINIC, PONTRIEUX, PORTRIEUX, en baie de Saint-Brieuc, armaient pour la grande pêche : Terre-Neuve et Islande. En 1845, il y avait 45 voiliers à BINIC qui

se plaçait alors en tête des ports de France armant pour la Morue; en 1914, il n'y en avait plus que 6; depuis 1928, il n'y en a plus et le seul armement de toute la baie de Saint-Brieuc consiste actuellement en une trentaine de bateaux de 10 à 25 tonnes, à voiles ou à moteur, grésés en bisquines, en lougres ou en sloops et faisant la pêche au chalut en baie, la pêche à la ligne ou encore aux filets à raies ou folles, aux traux et à la senne.

L'armement pour la pêche à la Morue en Islande et au Groënland est encore l'élément le plus important des industries de la pêche dans la région de PAIMPOL. Cet armement prit naissance en 1852, où un premier navire arma pour la grande pêche; il y en eut 3 l'année suivante; 4 en 1855 et leur nombre augmenta progressivement (23 en 1860; 48 en 1865; 56 en 1870; 35 en 1875; 50 en 1880; 37 en 1885; 39 en 1890) variant suivant la succession des campagnes bonnes ou mauvaises, pour atteindre son maximum en 1895 avec 75 goélettes qui, depuis plusieurs années, s'étaient surtout spécialisées dans la pêche d'Islande.

Depuis 1895, cet armement de voiliers est, comme celui de Saint-Malo, de Fécamp, de Gravelines, en pleine décroissance (39 bateaux en 1900; 31 en 1910; 16 en 1914; 8 en 1920). En 1934, il ne restait plus que deux goélettes paimpolaises : la goélette à moteur « *Butterfly* » et la goélette « *Glycine* ». La disparition de la goélette « *Butterfly* », dans la première quinzaine de mars 1935, réduit à une seule unité la belle flottille paimpolaise, dont il ne restera bientôt plus que le souvenir que perpétuera le beau livre de LOTI : *Pêcheurs d'Islande*.

Les petits ports de LOGUIVY et de PORS-EVEN, dans le quartier de Paimpol, pratiquent régulièrement la pêche des Crustacés avec 10 à 13 bateaux (*Loguivy*, 12; *Pors-Even*, 11) de 15 à 30 tonnes, grésés en sloop ou côtres et non munis de moteur; ils pêchent soit aux Roches Douvres, autour des îles Scillys ou sur la côte d'Angleterre; la pêche commence fin de février et se termine fin de septembre. En fin de saison, les bateaux se mettent à faire la pêche aux cordes ou à la drague.

L'ostréiculture est représentée dans cette région par un gisement naturel d'huîtres plates situé dans la rivière du Trieux. Ce gisement autrefois prospère avait disparu depuis une quinzaine d'années, mais une légère amélioration se fait sentir actuellement. Plusieurs parcs d'élevage ont été établis à PORT-LAZO, commune de PLOUZÉC, et les résultats obtenus sont satisfaisants.

Les pêcheurs du quartier de TRÉGUIER vivent surtout de la récolte du goémon et des amendements marins; mais ils font également la pêche du poisson frais (Maquereau à la ligne pendant l'été, poissons plats et poissons ronds : à la ligne ou aux filets) dans des embarcations à voiles de 1 à 5 tonnes. Une dizaine de bateaux : sloops ou côtres, de 10 à 25 tonnes, sont inscrits à PLEUBIAN, sept barques sont à propulsion mécanique.

Dans le quartier de LANNION (*Perros-Guirec*, *Pleumeur-Bodou* et *Lannion*) le matériel de pêche est constitué par 250 bateaux à voiles de 0 à 10 tonnes pour la plupart, et de 25 voiliers mixtes de faible tonnage. Les pêches pratiquées sont : celle du Maquereau à la ligne traînante pendant la saison d'été, celle de la Sardine, d'août en octobre, par les pêcheurs de LOCQUEMEAU et du YAUDET, la drague surtout par les pêcheurs de TÉRÈVES, la palangre par ceux du DIBEN, puis celle aux filets à raies, aux traux sédentaires pour la pêche des Soles, Plies et Grondins dans le voisinage de la côte.

A LOCQUEMEAU, deux petites usines de conserve et un atelier de salaison absorbent une partie

des produits de la pêche de la Sardine. La récolte des herbes marines se fait sur toute la côte et le goémon à soude récolté est traité dans les usines du Finistère. Les goémonniers qui pratiquent ce métier sont pour la plupart du Finistère, de PLOUGUERNEAU, et se livrent à leur industrie dans les parages de l'Île Grande, aux Sept Îles et du côté de TRÉLEVERN. Le Goémon de rive récolté par les pêcheurs du quartier est destiné à la culture; quelques bateaux, enfin, se livrent à la récolte des amendements marins, en particulier des sables coquilliers que l'on incorpore aux terres fortes de l'intérieur.

De la baie de Morlaix à la pointe du Conquet, la principale industrie maritime devient la récolte du goémon de coupe, réservée en vertu d'un privilège ancien aux seuls inscrits maritimes. Dans certaines régions de cette côte du Léon : PLOUGUERNEAU, SAINT-PABU, PORTSALL, L'ABERWRACH, la presque totalité des habitants vit de cette industrie. La coupe du goémon a lieu d'avril en octobre, la récolte du goémon épave : toute l'année, surtout après les tempêtes. Le goémon est vendu frais ou brûlé aux



Fig. 56. Les grands viviers de Roscoff.

usines de *Plouescat*, *Lannilis*, *L'Aberwrach*, *Lampaul*, du *Conquet* et dans tous les petits ports de cette côte, de nombreuses barques de pêche servent au métier du goémonnier. *Kerlouan* avec 80 bateaux et *Plouguerneau* avec 60, sont les centres les plus importants.

ROSCOFF, PORTSALL, PLOUDALMEZEAU, LE CONQUET font, en outre, la pêche des Crustacés autour des îlots rocheux voisins de la côte. *Le Conquet* arme 50 côtes de 2 à 10 tonneaux, dont 4 ou 5 à moteur, pour cette pêche, qu'ils font dans le Four, autour des Pierres Noires et jusque sur les côtes d'Angleterre. Les crustacés pêchés sont transportés dans les viviers de Roscoff, (Fig. 56), de l'Aberwrach, de Loquivy et de Brest.

La petite pêche du Maquereau à la ligne s'y pratique également pendant l'été ainsi que celle du poisson frais à la ligne ou au filet, enfin, à SATEC près de Roscoff, quelques barques font la pêche de la Sardine pendant l'été.

Dans l'archipel d'Ouessant, en particulier à MOLÈNE, 150 pêcheurs font la pêche des Crustacés à bord de bateaux motorisés de 10 tonneaux environ, certains d'entre eux vont jusque sur les côtes d'Angleterre. La coupe du goémon est faite d'avril en octobre par des pêcheurs de Landéda et de Plouguerneau : les « *pigouyers* », qui s'installent sur ces îlots où ils séchent et brûlent les goémons pendant toute la saison.

Divers gisements de Mollusques : Coquilles Saint-Jacques, Pétoncles et Praires sont exploités en rade de Brest par les pêcheurs du FRET, de l'HÔPITAL CAMFROUT. Avant la guerre, la drague

fournissait aussi en moyenne 3 millions d'huîtres; mais les quelques gisements actuels sont localisés dans l'Elorn et dans la rivière de *Daoulas*. Une trentaine de parcs d'élevage disséminés en rade sont encore exploités.

OUVRAGES CONSULTÉS.

- E. CANU. — La pêche à Boulogne. In. : Boulogne-sur-Mer et la région boulonnaise. Boulogne 1899.
HENRY DE FLEUREY et RENÉE LEYNAZ. -- Nos ports de pêche. Paris 1932.
La Bretagne Maritime. — 1^{er} Congrès social maritime breton, 1933.
La Pêche Maritime. — Collection.
M. REISENTHAL. — Boulogne, port de pêche. Calais 1927.
G. VASSE. — Fécamp, grand port de pêche et port de commerce en 1934. Fécamp 1934.

L'ATLANTIQUE.

LA COTE SUD DE BRETAGNE.⁽¹⁾



Fig. 57. Les Sardiniers aux filets bleus.

De la pointe Saint-Mathieu à l'embouchure de la Loire, la côte de Bretagne se déploie avec une incomparable souplesse de lignes, une profusion d'abers et de baies profondes, d'anses aux multiples sinuosités, de promontoires et de caps découpés, d'îles et de récifs s'égrénant sur ces contours extraordinairement mouvementés.

Nulle part, il n'y a, sur nos rivages, mélange si intime de la terre et de l'eau, plus grande variété de contours et

de formes, une telle densité des agglomérations côtières.

C'est le pays de la mer, l'«*AN MOR*», par excellence. Sur 60.000 pêcheurs environ qui peuplent le littoral français, 35.000 sont concentrés sur cette côte. De *Camaret* au *Croisic*, c'est un chapelet serré de ports de pêche, pressés les uns sur les autres; ports en miniature, ayant chacun leur cachet personnel, mais dont l'ensemble présente une forte unité qui tient à l'intensité de la pêche côtière comparativement à la médiocrité relative de la grande pêche et de la pêche hauturière.

⁽¹⁾ Par P. DESBROSSES.

La pêche principale de l'AR MOR est la pêche de la Sardine. Elle concentre la plus grande partie de l'activité de la côte, elle alimente la plus importante des industries de la région. Quand la Sardine « donne », de juin à novembre, c'est tout le long de cette côte une circulation de tous les instants, une vie exubérante qu'exagère encore l'arrivée et le départ des grands thonnières qui vont au loin, dans le Golfe ou dans les parages de la Grande Sole, poursuivre les Germons migrateurs. La « Grande Saison » terminée, l'activité de ces petits ports ne chôme point, car les pêcheurs bretons se font alors dragueurs et vont traîner leur chalut sur les fonds de sable ou de vase du Golfe de Gascogne, à moins qu'ils ne préfèrent la pêche à la ligne au large, sur les hauts fonds, ou vont poser sur les basses rocheuses, leurs filets à congres et à raies, leurs casiers à langoustes et à homards, ou tendre, dès le début du printemps, leurs filets dérivants sur le passage des bancs de Maquereaux, à l'entrée occidentale de la Manche ou au large des côtes du Finistère; à moins que, encore, sentant un peu de l'âme des anciens conquistadors revivre en eux, ils ne s'en aillent sur leurs voiliers élancés, méprisant brumes et tempêtes, rechercher au loin, dans les mers d'Écosse, d'Irlande, sur les côtes inhospitalières de l'Afrique Occidentale et même jusqu'aux Antilles, de l'autre côté de l'Océan, à la recherche de nouveaux fonds de pêche dont l'exploitation habile leur sera un peu plus lucrative que celle des vieux fonds littoraux actuellement épuisés. (J. L. G.)



Fig. 58. Camaret.
Bateaux dans l'anse de Penhir.

viers flottants dont les plus importants peuvent contenir 5.000 à 6.000 kilogrammes de crustacés.

Une dizaine d'embarcations pratiquent la pêche à la Sardine; la Sardine de dérive et le Maquereau de dérive sont aussi capturés de mars à fin octobre. Ajoutons cinq thonnières et quelques bateaux de pêche aux coquillages (Coquilles Saint-Jacques et Pétoncles) en rade de Brest, dans l'anse du Fret.

*
* *
CAMARET (Fig. 58, 59, 60) pratique avant tout la pêche aux Crustacés : il arme 160 bateaux langoustiers de 30 à 40 tonnes, montés par 5 hommes et un mousse et une centaine de bateaux jaugeant 5 à 25 tonnes. La pêche se fait aux casiers par 80 à 100 mètres de fond sur les côtes d'Irlande, d'Angleterre, du Portugal et dans les parages d'Ouessant, de Molène, de l'île de Sein.

Ces crustacés sont vendus surtout à Camaret, à une dizaine de mareyeurs qui possèdent un vivier fixe et 30 vi-



Fig. 59. Camaret. Langoustiers au port.

Photo Yvon.



Fig. 61. Douarnenez. Le port et la baie.

(Cliché Dépêche de Brest.)



Fig. 60. Camaret. Le port.

(Photo Yvon.)



Fig. 62. Douarnenez. Le quai du grand port.

On comptait 225 bateaux inscrits à Camaret en 1932, faisant un tonnage global de 4.600 tonneaux et montés par 1.280 hommes d'équipage.

CROZON et MORGAT ont armé en 1932 : 159 bateaux d'un tonnage de 1.230 tonneaux avec 800 marins pêcheurs. Les pêches pratiquées sont celles du Maquereau de ligne et de filet, de la Sardine de rogue (17 embarcations), des Coquilles Saint-Jacques et Pétoncles (par les bateaux qui recherchent la sardine à la belle saison), du Mulet à la senne par quelques canots l'hiver et du Thon par 6 dundeés.

DOUARNENEZ arme 550 bateaux, jaugeant en tout 8.670 tonnes et montés par plus de 4.700 marins. (Fig. 61, 62).

La pêche principale est celle de la Sardine : Sardine de dérive dès la fin du mois de mars, puis Sardine de rogue de juin à novembre pratiquée par 200 pinasses à moteur ; puis Sardine profonde recherchée du 10 décembre au 10 janvier dans la baie, à l'aide de filets dérivants par 60 à 70 embarcations.

En janvier, jusqu'à 45 canots pêchent du Sprat en baie de Douarnenez, à la dérive, à l'aide d'anciens filets à sardine de rogue, par les nuits de clair de lune. Ces filets travaillent en profondeur, à plus d'une brassée de la surface.

Le Maquereau est pêché aux filets dérivants, de mars à juin, par 45 dundeés et à la ligne à main par une centaine de bateaux, en appâtant et en laissant le bateau dériver.

Les dundeés qui pêchent le Maquereau de dérive jusqu'en juin, arment ensuite au Thon ; le nombre des thonnières douarnenistes est de 52 à 60. Vers la fin d'octobre, une douzaine de ces dundeés, avec 10 à 11 hommes d'équipage, partent sur les côtes du Maroc à la pêche de la Sardine ; ils rentrent en décembre avec 60 à 500 milliers de sardines salées.

Une vingtaine de dundeés à vivier vont pêcher les Crustacés sur les côtes de Mauritanie ; ils descendent jusqu'en Guinée et à Dakar ; mais pêchent surtout au Rio de Oro, auprès du cap Blanc. La pêche se fait aux filets, à l'aide de deux canots à moteur ; ces bateaux font 3 à 4 voyages par an ; en un voyage de 2 mois ils peuvent rapporter 5 à 12 tonnes de Langoustes, vendues 10 à 15 francs le kilogramme. Il a été pêché, en 1928, 220 tonnes de crustacés, d'un prix de 2.800.000 francs.

10 à 15 canots pratiquent en novembre et décembre la pêche du Hareng au moyen de filets fixes tendus près du rivage.

Une quinzaine de voiliers à moteur draguent à l'aide du chalut à perche en baie de Douarnenez et rapportent Soles, Plies, Turbots, Raies, Coquilles Saint-Jacques.

Une douzaine d'embarcations capturent toute l'année, aux palangres, Congres, Raies et Roussettes. Les Merlans, Lieus, Tacauds, sont pêchés à la ligne à main par une soixantaine de canots.

Deux ou trois bateaux senneurs montés par 6 à 25 hommes ramènent l'hiver du Mulet et des Sprats et au printemps : Lançons et Aiguillettes.

Quatre à cinq bateaux pêchent la crevette au Casier.

Une dizaine d'embarcations se rendent dans les parages de Sein et pêchent pendant les mortes eaux, à l'aide d'une nappe de filets dormants calés sur le fond, des Raies, Crabes, Langoustes, Baudroies ou Maraichs.

Quelques pêcheurs au trémail capturent Lieus et Vieilles.

ILE DE SEIN. — Plus de 300 marins se livrent à la pêche des Crustacés à bord de 120 bateaux

de 5 à 12 tonnes grées en sloops, la majorité pourvus d'un moteur. Dans les casiers se prennent Langoustes, Homards, Crabes; mais les pêcheurs se procurent difficilement de la boîte : ils utilisent les trémails à cette intention.

AUDIERNE arme environ 450 bateaux faisant 4.000 tonneaux montés par 3.750 marins pêcheurs. (Fig. 64).

C'est le deuxième port langoustier français pourvu de 130 voiliers à vivier, la plupart à moteur. La pêche se fait toute l'année, mais surtout à la belle saison, dans les parages de Sein. Près de 1.000 marins sont occupés à cette pêche dont le produit est vendu à quatre ou cinq marceyeurs d'Audierne.

La pêche à la Sardine de roque est pratiquée par 110 à 140 bateaux; d'avril à juin, la grosse Sardine de dérive est pêchée au filet droit en baie d'Audierne par une cinquantaine d'embarcations; dans les mailles se prennent aussi Maquereaux et Harengs.

Le Maquereau de ligne est capturé d'avril à novembre par 30 bateaux.

Une quinzaine de canots pratique le trémail pour la pêche des Lieus, Vieilles, Tacauds.

Presque toute l'année, 10 à 18 canots prennent à la ligne à main : Tacauds, Merlans, Pironneaux.

Quatre canots pêchent le Congre aux palangres.

Un nombre variable d'embarcations ramène dans les filets à raies : Raies, Baudroies, Anges de mer, Langoustes.

Trois à six voiliers draguent au chalut à perche.

PENMARCH AVEC SAINT-GUÉNOLÉ ET KÉRTY, GUILVINEC, LESCONIL, LOCTUDY, COMBRIT, SAINTE-MARINE,



Fig. 63. Le Guilvinec.

constituent un ensemble de petits ports finistériens voisins et très actifs, armant 1.221 bateaux jaugeant 5.669 tonneaux, montés par 4.000 hommes d'équipage.

La pêche à la Sardine occupe 70 bateaux à Saint-Guénolé, une soixantaine au Guilvinec, une douzaine à Loctudy. Au large de Penmarch, Guilvinec, de Lesconil la pêche au filet dérivant

d'avril à juin permet d'importantes captures de grosses Sardines, Maquereaux et Harengs. 130 embarcations se livrent à cette pêche; 260 s'adonnent à la pêche du Maquereau de ligne.

Plus de 200 bateaux pêchent les Crustacés. A Penmarch se trouve un vivier fixe et plusieurs viviers flottants. Une partie de ces voiliers, l'hiver, chalutent la Langoustine.

† Les voiliers à moteur et les pinasses qui draguent à l'aide du chalut sont au nombre de 60 à Penmarch, 105 à Guilvinec, 40 à Loctudy. Généralement ces dragueurs partent le matin



Fig. 64. Audierne.

(Photo Yvon.)



Fig. 65. Concarneau.
Les thonniers dans l'arrière-port.

(Photo Yvon.)



Fig. 66. Lesconil.



Fig. 67. Concarneau.
Débarquement du Thon blanc.

(Photo Yvon.)

PLANCHE XV.

et rentrent au port le soir même. Ils capturent : Langoustines, Soles, Carrelets, Merluchons, Merlans, Raies, Lottes ou Baudroies.

250 canots capturent à la ligne des Pironneaux, Lieus, Vieilles; aux lignes de fond : Congres.

Citons aussi quelques pêcheurs au trémail et à la Crevette. Une quinzaine de senneurs ramènent suivant la saison : Aiguillettes ou Rougets-barbets. Il y a un thonier à Guilvinec.

CONCARNEAU arme 178 thoniers de 50 tonneaux. C'est le premier port de vente du Thon en France. Il arrive qu'en deux ou trois jours 250 thoniers y apportent le produit de leur pêche. (Fig. 65, 67, 68).

En 1930, 2.800 dundeas ont vendu 650.000 thons pour	31.000.000 francs.
En 1931, 3.810 dundeas ont vendu 954.980 thons pour	40.000.000 —
En 1932, 2.814 dundeas ont vendu pour	11.362.000 —
En 1933, 3.575 dundeas ont vendu pour	24.829.000 —
En 1934, 3.776 dundeas ont vendu 968.228 thons pour	28.837.000 —

Le poids du Thon livré aux usines a été, en 1934, de 5.117 tonnes. Des chambres froides ont été installées récemment sur un grand nombre de thoniers et semblent donner satisfaction



Fig. 68. Concarneau. Thoniers à la vente.

dans la conservation du thon qui est maintenu à une température de $+ 2$ degrés à $- 5$ degrés centigrades.

Les sardiniers sont au nombre de 40. Ce sont des côtres à moteur auxiliaire et quelques pinasses; ils pêchent de la pointe de la Jument à la pointe de Trévignon, entre la pointe de Beg-Meil et l'île aux Moutons (banc du Petit Penmarch), de l'île Verte à Pen-Men, entre l'île aux Moutons et l'île Saint-Nicolas, du Ruollh à la Basse Jaune. La plupart de ces bateaux ont deux annexes et sont montés par 12 hommes. La Sardine est vendue aux usines de Concarneau. D'avril à juin, au moment de la pêche à la grosse Sardine de dérive, on capture aussi des

petits Maquereaux et des Harengs ; de novembre à janvier le Hareng est capturé près de la côte en baie de Concarneau, à l'aide de filets fixes.

Le Maquereau de ligne est pêché par plus de 40 embarcations.

Une soixantaine de bateaux travaillent au chalut et viennent vendre le produit de leur pêche à Concarneau : Langoustines, Soles, Turbots, Limandes, Plies, Rougets, Grondins, Merlu-chons, Lieus, Tacauds, Raies, Baudroies.

Les Coquilles Saint-Jacques et les Pétoncles sont pêchés aux Glénans près de l'île Saint-Nicolas, des Glénans à la pointe de Trévignon et en baie de la Forêt.

On compte plus de 80 bateaux qui recherchent les Crustacés aux casiers et les vendent à Concarneau où existent un vivier fixe et plusieurs viviers flottants.

La Crevette est pêchée de nuit aux casiers, du 15 juillet jusqu'à fin octobre, par 20 canots montés par 2 hommes. Elle est expédiée cuite sur Paris. La Crevette est aussi draguée en baie de la Forest et en rade de Concarneau.

Il existe enfin de nombreux ligneurs et pêcheurs au filet.

Il a été vendu en 1931 à la criée de Concarneau pour 48 millions de francs d'animaux marins comestibles.

BRIGNEAU et DOELAN possèdent 32 à 40 sardiniers qui pêchent avec les Concarnois depuis l'île Verte jusqu'à Pen-Men. Une cinquantaine d'embarcations pêchent le Maquereau et la Sardine de dérive, de mars à mai. Plus de 200 bateaux montés par 3 à 5 hommes capturent à la ligne, depuis Groix jusqu'aux Glénans soit le Maquereau, soit des Merlans, Tacauds, Pironneaux. Une trentaine de bateaux pratiquent la pêche des Crustacés aux casiers depuis les Glénans jusqu'à Quiberon.

Quelques pêcheurs aux palangres ramènent du Congre, quelques dragueurs : de la Crevette.

LORIENT.



Fig. 69. Les Armes de Lorient.
(Cliché Arts Ménagers).

Avant 1927, les chalutiers de Lorient débarquaient leur poisson à l'entrée du port de commerce, au quai de l'Estacade, dans un bassin peu profond qui obligeait l'équipage à attendre en rade l'heure de la pleine mer.

Un nouveau port de pêche est entré en service en 1927. Il offre la particularité, unique en France, d'avoir été construit par l'État et d'être exploité par une société concessionnaire. L'exploitation de la Société du Port de Pêche est régie par un cahier des charges approuvé par un décret.

Outillage et fonctionnement du port.

Le port de pêche, construit à la pointe de Kéroman, comprend actuellement un grand bassin et un bassin long. Ces bassins sont séparés de la rade

de Lorient par un môle Sud-Est, construit sur pilotis qui sert de quai à charbons, et de la rivière du Ter par un môle Sud-Ouest, formé de terrain rapporté. Le grand bassin est ainsi limité par le quai à charbon et, au nord, par le quai d'accostage des chalutiers, le long duquel se trouvent les halles de vente. Près du quai nord-est du grand bassin a été construit le frigorifique. Le bassin long, perpendiculaire au précédent, se termine au nord par un slipway. Des magasins et diverses usines sont répartis en bordure de ces bassins et sont desservis par des voies ferrées. (Fig. 70.)

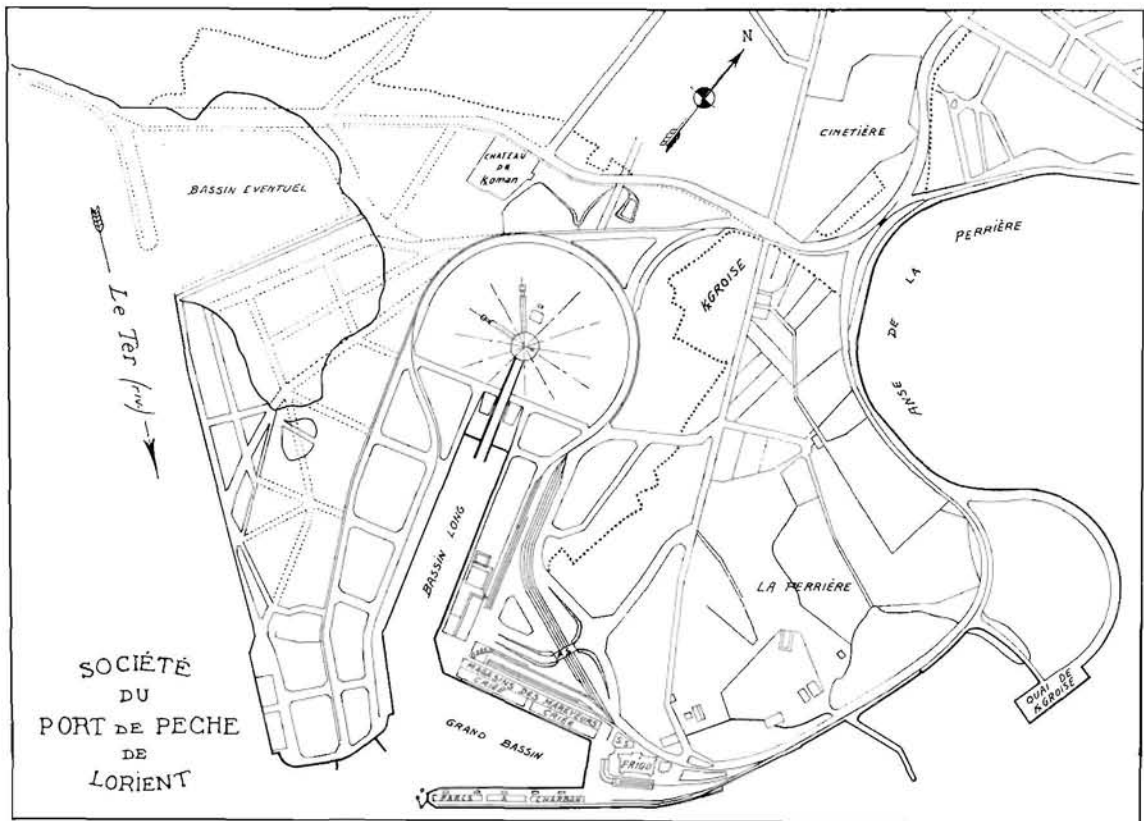


Fig. 70. Port de pêche de Lorient.

Les chalutiers entrent au port à toute heure, quelle que soit la marée, et accostent directement au quai où va s'opérer le débarquement du poisson. Un employé de la Société du Port de Pêche est présent de jour et de nuit et indique à chaque patron l'emplacement que doit occuper son navire, en notant l'ordre d'arrivée.

L'équipage est aussitôt libre de débarquer. Dès 5 heures du matin, les équipes de débarquement de la Société se mettent au travail dans l'ordre d'arrivée des bateaux. La Société du Port de Pêche s'engage à terminer avant midi et quart le déchargement de tous les navires accostés avant 5 heures du matin et dont l'arrivée a été annoncée la veille avant midi. Les navires accostés après 5 heures, ou dont l'arrivée n'a pas été annoncée la veille sont déchargés de leur poisson après les précédents. En effet, du fait des arrivages irréguliers des chalutiers,



Fig. 71. Lorient. Le Grand bassin.



Fig. 72. Lorient. Le port de pêche.

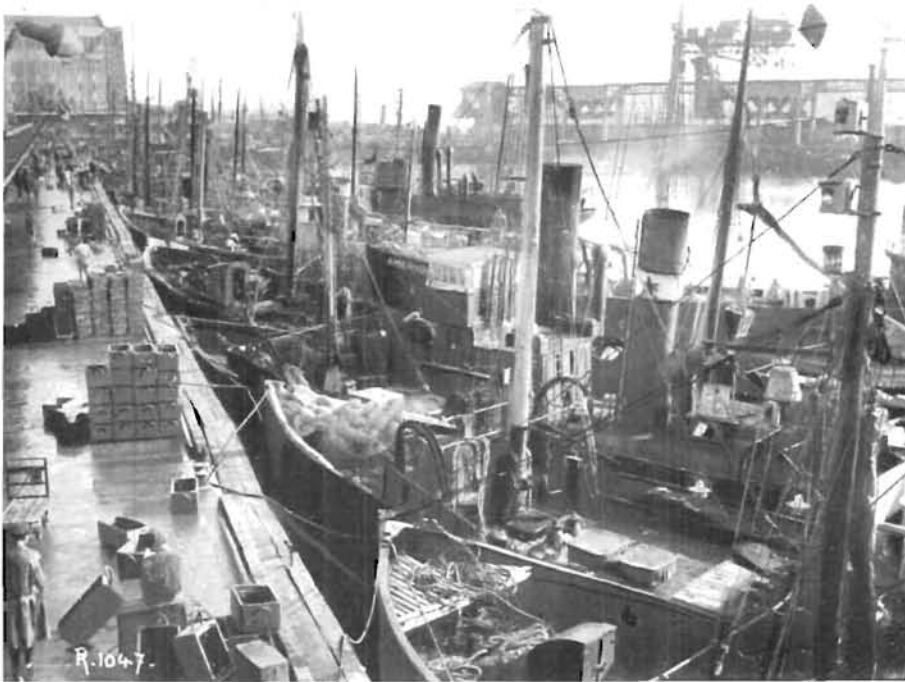


Fig. 73. Chalutiers à quai.

(Clichés de la Société du Port de Pêche.)

PLANCHE XVI.

le nombre des caisses de poisson à débarquer peut varier du jour au lendemain de 0 à 4.000. Grâce à cette réglementation, la Société du Port de Pêche, prévenue la veille, a le temps d'augmenter le nombre des équipes employées au déchargement.

Pour éviter aux petits chalutiers dépourvus de T. S. F. d'être toujours lésés par cette disposition, il a été décidé que leur poisson serait vendu dès le second tour de vente.

Dans la cale, le poisson est déglacé et trié, puis mis dans des caisses contenant de 45 à 50 kilogrammes de poisson. Les caisses sont remontées à l'aide de treuils électriques, posées sur des chariots et transportées sous la halle. Là, elles sont disposées à terre par lots de même espèce. Le poisson de chaque chalutier est séparé de celui du chalutier voisin. Une partie de la pêche et généralement des poissons fins tels que Soles, Rougets, Turbots, Saint-Pierre ou Dorées, est étalée sur des tables. Toute la vente a lieu aux enchères; il y a plusieurs tours de vente dont le commencement est annoncé à son de cloche. La vente commence à 7 heures; crieurs et acheteurs passent devant le poisson étalé d'un bout à l'autre de la criée.

Il existe également un marché à l'amiable alimenté par quelques canots et voiliers, situé à l'extrémité des halles de la criée : au lieu dit le « pan coupé ». Ce poisson est débarqué par l'équipage. A noter aussi un marché de Sardines qui se développe de plus en plus.

Dès que le chalutier est déchargé de son poisson, l'équipe vide les cales de leur glace, les nettoie; entre temps la glace fraîche est apportée du frigorifique par les tombereaux de la Société du Port de Pêche et est envoyée par des glissières dans les soutes pour la pêche suivante. Un remorqueur amène ensuite le chalutier au môle à charbon, situé face au quai de débarquement et le combustible y est embarqué. Trois grandes grues électriques pouvant glisser sur rails d'un bout à l'autre du môle prennent le charbon emmagasiné dans les silos et le déversent dans les soutes des chalutiers. Trois chalutiers peuvent charbonner à la fois : un du côté intérieur du môle, deux du côté extérieur (Fig. 74). Le charbon est la propriété de fournisseurs privés qui louent les parcs à la Société du Port de Pêche; il est amené par des cargos qui, pour le déchargement, accostent au quai extérieur du môle. Grâce à ces parcs à charbon, servant de dépôt transitoire, les transports habituels du combustible de chez le fournisseur jusqu'au chalutier sont supprimés. 6.000 tonnes de charbon peuvent être stockées pour les besoins de la pêche.

Ainsi le déchargement des chalutiers, la vente du poisson, les chargements de glace, de charbon et d'eau sont effectués par les soins de la société concessionnaire contre le paiement d'un certain nombre de taxes par l'armateur. Ces taxes sont affectées à : débarquement du poisson, introduction par voie de terre, location des tables, roulage de la glace, remorquage des chalutiers, charbonnage, etc. Le montant de la vente du poisson est payé à l'armement aussitôt après la vente, par une Banque installée dans les bâtiments du port de pêche.

Dès sa vente, le poisson est transporté par des chariots électriques chez les acquéreurs. D'ailleurs la plupart des magasins de mareyeurs sont situés dans le même corps de bâtiment que les halles. Les mareyeurs préparent aussitôt le poisson pour la vente, le glacent et lorsqu'il s'agit d'une espèce estimée, enveloppent chacun d'eux de papier sulfurisé. Le mareyeur n'a plus qu'à placer les colis de poisson à expédier à la porte du magasin donnant sur le quai de la voie ferrée et le personnel des chemins de fer les embarque en wagons. Les manipulations sont réduites au minimum, la voie ferrée étant située à moins de 50 mètres du quai de déchargement des bateaux.

Les magasins sont loués aux mareyeurs par la Société, le prix de location étant calculé au mètre carré; ils sont pourvus d'eau de mer et d'eau douce et du téléphone; les uns comportent rez-de-chaussée et premier étage, les autres rez-de-chaussée seulement. Les mareyeurs ont à payer à la Société du Port de Pêche des taxes d'achat, de roulage du poisson et de roulage de la glace. Tout le poisson débarqué passant à la criée, il en résulte que tout mareyeur peut acheter les quantités et les sortes de poissons qui lui ont été commandées. Le nombre des magasins de mareyeurs n'a fait qu'augmenter depuis la création du port de pêche : de 30 en 1927, il est passé à 47 en 1929, à 52 en 1930, 54 en 1931 et en 1932, et une soixantaine en 1934.

A ces mareyeurs fixes s'ajoutent d'ailleurs un certain nombre de mareyeurs ambulants qui viennent s'approvisionner à l'aide de camionnettes et ravitaillent l'intérieur du département et les départements voisins, sur un rayon de cinquante kilomètres et au delà. Le nombre de ces mareyeurs ambulants est passé de 42 en 1927 à 72 en 1929, 82 en 1930 et 99 en 1931 et 1932, 105 en 1933.

Les usagers du port de pêche disposent d'un certain nombre de commodités; en particulier ils peuvent faire toutes opérations postales sur place, un bureau de poste étant situé dans les locaux du port de pêche, près de la banque et de la Direction. En outre un « Abri du Marin » fonctionne à la satisfaction des marins et du personnel du Port de Pêche.

Le frigorifique, qui est entré en service en 1927, peut fournir par jour 180 tonnes de glace; une réserve de 1.000 tonnes environ permettrait de faire face aux besoins, si une interruption venait à se produire. La glace est fabriquée au 4^e étage en mouleaux de 25 kilogrammes et entreposée à l'étage situé en-dessous. Suivant les nécessités de la vente, les pains de glace sont introduits dans les concasseurs qui doivent les réduire en morceaux, en gaillettes ou en neige, selon les besoins de l'acheteur. Il a été fabriqué, en 1932, 35.000 tonnes de glace.

Le frigorifique renferme des chambres froides maintenues aux températures de — 2 degrés ou de — 8 degrés. Ces chambres sont louées à des particuliers qui y conservent à l'état frais du poisson et des viandes.

Le port de pêche de Lorient est parfaitement outillé en ce qui concerne le carénage et la réparation des navires : le slipway installé à l'extrémité du bassin long permet de tirer les chalutiers hors de l'eau, de les amener jusque sur une plaque pivotante et tournante et de les monter sur une des deux voies de garage actuellement existantes. Deux chalutiers peuvent



Fig. 74. Les appareils pour la manutention du charbon.

ainsi être mis au sec à la fois actuellement. Ce slip peut porter jusqu'à 500 tonnes. Deux plans inclinés en sable se trouvent de part et d'autre de la voie de halage des chalutiers; les bateaux ne dépassant pas 50 tonnes de jauge brute peuvent y être échoués. (Fig. 75.)



Fig. 75. Lorient, le slipway. (Cliché Busserole.)

D'autre part, un certain nombre d'emplacements situés sur le terrain de la concession sont occupés par des fournisseurs d'articles ou de denrées nécessaires à la pêche et par des industries connexes : citons les ateliers privés d'armement et de réparations des navires, un fournisseur d'engins de pêche, l'Air Liquide, la Soudure Autogène, des succursales des maisons de fabrication de moteurs à huile lourde et à essence. Huile, gas-oil et essence sont fournis par des sociétés différentes, installées sur le terrain du port de pêche; deux de ces maisons dont les cuves sont à la pointe de Kéroman reçoivent le gas-oil directement par pipe-line de pétroliers venus s'amarrer les uns dans le Ter, les autres au môle à charbon.

Une usine traite les déchets de poisson pour l'obtention de farine de poisson. Enfin un laboratoire de l'Office Scientifique et Technique des Pêches Maritimes, situé à la pointe même de Kéroman et ayant vue sur la rade de Lorient et sur l'ensemble du port de pêche est entré en service en 1931.

Un magasin d'armement du navire océanographique «*Président Théodore-Tissier*» a été construit à côté en 1933.

Les Bateaux de Pêche.

En 1934, le nombre des navires fréquentant régulièrement le port de Lorient est, d'après le tonnage de jauge brute :

300 à 200 tonneaux.....	39 bateaux.
De 200 à 141 tonneaux.....	18 —
De 140 à 76 tonneaux.....	16 —
De 75 à 35 tonneaux.....	26 —
Au-dessous de 35 tonneaux.....	45 —
Soit au total.....	154 bateaux.

Le nombre des chalutiers lorientais de plus de 60 tonneaux est actuellement de 80; il a augmenté considérablement depuis la création du port de pêche :

Avant l'ouverture.....	57	chalutiers à vapeur.
A l'ouverture.....	38	— —
Au 1 ^{er} janvier 1928.....	45	— —
Au 1 ^{er} janvier 1929.....	58	— —
Au 1 ^{er} janvier 1930.....	61	— —
Au 1 ^{er} janvier 1931.....	70	— —
Au 1 ^{er} janvier 1932.....	73	— —
Au 1 ^{er} janvier 1933.....	80	— —

La motorisation des navires de pêche a subi une augmentation non moins remarquable :

Au 1 ^{er} janvier 1928.....	4	navires à moteur (de 35 à 50 CV).
Au 1 ^{er} janvier 192.....	10	— —
Au 1 ^{er} janvier 1930.....	20	— —
Au 1 ^{er} janvier 1931.....	26	— —
Au 1 ^{er} janvier 1932.....	32	— —
Au 1 ^{er} janvier 1933.....	49	— —
Au 1 ^{er} janvier 1934.....	73	— —

Au 1^{er} janvier 1933, les 49 navires à moteur étaient représentés par :

- 2 de plus de 200 tonneaux, munis d'un moteur de 350 à 400 CV;
- 3 de plus de 100 tonneaux, munis d'un moteur de 200 à 250 CV;
- 12 de plus de 35 tonneaux;
- 32 de moins de 35 tonneaux.

En 1934, les 73 navires à moteur (chalutiers, dundees, sloops et vedettes) se répartissent ainsi d'après le tonnage et la force du moteur :

- 1 de plus de 200 tonneaux, moteur de 500 CV;
- 4 de plus de 100 tonneaux, moteur de 200 à 250 CV;
- 23 de 75 à 35 tonneaux, moteur de 75 à 100 CV;
- 45 de moins de 35 tonneaux, moteur de 30 à 95 CV.

La Direction du port de pêche de Lorient encourage cette motorisation en organisant pour les pêcheurs des cours pratiques sur les moteurs : un grand nombre d'élèves obtiennent chaque année le brevet de conduite des moteurs marins.

La force des machines à vapeur des chalutiers lorientais :

- De plus de 200 tonneaux, varie de 320 à 520 CV;
- De 200 à 141 tonneaux, varie de 200 à 400 CV;
- De 140 à 76 tonneaux, varie de 180 à 320 CV;
- De moins de 75 tonneaux, est de 130 CV.

Les chalutiers à vapeur lorientais, en majorité, sont malheureusement assez âgés, ce qui nécessite des frais d'entretien et de réparations élevés. Quelques chalutiers lorientais, seulement possèdent un sondeur électrique; leur nombre ira en augmentant rapidement.

En plus de cette flotte à moteur et à vapeur, le port de Lorient est fréquenté par de nombreux voiliers et canots à moteur des petits ports environnants : Doélan, Brigneau, Lomener, Gâvres, Locmiquélic, Étel, Groix, etc.

Les Équipages.

Les grands chalutiers à vapeur sont la plupart montés par un équipage de 14 hommes. Ceux qui jaugent moins de 140 tonneaux n'ont que 11 à 12 hommes à bord; le plus petit

chalutier à vapeur, de 60 tonneaux, a 9 hommes d'équipage seulement. Les chalutiers à moteur n'en ont que 9 ou 10, les dundees à moteur 6 ou 7.

Les marins pêcheurs sont payés par l'armateur à la dernière rentrée de chaque mois. Le salaire comporte un taux minimum garanti et une participation à la pêche lorsque celle-ci est abondante. Le salaire fixe mensuel varie de 530 francs pour le mousse à 1.010 francs pour le second du bord et le premier chauffeur; il est de 920 francs pour les matelots du pont et les soutiers. Les marins ne sont pas nourris par l'armateur. L'équipage des dundees à moteur est payé à la part.

Les marins, au retour de marée, ont droit à deux repos mensuels, l'un de vingt-quatre heures, l'autre de trente-six heures, le jour du paiement. Les équipages des petits chalutiers qui ne font que deux à quatre jours de mer, prennent généralement douze heures de repos, à la fin de chaque marée.

La Pêche.

Les chalutiers lorientais sont divisés en trois catégories : ceux de 1^{re} catégorie recherchent le Merlu et la Dorade. Le travail ne se fait d'ordinaire que le jour. Ceux de 2^e catégorie recherchent la chaudière jour et nuit. Ceux de 3^e catégorie sont de moindre tonnage que les précédents, leur force motrice est moindre, ils travaillent rarement par des profondeurs supérieures à 130 mètres. Dans cette 3^e catégorie rentrent les dundees à moteur de moins de 75 tonneaux et les voiliers.

Les chalutiers de 1^{re} catégorie ne sont pas plus d'une quinzaine; la force de leur machine supérieure à 400 CV. leur permet de chaluter par de grandes profondeurs, aux accores du plateau continental. Ils font normalement 20 à 35 marées par an. La durée de l'absence au port, ainsi que pour les chalutiers de 2^e catégorie, est de trois à dix jours : il est très rare qu'un chalutier lorientais reste à la mer plus de onze jours, ce qui vaut à Lorient de recevoir du poisson frais.

Les chalutiers de 2^e catégorie se livrent eux aussi à la pêche du Merlu lorsque ce poisson est de passage sur le plateau continental du golfe de Gascogne, généralement en novembre et décembre : du 47° au 47° 50' de L. N. par 90 à 150 mètres de fond, et au printemps (mai, juin) par 46° 20' à 47° 40' de L. N. par des fonds de 150 mètres environ. Ils pêchent surtout sur les hauts fonds du plateau continental. Ils utilisent, ainsi que les chalutiers de 1^{re} catégorie, le chalut à plateaux, muni de bras et à ralingue de dos soulagée par des boules de verre, suivant le système Vigner-Dahl.

Tandis que les merlutiers emploient un grand chalut dont la corde de dos mesure 38, 40 ou 42 mètres, les chaluts couramment employés pour la pêche de la chaudière ne mesurent que 35 mètres de longueur à la corde de dos. Ceux-ci ont le bourrelet alourdi par une chaîne permettant de racler le fond et de capturer abondamment raies, poissons plats et baudroies.

Les lieux de pêche les plus fréquentés par ces chalutiers sont situés entre la côte sud d'Irlande et le 46° L. N.; très rares sont les chalutiers qui se rendent jusqu'à Porcupine; des essais isolés ont été tentés sur les côtes du Portugal et du Maroc, mais ils n'ont pas été poursuivis, le mareyage local ne trouvant pas auprès de sa clientèle l'écoulement des espèces des côtes marocaines. D'ailleurs les chalutiers lorientais ne congèlent pas leur poisson à bord et la conservation en glace se prête mal à ces longues marées.

On rencontre toute l'année des chalutiers à la « Grande Sole » et en particulier aux alentours de la « Grande Fosse », riche en Cardines ; à la « Petite Sole » et aux accores de ce banc ; à Cockburn, à Jones Bank, à Melville, et du 46° 30' au 47° 30' L. N. En février et mars, la majorité des lorientais travaillent dans le golfe du 46° 10' au 47° 40' L. N. ; quelques-uns se trouvent auprès de Bishop (îles Scillys) et au sud des « Smalls ». En avril, un grand nombre sont en pêche à la « Petite Sole » et du 47° 10' au 47° 20' L. N. ; en mai, du 46° 20' au 47° 40' L. N., par 140 à 170 mètres et à Melville ; en juin auprès de Bishop ; de juillet à septembre, à la « Grande Sole », à la « Petite Sole » et dans le golfe ; en octobre près de Bishop et de Jones Bank ; en novembre et décembre du 46° 40' au 47° 50' L. N., au banc Parsons, etc.

Les principales espèces ramenées par les chalutiers lorientais qui recherchent la chaudière sont dans l'ordre d'importance : des Raies, Cardines appelées limandes, Grondins, Baudroies appelées maraches ou lottes, Encornets, Merluchons et Merlus, Congres, Squales, Chinchards, Dorades, Rougets, surtout d'octobre à juin ; Saint-Pierre ou Poules d'eau, surtout d'octobre à novembre et d'avril à juillet ; Maquereaux, en mars et avril ; quelques Morues, Juliennes, Églefins, Lieus noirs, Anges de mer, Limandes-Soles, etc.

Une partie du poisson pêché, surtout les Merlus et les Cardines, est vidée à bord par les opercules ; Morues et Juliennes sont généralement vidées à bord par une fente ventrale.

Les chalutiers de troisième catégorie comprennent tous les voiliers, les dundees, sloops et vedettes à moteur ainsi que des chalutiers à vapeur de faible tonnage. Ils travaillent par 40 à 130 mètres de profondeur, auprès de l'île d'Yeu, de Belle-Ile, de Groix et des Glénans ; leur engin est du même type que celui des grands chalutiers, mais plus petit.

Les espèces qu'ils rapportent surtout au port sont : Langoustines, Merlans, Rougets-Barbets, Soles, Limandes-Soles, Cardines appelées limandes, Raies et Anges de mer, Baudroies appelées maraches ou lottes, Tacauds, Merluchons, etc.

Quant aux canots et voiliers des petits ports environnants qui viennent vendre leur pêche à Lorient, ils débarquent : Sardines, Maquereaux, Harengs, Rougets-Barbets, Merlans, Tacauds, Lieus jaunes, Vieilles, Aiguillettes, Prêtres, Mulets, Congres, Thons, Coquilles Saint-Jacques, Pétoncles, Crustacés : Langoustes, Homards, Tourteaux, Araignées, Étrilles, Crevettes, etc.

Les Apports.

Le tableau ci-dessous donne pour chaque année le poids total du poisson débarqué au port de pêche, en tonnes, le prix de vente et le prix moyen du poisson au kilogramme.

ANNÉES.	POIDS TOTAL	PRIX TOTAL	PRIX MOYEN
	EN TONNES.	EN MILLE FRANCS.	AU KILOGRAMME.
1928.....	15.811	46.125	2 78
1929.....	16.916	47.053	2 85
1930.....	19.578	59.240	3 05
1931.....	23.375	57.953	2 47
1932.....	19.701	52.754	2 68
1933.....	21.532	55.082	2 45

En 1933, le meilleur apport eut lieu en mars : 2.045 tonnes, le plus faible en juillet : 1.358 tonnes; la vente fut la plus forte en mars : 5.795.000 francs, et la plus faible en juillet : 3.143.000 francs. Le prix moyen du kilogramme de poisson a été le plus élevé en mars et en juin : c'est le carême qui explique la valeur du poisson au mois de mars.

Nous indiquons dans le tableau ci-dessous le poids en tonnes des principales espèces débarquées à Lorient en 1933 (jusqu'à 50 tonnes) :

Raies.....	4.814	(dont 760 tonnes de Pocheteau).
Merlus.....	3.621	(dont 2.728 tonnes de Merluchois).
Limandes.....	2.584	
Grondins.....	2.260	(dont 1.223 de Grondin gris).
Lottes.....	2.055	
Squales.....	1.165	
Dorades.....	828	(dont 642 tonnes de Pelons ou Jeunes).
Congres.....	605	
Chinchards.....	597	
Langoustines.....	562	
Merlans.....	395	(dont 63 tonnes pêchées à la ligne).
Encornets.....	283	
Juliennes.....	268	
Sardines.....	254	
Maquereaux.....	251	
Rougets.....	147	
Cabillauds.....	110	
Tacauds.....	103	
Poules.....	85	
Soles.....	61	(dont 41 tonnes de Soles perdrix).

Écoulement des produits de la pêche.

Les expéditions par voie ferrée du poisson débarqué au port de pêche de Lorient furent :

En 1928.....	18.155	tonnes.
En 1929.....	18.000	—
En 1930.....	21.300	—
En 1931.....	24.000	—
En 1932.....	20.900	—

Ces chiffres représentent le poids brut des expéditions : glace et emballage compris.

Les principaux points d'expédition sont, par ordre d'importance : Paris (5.500 tonnes), Marseille (1.705 tonnes), Nantes (1.347 tonnes), Lyon, Rennes, Bordeaux (639 tonnes), Nice, Brest, Douarnenez, etc.; à l'étranger, l'Italie (280 tonnes) et la Suisse (63 tonnes). Ces chiffres sont valables pour l'année 1932.

Le transport par camion des mareyeurs ambulants qui vendent dans les villes et les campagnes du Morbihan, du Finistère, des Côtes-du-Nord, de l'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Inférieure, a été en progression constante : de 553 tonnes en 1928 à 998 tonnes en 1930. il est passé à 1.450 tonnes en 1932.

Enfin, des bateaux langoustiers de Camaret, Douarnenez, Guilvinec, Concarneau, viennent au port de Lorient s'approvisionner en Grondins qui leur servent de boîte pour les casiers.

En résumé, Lorient dispute à La Rochelle le premier rang des ports de pêche français sur la côte Atlantique.

Petits Ports environnants.

Nombreux sont les petits ports qui gravitent autour de Lorient : *Kerroch*, le *Pérello*, *Lomener* et *Larmor* au Sud-Ouest; *Pen-Mané* et *Locmiquélic* en rade de Lorient; *Port-Louis*, *Riantec* et *Gavre* au Sud-Est; et le port principal de l'île de Groix : *Port-Tudy*.

KERROCH, LOMENER et LARMOR arment de février à octobre 100 bateaux qui à l'aide de casiers ramènent Homards, Langoustes, Crabes et Araignées. Ces embarcations sont soit des voiliers à moteur auxiliaire, à un mât, pourvus d'un vivier et jaugeant 19 à 20 tonneaux, montés par 6 hommes d'équipage (6 embarcations), soit de petites barques de 4 à 6 tonneaux, montées par 2 à 3 hommes (95 canots). Tandis que les premiers vont poser leurs casiers au plateau de Rochebonne, près de Belle-Ile et Groix, les secondes travaillent dans les parages immédiats et autour de Groix.

Ces crustacés sont vendus au Pérello et à Lomener, où se trouvent des viviers flottants et un grand vivier fixe; la vente se fait aussi à Belle-Ile et au Croisic.

Une soixantaine d'embarcations recherchent près de la côte Merlans et Tacauds à la ligne à main, boëtée de ver ou de maquereau.

A *Lomener*, deux bateaux senneurs de 2 tonneaux, montés par 5 hommes, pêchent l'été le Rouget-Barbet au moment de la basse mer.

Les pêcheurs de *PEN-MANÉ* ET *LOCMIQUELIC* utilisent de même la ligne à main pour la capture des Merlans, Lieus, Tacauds.

Des ligneurs de *Pen-Mané* recherchent à la belle saison : Maquereaux, Pironneaux et Chinchards, qu'ils attirent à l'aide d'un mélange de farine d'arachide et de déchets de poissons. L'hiver, les mêmes pêcheurs vont poser près des côtes des palangres où mordent le Congre et le Pocheteau.

Dans la rade de Lorient on capture à la ligne en janvier quantité de Harengs.

PORT-LOUIS a armé, en 1934, 67 thonnières dont un grand nombre viennent vendre le produit de leur pêche à Port-Louis même où se tient une criée au Thon.

Un certain nombre de voiliers de *RIANTEC* draguent au chalut à perche; des bateaux à moteur chalutent à l'aide d'un petit chalut à plateaux.

Les *Gávrais* en avril et mai recherchent la Sardine et le Maquereau de dérive depuis la pointe de Quiberon jusqu'au large de Groix. De juin à novembre, les mêmes équipages pêchent la Sardine de rogue dans la baie d'Étel jusqu'auprès du plateau des Birvideaux et autour de Groix jusque dans l'anse du Pouldu. Les 37 embarcations qui se livrent à cette pêche sont soit des cotres munis d'un moteur de 15 à 25 CV., soit des chaloupes non pontées pourvues de 2 voiles grées au tiers. Le poisson est vendu à Port-Louis ou à Gávres aux usiniers ou à Lorient aux mareyeurs et usiniers.

Des senneurs à bord d'embarcations à moteur non pontées ramènent des Prêtres et des Mulets; et des Aiguillettes en mai et à l'automne.

Huit à dix bateaux à moteur non pontés pêchent de la mi-mai à fin septembre à l'aide de filets droits maillants qu'ils calent sur le fond par 5 à 10 mètres d'eau; et récoltent : Rougets-Barbets, Lieus, Tacauds, Vieilles. En octobre et novembre, les mêmes pêcheurs posent des trémails sur des fonds rocheux près de la côte.



Fig. 76. Groix. Thomiers au port.



Fig. 77. Quiberon.
Débarquement de la sardine.



Fig. 78. Quiberon. Bateaux sardiuiers.



Fig. 79. Belle Isle. Le port.

Le Maquereau est capturé à la ligne traînante d'avril à septembre depuis la pointe du Talut jusqu'à Quiberon.

Cinq ou six embarcations pêchent l'hiver le Hareng aux filets dérivants dans l'estuaire du Blavet.

GROIX. — L'île de Groix vient en tête pour l'armement au Thon avec ses 225 thonnières : ce sont des dundees de 50 à 70 tonneaux montés par 6 ou 7 hommes d'équipage qui sont payés à la part. Bien qu'il existe à Groix 5 usines à thons, la majorité des thonnières vont vendre à Concarneau. La criée de Groix vient néanmoins immédiatement après celle de Concarneau par son importance : en 1934, 1.335 bateaux y ont écoulé 1.600 tonnes de thons pour 8 millions de francs. (Fig. 76.)

Cent quarante embarcations pêchent le Maquereau à la ligne traînante; une trentaine pratique la pêche des Crustacés qui sont conservés dans des viviers flottants à la côte de l'île.

De novembre à avril une quarantaine de voiliers montés par 2 ou 3 hommes draguent la Coquille Saint-Jacques dans les coureux de Groix jusqu'auprès d'Étel, par 5 à 20 mètres de fond.

A signaler aussi la pêche des Merlans, Tacauds et Lieus pratiquée à la ligne à main toute l'année; celle de l'Aiguillette au printemps; celle du Congre aux lignes de fond à laquelle se livrent l'hiver les équipages de thonnières désarmés; la pêche au trémail en octobre et novembre; la capture de la Crevette à la drague.

ÉTEL est le second port d'armement pour le Thon avec 200 thonnières.

Les Ételois pratiquent la pêche à la Sardine dans la baie d'Étel, depuis Groix jusqu'à la pointe de Quiberon à bord de 15 embarcations qui sont soit des cotres possédant une annexe à moteur et 11 hommes d'équipage, soit des pinasses à moteur montées par 4 à 6 pêcheurs.

Les mêmes embarcations permettent de capturer au printemps à l'aide de la senne : Prêtres, Aiguillettes, Mulets et Rougets-Barbets.

L'hiver une quarantaine de thonnières montés par 7 hommes se livrent à la pêche du poisson frais à l'aide du chalut à perche.

Citons quelques pêcheurs au Maquereau à la ligne dérivante et aux Crustacés avec des casiers.

QUIBERON. (Fig. 77, 78.) Cent vingt-deux bateaux pratiquent la pêche des crustacés aux casiers à la côte ouest de la presqu'île, aux Birvideaux, près de Belle-Île, de Houat et de Hoëdic.

Douze embarcations draguent la Coquille Saint-Jacques l'hiver en baie de Quiberon, en face Port-Haliguen, par 15 à 20 mètres d'eau; dans les coureux de Belle-Île, depuis la pointe des Poulains jusqu'à celle de Kerdonis; près de Houat et Hoëdic; ils ramènent en même temps des Pétoncles.

Sept voiliers à moteur pêchent la Sardine de dérive et le Maquereau de dérive, puis la Sardine de rogne en baie de Quiberon depuis le plateau des Birvideaux jusqu'à Belle-Île et aux abords de Houat.

Une quarantaine d'embarcations utilisent les lignes : lignes à main pour le Maquereau, le Merlan, le Tacaud et lignes de fond ou palangres.

Sept bateaux senneurs recherchent, de juin à septembre près des côtes, le Rouget-Barbet et de novembre à avril : Prêtres, Aiguillettes, Mulets.

Une quinzaine de canots pêchent les Crabes aux casiers.

BELLE-ÎLE. — Les deux ports importants sont Le Palais et Sauzon. (Fig. 79.)

En mai, une dizaine de pinasses à moteur et voiliers pêchent le Maquereau à la ligne traînante; 5 ou 6 capturent au filet de dérive Maquereaux, Sardines et Harengs.

Dès le mois de juin, les mêmes embarcations, au nombre de 11 à 13 pratiquent la pêche à la Sardine de roque depuis la pointe des Poulains jusqu'à la pointe de Kerdonis; ce poisson est généralement vendu au Palais et à Sauzon.

L'hiver, les mêmes équipages draguent la Coquille Saint-Jacques, surtout dans la baie des Grands Sables, près du Palais, et depuis la pointe des Poulains jusqu'à Kerdonis.

Une centaine de marins de Sauzon pêchent le Homard, la Langouste, l'Araignée de mer, à bord de petites embarcations au nombre de 50, n'employant que les casiers.

Une douzaine de bateaux sont utilisés à la pêche aux filets, surtout au trémail et au filet droit maillant, et une trentaine à la capture de Merlans, Tacauds, Lieus, etc. à la ligne à main.

HOUE et HOËDIC. — Dans ces deux îles on compte 60 bateaux de 1 à 10 tonnes montés par 2 à 3 hommes d'équipage, grées en cotres qui se livrent à la pêche des Crustacés au casier ou au filet à langoustes. Ils ramènent en même temps quelques Congres.

Le long de la côte, signalons la criée au poisson de la *Trinité-sur-Mer* que fréquentent quelques pêcheurs au Maquereau de ligne, à la senne, à la ligne à main et aux Crustacés.

LE BONO, dans la rivière d'Auray, arme une vingtaine de cotres à moteur de 12 à 17 tonneaux qui vont à l'aide du chalut à perche à la recherche du poisson frais; quelques barques se livrent aussi à la pêche de la Plie et de l'Anguille en rivière.

SENE. — Les sinagots pêchent à bord de bateaux à voile, presque tous sans moteur, à l'aide du chalut à perche; ce sont des voiliers non pontés à deux mâts montés par 2 hommes; ils sont une centaine dont 25 jaugent de 5 à 6 tonnes qui draguent depuis le Croisic jusqu'à Quiberon en suivant la côte. La vente a lieu surtout à la Trinité et à Quiberon, à Vannes, Le Croisic. Les pêcheurs eux-mêmes vendent au détail leur propre pêche à la belle saison. Ils draguent aussi la Coquille Saint-Jacques à l'ouest de l'île aux Moines, près des îles Irus et Creizic. Jusqu'à 50 bateaux se livrent à la pêche du Maquereau à la ligne traînante et 25 à la pêche à la senne, depuis l'embouchure de la Vilaine jusqu'à la pointe de Quiberon; une cinquantaine drague la Crevette près de Pénérif et dans l'anse de Succinio. Il y a quelques pêcheurs au Hareng au filet dérivant en novembre de la pointe du Grand-Mont à la pointe du Petit-Mont; ce poisson est vendu à Port-Navalo : mais les résultats sont devenus si médiocres que cette pêche est de plus en plus abandonnée.

Les pêcheurs de *Saint-Jacques*, *Pénérif* et *Billiers* recherchent à la ligne le Maquereau et le Merlan, les Crustacés aux casiers; Billiers arme quelques chalutiers.

De la Vilaine à la Loire les ports principaux sont : *Piriac*, *La Turballe*, *Le Croisic*, *Saint-Nazaire*.

Il n'y a qu'un à 3 bateaux sardiniers à Piriac; une trentaine pratiquent le chalut à perche.

LA TURBALLE est un port sardinier important avec 58 bateaux dont la plupart sont des voiliers à moteur et une dizaine des pinasses; ils sont généralement montés par 7 hommes d'équipage et pourvus de 2 annexes. La pêche se fait près de l'île Dumet et avec les Croisicais. Le poisson est vendu à la Turballe et à Piriac aux usiniers et aux mareyeurs. Le chalut à perche est employé aussi par les Turballais et les Croisicais.

AU CROISIC (Fig. 80, 81), 60 embarcations pêchent le Maquereau à la ligne traînante.

De mai à novembre, 8 voiliers et 5 vedettes pratiquent la pêche à la Sardine de rogue ; il faut y ajouter 17 à 29 pinasses venues pour la saison de pêche de Guilvinec et de Douarneuz. La pêche à la Sardine de rogue se fait en rade du Croisic, depuis la pointe du Croisic jusqu'à la pointe de Penchateau et entre le plateau du Four et le phare de la Banche. La plupart vendent au Croisic.

La Crevette grise est ramenée dans le chalut en rade du Croisic.

Quelques dragueurs de Coquilles Saint-Jacques travaillent à proximité du Four par moins de 20 mètres de fond. Quelques Douarnenistes et Guilvinistes viennent l'été au Croisic poser des casiers pour la capture des Crustacés.

Du Croisic jusqu'aux Evens on pêchait du Hareng ces dernières années, en octobre et novembre, mais les captures sont en diminution très nette.

SAINT-NAZAIRE reçoit à sa criée la pêche de bateaux du Bono et de Lorient.

Le chalut ramène des Plies et des Crevettes grises dans l'estuaire de la Loire.

Cinq à six équipages finistériens viennent s'installer à Saint-Nazaire l'été pour la pêche à la Sardine de rogue en mer et à la grosse Sardine de dérive dans l'estuaire de la Loire.



Fig. 80. Le Croisic. Les quais.

(Photo Yvon.)



Fig. 81. Le Croisic. Le port.

(Photo Yvon.)

LA CÔTE DE VENDÉE :

DE L'EMBOUCHURE DE LA LOIRE A CELLE DE LA GIRONDE.⁽¹⁾



Fig. 84. Sables d'Olonne. Le phare. (Photo Yvon.)

La côte, entre la Loire et la Gironde, est assez variée, sablonneuse et rocheuse avec de larges baies. Elle est bordée d'îles, les ports y sont nombreux; au sud de la Gironde, la côte est sablonneuse, rectiligne, inhospitalière, presque dépourvue de ports et l'accès de ceux-ci est rendu difficile par la présence d'une barre souvent consignée, elle ne présente qu'un seul abri par gros temps, encore est-il assez pré-

caire, la rade de Saint-Jean-de-Luz. Cette partie de littoral atlantique, entre la Loire et la frontière d'Espagne, est divisée administrativement en neuf quartiers maritimes qui sont : *Nantes* (pour une partie seulement), les *Sables d'Olonne*, la *Rochelle*, *Rochefort*, l'île d'*Oléron*, *Marennes*, *Bordeaux*, *Arcachon* et *Bayonne*.

POBNIC, qui dépend du quartier de Nantes, est un petit port d'échouage situé sur la côte nord de la baie de Bourgneuf; il arme une moyenne de 70 bateaux pour la pêche au Maquereau, à la Sardine, au poisson frais et exceptionnellement au Homard et à la Langouste.

Les principaux ports de pêche du quartier des *Sables d'Olonne* sont : l'*Herbaudière* dans l'île de Noirmoutier, *Port-Joinville* dans l'île d'Yeu, *Saint-Gilles-Croix-de-Vie* et les *Sables d'Olonne* sur la côte de Vendée.

Dans l'île de Noirmoutier, le port le plus important est l'*Herbaudière*, qui pratique la pêche du poisson frais, mais surtout la pêche de la Sardine et du Maquereau et, à la saison, la pêche des Crustacés : Homards et Langoustes. Il est situé à la pointe Nord-Ouest de l'île : c'est un havre d'échouage protégé de la mer du large par une jetée de 450 mètres. L'*Herbaudière* est le centre d'usines de conserves de l'île, le personnel de ces usines est, pour la plus grande partie, recruté en Bretagne. La flottille de pêche de l'île est de 300 bateaux environ, dont une cinquantaine est munie d'un moteur.

Dans l'île d'Yeu, PORT-JOINVILLE arme 350 bateaux dont 90 à moteur, pour la pêche au Thon, du Maquereau et de la Sardine, du poisson frais et des Crustacés.

Port-Joinville est situé sur la côte nord de l'île, il assèche presque complètement à marée basse; il est bien protégé contre les vents de l'Est au Nord-Ouest par le Sud, mais, malgré les travaux considérables faits pour l'abriter, la houle y pénètre dans les coups de vent du Nord-Ouest au Nord-Est. *La Meule* est un petit port de refuge sur la côte sud de l'île et sert de base, à la saison, aux pêcheurs de Crustacés. Il existe à l'île d'Yeu de nombreux viviers flottants et un

⁽¹⁾ Par G. BELLOC.

grand vivier en maçonnerie pour les crustacés et plusieurs usines de conserves de sardine et de thon.

SAINT-GILLES et CROIX-DE-VIE sont situés sur la côte de Vendée à peu près à mi-distance entre l'île de Noirmoutier et les Sables-d'Olonne. Ils sont formés par l'estuaire dans lequel se jettent la Vie et le Jaunay et protégés, du côté de l'Est, par la jetée de la Garenne d'environ 600 mètres, du côté de l'Ouest par la jetée de Boisvinet longue de 200 mètres. Leur flottille de pêche est d'environ 160 bateaux à moteur principal ou auxiliaire et 50 voiliers. Saint-Gilles-sur-Vie est un grand centre d'usines de conserves et il existe dans les rochers, en pleine côte, à *Sion* dans le Nord-Ouest de Saint-Gilles, un grand vivier en maçonnerie qui est complètement submergé à marée haute.

LES SABLES-D'OLONNE.

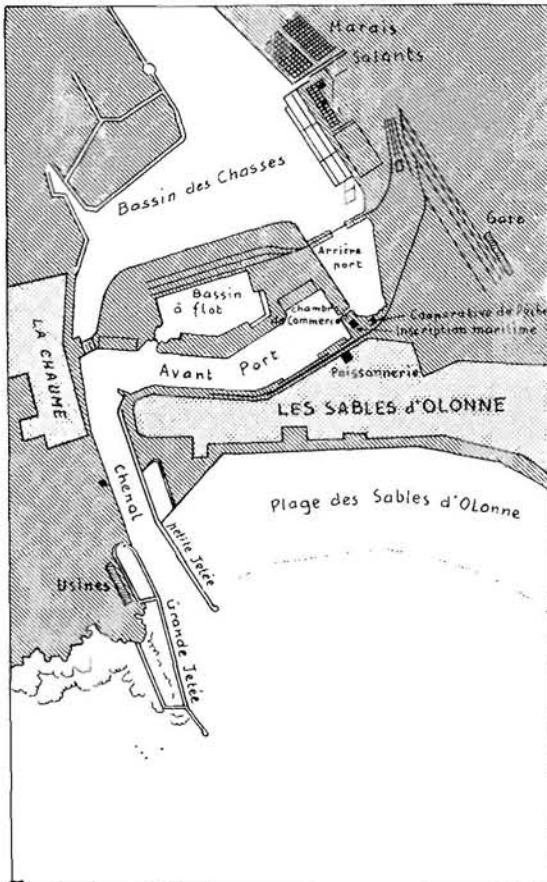


Fig. 83. Plan des Sables d'Olonne.

Le port des Sables-d'Olonne (Fig. 83), est un des ports de pêche les plus importants de la côte Ouest. Il est situé au fond d'une grande rade en arc de cercle, ouverte au sud, avec laquelle il communique par un large chenal entre deux jetées en maçonnerie, dont la direction générale est le S.-S.-E. La jetée Ouest prolonge le quai de la Chaume, dans le sud du fort Saint-Nicolas. La jetée Est, longue de 700 mètres, part de l'extrémité de la ville des Sables et s'appuie sur un remblai en pierres qui la déborde de 7 mètres. Le port des Sables comprend un avant-port et un bassin à flot. L'avant-port s'étend dans une direction générale Est-Ouest et est bordé de quais sur toute son étendue, excepté dans la partie Nord-Est, devant les chantiers de constructions. Les bureaux de l'Inscription Maritime sont installés sur le quai Est, la Poissonnerie et les douanes sur le quai Sud. Au milieu de l'avant-port existe une fosse longue de 50 mètres et profonde de 3 m. 50 à 5 mètres, la fosse de la Cabaude, elle sert aux petits navires, qui désirent rester à flot dans l'avant-port. Un gril de carénage de 60 mètres de long et large de 10 mètres se trouve devant le quai de la Cabaude. Une écluse de 16 m. 50 fait communiquer

l'avant-port et le bassin à flot long de 280 mètres et large de 115 à 155 mètres. La flottille

de pêche sablaise comprend plus de 400 bateaux, dont la moitié environ est motorisée. Elle



Fig. 84. Sablais d'Olonne. Vue du port.

(Photo Yvon.)

se compose principalement de pinasses à moteur, qui font la pêche de la Sardine et du Maquereau, et de dundees thonnières aux lignes élégantes et aux couleurs vives, qui pratiquent la pêche au chalut pendant l'hiver. Les Sablais sont des constructeurs de navires réputés. Les usines de conserves sont nombreuses et se répartissent entre les Sablais d'Olonne et la Chaume que séparent le chenal. Pendant l'été la plus grande partie de la pêche est absorbée par les Sablais d'Olonne,

station balnéaire très fréquentée, et par les usines.

Aux confins des deux quartiers des Sablais d'Olonne et de La Rochelle, se trouve la vaste baie de l'Aiguillon, dont l'ouverture n'a pas moins de vingt-cinq kilomètres et qui a vu naître l'industrie de la mytiliculture. C'est le centre le plus important de boucholage et de nombreux villages, *Marsilly*, *Esuandes*, *Châron*, *l'Aiguillon*, sur le pourtour de cette baie, vivent uniquement de l'exploitation des bouchots à moules.



Fig. 85. Sablais d'Olonne. Le Port.

(Photo Yvon.)

LA ROCHELLE.



Fig. 86.
Les armes de La Rochelle.

(Cliché Arts Ménagers).

Le port de La Rochelle, situé au fond d'une anse, entre la pointe de Chef-de-Baie et la pointe des Minimes, est le plus grand port de pêche de la côte Ouest de France, et occupe le second rang dans le classement général des ports de pêche français. Situé à l'entrée des coureux qui séparent les îles de Ré et d'Oléron de la grande terre et placé en face des fonds du golfe de Gascogne et au centre des lieux de pêche, qui s'étendent des bancs les plus éloignés des côtes ouest d'Irlande, des bancs de Terre-Neuve, du Maroc et de la Mauritanie, La Rochelle est devenu le plus grand marché au poisson frais du littoral atlantique. Les pêcheurs y apportent en quantités considérables les espèces les plus variées, depuis le Merlu et la Dorade, récoltés par les Chalutiers, jusqu'aux poissons les plus fins : Soles, Turbots et Rougets, les délicieux Pétoncles, les Homards et les Langoustes, pêchés par les voiliers et, à la saison, le Maquereau, la Sardine et le Thon.

La Flotte de Pêche.

La flotte de pêche de La Rochelle se compose de chalutiers à vapeur et à moteur, de voiliers, de pinasses à moteur et de quelques navires, chalutiers et voiliers armant pour la pêche à la Morue, sur les bancs d'Islande, de Terre-Neuve et du Groënland, au total plus de 700 bateaux.

Les premiers chalutiers à vapeur fréquentèrent le port de La Rochelle en 1898; en 1914 leur nombre atteignait 30 unités; actuellement il est de 80. On les divise en grands, moyens et petits chalutiers. Les grands chalutiers, d'un tonnage supérieur à 225 tonneaux, sont à vapeur ou à moteur, plusieurs sont munis d'installations frigorifiques et des appareils de sondage les plus modernes. Ce type forme les 3/4 de la flotte, il possède un grand rayon d'action et va pêcher sur les bancs de pêche du Golfe ou sur les lieux de pêche les plus éloignés, jusqu'en Mauritanie. Les chalutiers moyens ont une jauge variant de 150 à 225 tonneaux; enfin les petits chalutiers, d'une jauge inférieure à 150 tonneaux, pêchent avec les voiliers dans le Golfe.

Les voiliers pratiquent la pêche aux poissons frais dans les coureux ou perthuis, à proximité de La Rochelle et sur les fonds du golfe, compris entre Hourtin au sud de l'embouchure de la Gironde et l'île d'Yeu, et dans les parages du plateau de Rochebonne. Un grand nombre d'entre eux est pourvu de moteur auxiliaire. Quelques-uns sont spécialement construits pour la pêche de la Langouste et du Homard. De juin à octobre, les grands dundees abandonnent le chalut pour faire la pêche du Germon. Les types de voiliers les plus utilisés à La Rochelle sont le dundee d'une jauge brute de 35 à 40 tonneaux, longs de 15 à 18 mètres et larges de



Fig. 87. La Rochelle. Le hàvre d'échouage et le vieux bassin.



Fig. 88. La Rochelle.

(Photo Yvon.)



Fig. 89. La Rochelle.

(Photo Yvon.)



Fig. 90. La Rochelle. Vue générale du hàvre d'échouage.

(Photo Yvon.)

5 mètres et le sloop d'environ 20 tonneaux d'une longueur de 12 mètres et d'une largeur de 4 mètres. Les homardiers sont de petits sloops de 10 à 15 tonneaux, munis d'un vivier. A cette flotte de voiliers rochelais viennent s'adjoindre de nombreux dundees de Lorient, Auray, Groix, Belle-Ile et des sloops de l'île d'Yeu et de Noirmoutier. Enfin une dizaine de pinasses à moteur pratiquent à la saison la pêche de la Sardine.

Le Port.

La Rochelle possède un chenal d'entrée, un avant-port, un havre d'échouage et deux bassins à flot. Le chenal, qui conduit de la rade à l'entrée du port d'échouage, a 1.500 mètres de longueur et 35 à 40 mètres de largeur; il est situé entre deux bancs de vase. L'avant-port communique à l'Est avec le bassin Neuf et au Nord avec le port d'échouage. Ce dernier communique avec l'avant-port par une passe de 25 mètres de largeur qui s'ouvre à mi-distance entre la Tour Saint-Nicolas et la Tour des Dames ou de la Chaîne; il a la forme d'un rectangle de 240 mètres de longueur sur 128 mètres de largeur. Il est fréquenté par les bateaux de pêche à voiles et à moteur, chalutiers, pinasses sardinières et langoustiers, qui s'échouent sur un grand banc de vase molle, le long du quai Ouest, en face le marché au poisson. Un gril de carénage se trouve en amont du quai Est. (Fig. 90.)

Le vieux bassin donne dans le havre d'échouage, c'est le port des yachts, des caboteurs, des navires des Ponts-et-Chaussées et de la Surveillance des Pêches; il comprend une cale de carénage de 79 mètres de long sur 10 de large.

Un chantier de construction est établi au nord du chenal du port; de nombreuses grues à bras et à vapeur sont installées sur les quais.

Le bassin extérieur, ou Bassin Neuf, communique avec l'avant-port par une écluse de 16 m. 50 de large. Ce bassin réservé aux grands chalutiers à vapeur ou à moteur, est formé par deux rectangles à angle droit, celui du Nord a 190 mètres de long sur 78 mètres de large, celui du Sud 430 mètres sur 78 de large.

Depuis 1926, l'armement à la pêche à vapeur est installé dans des magasins construits sur le quai est du bassin extérieur; les magasins, d'une longueur de 300 mètres, sont munis de tous les agencements modernes, ils ont accès direct sur le quai de départ de la gare de marée. Étudiés spécialement pour être affectés à l'armement et au commerce des poissons, ils constituent une installation très pratique, qui permet de recevoir directement le poisson du chalutier, de le trier et de le mettre en caisse, puis de le charger dans les trains en partance, avec le minimum de transbordement et dans des conditions exceptionnelles de fraîcheur. La gare de marée comprend, en outre, un quai spécial pour les mareyeurs, elle est ainsi de nature à satisfaire aux nombreux départs journaliers et se trouve toujours pourvue, en quantité suffisante, de matériel ordinaire et isotherme, ce dernier utilisé sur les longs trajets, notamment Genève et la Savoie.

Écoulement des Produits de la Pêche.

Le produit de la pêche des voiliers et des petits chalutiers est vendu à l'Encan municipal. Les grands chalutiers forment trois grandes compagnies, ayant chacune son magasin de vente, d'emballage et d'expédition, situé entre le quai de débarquement du poisson et les voies de la



Fig. 91. La Rochelle.
Chargement du charbon à bord d'un chalutier.

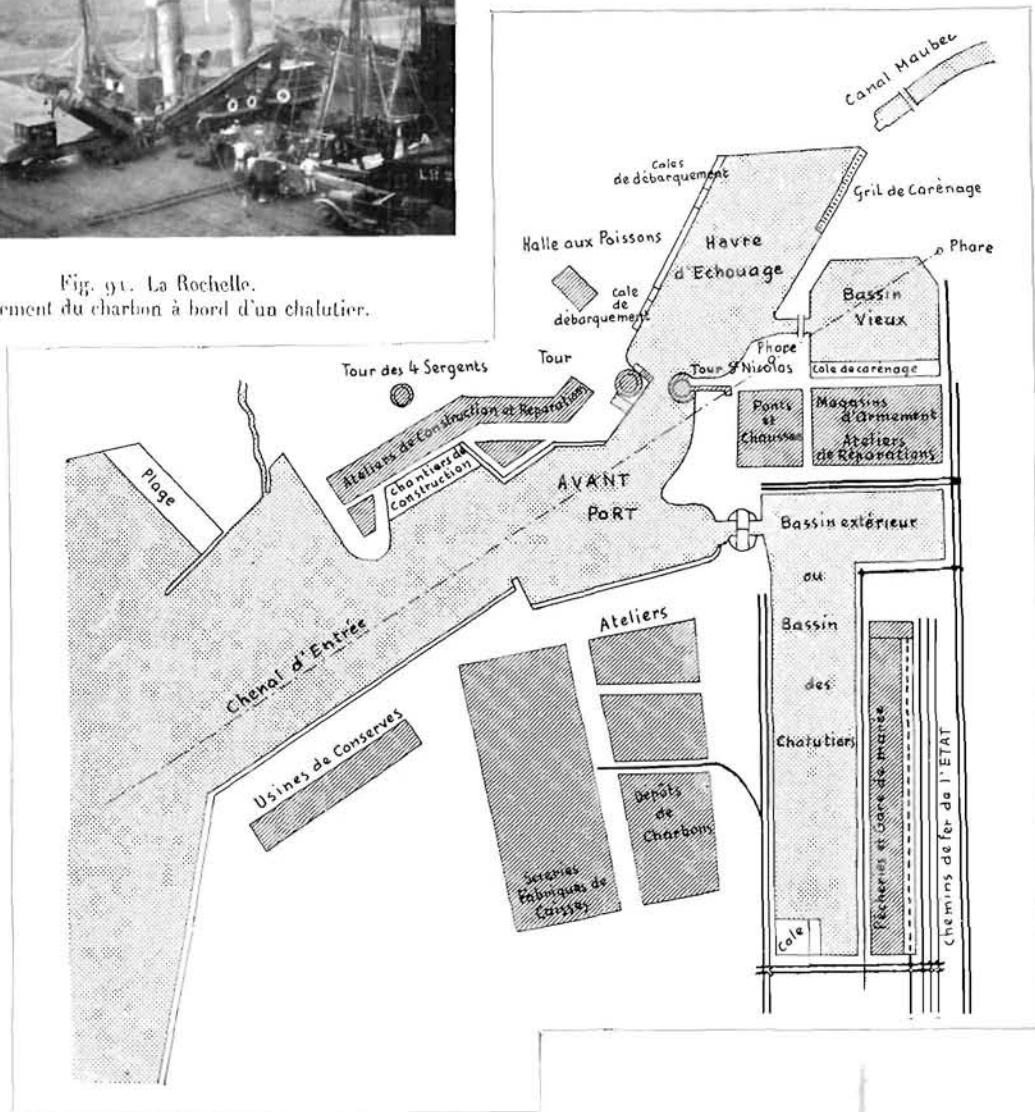


Fig. 92. Plan du port de La Rochelle.



Fig. 93. La Rochelle. L'élevatrice de charbon.

gare de marée. Depuis 1920, les armateurs rochelais ont multiplié leurs démarches auprès des Compagnies de chemin de fer, pour assurer la régularité et la rapidité de leurs envois. Grâce à l'intervention du Syndicat des Armateurs et de la Chambre de Commerce, ils ont obtenu

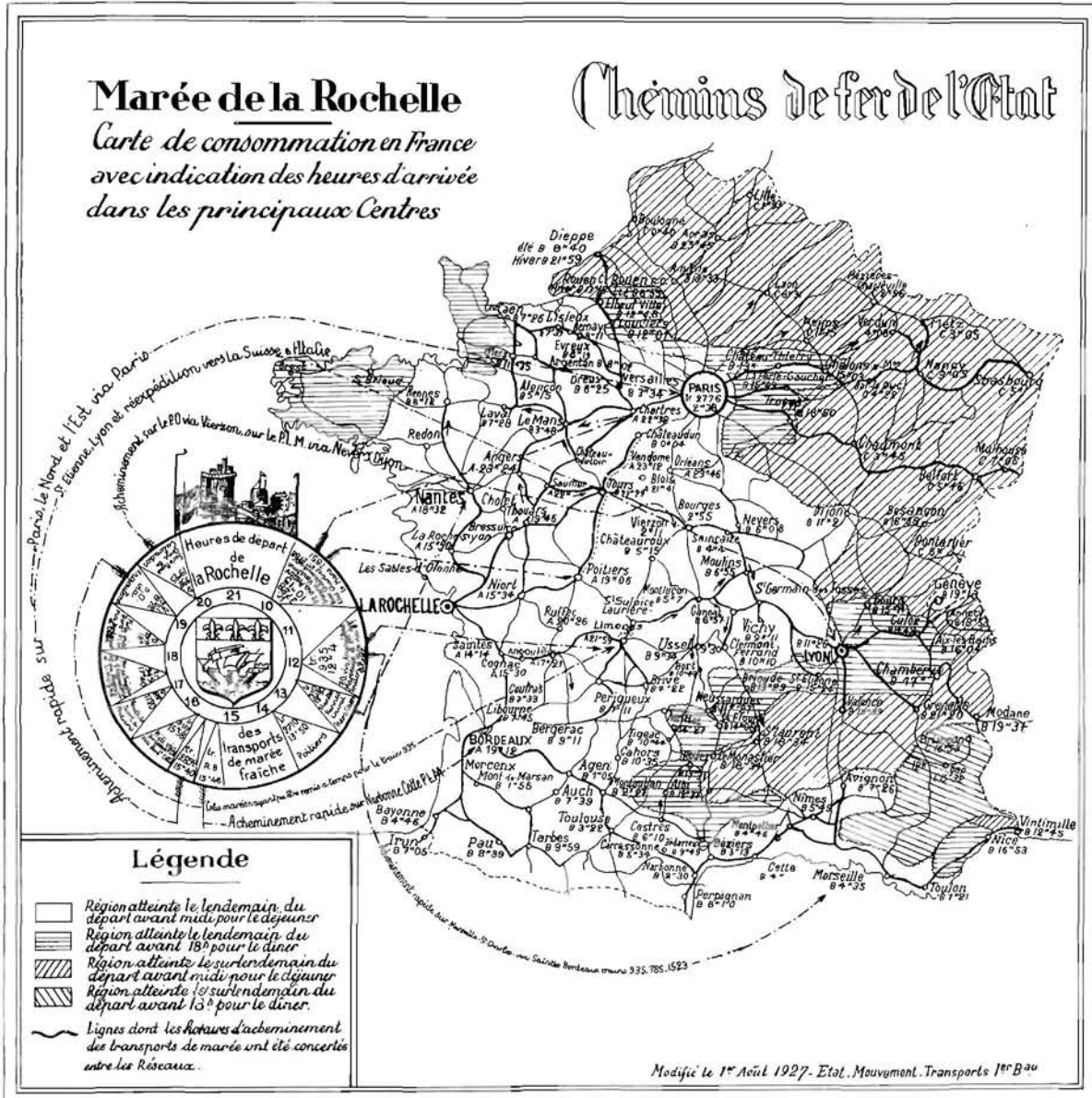


Fig. 94. Distribution de la marée de La Rochelle.

des résultats satisfaisants. Pour assurer la vente des poissons dans de bonnes conditions, il est nécessaire que les colis parviennent à destination vers 7 heures du matin, avant l'ouverture des marchés. D'un autre côté, les expéditions doivent partir dans l'après-midi, afin de permettre de recevoir les commandes et de préparer les envois : ces deux conditions peuvent être consi-

dérées comme réalisées au départ de La Rochelle sur les principaux marchés. D'ailleurs, admirablement située au point de vue ferroviaire, la desserte du port de La Rochelle diverge dès le départ vers les principales directions ; aussi, à quelques exceptions près, n'existe-t-il pas à proprement parler de « train de marée » à rame complète, comme dans d'autres ports de pêche. Ici la distribution commence à la gare même, les colis de poissons empruntant en principe tous les trains utiles (rapides, omnibus ou messageries). C'est ainsi que la gare de marée assure, de 10 heures à 21 heures, six départs par trains différents.

La carte horaire de distribution de la marée rochelaise, éditée par le Réseau de l'État, indique que, Paris, Orléans, Vichy, Limoges, Avignon, Perpignan, Toulouse, Tarbes, Bayonne, Bordeaux, sont atteints dès le lendemain matin de la mise en gare à La Rochelle et que, sur Genève, Lyon, l'Alsace-Lorraine, le Jura, la Savoie et la côte d'Azur, les colis parviennent pour les marchés du surlendemain du départ. Il est à noter que sur Marseille, la marée est acheminée dans un temps record, partant de La Rochelle à 12 heures, elle arrive à Marseille le lendemain matin à 4 heures : c'est le transport le plus rapide de France, sur un trajet de plus de 830 kilomètres. (Fig. 94.)

Les expéditeurs rochelais ont une clientèle des plus intéressantes, en Suisse, en Italie, en Belgique et en Espagne.

DISTANCES DE	À		
	LORIENT.	LA ROCHELLE.	ARCACHON.
	kilomètres.	kilomètres.	kilomètres.
Paris.....	615	466	622
Lyon.....	820	604	645
Genève.....	914	761	802

En dehors de l'armement et de la vente du poisson, les grandes sociétés de chalutage possèdent des fabriques de glaces très modernes, des ateliers de réparations, des scieries, des fabriques de caisses et des usines d'utilisation des déchets de poissons pour la fabrication de farines et d'engrais. Elles assurent elles-mêmes leur approvisionnement en charbon.

Il existe aussi une usine à guano de poisson située hors ville et plusieurs usines pour la mise en conserve des sardines et du thon, et une sécherie de morues.

La Rochelle est un des ports de pêche les plus actifs, où la question de conservation du poisson et les perfectionnements des engins de pêche sont toujours à l'ordre du jour et ont fait jusqu'à présent des progrès remarquables ; c'est à bord de chalutiers rochelais que furent placés les premiers appareils de sondage par le son et ultra-sons. C'est dans ce port que l'on constate les plus gros efforts en vue de la modernisation de la flotte par les moteurs (Lecourbe).

La Rochelle possède un Musée d'Océanographie, qui est le meilleur Musée de province de ce genre, et un Laboratoire de l'Office Scientifique et Technique des Pêches Maritimes.

La Pallice.

Les Rochelais ont fondé La Pallice, il y a une cinquantaine d'années, sur l'emplacement d'une lagune sauvage, la Mare à la Besse, pour y faire un port d'escale.

Depuis quelques années, le port de la Pallice est fréquenté par des voiliers terre-neuviens et des chalutiers morutiers qui désertent Bordeaux, n'y trouvant pas les mêmes facilités de débarquement de leur poisson. Il comprend un avant-port qui s'ouvre à l'Ouest-Nord-Ouest par une passe de 90 mètres de largeur entre les jetées et sa profondeur est maintenue à 5 mètres. La jetée Nord, longue de 374 mètres, est accostable à la cale double qui se trouve en son milieu. La jetée Sud a une longueur de 626 mètres, elle est reliée au terre-plein de l'écluse par des arches sous lesquelles s'établit une communication de l'avant-port à un bassin d'épanouissement qui sert à briser le ressac pénétrant par vent frais d'ouest et de nord-ouest. La jetée sud est accostable à une cale construite en son milieu.

L'avant-port communique avec le bassin à flot par une écluse à sas, qui a une longueur utile de 167 m. 50 et une largeur de 22 mètres; le fond du sas est à 5 mètres au-dessous du zéro. Le seuil du radier avant n'est qu'à 4 mètres. La manœuvre des portes et des vannes se fait au moyen d'appareils électriques.

Le bassin à flot, uniformément creusé à 4 mètres au-dessous du zéro, est formé de deux rectangles ayant leur côté nord en prolongement; le rectangle Ouest à 400 mètres de longueur sur 200 mètres de largeur, l'autre 300 mètres de longueur sur 120 mètres de largeur. Il y a deux formes de radoub. La Pallice possède en outre un frigorifique, des sécheries de morues et des fabriques de farines et d'engrais de poissons.



Fig. 95. Les parcs à huîtres de La Tremblade.

FOURAS est situé à 20 kilomètres dans le sud de La Rochelle, sur la rive droite de l'embouchure de la Charente et est fréquenté par les pilotes de la Charente et une flottille de bateaux pratiquant la petite pêche. Il y existe deux petits ports : le port Nord, situé dans la rade des Traversières, au Nord de la ville avec une jetée de 40 mètres, un épi et entre les deux un gril de carénage; le port Sud ou port de la Coue protégé par une jetée de 100 mètres, se trouve à

l'extrémité des fortifications de Fouras. A marée basse, les bateaux accostent à la jetée de la Fumée, longue de 170 mètres et située sur les rochers dans l'Est de la pointe de l'Aiguille.

Le petit port de LA COTINIÈRE, situé sur la côte sauvage dans la partie Nord de l'île d'Oléron, a pris depuis quelques années une grande importance. De nombreux pêcheurs viennent pendant l'été habiter cette localité pour exercer la pêche à la Sardine, qui est vendue en vert ou transportée aux usines de La Rochelle. La pêche du gros poisson, de la Crevette et du Homard y est aussi très prospère.

LA TREMBLADE et MARENNES, à l'embouchure de la Seudre, et le Château dans l'île d'Oléron, doivent leur importance aux établissements ostréicoles de la région, qui produisent l'Huître verte, dite de Marennes, si renommée. (Fig. 95.)



Fig. 96. Royan. Le port de pêche.

ROYAN, sur la rive droite de l'embouchure de la Gironde, doit son importance à sa station balnéaire et à sa proximité de Bordeaux. Le port de pêche est un havre d'échouage protégé par une jetée-débarcadère de 145 mètres; les quais s'y développent sur une longueur de 400 mètres. Pour garantir autant que possible les bateaux contre les effets du ressac, on a enfoncé dans divers endroits du port des pieux d'amarrage et mouillé des bouées en regard de ces pieux, les bateaux s'amarrent l'avant sur les pieux et l'arrière sur les bouées. Dans le fond du port, au pied du quai perpendiculaire à la jetée se trouve un gril de carénage. (Fig. 96.)

LA CÔTE DE GASCOGNE :

DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE A LA FRONTIÈRE PYRÉNÉENNE.

BORDEAUX.

L'industrie morutière française a toujours eu à Bordeaux jusqu'en 1929 son centre principal d'exploitation.

Il y a une dizaine d'années, alors que les goélettes de Terre-Neuve n'étaient pas encore remplacées par des chalutiers, c'était un curieux spectacle, en automne, que celui de l'importante

flotte de voiliers mouillés en rade de Bordeaux. Toute une organisation de corps morts de rade était réservée à l'amarrage de ces bateaux dont les cargaisons étaient amenées à terre au moyen d'allèges.

En 1924, il a été débarqué à Bordeaux 15.661 tonnes de morues en provenance de Terre-Neuve et d'Islande, et il est sorti de Bordeaux, rien que par mer, 11.693 tonnes de morues, dirigées principalement sur l'Italie (5.859 tonnes), l'Espagne (2.580 tonnes), la Martinique (877 tonnes), la Guadeloupe (853 tonnes), l'Algérie (405 tonnes), la Réunion (381 tonnes), la Grèce (253 tonnes), la Guyane (116 tonnes), le Maroc (107 tonnes), la Tunisie, la Turquie, etc.

L'importance de Bordeaux tend à diminuer au profit du port de la Pallice, dont l'accès est plus facile et où les morutiers peuvent accoster à quai et décharger leur poisson dans de meilleures conditions.

Le tableau suivant montre nettement les résultats de cette concurrence par les quantités de morues débarquées dans les ports de Bordeaux et de La Rochelle.

	BORDEAUX.	LA PALLICE.—ROCHELLE.
1924.....	15.661.141 kgr.	2.151.749 kgr.
1925.....	19.611.481	852.680
1926.....	16.341.141	3.148.079
1927.....	18.675.002	2.346.400
1928.....	22.097.525	2.210.636
1929.....	22.239.200	4.720.625
1930.....	5.567.492	14.312.691
1931.....	6.406.738	12.751.623

Il convient d'ajouter à ces chiffres les importantes expéditions provenant par chemin de fer, des autres ports du littoral.

Le port de Bordeaux aurait intérêt à ménager des postes de déchargement à quai ou sur des appontements pour retenir le tonnage qui s'évade depuis ces dernières années. Il n'en reste pas moins qu'il est particulièrement bien placé pour les exportations par terre et par mer, par le fait qu'il est un centre d'escale important et une tête de Compagnies de Navigation, que son climat, relativement chaud et sec, est particulièrement favorable à la préparation de la morue verte.

Il existe une vingtaine de sécheries de morues à l'air libre ou artificielles, à BÈGLES près de Bordeaux. « Dans les sécherics à l'air libre, le poisson est suspendu par la queue à des vigneaux en bois et mis à sécher au soleil ou sous des hangars. Le séchage s'opère ainsi rapidement et six jours suffisent pour obtenir un bon produit d'exportation ayant perdu très peu de son poids. Les sécherics à l'air libre donnent lieu à de nombreuses opérations et sont très aléatoires, un coup de soleil trop vif ou une ondée inopinée suffisent pour détériorer tout un lot de poissons et en faire de la morue de rebut. Dans les ateliers de séchage artificiel, les morues sont placées dans un bâtiment, trois fois plus long que large, isolé, où l'air peut pénétrer de tous les côtés à la fois. Ce local est chauffé par un thermosiphon dont le tuyautage est placé sous le plancher ou sur le côté. Du côté opposé au thermosiphon est disposé un ventilateur et tout autour du bâtiment sont pratiquées, en face des tuyaux du thermosiphon, de nombreuses petites ouvertures servant d'appel d'air. Les morues, préalablement lavées à la brosse, sont suspendues par la queue à l'intérieur du séchoir à des tringles ou lyteaux. On les laisse égoutter pendant

24 heures; au moyen du thermosiphon on les porte à 30 ou 32° centigrades, on ouvre alors les appels d'air et on fait fonctionner le ventilateur. L'air extérieur se précipite dans le séchoir, se dégage de son humidité en rencontrant les tuyaux chauds puis, attiré par le ventilateur, est expulsé après avoir traversé les morues qu'il agite comme le ferait un vent léger. Le séchage artificiel a l'avantage de permettre d'obtenir la desiccation presque complète des poissons et par suite de l'expédier sans inconvénient dans tous les pays, quel que soit leur climat.»

ARCACHON.

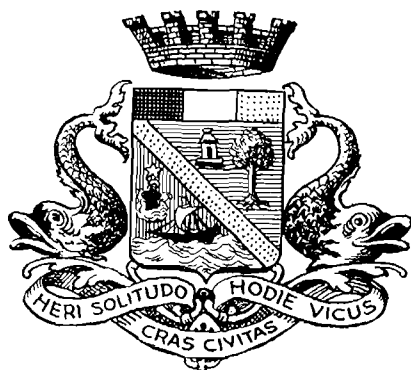


Fig. 97. Les Armes d'Arcachon.
(Cliché Arts Ménagers.)

Le bassin d'Arcachon débouche dans l'Atlantique par une coupure située sur la côte rectiligne des Landes à mi-distance entre la Gironde et l'embouchure de l'Adour. Grâce à l'ostréiculture à laquelle se livre la plus grande partie des habitants, à la pêche à la Sardine que pratiquent, dans le bassin même ou dans l'océan, de nombreux bateaux plats à moteur appelés pinasses, à la pêche hauturière qui est exercée par des chalutiers, ce bassin a acquis une certaine importance.

Pour y entrer ou en sortir, les navires ont à franchir le seuil qui sépare les profondeurs de 16 mètres du bassin de l'Océan. Il existe deux passes : celle du Sud qui longe la côte méridionale du bassin, elle tend à se combler et n'est plus pratiquée que par les pinasses; l'autre, dite passe du Nord, beaucoup plus profonde, contourne la pointe du cap Ferret. Les deux passes sont séparées par le banc de Pineau qui émerge aux plus hautes mers : ce banc se déplace lentement vers le Sud. Les chenaux se rejoignent sur la ligne cap Ferret-Pyla, en un chenal unique offrant des profondeurs toujours supérieures à 5 mètres, praticables pour les plus grands chalutiers et qui se prolonge au delà d'Arcachon. La passe Nord est jalonnée par huit bouées à peu près régulièrement espacées qui permettent de franchir sans erreur la barre d'entrée.

On désigne sous le nom de Port d'ARCACHON (Fig. 98), la rade d'Eyrac située à l'embouchure des chenaux de Gujan et du Teichan et comprise entre la pointe Bernet et la pointe de Tes. Il n'y a pas de bassins entourés de quais; les chalutiers restent dans le grand chenal Sud du Bassin, qui présente à marée basse une largeur de 800 mètres environ et des profondeurs de 8 à 12 mètres. De vieux pontons mouillés dans la rade servent d'entrepôt de charbons. Le déchargement du poisson se fait avec des chalands qui sont ramenés à terre à l'aide de treuils. Une compagnie de chalutage a fait construire un appontement avec deux voies Decauville parallèles sur lesquelles circulent des wagonnets pour le déchargement de la pêche et le ravitaillement en glace et en charbon. En raison de la grande nappe d'eau dont il dispose, le port d'ARCACHON pourrait se développer, le seul inconvénient qu'il présente est la difficulté de communication avec la haute mer par gros temps.

Arcachon arme trente-cinq chalutiers pour la pêche du poisson frais et la pêche à la Morue. Les ports du Bassin, ARCACHON, GUJAN-MESTRAS, LA TESTE DE BUCH, etc., arment en outre, une

vingtaine de bateaux pour la pêche du Maquereau, une cinquantaine pour la pêche de la Sardine et plus de cinq cents pour la pêche du poisson frais.

A BIARRITZ, le port des pêcheurs est situé à l'extrémité sud de l'anse de Sable, qu'on appelle la Grande Plage : il comprend deux bassins d'échouage, l'un triangulaire dont les grands côtés ont respectivement 85 et 45 mètres, communique par une ouverture de 8 mètres avec le chenal d'entrée, l'autre de forme elliptique de 48 mètres dans le sens N.-S. et 35 mètres dans le sens E.-W., est placé dans l'Est du précédent, avec lequel il communique par une ouverture de 7 mètres. Ce bassin possède une cale sur laquelle on hisse les embarcations lorsque la mer est grosse et que le ressac les fatigue. Un troisième bassin communique avec le précédent, il sert de bassin à flot et de bassin de retenue et permet de lutter contre l'ensablement des deux autres, dans sa partie nord un grill de carénage peut recevoir des embarcations de 15 mètres. La municipalité de Biarritz a édifié près du célèbre Rocher de la

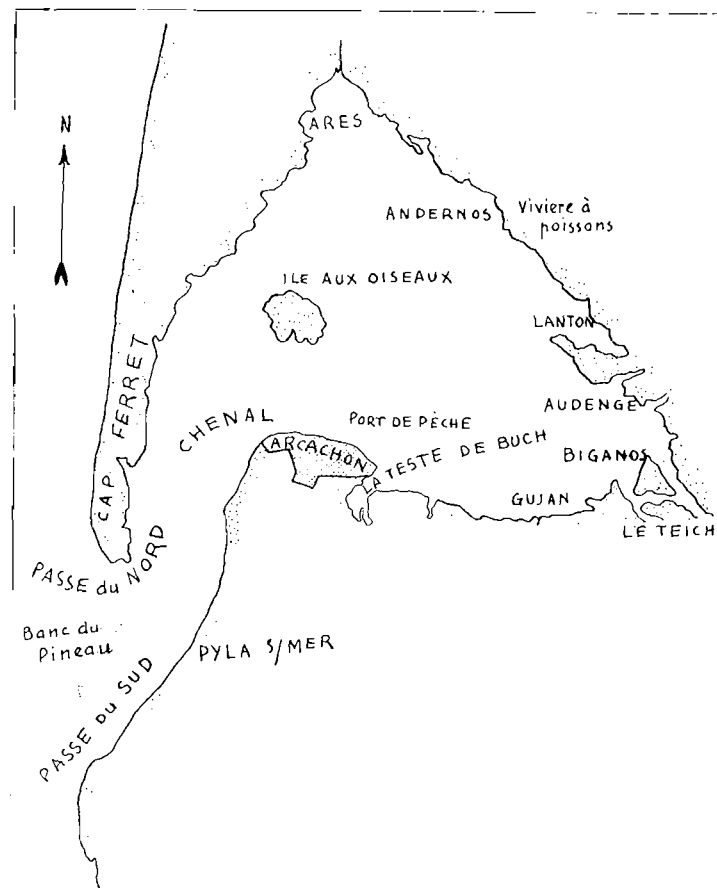


Fig. 98. Bassin d'Arcachon.

Vierge, un bâtiment d'architecture moderne appelé « Palais de la Mer ». Il comprend un vaste aquarium placé en sous-sol et des salles de collections sur deux étages. Divers centres d'études y ont été créés : un Centre d'études de Biologie marine et d'Océanographie, confié à l'Office des Pêches Maritimes; un Centre d'études de Biologie fluviale, confié à la Direction des Eaux et Forêts; un Centre d'études de Météorologie, confié à l'Institut National de Météorologie et un Centre d'études de Zoologie, confié au Muséum National d'Histoire Naturelle.

La baie de *Saint-Jean de Luz*, dans laquelle se jette la Nivelle, est située à 10 milles dans le Sud-Ouest de l'embouchure de l'Adour. Elle a la forme d'un demi-cercle assez régulier et est protégée du large par trois digues : la jetée des Criques à l'Ouest, la jetée de Sainte-Barbe à l'Est et entre les deux, la digue d'Artha qui ménage deux entrées aux ports de pêche de *Saint-Jean-de-Luz* et du *Socoa*. (Fig. 99, 100.)

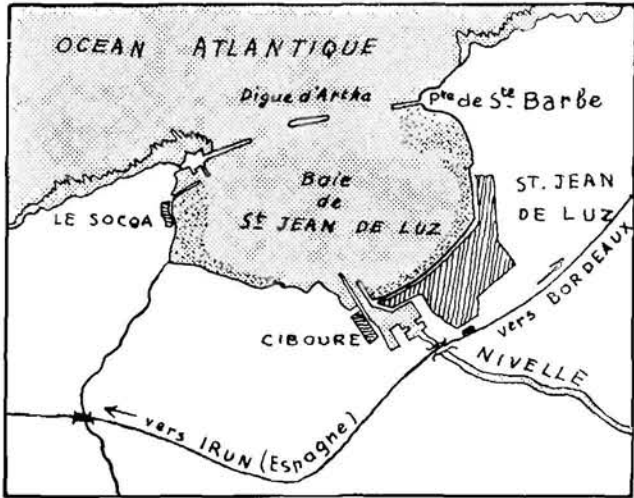


Fig. 99. Baie de Saint-Jean-de-Luz.

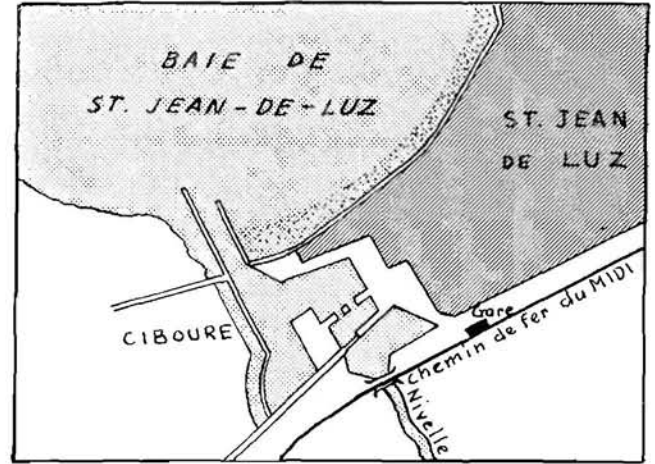


Fig. 100. Le port de Saint-Jean-de-Luz.



Fig. 101. Saint-Jean-de-Luz. Bateaux de pêche dans le port



(Photo Yvon).

Fig. 102. Arcachon.



Fig. 103. Arcachon.

(Photo Yvon).

Le Socoa est situé dans la partie Nord-Ouest de la baie, et offre un excellent abri aux petits navires qui peuvent s'échouer sur un fond dur recouvert d'une légère couche de vase. Il comprend un avant-port et un havre d'échouage. C'est le seul point, de l'embouchure de la Gironde à la Bidassoa, où pourraient se réfugier, par tous les temps, des chalutiers de 25 à 32 mètres. Ce port est doté d'une cale de construction, d'un atelier de réparations et d'un atelier de mareyage moderne.

Le port de SAINT-JEAN-DE-LUZ, situé au fond de la baie avec laquelle il communique par un chenal bordé de deux jetées, est accessible aux petits navires d'un tirant d'eau maximum de 3 mètres lorsque la barre ne brise pas. La barre se trouve entre les deux jetées et un peu au large de leur extrémité. La mer y est excessivement grosse pendant le jusant à cause du courant sortant de la Nivelle dont la vitesse peut atteindre 4 nœuds. L'entrée du port n'est possible qu'à certaines heures de la marée aux bateaux de petit tonnage et facilement manœuvrables. Il possède un atelier de réparations, des maisons d'expédition de marée, neuf usines de conserves et deux usines spécialement outillées pour traiter les déchets de poissons.

Les ports de SAINT-JEAN-DE-LUZ et du Socoa arment à la pêche de la Sardine et de l'Anchois, pendant sept mois de l'année, à la pêche du Thon pendant quatre ou cinq mois et pendant toute l'année pour la pêche au chalut. La pêche au Maquereau et aux Crustacés est pratiquée pendant plusieurs mois et attire même des étrangers sur la côte basque où presque toutes les pêches se pratiquent avec succès.

La flottille de pêche permanente comprend : 4 petits chalutiers à vapeur, 26 petits vapeurs de 15 à 18 tonneaux munis d'une machine de 15 à 20 C. V. pouvant donner une vitesse de 8 à 9 nœuds et dont l'équipage est de 10 à 12 hommes. Il y a aussi quelques pinasses à moteur. Pendant la saison de pêche à la Sardine, cette flotte s'accroît de 20 à 25 pinasses à moteur d'Arcachon, de La Rochelle et même de Lorient.

OUVRAGES CONSULTÉS.

La Pêche Maritime (Semaine du Poisson de Dieppe. Septembre 1929, p. 30. Le Port de Pêche de Lorient). — Collection.

Statistique des Pêches Maritimes publiée par le Ministère de la Marine Marchande (année 1932).

La Bretagne Maritime, 1933. Rapports présentés au 1^{er} Congrès Social Maritime Breton.

Revue des Travaux de l'Office des Pêches. — Collection.

G. BELLOC. — Contribution à l'étude de la Sardine des côtes françaises de l'Atlantique entre Loire et Gironde. *Revue des Travaux de l'Office Scientifique et Technique des Pêches Maritimes*, t. V, fasc. 2, 1932.

J. LE GALL. — Contribution à l'étude de la Sardine des côtes françaises de la Manche et de l'Atlantique. *Revue des Travaux de l'Office Scientifique et Technique des Pêches Maritimes*, t. II, fasc. 1, 1930.

J. LE GALL. — Études diverses sur la question du Hareng. *Notes et Rapports de l'Office des Pêches Maritimes* n° 48, p. 23-26.

E. PRIOL. — La Coquille Saint-Jacques, *Revue des Travaux de l'Office Scientifique et Technique des Pêches Maritimes*, t. III, fasc. 2.

P. DESBROSSES. — Étude de la Sardine de la côte de Bretagne depuis Concarneau jusqu'à l'embouchure de la Loire. *Revue des Travaux de l'Office Scientifique et Technique des Pêches Maritimes*, t. VI, fasc. 1.



Fig. 104. Le bassin d'Arcachon.

(Photo Yvon.)

CHAPITRE III.

LES FONDS ET LES PORTS DE PÊCHE DE LA CÔTE FRANÇAISE DE LA MÉDITERRANÉE.⁽¹⁾



Fig. 105. Le Girau du Roi.

Le rendement de la pêche sur les côtes métropolitaines de la Méditerranée et de la Corse ressort environ à 1/10^e du rendement total des pêches françaises. Les quelques 100 millions que cette pêche rapporte, bon an mal an, aux intéressés mérite qu'en un bref chapitre nous indiquions son champ d'action, ses techniques et ses possibilités.

RÉGION DE PÊCHE.

Un rapide coup d'œil sur les cartes marines montre que, malgré l'étendue de côtes qu'elle possède en Méditerranée, la France y est peu favorisée en ce qui concerne les surfaces utilisables pour la grande pêche. Le plateau continental n'est, en réalité, que la continuation sous les eaux du profil émergé : il est donc d'autant plus étroit et incliné que celui-ci est plus abrupt et élevé. C'est pourquoi toute la partie du littoral qui borde les Pyrénées d'une part, les Alpes de l'autre ne forme le plus souvent sous la mer qu'une étroite terrasse rocheuse, découpée par des baies resserrées entre les pointements des caps et dont le fond est occupé par de petites

plages de sable, semées çà et là d'herbiers. Dans cette région, seule peut être pratiquée la pêche exclusivement littorale, à l'aide des nasses, des palangres, des filets flottants, de quelques engins traînants de petites dimensions, adaptés à cet usage et variables d'ailleurs d'une localité à l'autre.

Entre ces limites, se trouve le golfe du Lion qui comprend tout l'espace au nord d'une ligne droite tendue du cap de Creus au cap Sicié. Cette ligne, d'une longueur de 220 kilomètres, représente la corde d'un arc dont Sète marque le milieu. En dehors d'elle, les profondeurs

⁽¹⁾ Par Louis Fage.

tombent rapidement à 1.000 et 2.000 mètres; en dedans, se développe le plateau continental régulièrement et faiblement incliné qui, avec ses 1.200 kilomètres carrés, constitue un vaste champ ouvert à l'activité des pêcheurs. Les fonds les plus riches et les plus exploités en sont constitués par une vase fine se continuant par les sables et les graviers du large. Sur cette vaste plaine sous-marine, d'une profondeur moyenne de 100 mètres, mais qui s'étend jusque sur les fonds de 200 à 250 mètres, se fait la pêche au chalut et sont placés les filets dérivants pour la capture des poissons migrateurs.

Des faciès identiques se retrouvent autour de la Corse. Mais ici, le relief tourmenté de l'île a pour conséquence une répartition beaucoup plus fragmentaire encore des zones chalutables. La zone rocheuse, propre seulement à la pêche littorale, domine nettement; le plateau continental, partout morcelé, n'atteint une étendue intéressante qu'en quelques points privilégiés, au Nord-Est du cap Corse, par le travers de Calvi et de l'île Rousse où il se prolonge jusqu'à une quinzaine de kilomètres vers le large.

Pour compléter cette rapide vue d'ensemble sur les principales régions de pêche en Méditerranée, il faut enfin signaler les nombreux étangs littoraux qui se trouvent en bordure de la France méridionale et de la côte orientale de la Corse : ce sont les étangs de La Nouvelle, de Thau, de Berre d'une part, de Biguglia, de Diana, d'Urbino d'autre part. Leurs eaux, en communication au moins temporaire avec celles de la mer, sont exploitées à l'aide d'engins spéciaux par les riverains.

La configuration du sol sous-marin en Méditerranée est donc telle que seul le golfe du Lion — et aussi quelques parages voisins de la Corse — peuvent offrir quelque intérêt pour la grande pêche. La pêche littorale, au contraire, possède un champ d'action beaucoup plus vaste du fait, non seulement de la grande étendue des côtes, mais encore de la variété des fonds qu'on rencontre dans cette zone. C'est elle dont nous allons nous occuper en premier lieu.

PÊCHE LITTORALE PROPREMENT DITE.

Ainsi qu'on l'a vu, la région littorale a toujours une faible largeur qui peut aller jusqu'à 2 kilomètres, mais est généralement moindre. De même, sa profondeur, dans les parties les plus abruptes, au voisinage des caps, n'excède pas 40 à 50 mètres. Au point de vue de la nature des fonds, cette région peut elle-même être divisée en deux parties : 1° la roche littorale; 2° le dépôt littoral, c'est-à-dire les graviers et les sables provenant de la destruction de cette roche et les herbiers.

Les espèces comestibles.

La partie sablonneuse est peu riche : en revanche, les rochers, surtout ceux qui sont recouverts de Posidonies et d'Algues, abritent une faune nombreuse principalement en poissons. Les espèces les plus communes se rangent dans les familles des Labridés, des Sparidés, des Gobiidés et des Serranidés. Nous citerons :

Uranoscopus scaber L.;

Trachinus vipera Cuv. et *draco* L.; ces deux Vives, de même que l'espèce précédente, se rencontrent à la limite supérieure de la vase côtière.

Blennius pavo RISS., *B. gattorugine* WIL., *B. tentacularis* BR., *B. ocellaris* L., espèces communes dans les herbiers ou sur les roches recouvertes d'Algues, où elles vivent en compagnie des :

Gobius capito VAL., *niger* L., *paganellus* L.;

Gobius microps extrêmement abondant dans certains étangs littoraux du Midi de la France;

Mullus barbatus var. *surmuletus* L., une des espèces les plus estimées de cette zone;

Scorpaena scrofa L. et *S. porcus* L., les « Rascasses » activement recherchées par les pêcheurs;

Morone Labrax, le Bar qui, à certaines époques s'approche tout près du rivage;

Serranus cabrilla L., *S. scriba* C. et V. évoluant en bandes nombreuses parmi les rochers, vers 25 mètres de profondeur;

Corvina nigra CUV., plus rare, de même que le suivant, *Zeus faber* L.;

Dentex vulgaris CUV.;

Sargus vulgaris S. H., *S. Rondeletti* C. V., *S. annularis* L.;

Box Salpa L., espèce herbivore, spécialement friande des jeunes pousses d'Algues, que les pêcheurs mettent à l'hameçon des lignes destinées à leur capture;

Oblada melanura BELL.;

Pagellus mormyrus L.;

Pagrus vulgaris C. et V.;

Chrysophrys aurata BELL.;

Smaris chryselis CUV. et VAL., *S. vulgaris* L., *S. Maurii* DELAR.;

Labrus merula L., *L. viridis* L., *Crenilabrus melops* L., *C. mediterraneus* M.;

Crenilabrus pavo L., *Ctenolabrus rupestris* L., *Coris julis* C. et V.;

Mugil cephalus RISS., *M. Capito* C. et V., *M. auratus* RISS., abondants dans les étangs littoraux;

Atherina hepsetus L. et *A. Boyeri* RISS., cette dernière espèce particulièrement commune à l'embouchure des étangs;

Phycis mediterraneus DELAR. et *Motella tricirrata* ROND. à un niveau plus profond;

Solea vulgaris RISS. sur les fonds de sable et aussi, en compagnie du *Pleuronectes passer* ROND., dans les étangs saumâtres;

Conger vulgaris C. et *Muraena Helena* L.

Cette liste, très incomplète, reflète cependant la variété des espèces qui fréquentent cette zone littorale et où dominent les « poissons de roche ». Dans les étangs, au contraire, ce sont, avec l'Anguille *Anguilla vulgaris* C., les Pleuronectes : *Pleuronectes passer* ROND., *Solea vulgaris* RISS., *Rhombus laevis*; les Mulets : *Mugil cephalus* RISSO et *auratus* RISSO; les Rougets : *Mullus barbatus* var., *surmuletus* L., qui sont le plus souvent capturés.

Cette zone abrite aussi et en grand nombre des crustacés variés : parmi les Crabes, outre le *Maia Squinado* LATR., qu'on trouve près de la côte au printemps, un seul est recherché pour la vente, c'est le *Carcinus menas* qui abonde dans les étangs littoraux, de même que la Crevette grise (*Crangon vulgaris*). Mais les pêcheurs récoltent aussi les *Palæmon* et les Cigales de mer (*Scyllarus arctus*).

Les Homards et surtout les Langoustes (*Palinurus vulgaris*) donnent lieu à un trafic très important. On les capture sur tous les pointements rocheux du littoral : leur abondance est à noter particulièrement le long de la côte occidentale de la Corse, sur la côte catalane et à l'est du cap Sicié.

Les Huitres sont rares et disséminées en quelques points, vestiges de bancs naturels autrefois bien développés. Elles ne peuvent fournir les éléments d'une exploitation régulière, l'élevage en fut tenté dans quelques étangs, dans ceux de Thau, de Diana et d'Urbino, avec des alternatives diverses d'échecs et de succès.

On trouve des Moules (*Mytilus edulis gallo-provincialis*) sur toutes les côtes rocheuses, fixées au niveau de la mer par petits groupes, parmi les algues calcaires. On en trouve également en nombre dans l'étang de Biguglia.

C'est aussi dans les étangs littoraux que se fait la pêche des Clovisses (*Tapes pullastra* Var. *geographica*). Notons enfin, qu'en Corse, les golfes abrités, notamment celui de Porto-Vecchio, renferment en abondance de grandes Pinnes (*Pinna nobilis*) dont on utilise la nacre pour servir d'ornement.

Les Seiches (*Sepia officinalis*) viennent près de la côte au printemps pour déposer leurs œufs; c'est le moment que les pêcheurs mettent à profit pour les capturer.

Enfin, encore plus près de la côte, parmi les Algues, se trouvent les Oursins comestibles (*Strongylocentrotus lividus* LAM.). La récolte s'en fait de janvier à avril, et il est bon de rappeler qu'il en est consommé, en Méditerranée, plus de 200.000 douzaines par an.

Les engins de pêche.

Dans la zone littorale, la pêche se fait exclusivement à l'aide de petites embarcations de faible tonnage, non pontées et maniées, suivant les besoins, à la rame ou à la voile.

Outre la ligne à main lancée soit de la côte pour capturer les *Box Salpa* et quelques autres Sparidés, soit du bateau pour prendre notamment les Serrans sur les fonds rocheux, les palangres sont largement utilisés et sont employés de la même façon que dans l'Océan. Quand ceux-ci sont calés près de la côte, ils rapportent surtout des Congres, des Scorpènes, des Pagellus, des Murènes, des Trigles, le *Zeus faber*, etc.



Fig. 106. Pêche à la Foëne en Méditerranée.
(La Mer. Ed. LANCUSSE).

Les nasses ou casiers, de formes diverses, rondes ou allongées, faites de fil et tendu sur des cerceaux, ou de joncs, d'osiers, de genêts tressés sont d'un usage courant pour la capture des Congres, des Murènes, des Sargues, des Serrans et des Labres. Pour la pêche des Langoustes et des Homards, les nasses sont cylindro-coniques, longues de 1 m. 70 à 2 mètres, pourvues d'une large entrée et sont faites de roseaux fendus entrelacés de façon à former de larges mailles.

La pêche au *harpon* (Fig. 106) qui se fait parfois du haut d'un rocher d'où le pêcheur guette sa proie, mais surtout à bord d'une barque légère, a lieu pendant le calme du matin ou de la nuit. Dans ce dernier cas, le fond de la mer est éclairé par une lampe à acétylène placée à la proue. Les Bars, les Sargues, les Daurades,

les Muges, les Congres, et aussi, parmi les Crustacés, les Homards, les Langoustes, les *Maia* sont ainsi capturés, de même que la Seiche et les Poulpes, à la saison favorable.

En réalité, le meilleur rendement de la pêche littorale est obtenu par l'emploi de filets traïnants appropriés ou de filets maillants.

Parmi les premiers les plus répandus sont les *Ganguis*, les *Bourgins* ou *Issaugues*.

Le *Ganguis* comprend une poche étroite de 13 à 15 mètres de longueur et dont l'extrémité, qui doit traîner sur le fond, est garantie par un filet de sparterie de 1 m. 50 de longueur. L'ouverture de la poche constitue une véritable drague composée, en bas, d'une armure de fer à bord plus ou moins tranchant et en haut, d'une forte corde en fer à cheval. Deux ailes sont adjointes à la poche, longues de 7 mètres environ sur 4 mètres de hauteur et sont maintenues écartées l'une de l'autre par une perche de 3 mètres au minimum. Cet engin, qu'il ne faut pas confondre avec le grand gangui ou bœuf employé dans la zone côtière, est donc un petit chalut à perche qui est traîné par un seul bateau, près de la côte, sur les sables vaseux et les herbiers de la zone littorale. Il capture des poissons : Labres, Scorpènes, Serrans, Gobies et aussi quelques Crustacés (*Scyllarus*) et des Poulpes. Dans les fonds vaseux, sur le pourtour des Zostères, il rapporte principalement des Rougets, des Baudroies, des Soles, quelques Trigles et des Saint-Pierre.

Il existe une autre forme de *Ganguis*, beaucoup plus petit encore, réduit à une poche étroite, large à peine de 2 mètres, longue de 5 à 10 mètres et pourvu d'une ouverture que rend béante un cintre en fer. Privé d'ailes, cet engin est traîné par de petites embarcations, sur des fonds de 8 à 10 mètres et sert presque exclusivement à la pêche des Oursins comestibles et des Crevettes.

Les *Bourgins* et les *Issaugues* (Fig. 107) sont en réalité de vastes sennes munies d'un sac à leur extrémité. Les ailes peuvent mesurer jusqu'à 100 brasses de longueur et jusqu'à 25-30 brasses de hauteur; le sac peut atteindre 9 à 11 brasses pour une ouverture de 5 à 15 brasses. Ce sont de véritables filets traïnants qu'on développe en mer et qu'on tire ensuite de terre au moyen de cordages. Ils permettent de récolter les mêmes espèces, mais en plus grand nombre, que le

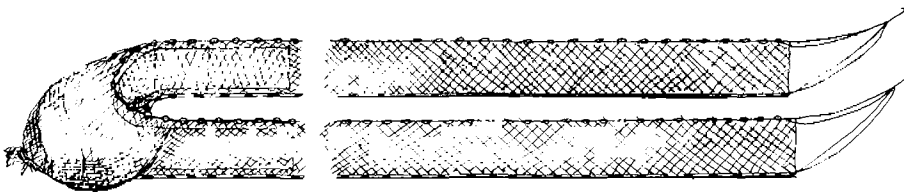


Fig. 107. La Grande Issauge.

Ganguis. Cet engin est, en outre, très en faveur depuis Marseille jusqu'à Nice pour la pêche de la Sardine et de l'Anchois; il est également utilisé pour la capture de l'*Aphya* (poutine) dans les mêmes parages, aux époques convenables.

Les filets maillants sont, outre le *Trémail* qui est le plus largement employé et donne le meilleur rendement, mais qui ne diffère pas de celui utilisé par les pêcheurs de l'océan, les *Battudes*, *Battudons*, *Thys*, *Ségetières*, etc. Tous ces filets, à une ou trois nappes, sont tendus verticalement, fortement lestés à la ralingue inférieure, et disposés de manière à décrire horizonta-

lement une ligne sinueuse, le poisson engagé dans cette espèce de labyrinthe ne peut en sortir et s'emmaille. Les Maquereaux, les Caraux, *Box*, *Smaris*, Sargues, *Mullus*, *Mugil*, *Pagellus* se prennent facilement dans ces filets.



Fig. 108. La pêche à la traîne avec l'essaiage.
(Gliché A. Pinebaud).

Enfin, dans les étangs littoraux, on emploie, concurremment aux engins du littoral, un certain nombre de filets fixés au sol par des pieux et qui, sous des noms divers (*Maniguières*, *Capussades*, *Bordigues*, *Trabaques*, etc.) sont constitués par une sorte de parc comprenant un filet vertical, formant barrage, qui

conduit le poisson dans une chambre où débouchent des verveux dans lesquels il pénètre. On prend ainsi surtout des Anguilles, des Flets (*Pleuronectes passer*), le *Rhombus lavis*, le *Mullus surmuletus*.

LA PÊCHE CÔTIÈRE.

La région côtière occupe tout l'espace qui sépare les formations littorales de la vase profonde. Tout le reste en un mot du plateau continental. Celui-ci, dont nous avons vu les dimensions relativement restreintes, atteint son plus grand développement dans le golfe du Lion. Il montre là une inclinaison régulièrement croissante jusqu'à son bord qui se trouve par 250 mètres environ.

G. PRUVOT, à qui nous devons nos connaissances les plus précises sur la nature des fonds du du golfe, distingue, à ce point de vue, deux régions :

1° Une région orientale, du méridien d'Aigues-Mortes à celui du Cap-Couronne, dans laquelle s'étend une nappe uniforme de vase gris-jaunâtre, molle et fine, qui, remontant, au niveau du delta du Rhône, jusqu'à la ligne de rivage, paraît être formée par les apports actuels du fleuve, étalés au large et entraînés vers l'Ouest par le courant d'Est, dominant sur les côtes de Provence. Cette vase côtière passe insensiblement vers le large à un sédiment vaso-sableux, sans mélange de graviers ni d'éléments grossiers qui constitue un fond presque aussi mou que la vase pure à laquelle il fait suite.

2° Dans la région occidentale, au delà d'une bordure littorale de vase qui n'excède pas une quinzaine de milles de largeur en moyenne, on trouve un large banc encore vaseux, mais plus ferme, renfermant des grains plus gros et plus irréguliers, mêlés par places de fragments abondants de coquilles et d'autres débris. La proportion de vase diminue de plus en plus vers l'Ouest où se rencontrent des graviers, des cailloux et des blocs concrétionnés dont l'accumulation forme parfois des bancs rocaillieux dangereux pour les engins traînants et qui rappellent les formations connues dans la région de Marseille sous le nom de fonds *coralligènes*.

Les espèces comestibles.

Parmi les poissons, quelques espèces que nous avons citées comme habitant la zone littorale se retrouvent ici dans la zone côtière, telles, par exemple, les Scorpiènes (*Scorpana scrofa* L. et *S. porcus* L.), l'Uranoscope (*Uranoscopus scaber* L.), la grande Vive (*Trachinus draco* L.), le Saint-Pierre (*Zeus faber* L.). Ces formes vivent en réalité à un niveau limite entre ces deux régions. Mais de même que la population de la zone littorale est caractérisée par les espèces qui se plaisent autour des rochers, parmi les algues ou au voisinage des prairies de Posidonies, celle de la zone côtière doit l'être par les poissons vivant sur les fonds mous, vaseux ou sableux que drague le chalut. Pour nous borner aux seules espèces présentant une valeur marchande, nous citerons :

Des Raies : *Raia clavata* ROND., *R. oxyrhynchus* RAF.; *R. batis* L., *R. miraletus* L.;

Des Pleuronectes : *Arnoglossus thori* KYLE, *Pleuronectes megastoma* DONOV., *Solea lascaris* RISS., *Rhombus maximus* L., *R. levis* ROND.

Le Rouget : *Mullus barbatus* L.;

Quelques Serrans et principalement le *Paracentropistis hepatus* L.;

Quelques Pageaux : *Pagellus acarne* ROND., *P. centrodonatus* D., *P. erythrinus* C. et V.;

La Baudroie : *Lophius piscatorius* L.;

La Dorade : *Chrysophrys aurata* L.;

Des Congres : *Conger vulgaris* C. et *C. mystax* DAL.;

Des Trigles : *Trigla corax* BON., *Tr. cuculus* RIS., *Tr. milvus* ROND., *Tr. aspera* ROND., *Tr. lineata* BL.;

Des Gadidés : *Argentina sphyraena* C. et V., *Gadus capellanus* RIS., *G. poutassou* RISSO, *Merluccius vulgaris* CUV., appelé Merlan en Méditerranée, *Phycis blennoïdes* BRILLEN.

Signalons enfin, comme accessoire de la pêche, le *Scyllium canicula* CUV., parfois abondant dans le chalut.

Il convient aussi d'ajouter à cette liste les Céphalopodes que l'on capture le plus fréquemment : les Elédones (*Eledone Aldrovandi*), les Seiches (*Sepia officinalis*, *S. elegans*), les Sépioles (*Sepiola Rondeleti*, *S. Petterri*) et les Calmars (*Loligo vulgaris*) plus rares, mais particulièrement appréciés.

Pour terminer, nous dirons encore un mot des Ascidies, appelées Vioulets ou Bitotches (*Microcosmus vulgaris*) et dont la récolte est insuffisante pour alimenter les divers marchés méditerranéens⁽¹⁾. Ces animaux affectionnent les régions caillouteuses recouvertes de vase et sont donc étroitement localisés. Comme ils sont très recherchés par les pêcheurs qui les vendent un bon prix, il semble urgent, pour éviter le dépeuplement et la disparition des gisements, d'en réglementer la pêche.

Les engins de Pêche.

Nous n'envisagerons ici que les engins traînants, puisque la pêche des poissonsigrateurs qui nécessite des filets flottants, ou fixes, fera l'objet d'une étude spéciale. Or l'engin traînant utilisé en Méditerranée pour l'exploitation de la zone côtière a toujours été jusqu'à

(1) En 1931, il en a été vendu pour près de 300.000 francs.

ces derniers temps sous des appellations quelque peu diverses et avec des variantes locales dans la taille et la monture des filets, le *Filet-Baruf* (Fig. 109), sorte de chalut dont l'ouverture est prolongée latéralement par deux ailes destinées à rabattre le poisson vers la poche. Celle-ci a environ 28 mètres de longueur, tandis que les ailes mesurent 11 mètres. A la ralingue supérieure

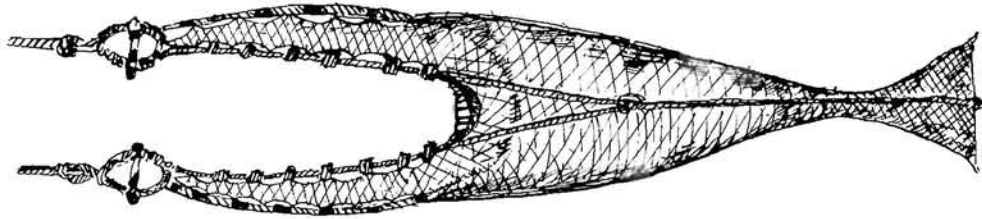


Fig. 109. Filet Baruf d'après GOLRBET.

des ailes se trouvent les lièges, tandis que les plombs lestent la ralingue inférieure. Ces plombs sont en nombre variable suivant la nature des fonds sur lesquels devra draguer le chalut; on les enlève même parfois complètement. A l'extrémité postérieure, les ralingues supérieures et inférieures des deux ailes se réunissent respectivement et constituent ainsi en haut et en bas deux bordures limitant l'ouverture de la poche. Les plombs de la bordure inférieure raclent le fond

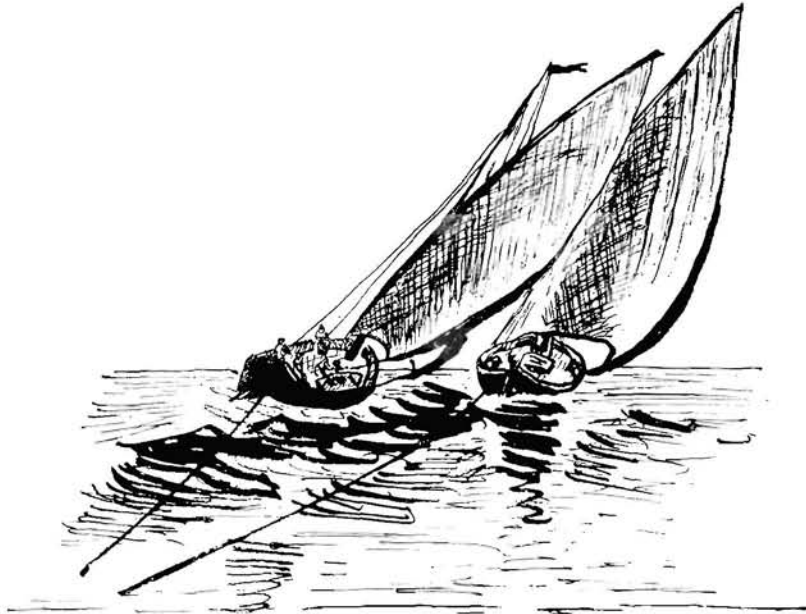


Fig. 110. Un couple de Beufs en mer.

de la mer. Mais sur les fonds particulièrement mous, ces plombs sont remplacés par des cercles en bois, de 20 centimètres de diamètre, disposés deux par deux dans deux plans perpendiculaires et qui ont pour but d'isoler le filet du fond. Enfin, à l'extrémité antérieure des ailes, les deux ralingues se rapprochent et viennent s'amarrer à une faible distance l'une de l'autre aux bouts d'un morceau de bois cylindrique long de 30 centimètres environ et appelé *clava*.

Le *Filet-Bœuf* est traîné par deux bateaux au moyen de deux câbles de 600 à 700 brasses et amarrés d'une part à l'anse du clava de chaque aile et d'autre part au plat-bord des bateaux. Chaque bateau tirant une aile du filet, l'écartement des ailes est réglé par celui des bateaux. (Fig. 110.)

Les barques qui se livrent à cette pêche ont une longueur de 11 à 16 mètres, un jaugeage qui varie de 25 à 31 tonnes; elles sont pontées et grées en tartanes ou munies de la voile latine.

En raison même de ce faible tonnage, cette pêche n'est pratiquée que jusqu'à peu de distance du rivage, 10 ou 12 milles au plus. Il y a une vingtaine d'années, un perfectionnement a été tenté par l'emploi de bateaux à vapeur; les premiers, à Agde et à Marseille, travaillèrent, et quelques-uns, écrit Pruvot, continuent encore à travailler de la même manière que les tartanes, traînant à deux un simple *Filet-Bœuf* à peine plus grand. Les résultats, avantageux au début, n'ont pas tardé à le devenir de moins en moins, et cette industrie ne s'est pas développée.

Enfin, des tentatives plus récentes ont été faites, à Sète notamment, pour introduire dans nos eaux méditerranéennes les procédés de pêche intensive utilisés dans la mer du Nord, au moyen de chalutiers plus forts, travaillant individuellement et ayant adapté pour cela au chalut, construit sur le type du filet-bœuf ordinaire, les deux câbles d'acier et les plateaux de l'otter-trawl du Nord. (Fig. 111.) Mais aucun d'eux n'a dépassé la zone de vase pure, la *plouasse*, par 80 à 90 mètres de profondeur, par prudence, craignant d'engager leurs engins sur des fonds inconnus. Ainsi une faible partie seulement du plateau est exploitée. Il se trouve cependant, plus au large, jusqu'à 150 mètres de profondeur environ, des terrains de pêche qui sont au point de vue des fonds et de la faune, en tout comparables à ceux parcourus par le chalut.

Toutefois, ainsi que Pruvot le fait remarquer, il paraît peu judicieux de transporter ici d'emblée et sans modification les méthodes des mers du Nord. Les conditions sont trop différentes. Au lieu de fonds durs, balayés et nivelés par les courants de marée qui empêchent la vase fine de s'y accumuler, nous avons en Méditerranée des fonds mous, essentiellement vaseux, qui obligent à limiter la dimension et le poids des engins, de même que la vitesse de traînage.

Au lieu de quelques espèces à grand rendement et de grande taille, nous avons affaire à une population clairsemée d'espèces nombreuses, pour la plupart de petite taille. C'est pourquoi il n'est pas douteux que bateaux et engins doivent être adaptés aux conditions régionales.



Fig. 111. Le Grau du Roi. Le phare.
Chalutiers à vapeur rentrant au port.

(Photo Yvon.)

PÊCHE DES POISSONS MIGRATEURS.

Parmi les espèces qui font en Méditerranée l'objet d'une pêche saisonnière, nous devons citer, — outre les Maquereaux (*Scomber scomber* L. et *S. colias* L.) qui sont capturés comme dans l'Océan, soit à la ligne en mer, soit à l'aide de filets maillants n'ayant rien de spécial, — la



Fig. 112. Collioure. Le vieux port.
Barques au repos. Filets séchant sur la grève.

(Photo Yvon.)



Fig. 113. Collioure. Le port du Faubourg.

(Photo Yvon.)



Fig. 114. Collioure. La jetée et la Tour de l'Église.

(photo Yvon.)



Fig. 115. Port-Vendres. Le port.

(Photo Yvon)



Fig. 116. Port-Vendres. Un coin du port.

(Photo Yvon).



Fig. 112. Collioure. Le vieux port.
Barques au repos. Filets séchant sur la grève.

(Photo Yvon.)



Fig. 113. Collioure. Le port du Faubourg.

(Photo Yvon.)



Fig. 114. Collioure. La jetée et la Tour de l'Église.

(photo Yvon.)



Fig. 115. Port-Vendres. Le port.

(Photo Yvon)



Fig. 116. Port-Vendres. Un coin du port.

(Photo Yvon).

Sardine (*Clupea pilchardus* WALB.), l'Anchois (*Engraulis encrassicholus* L.) et le Thon rouge (*Thynnus thynnus* L.). Citons l'*Aphya pellucida* RISS., connu sur les côtes provençales sous le nom de *Nonnat*, qui y est fort recherché, et que l'on prend à l'aide des *Bourgins* ou *Mugelières*.

La Sardine.

La pêche de la sardine se fait en Méditerranée d'une façon beaucoup plus simple que dans l'Océan; elle ne nécessite l'emploi d'aucun appât, d'aucune roque, les filets employés sont des *Sardinaux* de 93 mètres de longueur sur 22 mètres de hauteur, quatre filets semblables sont réunis les uns aux autres et maintenus verticalement entre deux eaux par des lièges placés à deux mètres environ au-dessus de la ralingue supérieure. Le pêcheur quitte le port dans la soirée et se dirige vers le large. A la tombée du jour, au crépuscule, il cale ses filets à une profondeur variable suivant les circonstances et, au bout d'une ou deux heures, les relève. Il attend ensuite le lever du jour et, à l'aube, remet de nouveau ses filets à la mer jusqu'à l'apparition du soleil. Puis la pêche terminée, il revient au port vendre son poisson. La Sardine prise le soir à la *prime* et qui a passé la nuit sur le bateau se vend moins cher que la sardine du matin, la *matinée*.

De toute la région méditerranéenne, c'est le quartier de PORT-VENDRES qui livre à la consommation la plus grande quantité de Sardines.

C'est encore ce quartier qui fournit à lui seul plus d'Anchois que tous les autres ports, y compris ceux de Nice et de Villefranche, où cette pêche constitue cependant une industrie importante.

BANYLS est notamment un des seuls points de la côte où l'on prend l'Anchois avec des engins spéciaux, différents des *Sardinaux* qui, partout ailleurs, servent indifféremment à la capture de la Sardine et de l'Anchois. Les filets sont moins grands que les véritables *Sardinaux*; ils ne mesurent que 75 mètres de longueur et 19 m. 50 de hauteur. La maille est aussi sensiblement plus petite, l'Anchois ayant la tête plus fine que la Sardine. Neuf filets de ce genre sont disposés les uns à la suite des autres.

Les pêcheurs partent le soir et vont au large, dès que le soleil a disparu, ils mettent leurs filets à la mer verticalement, comme ils le font pour prendre la Sardine et les laissent ainsi pendant six heures environ. Après quoi ils les relèvent et rentrent au port avec leur poisson.

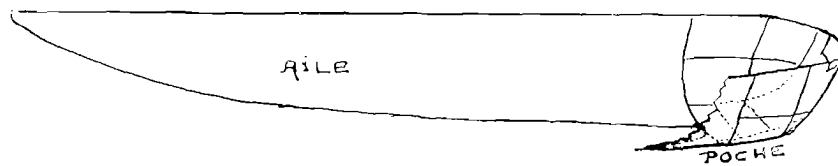
Ces Anchois sont achetés par des sauteurs; on leur enlève les entrailles et la tête, on les place dans la saumure, puis on les met en barils avec du sel renfermant une certaine quantité d'ocre. C'est ainsi qu'ils sont expédiés. Quelques maisons les conservent à l'huile et les livrent ainsi à la consommation.

Les bateaux qui font cette pêche sont du même type que ceux traînant le *Bœuf*; ce sont des barques catalanes munies de la voile latine ou des *tartanes*. Depuis quelque temps, beaucoup d'entre elles sont pourvues d'un moteur auxiliaire destiné à leur permettre de gagner les lieux de pêche ou de retourner au port par les calmes fréquents en été du crépuscule et de l'aube.

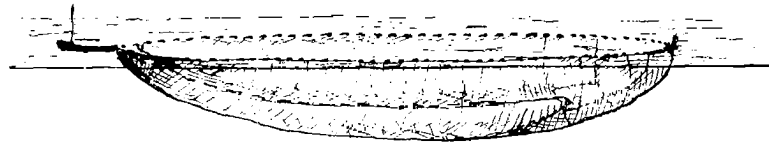
La capture de ces Clupes se fait également à l'aide des Issauges, analogues à celles que nous avons décrites plus haut; mais ce genre de pêche, autrefois très répandu, tend à disparaître, le poisson ainsi pêché étant de moins bonne utilisation pour la conserve.

Le *Lamparo* (Fig. 117), au contraire, tend à se répandre de plus en plus. Ce filet, importé d'Italie

où il est employé depuis fort longtemps, surtout par les Napolitains, les Siciliens et les Sardes et d'un usage courant en Algérie, est maintenant utilisé avec le plus grand succès sur les côtes de la Corse. C'est un filet flottant destiné à capturer par enveloppement les espèces pélagiques. Il se compose de deux ailes reliées par une nappe dont les mailles sont fines et très résistantes;



a. Diagramme d'un Lamparo (perspective).



b. Manœuvre du Lamparo.

Fig. 117. a et b.

il est monté de telle sorte qu'au moment où l'opération se termine, il prend la forme d'une immense cuvette dans laquelle le poisson se trouve prisonnier. Ses caractéristiques, d'après M. DE FLEURY, à qui nous empruntons ces renseignements, sont les suivants : longueur de la ralingue supérieure : 180 mètres; longueur de la ralingue inférieure : 120 mètres; hauteur des ailes, à l'entrée de la poche : 15 mètres; lesté par mètre courant à la ralingue inférieure : 50-60 grammes. Les mailles ont 1 millimètre en carré à la partie formant poche et à mesure qu'on se rapproche des ailes, leur dimension est successivement de 40, 50, 120, 250 pour atteindre 400 millimètres.

Cet engin doit être employé dans des eaux assez profondes pour qu'il ne touche pas le fond; il est utilisé la nuit, principalement par temps calme et à l'aide d'un foyer lumineux qui sert à attirer et à retenir le poisson pendant la manœuvre du filet. Une barque de deux tonneaux environ, montée par huit hommes, est suffisante pour exécuter cette manœuvre, qui doit être faite avec une grande rapidité; dès qu'un banc de poisson est aperçu, on mouille un grappin, à l'orin duquel est attaché un baril qui maintient l'extrémité d'une aile du filet. Le bateau décrit alors un cercle autour du banc de poisson en jetant au fur et à mesure le filet à la mer. Quand le bateau est revenu à son point de départ, l'équipage commence à haler le filet en saisissant aussitôt que possible la ralingue inférieure. A ce moment, le poisson est définitivement capturé.

Le *Lamparo*, qui rappelle, au moins dans ses principes, la senne danoise et les filets tournants, permet de capturer de grandes quantités de Sardines, d'Anchois et aussi de Maquereaux. Et nous allons voir qu'un procédé analogue est aussi employé pour la pêche des Thons au large.

Le Thon Rouge.

Le Thon Rouge, au moment de son passage en bandes près de la côte, est capturé à l'aide de filets fixes appelés *Madragues*. (Fig. 118.) Cet engin, compliqué et fort coûteux, se compose essentiellement de deux parties : un filet droit à grandes mailles, tendu perpendiculairement à la côte, à

laquelle il aboutit d'une part, tandis que son autre extrémité atteint une énorme enceinte rectangulaire limitée par des filets également verticaux, divisée elle-même en plusieurs chambres. Quand les thons se déplacent en suivant la côte, ils rencontrent la nappe verticale de filets qui leur barre la route, ils la suivent et sont ainsi conduits dans l'enceinte rectangulaire où ils passent successivement de chambre en chambre pour se rassembler finalement dans la *chambre de mort*, ou *Corpo*. Étroitement encerclés dans cette enceinte sans issue, ils sont tués à coups de harpon. Cette opération finale s'appelle la *Mattanza*. (Fig. 127.)

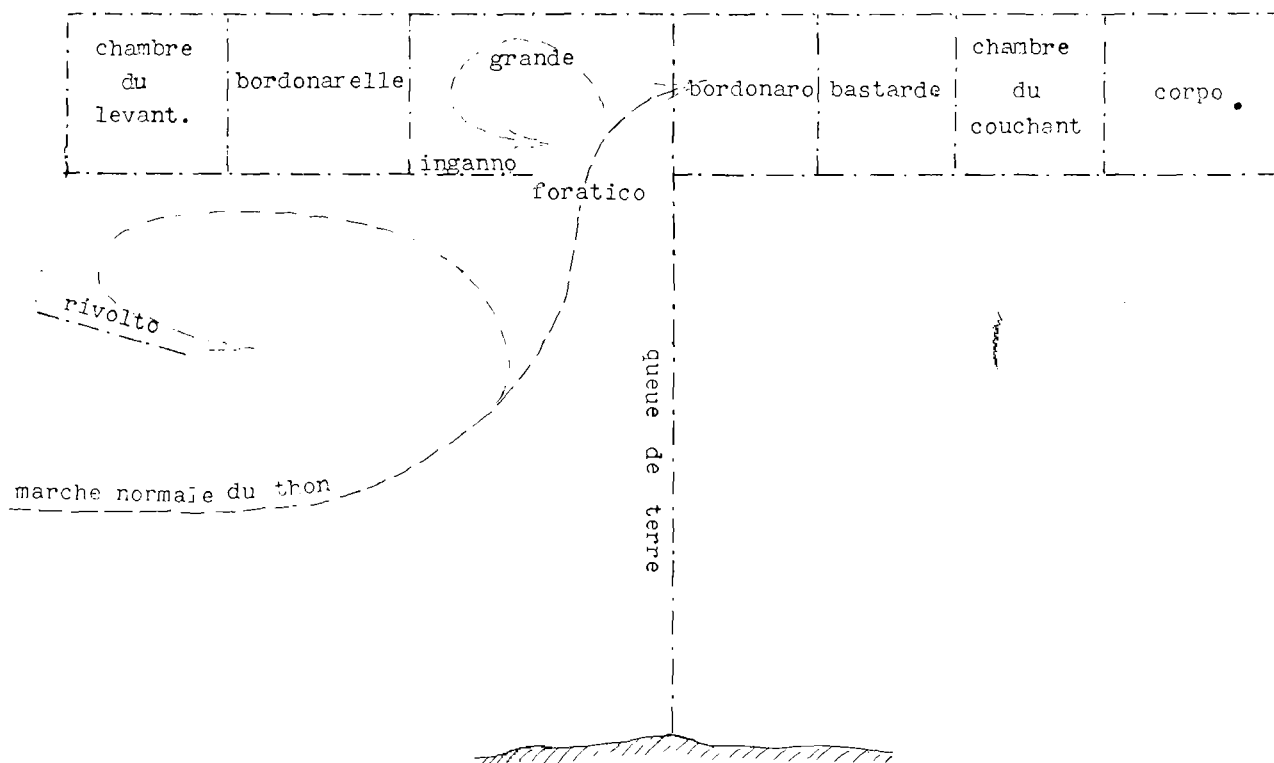


Fig. 118. Schéma d'une Thonnaire ou Madrague.

Un tel appareil, qui couvre une surface de 3.000 à 4.000 mètres carrés et dont l'entretien et le maniement nécessitent des frais considérables, ne peut donner un rendement convenable que dans les régions où les thons passent en bandes nombreuses et régulières. Sur notre littoral, les seules madragues qui aient, durant un certain temps, fonctionné avec régularité, étaient situées dans le quartier de Marseille, près de Niolon et de Cignac. Il en existait également en Corse, à Porto-Vecchio, Propriano et dans le golfe de Ventiligne près de Bonifacio. Toutes ces madragues ont depuis longtemps cessé de fonctionner.

Concurremment avec elles et après leur suppression, les thons étaient capturés par un engin moins coûteux et plus simple. la *thonnaire de poste*, qui consiste en une nappe verticale de fort filet, tendue perpendiculairement à la côte et dont l'autre extrémité se replie en un labyrinthe où le thon est conduit et s'emmaille.

Mais de tout temps, les pêcheurs de SÈTE, du GRAU-DU-ROI et d'ACDE ont préféré aller cher-



Fig. 119. Pêche de la Sardine à Saint-Mandrier (Var).

(Cliché A. Pinchaud.)



Fig. 120. Préparation et séchage des filets à Saint-Tropez (Var).

(Cliché A. Pinchaud.)



Fig. 121. Le Grau du Roi.

(Photo Yvon)



Fig. 122. Les Martigues. Un coin du port.

(Photo Yvon)



Fig. 123. Les Martigues.

(Photo Yvon)

cher le Thon au large, dans le golfe du Lion, guetter son passage de juin à novembre, tendre devant lui des filets mobiles appelés *Thonnaire Flottantes* ou *Courantilles*. Ces thonnaire

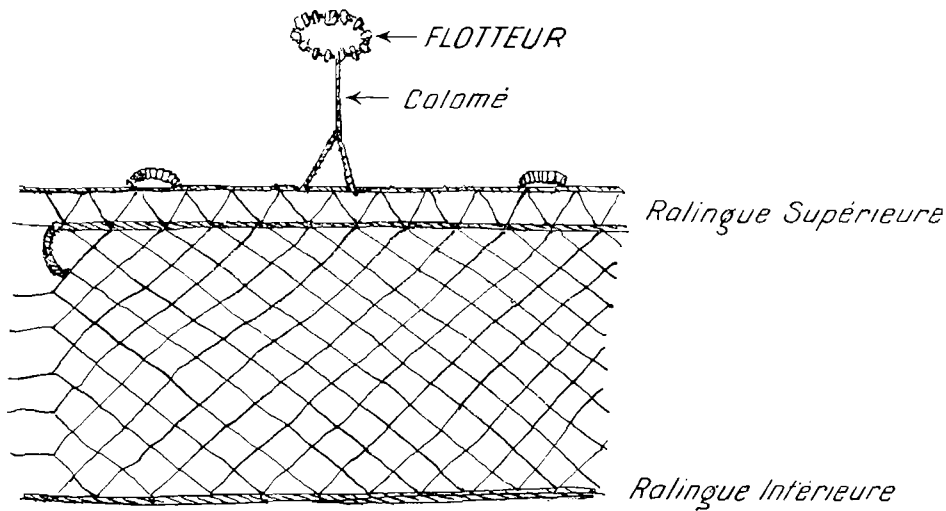


Fig. 124. Thonnaire flottante.

se composent de 7 à 10 pièces de filet réunies bout à bout, mesurant chacune 35 à 40 mètres de longueur et 2 m. 50 à 3 mètres de hauteur. A la ralingue supérieure sont fixés, de 7 mailles en 7 mailles, des chapelets de liège destinés à l'alléger; elle est en outre pourvue, de distance en distance, de cordes correspondant chacune à un flotteur de surface. La ralingue inférieure n'est pas lestée, le filet étant assez lourd pour couler et se maintenir verticalement. Les mailles ont près de 40 centi-

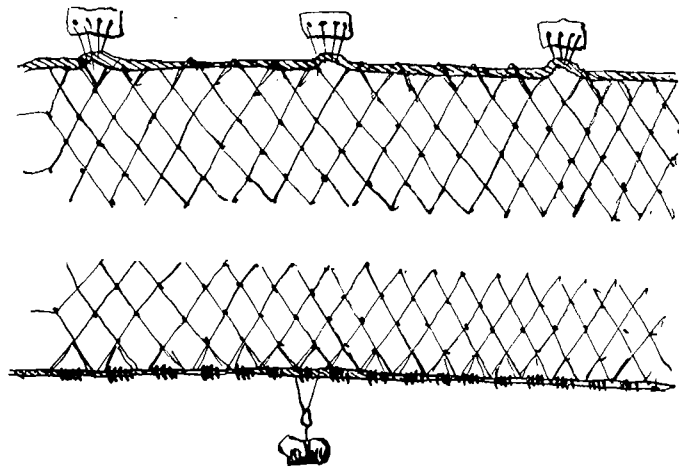


Fig. 125. Filet Seine.

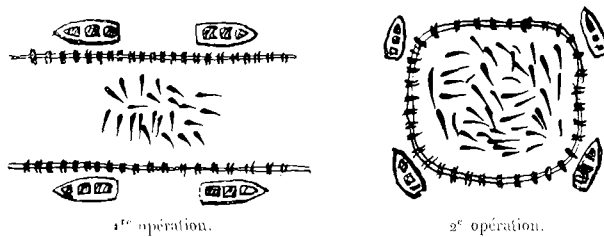


Fig. 126. Seinche des Thons.

mètres en carré. Les filets sont jetés seulement la nuit et de manière que les courants les entraînent : les embarcations dérivent avec eux. (Fig. 124.)

Avec des filets analogues, les pêcheurs font également des *Seinches*, c'est-à-dire disposent leurs filets à la manière des madragues, mais en pleine eau. Par une série de manœuvres difficiles qui nécessitent au minimum une vingtaine d'hommes et cinq à

six bateaux, on cerne un banc de thons qui est ensuite amené dans son enceinte close, correspondant au *corpo* de la madrague, près du rivage, en un point où il est facile de les harponner ou de les assommer. (Fig. 125, 126.)

En 1931, le rendement de la pêche du Thon rouge sur le littoral métropolitain et en Corse est évalué à 6.565.998 francs.

LE RENDEMENT DE LA PÊCHE.

Les dernières statistiques montrent que le revenu de la pêche sur les côtes métropolitaines françaises de la Méditerranée et en Corse dépasse 100 millions de francs. Le rendement de la pêche des espèces migratrices participe à ce total pour une part non négligeable. Si l'on s'en tient aux chiffres de 1931, on constate qu'il a été capturé :

3.690.187 kilogrammes de Sardines, valant.....	14.597.249 francs.
74.930 kilogrammes d'Anchois, valant.....	577.350 —
615.362 kilogrammes de Thons, valant.....	6.565.998 —
1.331.939 kilogrammes de Maquereaux, valant.....	6.546.166 —

L'exploitation de la zone côtière à l'aide du chalut et des autres arts traînants porte principalement sur les Gadidés, Merlus et Capelans; les poissons plats, Soles, Turbots et Barbués et sur les Raies. Ces différentes catégories ont donné en 1931 :

Gadidés..... 819.355 kilogrammes valant.....	7.018.306 francs.
Poissons plats 256.198 kilogrammes valant.....	4.255.741 —
Raies..... 164.482 kilogrammes valant.....	508.556 —

On remarque que ces chiffres sont relativement faibles en regard des 102.015.075 francs que représente la valeur totale des produits de la pêche en bateau qui sont, il est vrai, prélevés non seulement dans la zone côtière, mais aussi dans la zone littorale.

Les Mulets et les Bars pris soit en mer, près du rivage, soit dans les étangs littoraux ont fourni 502.528 kilogrammes valant 5.274.168 francs. Il n'est d'ailleurs pas inutile de signaler qu'en 1931 la pêche pratiquée uniquement dans les étangs littoraux a rapporté près de 14 millions de francs.

Enfin, on aura une idée assez exacte du rendement de la pêche par catégories, quand nous aurons ajouté aux chiffres précédents ceux relatifs aux Homards et Langoustes, aux Oursins et aux Violettes :

Homards.. 5.440 kilogrammes valant.....	118.450 francs.
Langoustes 182.173 kilogrammes valant.....	5.024.846 —
Oursins... 4.322.050 individus valant.....	682.107 —
Violettes... 1.570.440 kilogrammes valant.....	286.800 —

PRINCIPAUX PORTS.

La flotte de pêche compte actuellement en Méditerranée :

20 vapeurs faisant ensemble.....	875 tonneaux.
2.393 bateaux à moteur faisant ensemble.....	6.721 —
2.887 voiliers faisant ensemble.....	4.220 —

Les vapeurs sont exclusivement employés à la pêche aux arts traînants et ont pour point d'attache MARSEILLE, PORT-DE-BOUC, AGDE et PORT-VENDRES.

Les bateaux à moteur et les voiliers sont répartis le long du littoral et servent, suivant leur tonnage, qui n'exède jamais 25 tonneaux, aux différents genres de pêche. Ils sont construits de telle manière qu'ils peuvent être facilement halés sur le rivage partout où la plage descend en pente douce vers la mer. Ils ne sont donc pas astreints à mouiller dans un port. Ce fait et celui que la majorité des produits de la pêche trouvent facilement un débouché sur place font qu'il n'existe en Méditerranée aucun port spécialisé pour le trafic du poisson. MARSEILLE avec ses 13 vapeurs, dont un seul excède 200 tonneaux et ses quelques 600 barques fait à peine exception : la valeur totale des produits de la pêche en mer qui y sont débarqués annuellement est de l'ordre de 38 millions et demi de francs.

BIBLIOGRAPHIE.

- CARAFFA (J. B. de) 1902. — Essai sur les poissons des côtes de la Corse (*Bull. Soc. des Sciences Histor. et Nat. de la Corse* XIII).
- 1928. — *Idem*, deuxième édition.
- FAGE (Louis) 1907. — Aperçu sur l'exploitation des fonds maritimes du quartier de Port-Vendres (*Bull. Soc. Centr. d'Aquiculture et de Pêche*).
- 1908. — État actuel des principaux gisements d'huîtres sur la côte occidentale du Golfe du Lion. (*Bull. Marine Marchande*, X, p. 360).
- 1909. — Les procédés de pêche en usage pour la capture de la Sardine sur nos côtes méditerranéennes (*V^e Congrès national des Pêches Maritimes, Les Sables d'Olonne*, vol. I, p. 188).
- 1914. — La pêche du Corail et des Éponges sur le littoral du 5^e arrondissement maritime (*VI^e Congrès national des Pêches Maritimes, Tunis*, vol. I, p. 369).
- GOURRET (P.) 1894. — Les pêcheries et les poissons de la Méditerranée (Paris).
- 1897. — Les Étangs saumâtres du Midi de la France et leurs pêcheries (*Ann. Mus. Hist. Nat. Marseille*, Vj).
- MARION (A.-F.) 1883. — Esquisse d'une topographie zoologique du Golfe de Marseille (*Ann. Mus. d'Hist. Nat. Marseille*, I).
- PREVOT (G.) 1897. — Essai sur les fonds et la faune de la Manche occidentale comparés à ceux du Golfe du Lion (*Arch. Zoologique Expérimentale et Générale*, 3^e ser. V).
- 1921. — Quelques observations sur les fonds de pêche du Golfe du Lion (*Office Scientifique et Technique des Pêches Maritimes, Notes et Mémoires*, n^o 6).
- ROULE (L.) 1902. — La pêche sur le littoral de la Corse (*Bull. Soc. Centrale d'Aquiculture et de Pêche*).

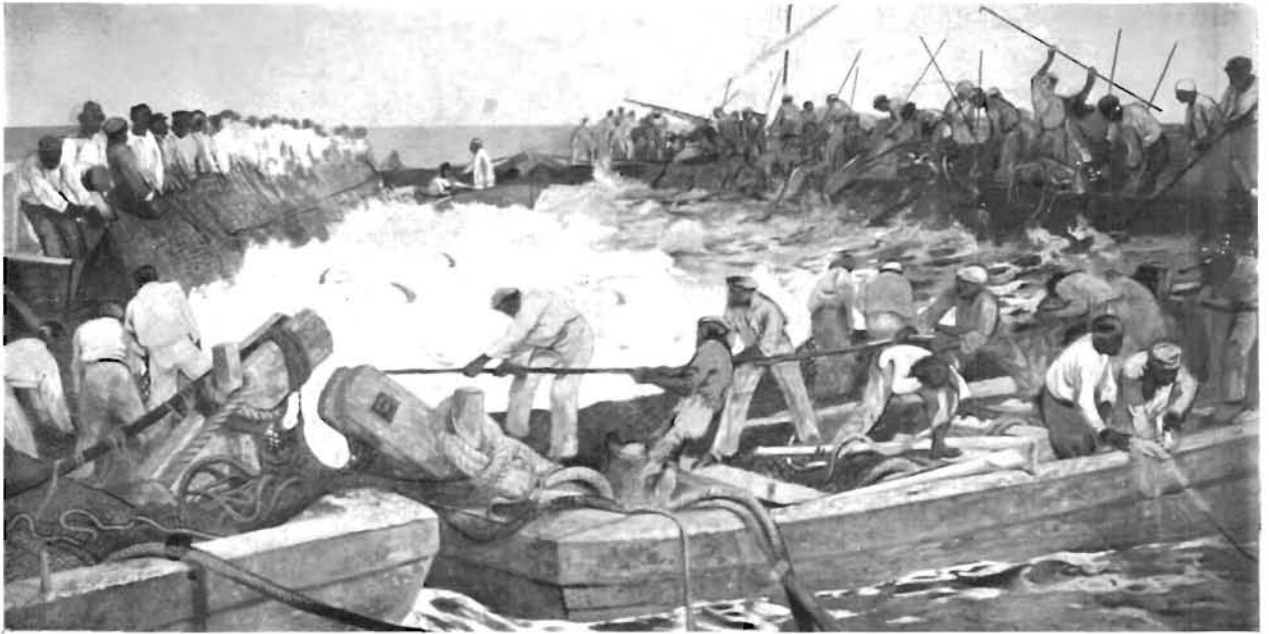


Fig. 127. Matanza. (D'après une étude de H. DARVILLE.)

NOMS COMMUNS
DES
PRINCIPAUX POISSONS ET INVERTÉBRÉS MARINS
COMESTIBLES
DANS LES
PAYS D'EUROPE RIVERAINS DE L'ATLANTIQUE.

**NOMS COMMUNS DES PRINCIPAUX POISSONS
DANS LES PAYS D'EUROPE**

I. — POIS

FRANÇAIS.	LATIN. NOM SCIENTIFIQUE.	ANGLAIS.	FLAMAND. HOLLANDAIS.
Aiglefin	<i>Gadus aeglefinus</i>	Haddock	Schelvisch
Aiguillat	<i>Squalus acanthias</i>	Picked dogfish.	Speerhai
Aiguillette (voir Orphie).			
Alose	<i>Clupea alosa</i>	Shad Alewife	Elft
Anchois	<i>Engraulis encrassicholus</i>	Anchovy.	Anchovis
Ange de mer	<i>Rhina squatina</i>	Monkfish	Zeeduyvel
Anguille	<i>Anguilla vulgaris</i>	Eel	Aal = Paling
Anon (voir Aiglefin).			
Argentine	<i>Argentina</i> sp.	Argentine	
Auxide	<i>Auxis bisus</i>	Bonito	
Balaou	<i>Scombrox saurus</i>	Saurypike = Skipper.	Makrelgedde
Bar	<i>Morone labrax</i>	Bass	Zeebaars
Barbarin (voir Rouget Barbet).			
Barbue	<i>Rhombus laxis</i>	Brill	Griet
Baudroie	<i>Lophius piscatorius</i>	Monk = Angler.	Zeeduivel
Besugo (voir Dorade commune).			
Bogue	Box hoops.	Bogue	
Bonite	<i>Euthynnus pelamys</i>	Bonito	
Bonite à dos rayé (voir Pelamide).			
Brème commune (voir Griset).			
Cabillaud (voir Morue).			
Canapé (voir Merlu).			
Caringue = Chinchard	<i>Caranx trachurus</i>	Horse mackerel	Poorkors
Gardine	<i>Zeugopterus megastoma</i>	Megrim	Scharretong
Carrelet (voir Plie).			
Cèlan (voir Sardine).			
Cernier	<i>Polyprium cernium</i>	Wreckfish	
Chinchard (voir Caringue).			
Chien dard (voir Aiguillat).			
Chien Hâ (voir Hâ = Milandre).			

ET INVERTÉBRÉS MARINS COMESTIBLES,
RIVERAINS DE L'ATLANTIQUE.

SONS.

ALLEMAND.	DANOIS.	NORVÉGIEN.	ESPAGNOL.	PORTUGAIS.
Schellfisch	Kuller	Hlyse		
Dornhund	Pighaj	Pighaa	Agullat	Galbudo.
Maifisch	Maifisk	Maifisk	Sabalo	Savelha.
Sardelle	Ansjos	Ansjos	Anchoa	Biqueirao.
Meerengel	Havengel		Villano = Angelote	Anjo.
Aal	Aal		Anguila	Engula.
Glassauge = Guldlachs		Stromsill	Pez de Plata	
			Melva	Judeu = Serra.
Makrelenhecht	Makrelgedde	Makrelgedde	Potakarra	Marabumbo.
Meersbarsch	Bars	Havaborre	Lubino	Roballo.
Glatthutt Tarbutt	Sletthvarre	Sletthvar	Rodaballo	Rodavalho.
Seeteufel	Brelllab = Havlaske	Marulk	Rape = Sapo	Tamboril.
			Boga	Boga.
			Tonina	Judeu-Cachorra.
Stöcker	Stokker	Hestmakrel	Jurel = Chicharro	Chicarro.
Flugelbutt	Glasvlace	Glasvar	Gallo = Ojitos.	
Wrachbarsch	Vragfisk	Vragfisk	Mero = Cherna	Charne.

FRANÇAIS.	LATIN. NOM SCIENTIFIQUE.	ANGLAIS.	FLAMAND. HOLLANDAIS.
Givelle (voir Anguille [jeune]).			
Colin noir = Lieu noir.....	<i>Gadus virens</i>	Goalfish Saithe.....	Koolvisch.....
Colin jaune = Lieu jaune....	<i>Gadus pollachius</i>	Pollack.....	Vlaswitting.....
Congre.....	<i>Conger vulgaris</i>	Conger Eel.....	Konger.....
Daurade (Dorade) commune.	<i>Pagellus centrodontus</i>	Common sea bream.....	Zeebrasem.....
Eglefin (voir Aiglefin).			
Elingue (voir Lingue).			
Émissole.....	<i>Mustelus asterias</i>	Smooth Hound.....	Toonhai.....
Eperlan.....	<i>Osmerus eperlanus</i>	Smelt. Sparling.....	Spiering.....
Equille (voir Lançon).			
Espadon.....	<i>Xiphias gladius</i>	Swordfish.....	Zwaardvisch.....
Esprot (voir Sprat).			
Esturgeon.....	<i>Acipenser sturio</i>	Sturgeon.....	Steur.....
Flet.....	<i>Pleuronectes fesus</i>	Flounder-Fluke.....	Bot.....
Flétan.....	<i>Hippoglossus vulgaris</i>	Halibut.....	Helbot.....
Germon.....	<i>Germo alalunga</i>	Long finned tunny.....	
Girelle.....	<i>Coris julis</i>	Rainbow Wrass.....	
Gode (voir Tacaud).			
Grande Rousselle.....	<i>Scyllium stellare</i>	Large spotted dogfish.....	Zechond.....
Griset.....	<i>Cantharus lineatus</i>	Black sea bream.....	Zeekearpel.....
Grondin gris.....	<i>Trigla gurnardus</i>	Grey Gurnard.....	Kuorhaan.....
Grondin imbricatus.....	<i>Trigla lineata</i>	Streaked gurnard.....	
Grondin lyre.....	<i>Trigla lyra</i>	Piper.....	Roobard.....
Grondin morrhuede.....	<i>Trigla cuculus = pini</i>	Cuckoo gurnard.....	Engelske Soldaat.....
Grondin perlou.....	<i>Trigla lucerna hirundo</i>	Latchet = Tub.....	Roodbaard.....
Hà (voir Milandre)			
Hareng.....	<i>Clupea harengus</i>	Herring.....	Haring.....
Jean Doré.....	<i>Zeus Faber</i>	John Dory.....	Zonnevisch.....
Julienne (voir Lingue).			
Lançon.....	<i>Ammodytes</i> sp.....	Sandeel.....	Smelt.....
Liche.....	<i>Lichia glauca</i>		
Lieu jaune (voir Colin jaune).			
Lieu noir (voir Colin noir).			
Limande.....	<i>Pleuronectes limanda</i>	Common Dab.....	Schar.....
Limande Salope (voir Cardine).			
Limande Sole.....	<i>Pleuronectes microcephalus</i> ..	Lemon Sole.....	Tongsehar.....

SONS (Suite).

ALLEMAND.	DANOIS.	NORVÉGIEN.	ESPAGNOL.	PORTUGAIS.
Köhler	Kuller	Hyse, Kolje		
Pollack	Lube = Blaasej	Laf	Abadejo	Badejo.
Meeraal	Haval = Havaal	Haval	Congrio	Congro-Safio.
Weerbrassen = Seebrassen.	Spidstandet Blankesteen.	Fläckpagell	Gorazes	Besugo.
Glatthai	Glatthaj	Glatthai	Gazon.	
Stint	Smøll	Spiering		
Schwertfisch	Svaerdfisk	Svaerdfisk	Espada	Agulhão.
Stör	Stor	Stor	Esturion	Solho.
Flunder Struffbutt	Skrubbe	Skrubb	Plalija = Acedia	Patrussa.
Heillutt	Helleflynder	Kveite		
Meerjunker	Jungergylte		Albacora	Albacora.
			Doncella	Judia.
Grossgefleckter Kalzenhai	Storpletlet	Bodhaj	Pintarroja	Gata.
Seekarpfen		Havkarudse	Chopa	Choupa.
Grauer Knurrhahn	Graa Knurrhane	Knorr	Rubio	Ruivos.
			Putxano	Bebo.
			Garneo	Gabra.
Knurrhahn			Cabrilla	Bebo-Ruivo.
Rotter Knurrhahn	Bod Knurrhane		Bedel Rubio	Ruivo Cabaço.
Hering	Sild	Sild	Arenque	Arenque.
Sonnenfisch	St Peters Fisk	St Peter Fisk	Pez de San Pedro	Peixe Galo.
Sandaal	Tobis	Sil	Lanzon	Frachão.
			Palometa	Salêma.
Kliesche = Scharbe	Ising = Slette	Limanda	Platasa = Ollarra.	
Echte Botzunge	Bodlunge	Lomre		

I. — POIS

FRANÇAIS.	LATIN. NOM SCIENTIFIQUE.	ANGLAIS.	FLAMAND. HOLLANDAIS.
Limandière (voir Limande Sole).			
Lingue	<i>Molva vulgaris</i>	Ling	Leeng
Loubine (voir Bar).			
Loup	<i>Anarhichas lupus</i>	Calfish	Zeewolf
Maigre	<i>Sciona aquila</i>	Maigre	Onzelievevrouw visch
Malette (voir Rouget barbel).			
Maquereau	<i>Scomber scombrus</i>	Mackerel	Makreel
Maquereau bâtard (voir Car- ringue).			
Marache (voir Baudroie).			
Merlan	<i>Gadus merlangus</i>	Whiting	Witting
Merlu	<i>Merluccius merluccius</i>	Hake	Moolmeisje
Merluche (voir Lieu et Colin).			
Mérou (voir Cernier).			
Muge ou Meuil	<i>Mugil sp.</i>	Mullet	Herder
Milandre	<i>Galeus canis</i>	Tope	Steebaai
Morne	<i>Gadus morrhua</i>	Cod	Kabeljauw
Mulet gris (voir Muge).			
Ombline	<i>Umbrina cirrhosa</i>		
Orphie	<i>Belone bellone</i>	Garfish	Geep
Pagel: Pageau	<i>Pagellus acarne</i>	King of the Breams	Zeebrasem
Pagre	<i>Pagrus pagrus</i>	Becker	
Pelamide	<i>Pelamys sarda</i>	Short finned tunny	
Pelouse (voir Tacaud).			
Petite Roussette	<i>Scyllium canicula</i>	Lesser spotted dogfish	Zeehond
Pibale (voir Givelle: jeune an- guille).			
Plic	<i>Pleuronectes platessa</i>	Plaice	Pladijs
Pelouse (voir Tacaud).			
Pocheteau blanc	<i>Raia batis</i>	Skate	Vloot = Schate
Pocheteau gris	<i>Raia macrorhyncha</i>	Flapperskate	
Poisson Loup (voir Loup).			
Poule de Mer (voir Jean Doré).			
Prêtre	<i>Atherina presbyter</i>	Silver sides	Schrappers
Raie bouchée	<i>Raia clavata</i>	Thornback	Rog
Raie fleurie	<i>Raia macleetus</i>	Cuckoo ray	Zandrog

SONS (Suite).

ALLEMAND.	DANOIS.	NORVÉGIEN.	ESPAGNOL.	PORTUGAIS.
Leng	Lange	Lange	Barruenda	Donzela.
Seewolf	Soulv	Steinbit.	Corvina	Borregata.
Adlerfisch	Verdel = Caballa	Cavalas = Sardas.
Makrele	Makrel	Makrell
Wittling	Hvitling	Hvitling	Lechera = Sarreta	Badejo.
Seehoch	Kulmule	Lysing	Merluza	Pescada.
Nordische Meerasche	Multe	Kelt	Lissa	Tainha.
Hundshai	Graahaj	Graahai	Volle	Chona.
Dorsch	Torsk	Torsk	Bacallan = Bacalao	Bacalao.
.....	Burriota = Berrugado	Corvina.
Hornbecht	Hornfisk	Hornfisk	Aguja	Agulha.
.....	Besugo	Besugo.
.....	Pargo	Pargo.
.....	Bonito	Serra = Bonito.
Gelber Hai	Smaaplettet Rodhaj	Rödhai	Pitarrosa	Palacrova.
Scholle	Rodspætte	Rodspette	Plalija.
Glattroche	Skade	Skate Glatkate	Raya	Raia.
Spitzschnäuziger Roche	Plogskate	Piconn	Raia.
Achrenfisch	Kanchua	Pica.
Nagelroche	Soinrokke	Piggrokke	Gastaka	Raia pregada.
Kuckucksroche	Sandrokke	Circelskate	Raya.

I. — POIS

FRANÇAIS.	LATIN. NOM SCIENTIFIQUE.	ANGLAIS.	FLAMAND. HOLLANDAIS.
Raie grise (voir Pocheteau gris).			
Rascasse de Norvège.....	<i>Sebastes marinus</i>	Norway Haddock	Zeehond
Rascasse brune.....	<i>Scorpona porcus</i>
Rascasse rouge.....	<i>Scorpona scrofa</i>
Rouget Barbel.....	<i>Mullus barbatus</i>	Red Mullet	Koning der Haringen
Rousseau (voir Daurade com- mune).			
Saint-Pierre (voir Jean Doré).			
Salope (voir Cardine).			
Sardine.....	<i>Glupea sardina</i>	Pilchard	Sardijn
Serran.....	<i>Serranus cabrilla</i>	Comber = Gaper
Sole	<i>Solea vulgaris</i>	Sole	Tong
Sprat	<i>Glupea sprattus</i>	Sprat	Sprot
Surmulet (voir Rouget-Barbel).			
Tacaud	<i>Gadus luscus</i>	Bib = Whiting poul.....	Steenbolk
Taupe	<i>Lamna cornubica</i>	Porbeagle.....	Neushaai
Thon rouge.....	<i>Thunnus thynnus</i>	Tunny	Tonyn
Thon blanc (voir Germon).			
Turbot	<i>Rhombus maximus</i>	Turbot	Terbot
Vicille.....	<i>Labrus berggylta</i>	Ballan Wrass	Lipvisch
Vive	<i>Trachinus draco</i>	Greater Weever	Pietermann.....

II. — INVER

(*Mollusques, Tuniciers,*

Amande de Mer	<i>Pectunculus glycymeris</i>	Dog Cockle	Kamschelp.....
Araignée	<i>Maia squinado</i>	Spinous spider	Crab Spinkrab
Arapède = Arapette (voir Pa- telle).			
Bec de Jar (voir Mye).			
Bernique = Bénie (voir Pa- telle).			
Rigorneau.....	<i>Littorina littorea</i>	Periwinkle	Mikmit
Bouc = Boucau = Bouquet (voir Crevette rose).			
Bucarde (voir Coque).			
Buccin = Pileau	<i>Buccinum undatum</i>	Whelk.....	Wulk.....

SONS (Fin).

ALLEMAND.	DANOIS.	NORVÉGIEN.	ESPAGNOL.	PORTUGAIS.
Rothbarsch	Rodfisk	Fer	Gallineta Gallineta Rascasso	Gallinha do mar. Rascasso. Rocaz.
Streifenbarbe	Mulle		Barborin	Salmonette.
Sardine	Sardin	Sardin	Sardina	Sardinha.
Sägebarsch			Gabrilla	Serrao.
Seezunge	Tunge	Tunge	Llenguado	Linguados.
Sprot = Breilling	Bristling	Brissling	Espadin	Espadilha.
Atlantischer Dorsch	Kortsnudet	Skjeggorsk	Faneca	Faneca.
Heringshai	Sildehaj	Haabraud	Marrajo	Sardo.
Thunfisch	Thunfisk	Makrellstorje	Atun	Atun.
Steinbutt	Pighvarre	Piggvar	Bodaballo	Pregados.
Lippfisch	Berggyll	Berggyll	Bodion	Margota.
Petermännchen	Fjoesing	Fjoesing	Arana	Peixe arana.

TÉBRÉS.

Crustacés, Echinodermes.)

Glatte Arche				Castanhola.
Seespine			Cangreixa	Santola.
Stranschnecke	Strandsuegl	Strandsuegl	Pobre Carigote	Borrelho.
Hornschnecke	keuk	Buluud	Caracol de Mar.	

FRANÇAIS.	LATIN. NOM SCIENTIFIQUE.	ANGLAIS.	FLAMAND. HOLLANDAIS.
Bulot = Buccin.			
Burgot = Buccin.			
Cacahouète = Langoustine.			
Caïeux (voir Moule).			
Calamar = Calmar (voir Encornet).			
Galappa = Galappe.	<i>Galappa granulata</i> .		
Caramotte.	<i>Peneus caramota</i> .		
Ghâtaigne de Mer (voir Oursin).			
Chevrette = Crevette grise.	<i>Craugon vulgaris</i> .	Shrimp	Garmaal
Crevette rose	<i>Leander serratus</i> .	Prawn	Steurkarb
Gigale de Mer.	<i>Aretus ursus et Scyllarus latus</i> .		
Glanque (voir Mye).			
Glovisse (voir Palourde).			
Coque	<i>Cardium edule</i>	Cockle common	Zandschelp
Coquille Saint-Jacques	<i>Pecten maximus</i>	Scallop. Fan shell.	Groote Kamschelp
Gouteau (voir Pied de Gouteau).			
Crabe espagnol (voir Étrille).			
Crabe laineux —			
Crabe vert	<i>Carcinus maenas</i>	Green shore Crab	Steenkrab.
Datte de Mer	<i>Lithodomus lithophagus</i> .	Date shell.	
Demoiselle (voir Étrille).			
Dormeur (voir Fourteau).			
Eledone.	<i>Eledone aldrovandi</i>		
Encornet	<i>Loligo vulgaris</i> .	Squid	Pijlinktuisch
Étrille	<i>Portunus puber</i> .	Swimming crab.	Fluwelen Zwemkrab
Figue de Mer (voir Violet).			
Godfiche = Godfiche (voir Caquille Saint-Jacques).			
Homard	<i>Homarus vulgaris</i>	Lobster	Zekreff
Huitre plate	<i>Ostrea edulis</i> .	Oyster.	Oester.
Huitre portugaise	<i>Gryphea angulata</i>	Portuguese Oyster.	Portugeesch Oester.
Langoustine.	<i>Nephrops norvegicus</i>	Norway Lobster.	Kleine Kreeft
Langouste	<i>Palinurus vulgaris</i> .	Spiny Lobster	Langoust
Langouste royale.	<i>Panulirus regius</i>		
Langouste verte.			

TÉBRÉS (Suite).

ALLEMAND.	DANOIS.	NORVÉGIEN.	ESPAGNOL.	PORTUGAIS.
			Cranco	Freirinha.
			Langostino	Camarao.
Garneelenkrebs	Reke	Hestereke		Caibra.
Steingarneele		Standreke	Esquillas	Camarao do rio.
Grylkenkrebs	Bjornekrebs		Cangrejo = Gigala.	
Herzmuschel	Hjertemuslinger	Hjertemuslinger	Ververecho	Ameijoa.
Pilgermuschel	Kammusling	Kammuslinger	Pelegrina	Vieira.
Gemeine Krabbe	Strandkrabbe	Strandkrabbe	Cambaro	Caranguejo mouro.
Seedattel			Datil de mare.	
			Pulpo de alto	Polvo do alto.
Kalmar			Chipirone Calamare ..	Lula.
	Swimmekrabbe	Sommerkrabber	Chamarra	Navalheira.
Hummer	Hummer	Hummer	Lobricante	Lavagante.
Auster	Østers	Østers	Ostra	Ostra.
	Portugisisk østers		Ostione	Mariuhaque.
Norvegischee Krebs	Gullhummer	Tollhummer	Langostino = Gigala	Lagostim.
Languste Panzerkrebs.	Langust		Lagosta	Lagosta.

FRANÇAIS.	LATIN. NOM SCIENTIFIQUE.	ANGLAIS.	FLAMAND. HOLLANDAIS.
Lavignon	<i>Scrobicularia piperata</i>	Haa = Mud Hen	Slykgaper
Mactre	<i>Mactra corallina</i>	Radiates trough shell	Strandschel
Manche de couteau	<i>Solen</i> sp.	Razor shell	Meshefl
Manteau (voir Coquille Saint-Jacques).			
Margate = Margate (voir Seiche).			
Moule	<i>Mytilus edulis</i>	Mussel	Mossel = Muschel
Mye	<i>Mya arenaria</i>	Common Strandgaper	Strandgaper
Olive	<i>Donax trunculus</i>	Wedge shell	Donat
Olivette (voir Vanneau).			
Oreille de Mer = Ormeau	<i>Haliotis tuberculata</i>	Ear shell	Zeeoor
Oursin	<i>Strongylocentrotus lividus</i>	See urchin	Zeeappel
Palourde	<i>Tapes decussatus</i>	Grooved carpetshell	Tapischelp
Patelle	<i>Patella vulgaris</i>	Limpet	Schaalhopen
Pétoncle	<i>Chlamys varia</i>	Queen	Mantelschelp
Pied de Couteau	<i>Solen</i> sp.	Razor shell	Meshefl
Pieuvre = Poulpe	<i>Octopus vulgaris</i>	Poulp	Achtarm
Pouce Pied	<i>Pollicipes cornucopia</i>		
Pourpre (voir Eledone)			
Praire	<i>Venus verrucosa</i>	Wart Venus	
Ran (voir Buccin).			
Rigadeau = Rigadelle (voir Coque).			
Salicoque (voir Crevette Rose).			
Sauterelle (voir Crevette Grise).			
Sèche	<i>Sepia officinalis</i>	Cuttle Fish	Inktvisch
Sepion Sepiole	<i>Sepiola rondeleti</i>		Dwergintvisch
Sourdon = Coque rouge	<i>Cardium echinatum</i>	Spiny cockle	Gedoornde hoorschelp
Tou teau	<i>Cancer pagurus</i>	Edible Crab	Slagkrab
Vanne (voir Coquille S'-Jacques).			
Vanneau	<i>Pecten opercularis</i>	Common Scallop	Wijde mantel
Vignot (voir Bigorneau).			
Violet = Vioulet	<i>Microcosmus vulgaris</i>		

TÉBRÉS (Fin).

ALLEMAND.	DANOIS.	NORVÉGIEN.	ESPAGNOL.	PORTUGAIS.
Ottermuschel			Candelas de Mar.	
Trogmuschel			Chirla = Pechina.	
Ongelpfeife	Knivæusling		Muerguera	Navalheira.
Miesmuschel	Mussling	Blaakjell	Mocejone	Meixilhão.
Sandmuschel	Sandmuddling			
Stumpmuschel			Chirla	Gadelinha.
Olurmuschel	Soore		Pereyra = Lamprea	Lapa burra.
Seeigel		Kraakeboller	Ikina	Ouriço do mar.
Tappetenmuschel	Toppinustinger		Almeja	Ameijoã.
Napfmuschel	Albruskeel	Albueskjell	Lampa	Lapa.
Mantelhutter	Jomfruosters		Pelegrina = Conchiliana.	Leque = Vieira.
			Muergos.	
Krake			Pulpo	Polvo.
			Periebe	Percele.
Venusmuschel			Macle cuadrado	Pe de burro.
Kuttelfisch			Clúbia	Chêco.
Kleine Sprutte			Pota = Choco	Pota = Lula.
			Carneiro.	
Taschenkrebs	Jaskekrabbe	Hovring	Gámbaro masera	Sapateira.
Gedeckelte Kammuschel			Volandeiras	Leque = Vieira.
	Marieskaller		Prochebos.	

TABLE DES FIGURES.

	Pages.
1 La mer : le champ ouvert à tous	17
2 Les fonds de pêche de la Mer du Nord. (Planche I.)	19
3 Les fonds de pêche de la Manche. (Planche II.)	25
4 Carte du plateau Continental	28
5 Banc du Président Théodore-Tissier	29
6 Fonds de pêche de la Péninsule Ibérique fréquentés par les chalutiers français	32
7 Fonds de pêche de la Côte occidentale d'Afrique. (Planche III.)	34
8 Batcau langoustier faisant la pêche en Mauritanie	44
9 Coucher de soleil	47
10 Liaison sous-marine des rives de la mer de Norvège. (Planche IV.)	49
11 Déplacement de la Morue sur les côtes d'Islande	50
12 Les fonds de la mer de Barentz. (Planche V.)	55
13 Températures moyennes sur le fond	56
14 Carte générale des bancs de Terre-Neuve et de Nouvelle-Écosse. (Planche VI.)	58
15 Année normale de Terre-Neuve. (Planche VII.)	61
16 Année de transgression chaude. (Planche VIII.)	62
17 Carte du Banc Fylla	64
18 Store Hellefiske. (Planche IX.)	66
19 Aux bords mystérieux du monde occidental	67
20 Les principaux ports de pêche français	68
21 Dunkerque, le port de pêche	69
22 Calais, le port de pêche	70
23 Les armes de Boulogne	71
24 Type de harenguiier	73
25 Boulogne. Vue d'ensemble. (Planche X.)	74
26 Plan de la ville et du port de Boulogne. (Planche X.)	74
27 Plan du port de Boulogne. Vue d'ensemble	76
28 Boulogne. Le quai Gambetta. (Planche XI.)	78
29 Boulogne. Le Bassin de Marée. (Planche XI.)	78
30 La saison du Hareng à Boulogne. (Planche XI.)	78
31 Triage du poisson. (Planche XI.)	78
32 Triage du poisson à l'arrivée. (Planche XI.)	78
33 Chalutiers quai Thurot. (Planche XII.)	80
34 La nouvelle halle de vente de la marée. (Planche XII.)	80
35 Chargement de la marée pour les localités du P. L. M. (Planche XII.)	80
36 Carte de distribution de la marée au départ de Boulogne	83
37 Berck. Une barque de pêche	85
38 Le Tréport	86
39 Les Armes de Dieppe	86
40 Le port de Dieppe. Vue générale	87
41 Dieppe. L'avant-port	88
42 Les Armes de Fécamp	89
43 Fécamp. Terre-Neuvas au moment du départ	89
44 Un chalutier à vapeur de Fécamp	90

	Pages.
45 Plan du port de Fécamp.....	91
46 Honfleur. Le port.....	92
47 « Le Diable ».....	93
48 Un bateau dragueur de Port-en-Bessin.....	93
49 Cancale. Une bisquine. (Planche XIII.).....	94
50 Cancale. Parc aux huitres. (Planche XIII.).....	94
51 Baie du Mont Saint-Michel. (Planche XIII.).....	94
52 Cancale. La « Houle ». (Planche XIII.).....	94
53 Granville. Le port.....	95
54 Port breton (d'après M. Meheut).....	97
55 Saint-Malo. Vue générale.....	97
56 Les grands viviers de Roscoll.....	99
57 Les sardiniers aux filets bleus.....	100
58 Camaret. Bateaux dans l'anse de Penhir.....	101
59 Camaret. Langoustiers au port. (Planche XIV.).....	102
60 Camaret. Le port. (Planche XIV.).....	102
61 Douarnenez. Le port et la baie. (Planche XIV.).....	102
62 Douarnenez. Le quai du grand port. (Planche XIV.).....	102
63 Le Guilvinec.....	104
64 Audierne. (Planche XV.).....	105
65 Concarneau. Les thoniers dans l'arrière-port. (Planche XV.).....	105
66 Lesconil. (Planche XV.).....	105
67 Concarneau. Débarquement du Thon blanc. (Planche XV.).....	105
68 Concarneau. Thoniers à la vente.....	106
69 Les Armes de Lorient.....	107
70 Plan du port de pêche de Lorient.....	108
71 Lorient. Grand bassin. (Planche XVI.).....	109
72 Lorient. Le port de pêche. (Planche XVI.).....	109
73 Chalutiers à quai. (Planche XVI.).....	109
74 Les appareils pour la manutention du charbon.....	111
75 Lorient. Le Slipway.....	112
76 Groix. Thoniers au port. (Planche XVII.).....	118
77 Quiberon. Débarquement de la sardine. (Planche XVII.).....	118
78 Quiberon. Bateaux sardiniers. (Planche XVII.).....	118
79 Belle-Ile. Le Port. (Planche XVII.).....	118
80 Le Croisic. Les quais.....	121
81 Le Croisic. Le port.....	121
82 Les Sables-d'Olonne. Le phare.....	122
83 Plan des Sables-d'Olonne.....	123
84 Les Sables-d'Olonne. Vue du port.....	124
85 Les Sables-d'Olonne. Le port.....	124
86 Les Armes de La Rochelle.....	125
86 La Rochelle. Le havre d'échouage et le vieux bassin. (Planche XVIII.).....	126
87-88 La Rochelle. Vues du port. (Planche XVIII.).....	126
89 La Rochelle. Vue générale du havre d'échouage. (Planche XVIII.).....	126
91 La Rochelle. Chargement du charbon à bord d'un chalutier. (Planche XIX.).....	128
92 Plan du port de La Rochelle. (Planche XIX.).....	128
93 La Rochelle. L'élévatrice de charbon. (Planche XIX.).....	128
94 Distribution de la marée de La Rochelle.....	129
95 Les parcs à huitres de La Tremblade.....	131
96 Royan. Le port de pêche.....	132
97 Les Armes d'Arcachon.....	134
98 Bassin d'Arcachon.....	135
99 Baie de Saint-Jean de Luz. (Planche XX.).....	136
100 Le port de Saint-Jean de Luz. (Planche XX.).....	136
101 Saint-Jean de Luz. Bateaux de pêche dans le port. (Planche XX.).....	136

	Pages.
102-103 Arcachon. (Planche XX.).....	136
104 Le Bassin d'Arcachon.....	138
105 Le Grau du Roi.....	139
106 Pêche à la foëne en Méditerranée.....	142
107 La Grande Issauge.....	143
108 La pêche à la traîne avec l'Issauge.....	144
109 Filet bœuf.....	146
110 Un couple de bœufs en mer.....	146
111 Le Grau du Roi. Le phare. Chalutiers à vapeur rentrant au port.....	147
112 Collioure. Le vieux port. Barques au repos. (Planche XXI.).....	148
113 Collioure. Le port du faubourg. (Planche XXI.).....	148
114 Collioure. La jetée et la tour de l'église. (Planche XXI.).....	148
115 Port-Vendres. Le port. (Planche XXI.).....	148
116 Port-Vendres. Un coin du port. (Planche XXI.).....	148
117 Le Lampara.....	150
118 Schéma d'une thonnière ou Madrague.....	151
119 Pêche de la sardine à Saint-Mandrieu (Var). (Planche XXII.).....	152
120 Préparation et séchage des filets à Saint-Tropez. (Planche XXII.).....	152
121 Le Grau du Roi. (Planche XXII.).....	152
122-123. Les Martigues. Un coin du port. (Planche XXII.).....	152
124 Thonnière flottante.....	153
125 Filet seinche.....	153
126 Seinche des thons.....	153
127 Matanza.....	155

IMPRIMERIE NATIONALE.

Le *Manuel des Pêches Maritimes* traduit en allemand représente la contribution française à un vaste ouvrage concernant toute l'industrie des Pêches dans le Nord de l'Europe et portant le titre :

« *Handbuch der Seefischerei Nord-Europas* »

Cette publication, dont les premiers fascicules ont paru dès 1926, est éditée par la librairie Schweizerbart, Johannesstrasse, 3, à Stuttgart.